Le Canada

VOL XXXV — No 213 · Temps probable: beau et très froid (v. détails p. 3) · MONTREAL, LUNDI 13 DECEMBRE 1937 · Minimum, hier: 6 — Maximum, hier: 12. · PRIX: DEUX SOUS

GOSFORD
Hôtel de Ville
Porte rue Gosford

"PIONNIER DES PRIX D'ECONOMIE"
EMPIRE SHOE REBUILDERS
SPECIAL: Bottes refourées, nettoyées avec de nouveaux lacets $1
Nous allons chercher et nous livrons
Téléphonez à MArquette 9578
718 ouest, rue Ste-Catherine
1410 ouest, rue Ste-Catherine
1122 ouest, rue Ste-Catherine
380 ouest, rue Ste-Catherine

Les Japonais coulent une canonnière américaine

Un marin au moins a été tué. — 18 personnes manquent à l'appel. — De nombreux navires anglais pris comme cibles par les aviateurs de Tokio. — Un marin britannique est tué

Le Japon se reconnait responsable de ces incidents

Shanghaï, 13, lundi. (P.A.)— Les Japonais ont coulé trois navires américains, ont ouvert le feu sur une canonnière anglaise et ont tué un marin américain et un marin anglais, aujourd'hui, créant par là l'une des crises internationales les plus graves qu'ait encore provoquées le conflit sino-japonais.

Dix-huit citoyens américains manquent à l'appel, depuis que des bombes japonaises ont envoyé, au fond du fleuve Yangtze, la canonnière des Etats-Unis "Panay". Cette dernière fut attaquée à 25 milles en amont de Nankin.

Plusieurs des cinquante-quatre survivants du "Panay" sont blessés. Deux cargos de la Standard Oil Company ont aussi été coulés, au large de Wuhu, où des obus japonais ont en plus tué un marin britannique, et blessé un officier et un autre marin anglais. Comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne aura à régler cet incident avec les Japonais, qui s'en sont reconnus responsables.

* * *

Washington, 12. (P.A.) — Le département de la Marine des Etats-Unis a appris, ce soir, qu'au moins un des marins du "Panay" avait été tué et que deux officiers avaient été blessés, lorsque les Japonais ont coulé ce navire de guerre. Il a aussi révélé que le "Panay" n'avait pas été capable de sortir du Yangtze parce que ce fleuve a été bloqué, en amont, de Shanghaï, par les Chinois. On n'a encore obtenu aucun détail sur le sort des civils qui devaient se trouver à bord du "Panay".

Shanghaï, 13, lundi. (P.A.) — Des bombes japonaises ont coulé aujourd'hui la cannonière américaine "Panay" qui naviguait à environ 29 milles, en amont de Nankin. On compte 54 survivants dont plusieurs blessés. Le navire transportait en plus de son équipage de 55 hommes, au moins 9 citoyens américains, dont quatre représentants de l'ambassade des Etats-Unis à Nankin. Ils survivent tous les quatre.

Le lieutenant-commandant James J. Hughes, commandant du "Panay" a été blessé, de même que son second, le lieutenant A. F. Anders. On croit que huit Américains ont été tués.

Dans un communiqué les Japonais ont accepté l'entière responsabilité de l'incident.

Plus tôt, répondant à une protestation de la Grande-Bretagne, le colonel Hashimoto, officier japonais, a déclaré qu'il avait les ordres d'ouvrir le feu sur tous les navires qui se trouvaient dans le fleuve Yangtze.

En amont de Nankin, des avions japonais ont laissé tomber plusieurs bombes sur une flottille de navires anglais. Aucun d'eux ne fut touché. Les navires de guerre britannique "Cricket" et "Scarab" ont ouvert le feu de leurs pièces sur les agresseurs.

Le remorqueur anglais "Tsingtah" ayant à son bord M. H.-I. Prideaux-Brune, consul anglais à Nankin, et l'attaché militaire W.-E. Lovat-Fraser, a été pris comme cible par les Japonais. Il s'en est tiré indemne.

A Londres, on a annoncé que les navires anglais ne changeraient pas de place.

Washington alarmé

Washington, 12. (P.A.) — Le département de la Marine du gouvernement des Etats-Unis a déclaré, ce soir, que la canonnière "Panay" avait été bombardée et coulée, aujourd'hui, sur le fleuve Yangtze, à quinze ou vingt milles de Nankin, par un avion de nationalité inconnue. Le message forcément fragmentaire que l'on a reçu ici dit qu'il y a cinquante-quatre survivants et que les noms des tués ne sont pas connus. Le "Panay"

(Suite page neuf)

Offensive de Franco sur trois points à la fois

Le chef nationaliste prend Madrid et Valence comme principaux objectifs

Combat aérien

Hendaye, 12. (P.A.) — Les armées nationalistes ont lancé, aujourd'hui, une offensive générale contre les positions qu'occupent les loyalistes sur les fronts de Tolède, de Brunete et de Téruel. Une dépêche, datée d'Irun, assure que les lignes gouvernementales n'ont pu tenir sous le coup et qu'elles se sont rompues. Les attaques de Brunete et de Tolède sont spécialement dirigées contre Madrid, tandis que sur le front de Téruel, Franco semble avoir Valence comme principal objectif. Plus de 270 avions nationalistes et loyalistes se sont rencontrés au-dessus de Saragosse. Ce fut l'une des plus grandes batailles aériennes de toute la guerre civile. Selon les insurgés, 25 avions loyalistes auraient été descendus. Un seul avion nationaliste aurait été abattu.

Madrid bombardé

Madrid, 12. (P.C.-Havas) — Dix personnes ont été tuées, ce soir, et trente autres, blessées, lorsque les artilleurs de Franco se sont attaqués, de nouveau, à Madrid et l'ont bombardé, durant près de trois heures. Le centre de la capitale a surtout souffert. Deux correspondants de guerre de l'agence Havas l'ont échappé belle, lorsqu'un puissant obus explosa à vingt pieds à peine de l'endroit où ils se trouvaient. Le coup fut si violent qu'ils restèrent durant de longues minutes sans connaissance. Des ambulances vinrent les cueillir. Ils ne souffrent d'aucune blessure.

Une chasse-neige frappe une mère et sa fillette

Phuf, Ontario, 12. (P.C.) — Mme Frank Darling, de Brockville, et sa fillette de neuf ans, Jean, s'embourbèrent dans un amas de neige en traversant la voie ferrée. Elles ne purent se dégager à temps : un chasse-neige poussé par une petite locomotive les frappa. Leurs blessures sont graves, mais non mortelles.

Un gros avion de l'Aviation fait un atterrissage forcé

Le pilote repart, mais il n'a pas parcouru deux milles qu'il lui faut redescendre

Avaries

Port-Hope (Ontario), 12. (P.C.) — Un avion à sept places de l'Aviation militaire canadienne s'est avarié samedi dans un atterrissage forcé, à cinq milles au nord d'ici. Le pilote de l'appareil, au moment de l'accident, était l'officier D. R. Bradshaw, qui n'est aucunement blessé.

M. Bradshaw, qui était accompagné de quatre passagers, a déclaré qu'il avait dû effectuer cette descente à cause d'une panne d'alimentation due au blocage par l'air chaud.

Bradshaw a pu repartir dimanche matin dans son appareil, pour l'aéroport de Trenton. Mais il n'avait pas parcouru deux milles qu'il était forcé de faire un autre atterrissage, cette fois dans un taillis. On finit par transporter l'appareil à Trenton par camion.

Le Reich ne reviendra jamais à la S.D.N.

"Genève a conduit le monde à l'insécurité collective", dit le gouvernement nazi

Mussolini applaudi

Berlin, 12. (P.C.-Havas). — Le gouvernement nazi a officiellement annoncé, ce soir, qu'à la suite de la démission de l'Italie comme membre de la Société des Nations, le retour du Troisième Reich à l'organisme international de la paix devait être considéré comme une chose qui sortait du domaine du possible.

Déclarant que la politique de sécurité collective de Genève avait conduit, en réalité, à l'"insécurité collective", la note gouvernementale se réjouit de la fin de cette politique et de celle de la Société des Nations elle-même.

Voici ce que dit partiellement cette note :

"La décision qu'a prise l'Italie de quitter la Société des Nations et les importantes déclarations que le Duce a faites pour justifier l'adoption d'une pareille attitude ont reçu, dans le Reich, l'accueil le plus sympathique. Nous comprenons, on ne peut mieux, la conduite de notre alliée. Elle éclaire d'un jour, tout à fait nouveau, la situation internationale. La Société des Nations reçoit ce qu'elle mérite pour ce qu'elle a fait. Depuis qu'elle existe, en effet, jamais elle ne s'est montrée capable de contribuer utilement à la solution des problèmes politiques du monde. Plus que cela, elle n'a pas cessé d'exercer une influence dangereuse sur tous les développements politiques qui ont suivi la Grande Guerre. Sous le couvert de prétendus idéals, la Société des Nations s'est dégénérée au point de ne devenir qu'un organisme d'exploitation pour les bénéficiaires du traité de Versailles. Sa défaite complète est un fait qu'il est inutile de démontrer ou de discuter aujourd'hui. Les espoirs et la confiance que plusieurs nations faibles avaient placés en elle se sont dissipés, lorsque ces nations faibles ont constaté que la politique de sécurité collective de Genève a conduit, en réalité, à l'insécurité collective. C'est à Moscou, seulement, que l'on peut entendre encore des professions de foi, sans ré-

(Suite page neuf)

Un journal arabe invite le peuple à faire la paix

Les Juifs et les Arabes modérés s'inquiètent de la situation de la Palestine

Deux assassinats

Jérusalem, 12. (P.C.-Havas) — Le **Falastin**, le plus important des journaux arabes de la Palestine, demande, aujourd'hui, dans l'un de ses articles de fond, aux Arabes et aux Juifs de s'unir pour mettre fin aux désordres qui ensanglantent le pays. Tandis que presque tous les journaux arabes sont opposés à toute compromission, le **Falastin** assure que les Arabes ne refuseront pas de prendre la main qu'on leur tendra avec de bonnes intentions. Cet article indique bien que les Arabes et les Juifs modérés s'inquiètent grandement des résultats qu'auront tous les nouveaux gestes de violence sur l'économie de la Palestine. Ils craignent que l'on n'invoque résolument ces désordres pour imposer au pays le projet de démembrement de la Grande-Bretagne.

Des terroristes arabes ont assassiné, aujourd'hui, un homme qui, de leur avis, était indicateur de police. L'attentat fut commis près de Karkour, situé au sud d'Haifa.

A Haifa même, le sheik Mahmoud et Matab a été abattu par des agresseurs mystérieux. Un agent de la police a aussi été grièvement blessé.

Le gouvernement anglais assure que ces dernières agressions sont les actes d'un groupe de bandits et qu'elles n'ont plus aucun caractère politique.

Mussolini va se créer une société des nations à lui

Londres ne s'émeut de la décision de l'Italie d'abandonner Londres ne s'émeut pas de la décision de l'Italie d'abandonner Genève. — Moscou prédit une guerre catastrophi-

Washington se montre peu inquiet

Rome, 12, (P. A.)— On laisse entendre, ici, ce soir, dans les milieux diplomatiques romains, que le premier ministre Mussolini songe très sérieusement à essayer de supplanter la Société des Nations par un organisme international fasciste. L'annonce qu'il a faite, hier soir, que son pays se détachait définitivement de l'organisme international de la paix signifie, aux yeux des gens avertis, que le Duce abandonnera aussi la politique qui le poussait jusqu'ici à se rapprocher de la Grande-Bretagne et de la France pour tourner carrément le dos à toutes les puissances démocratiques. Mussolini en aurait assez d'attendre que Londres, Paris et Washington reconnaissent sa conquête de l'Ethiopie et le droit qu'il réclame de jouer un rôle prédominant dans la Méditerranée.

Londres reste froid

Londres, 12, (P. A.)— On considère, dans les milieux bien informés des choses internationales de la capitale anglaise, que Mussolini va tenter de mettre à exécution le projet qu'il caresserait, depuis quelque temps, de créer une société des nations fascistes, laquelle lierait plus étroitement que jamais Rome, Berlin et Tokio et tous les pays qui gravitent autour d'eux. On a pris, toutefois, avec beaucoup de sang-froid, la déclaration de Mussolini.

Moscou prédit la guerre

Moscou, 12. (P.A.)—Dans les milieux soviétiques, on est d'avis que la décision qu'a prise l'Italie de se retirer de la Société des Nations indique clairement qu'une guerre, beaucoup plus grave que l'actuel conflit sino-japonais, est sur le point d'éclater. En se détachant de Genève, dit-on, Rome se croira délié de tous les engagements qu'il a pris.

Paris se dit satisfait

Paris, 12. (P.A.)—Dans les milieux français, on assure que le retrait de l'Italie de la Société des Nations n'aura que très peu de résultats. En certains endroits, on dit que la décision de Mussolini est la bienvenue puisqu'elle éclaircit la situation internationale et qu'elle précise définitivement la position de Rome.

Genève ne s'en fait pas

Genève, 12. (P.A.) — Le retrait de l'Italie de la Société des Nations va affaiblir cette dernière, mais il ne lui portera pas un coup fatal. Telle est l'opinion générale que l'on entretien ici, depuis que l'on a reçu hier soir, le message suivant: "A la

(Suite page neuf)

L'Italie quitte la Société des Nations

"Nous lavons l'injure qu'elle nous a faite avec les sanctions, dit Mussolini

Rome ne craint rien

Rome, 11. (P. A.)—L'Italie s'est retirée, samedi soir, à 10 heures, de la Société des Nations. En annonçant cette décision, prise par le grand conseil fasciste, au cours d'une séance qui ne dura que sept minutes, Mussolini a, toutefois, déclaré que son pays était déterminé à continuer sa collaboration au monde afin d'y maintenir la paix. Parlant du balcon du palais de Venise, devant une foule immense qui s'était rassemblée en dépit de la pluie, le Duce cria: "Nous quittons sans aucun regret le temple branlant où, bien loin de travailler à maintenir la paix, on est à préparer la guerre." Mussolini était d'humeur belliqueuse. "Nous avions à choisir, poursuivit-il; être de la Société des Nations ou n'en pas être. Devons-nous en être?" interrogea-t-il.—"Non", hurla la foule. "Nous devons l'abandonner alors?" — "Oui", lui répondirent avec un ensemble impressionnant des milliers de voix. Martelant ensuite ses phrases de coups de poing, il ajouta: "Il est grotesque de croire, ou de vouloir faire croire, que l'Italie a répondu à certaines pressions que l'on exerçait sur elle, en décidant de lâcher Genève. Nos camarades de l'axe Berlin-Tokio se sont montrés dans cette affaire d'une discrétion dont il convient de les féliciter. Notre démission de la Société des Nations est un événement d'une grande portée historique. Elle attire actuellement sur nous l'attention du monde. Quelles seront les conséquences de notre geste? C'est ce qu'il est encore impossible de prédire exactement. Un fait est certain: l'Italie n'entend pas cesser de lutter pour la paix.

Je tiens à dire, ce soir, que nous ne craignons pas les voix menaçantes qui s'élèvent, de temps à autre, dans les grandes démocraties, pour nous dénoncer. Rien ne peut être fait contre un peuple comme le peuple italien qui est capable de tous les sacrifices. Nous avons des armes dans le ciel, sur la terre et sur la mer. Elles sont nombreuses et bien trempées déjà par deux guerres victorieuses. Nous avons aussi, et c'est surtout cela qui compte, l'esprit héroïque de notre révolution que pas une force humaine dans le mon-

(Suite page neuf)

Staline oblige 90,000,000 de Russes à voter pour lui

Intéressantes précisions sur la façon dont on fait des élections en U.R.S.S.

Nouvelles victimes

Moscou, 12. (P. A.)—Les masses soviétiques, fanfares en tête et drapeaux rouges déployés, ont défilé, aujourd'hui, durant toute la journée, dans les milliers de polls que l'on avait établis à leur intention, car c'était jour d'élection. Staline a été élu, comme tous ses candidats, puisqu'aucun d'eux n'avait d'adversaires. Les 90,000,000 d'électeurs du pays ont fonctionné. Ils ont approuvé les nominations qu'ils avaient faites, il y a un mois, lorsqu'ils avaient été imposés par Staline et qui constitueront, désormais, les deux chambres du parlement.

Les élections auront, au moins, révélé que trois des leaders de la Russie soviétique ont des difficultés politiques, pour user d'euphémisme. On sait déjà que le candidat Valery Mezhlauk, vice-président des commissaires du peuple, avait été remplacé sur la liste électorale par Ernest Krenkel, opérateur de sans-fil, qui se trouve actuellement sur un îlot de glace flottante, quelque part dans la région polaire. Ce changement n'a pas encore été expliqué. Il a en plus été révélé, cet après-midi, que le général J.-I. Alksnis-Astrov, chef de l'état-major de la flotte aérienne, et le général Gustave Bokis, chef de la section des chars d'assaut de l'armée rouge, ont été remplacés subitement comme

(Suite page neuf)

Un garçon de dix ans sauve la vie de sa famille

Toronto, 12, (P.C.) — Samuel Goldberg, enfant de dix ans, à demi-suffoqué par les gaz carboniques, s'est traîné samedi soir jusqu'à la porte d'un appartement voisin et a réussi à sauver la vie de son père, de sa sœur et d'un cousin. Après avoir donné l'alarme, le garçon s'est affaissé sur le plancher, inconscient. Samuel était assis dans le boudoir de l'appartement de son père quand il vit sa sœur s'affaisser. Son père lui dit alors d'aller frapper à la porte de l'appartement voisin. Le père fut trouvé lui-même inconscient. Le gaz s'était échappé des chaufferies de la conciergerie.

Désordres à l'arrivée de M. Delbos à Belgrade

Uniformisation des lois sur la construction

Rédaction par le gouvernement fédéral d'un code-modèle formulant les principes de base

Le ministre des Finances

Ottawa, 12. (P. C.)— Le ministre des Finances, Hon. Dunning, a déclaré aujourd'hui que les dispositions légales sur la construction créent au Canada une situation chaotique et sont responsable d'une perte annuelle de plusieurs millions de dollars. M. Dunning a fait cette déclaration hier devant une réunion de l'Office national des recherches et des associations intéressées dans la construction. La conférence a été convoquée en vue de former un organisme ayant pour mission de préparer un code de construction modèle pour le Canada. Trois ministères du gouvernement étaient représentés et huit associations nationales.

Les ministères représentés étaient ceux des Finances, des Mines et de la Santé. Les associations représentées étaient l'Institut Royal des architectes canadiens, l'association des entrepreneurs canadiens, la Canadian

(Suite page neuf)

Le peuple manifeste en l'honneur du visiteur, le gouvernement l'en empêche

Situation extraordinaire

Belgrade, 12. (P.C.-Havas) — Deux agents de police et deux étudiants ont été blessés, ici, aujourd'hui, à la suite de manifestations, organisées en l'honneur de M. Yvon Delbos, ministre français des Affaires étrangères, qui doit discuter, durant quelques jours, avec les chefs politiques de la Yougoslavie, des grands problèmes qui intéressent la France et ce pays. Une nouvelle qui n'a pas été confirmée assure qu'un homme a été tué et que plusieurs personnes souffrent de blessures légères. Des vingt-taines de mille personnes étaient descendues dans les rues pour y accueillir, avec enthousiasme, le représentant de la France. Des agents de police à cheval usèrent à plat de leurs sabres pour briser les défilés qui s'étaient formés. Des coups de feu furent tirés devant la légation de la Tchécoslovaquie et dans le parc qui est situé à côté de la légation française. Il y eut presqu'une émeute devant la chambre des députés.

Le secret de tout ce désordre tient en ce que les chefs de tous les partis, qui sont opposés au gouvernement du premier ministre Milan Stoyadinovich, ont publié, hier soir, un manifeste dans lequel ils déclarent qu'ils accueillent chaleureusement M. Delbos. S'attaquant au régime qui veut, dit leur communiqué à la pres-

(Suite page neuf)

Les républicains veulent vivifier leur vieux parti

Un groupe de jeunes s'insurge contre "les vieilles barbes" aux E.-U.

New-York, 12. (P.A.) — Un comité de douze "jeunes républicains", citant les accusations que l'on a portées contre le parti républicain, en disant de lui "qu'il était désespérément réactionnaire et un incubateur pour le fascisme", a recommandé, ce soir, que l'on nomme quinze jeunes hommes pour infuser du sang nouveau dans le vieil organisme américain. L'un des noms suggérés est celui du colonel Charles A. Lindbergh.

"La direction du parti, dit le manifeste du comité des douze, a perdu complètement la confiance de la nation américaine. Les généralités et les dénégations que font entendre nos chefs, de temps à autre, n'ont servi à rien d'autre que de convaincre le public que nous voulons le fascisme aux Etats-Unis. Il n'y a rien de plus faux, mais c'est l'impression que nous donnons. Et nous ne faisons rien pour empêcher cette impression de se répandre."

Des convicts tuent un garde après l'avoir emprisonné

Une fillette est tuée accidentellement

St-Stephen, Nouveau-Brunswick, 12. (P.C.) — Lila Mosher, 13 ans, a été tuée accidentellement samedi soir, à la maison de ses parents, M. Mills. Une arme à feu, que le frère aîné de la fillette avait laissée dans la chambre où celle-ci était à jouer avec d'autres enfants, se déchargea. La fillette est morte une heure après avoir été atteinte.

Une tentative d'évasion se termine par un meurtre brutal aux Etats-Unis

Fortes têtes

Columbia, Caroline du sud, 12, (P. A.) —Une compagnie de mitrailleurs de la garde nationale a dû, aujourd'hui, user de bombes lacrymogènes, dans le pénitencier de l'Etat, pour avoir raison de six convicts qui, après s'être barricadés dans le bûreau d'un gardien, le capitaine Olin Sanders avec l'espoir de réussir à s'évader, ont assassiné leur prisonnier, à coups de poignards, en constatant que l'on ne se rendrait pas à leurs demandes.

Durant deux heures, le gouverneur de l'institution, Olin Johnston, supplia les bandits de capituler, les priant de ne pas verser de sang inutilement et de ne pas l'obliger à appeler à son aide la garde nationale. A chacun de ses appels, on lui répondit : "Donnez-nous une automobile. Ouvrez les portes de la prison. Si vous ne vous exécutez pas, ce sera tant pis pour le capitaine Sanders".

Deux heures plus tard, les gardes nationaux arrivèrent. Leur commandant, l'adjudant-général James Dozier, tenta encore une fois de faire entendre raison aux convicts. Ces derniers lui répondirent qu'ils resteraient sur leurs positions tant que "l'enfer ne se serait pas refroidi". Le gouverneur revint à la charge. "Si vous consentez, dit-il aux bandits, à sortir de ce bureau, en laissant Sanders sortir devant vous, je vous promets que cette affaire sera complètement oubliée". Des murmures de défiance lui répondirent : "Allez", dit-il alors aux gardes nationaux.

Les convicts, incapables de tenir contre le gaz lacrymogène, se rendirent les uns après les autres, les mains en l'air. On trouva dans le bureau, le capitaine Sanders, baignant dans son sang. Il mourut quelques minutes après avoir été conduit à l'hôpital.

Il y a quelque temps, Sanders avait donné à ses hommes l'ordre de l'abandonner à son sort, de même que tous les autres officiers de la prison, si jamais on se saisissait de sa personne, dans le but de faire chanter le gouverneur.

Une commission internationale dénonce Staline et innocente l'exilé Trotzky

New-York, 12. (P.A.)— Léon Trotzky, accusé de terrorisme, de sabotage et de conspiration avec les Etats fascistes par le gouvernement soviétique, a été innocenté, aujourd'hui, par une commission internationale d'enquête qui désirait en avoir le coeur net sur les agissements du célèbre bolchéviste qui vit actuellement en exil à Mexico. La décision de ce tribunal volontaire a été rendue publique, cet après-midi, par son président, le Dr John Dewey, philosophe et écrivain libéral, âgé de 78 ans, qui fut, un temps, l'un des grands défenseurs du communisme.

Dewey déclare dans son rapport que le parti communiste a répudié les principes de vérité et de justice sur lesquels reposent les fondements mêmes de la civilisation. "Son action, poursuit-il, constitue un danger contre lequel notre propre peuple doit se garder sans se faire d'illusions et sans accepter de compromis."

La commission d'enquête internationale a aussi décidé de proclamer que les procès sensationnels de Moscou sont montés de toutes pièces, et que Trotzky n'a rien à répondre aux accusations de Staline.

L'Allemand Eugène Weidmann soupçonné d'avoir tué une dizaine de personnes

Paris, 12. (P.A.) — La police française a révélé, ce soir, qu'elle avait découvert, dans la villa habitée, à Saint-Cloud, par le meurtrier allemand Weidmann, des vêtements féminins ayant appartenu à douze personnes différentes. C'est dans cette villa que Weidmann a assassiné au moins deux de ses victimes connues. La seule femme identifiée jusqu'ici et qui pourrait être une sixième victime de l'Allemand, est Mme Janine Keller, âgée de 30 ans. On croit de plus en plus ici que Weidmann a tué une dizaine de personnes ou plus. Une photo, trouvée à Saint-Cloud, a été reconnue par Eugène Keller, comme étant celle de sa femme, qui le quitta, à Strasbourg, le 2 octobre pour venir à Paris. On n'a retrouvé aucune trace de cette malheureuse.

Roger Million, inculpé de meurtre avec Weidmann, aurait complètement perdu la raison dans sa cellule. Dans des crises d'hystérie, au cours desquelles il brise et déchire tout ce qui lui tombe sous la main, il crie comme un damné: "Je n'ai rien fait". Sont aussi détenus, comme complices de Weidmann et de Million, Colette Tricot et Jean Leblanc.

AU THE-CAUSERIE DU SALON DU LIVRE

● **Photo prise à la table d'honneur du thé-causerie donné, samedi après-midi, au Club St-Denis, par la Société des écrivains canadiens à l'occasion du Salon du Livre. On reconnait, de gauche à droite, M. René Guénette, qui a parlé du nouveau recueil de vers de M. Roger Brien; Mlle Cécile Lamarche, M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la Province; Mme Montpetit; M. Victor Barbeau, le président; M. Edouard Montpetit qui a analysé le dernier volume de M. Gérard Filteau, "La naissance d'une nation"; Mme François Gaudet-Smet qui a fait l'éloge des poèmes de Mme Jeanne l'Archevêque-Duguay; Mme E.-P. Benoit et M. Jean-Marie Gauvreau.** (Photo CANADA).

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 23 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

LUNDI, 13 DECEMBRE 1937

La neige et le "Widow gravel"

La nouvelle chute de neige qui s'annonce, au moment où nous écrivons ces lignes, n'améliorera pas l'état des routes que la récente "bordée" a fermées et que le ministère de la Voirie ne se hâte pas de rouvrir à la circulation. Les grandes artères qui rayonnent autour de Montréal sont enneigées et le resteront encore durant plusieurs jours, comme si M. Leduc, tout à la joie d'aller prononcer une causerie dans le Tennessee (où il n'y a pas de neige) avait oublié, avant son départ, d'organiser le travail de déblaiement. On sait que le ministre de la Voirie est allé à Memphis représenter la province de Québec à une réunion de la *National Paving Conference*, pour y exposer son "plan quinquennal" et démontrer que jamais la voirie de la province de Québec n'a été en aussi bon état que depuis qu'on l'entretient avec du *widow gravel*. Ce "gravier de veuve" est un produit domestique dont l'exploitation a été mise à la mode par le gouvernement Duplessis, avec l'aide d'un modeste mais ingénieux barbier. M. Leduc s'est attardé à vanter à ses auditeurs américains toutes les vertus de cette nouvelle ressource naturelle du Québec et c'est pendant son discours que la neige s'est mise à tomber à Montréal. Comme de raison, il ne peut être à deux places à la fois et nous devrons attendre son retour, bien sagement, blottis derrière nos bancs de neige.

L'entretien des routes, l'hiver, ne vaut que par sa rapidité. Si chaque chute de neige doit paralyser la circulation durant une semaine, autant vaut ne plus parler de nos routes d'hiver et nous contenter de l'ancien état de chose, auquel avait mis fin le gouvernement libéral, dont M. Leduc semble incapable de poursuivre l'initiative. Le ministère de la Voirie annonçait samedi qu'il entretiendrait cet hiver mille milles de chemins, mais on avouera que son début n'est guère rassurant. D'autre part, le gouvernement, qui se vante d'avoir mis la province dans une situation financière si avantageuse, continue cependant de faire payer aux municipalités la grosse part de ces frais d'entretien, ce qui soulève des protestations motivées.

L'*Association des chemins d'hiver* de la province de Québec prétend, chiffres à l'appui, que l'entretien des routes, durant l'hiver, tel qu'il se pratique actuellement, ne coûte pas un sou au gouvernement, qui retire cependant de cette amélioration payée par les municipalités des revenus considérables. L'Association affirme qu'"il s'est vendu sur les routes, aux environs de Montréal, entre le premier novembre 1936 et le 31 mars 1937, un total de 4,326,000 gallons de gazoline. Comme le gouvernement provincial perçoit une taxe de six cents par gallon, cela lui donne un revenu de $259,560. Or, d'après les chiffres même du gouvernement, l'entretien des routes d'hiver, durant la dernière saison a coûté environ $100,000. C'est donc un profit net de plus de $150,000 que le gouvernement provincial a réalisé. Et l'on ne tient pas compte dans cette compilation de la gazoline que les touristes et les camionneurs ont achetée à Montréal même."

Le gouvernement, qui retire déjà de si gros revenus de l'automobilisme, n'a pas le droit de faire un profit de $150,000 aux dépens des municipalités. Faire rendre au gravier du 1000%, c'était déjà honteux, mais trafiquer sur la neige du bon Dieu ! Souhaitons que le gouvernement se rende à la pelle (1) des municipalités, qui veulent être soulagées du pelletage.

(1) Vétuste calembour, réédité à l'adresse du roi des jeux de mots, M. Duplessis.

M. Bassett contredit lord Tweedsmuir

M. John Bassett, président de la *Montréal Gazette*, n'a pas craint de donner le démenti à lord Tweedsmuir, Gouverneur général du Canada, à propos d'une récente déclaration de ce dernier.

Nous avons commenté, dans un article éditorial, les paroles suivantes de lord Tweedsmuir :

Le premier devoir de loyauté d'un Canadien est envers le Canada et envers le Roi du Canada et non envers le Commonwealth des Nations britanniques. Ceux qui argumentent autrement rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth.

A ces paroles de bon sens M. Bassett répond de la manière suivante :

J'aimerais mieux être fidèle à cette ancienne loyauté qui a subi l'épreuve des siècles. Le premier devoir de loyauté du Canada est envers le roi de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Dominions qui s'étendent au-delà des mers. Ce n'est pas à un roi particulier au Canada que nous avons prêté le serment d'allégeance.

Qu'il nous soit permis d'affirmer que M. Bassett parle "à travers son chapeau" ou qu'il est absolument dans les choux. Il n'y a qu'à l'écouter pour s'en rendre parfaitement compte :

Messieurs, affirme-t-il, on pense trop librement et l'on parle trop librement de l'indépendance du Canada et du Statut de Westminster. Nous sommes peut-être les maîtres de notre propre maison, mais nous sommes chanceux dans ce monde troublé de demeurer les fils de notre mère-patrie.

Je m'affirme sans honte devant vous ce soir comme un homme de l'Empire. Je ne suis pas seulement l'avocat d'une forte politique de défense nationale pour le Canada, mais s'il le faut l'avocat d'une aide financière directe à l'Angleterre quand elle en aura besoin. Ne serait-ce qu'un geste, le monde doit savoir quelle est l'attitude des 11,000,000 de Canadiens qui ont du sang rouge dans les veines.

Oh ! beauté de la littérature ! De si enthousiastes déclarations feront peut-être de M. Bassett un autre lord, mais elles ne sauraient modifier l'attitude de la majorité des Canadiens, ceux-là justement qui ont du sang canadiennement rouge dans les veines. Les morceaux littéraires de nos nombreux Bassett, tous plus tory les uns que les autres, ne sauraient empêcher les vrais Canadiens d'aimer d'abord le Canada et de vouloir d'abord, contre tous les fabricants de sentimentalité impérialiste, le bien-être des Canadiens et la prospérité du Canada.

Nous comprenons, certes, les avantages que le peuple canadien peut retirer en tant que membre du Commonwealth britannique de son association avec la Grande-Bretagne et les autres nations-soeurs. Nous voulons, jusqu'au bout, respecter le serment d'allégeance que nous avons porté au roi du Canada et de la Grande-Bretagne (M. Bassett oublierait-il que Sa Majesté George VI a consenti à être assermentée comme roi du Canada ?). Mais, quoi qu'en pensent les tories inoptisés par les récompenses de Londres, nous n'accepterons pas que notre pays agisse comme s'il était seulement une province de l'Angleterre. Que les dévots impérialistes en fassent leur deuil : ce temps-là est révolu. Le Canada est devenu et demeurera une nation indépendante, alliée de par sa libre volonté aux autres nations britanniques.

Un intellectuel, un écrivain d'une grande intelligence qui est le représentant du roi au Canada, n'hésite pas à reconnaître le bien-fondé de ces principes libéraux. Que l'on relise plutôt la déclaration de lord Tweedsmuir. Cela doit suffire à annihiler les paroles de trahison des jingoes du genre de M. Bassett.

Nous ne sommes pas fâchés que le président de la *Gazette* de Montréal ait parlé comme il l'a fait. Ses propos nous permettent de faire une fois de plus la distinction entre l'esprit tory, follement impérialiste, des conservateurs et l'esprit canadien des vrais libéraux. Ce que M. Bassett appelle *"loose thinking"* n'est rien d'autre que l'intelligence canadienne appliquée à considérer avant tout les intérêts du Canada et des Canadiens. Cette façon non seulement de penser mais d'agir, les chefs du parti libéral y tiendront toujours. Ce n'est pas quand il faudra protéger les intérêts de quelques industriels au détriment de la nation qu'ils mettront de l'avant l'idée du *"Canada First"*, comme l'ont fait les tories depuis nombre d'années. On trouve au contraire les libéraux sur la brèche lorsqu'il faut défendre les intérêts de la majorité des Canadiens et même en leurs relations avec l'Empire britannique ainsi que les comprend lord Tweedsmuir.

Choses du temps

Le parti libéral et le sentiment canadien-français

Le directeur du *Devoir*, M. Georges Pelletier, qui fait actuellement en Europe un voyage d'agrément qui n'est pas un voyage de paresseux, car il envoie à son journal des chroniques quasi quotidiennes, a donné la semaine dernière, au *Centre d'Etude des Affaires politiques*, sous la présidence de M. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris, une causerie sur la situation démographique et politique du Canada. Nous en détachons le passage suivant :

"Le parti conservateur fédéral, descendant de l'ancien groupe tory, maintient la tradition anglaise et impérialiste qui veut que le Canada suive la Grande-Bretagne sur le plan extérieur. Mais le parti conservateur a perdu beaucoup de son influence et le parti libéral, souple avant tout, est celui qui correspond le mieux aujourd'hui au sentiment canadien, notamment au sentiment des Canadiens-Français : il pratique une politique opportuniste, ne cherchant pas à diriger l'opinion du pays, mais se bornant à la suivre."

* * *

De vrais Canadiens

Un groupe de scouts d'origine grecque écoutaient le discours d'un de leurs compatriotes de même origine. Parmi toutes les croyances dont le nom se termine en "isme", leur disait-il, vous n'en retiendrez qu'une seule : Canadianisme. Et il ajoutait : "Les Canadiens grecs sont fiers du Canada et de ses institutions; ils entendent faire de leur mieux pour favoriser les intérêts de la démocratie canadienne."

Cet état d'esprit mérite des éloges. Comme tous les autres étrangers naturalisés Canadiens, les Grecs ont le droit de maintenir les traditions de leur pays d'origine et même de conserver à son endroit quelque sentiment de piété. C'est indiscutable. Mais il fait plaisir de constater que ces Grecs devenus Canadiens comprennent aussi leurs devoirs à l'endroit de leur pays d'adoption. Leur attitude devrait servir d'exemple à d'autres étrangers naturalisés qui semblent attacher beaucoup plus d'importance à leur ancienne patrie qu'au Canada, le pays généreux qui les a reçus et les fait vivre.

Les résultats normaux d'une politique libérale

Nous parlons avec d'autant plus de plaisir des résultats économiques de la politique libérale du gouvernement de M. King que nous les avons prédits maintes fois au cours de la campagne électorale qui a précédé le triomphe des libéraux en octobre 1935.

Les chefs actuels du parti libéral d'Ottawa promettaient alors de mettre de l'ordre dans la maison canadienne, de prendre les moyens efficaces d'arrêter le Canada dans sa course à l'abîme financier, c'est-à-dire, de boucler le budget. Depuis que M. Dunning est ministre des Finances à Ottawa, le déficit annuel du gouvernement fédéral a grandement diminué; les dépenses, au cours des huit derniers mois ont baissé de $2,427,546 et les revenus ont augmenté, dans le même temps, de $57,198,245.

Les conservateurs chercheront à expliquer la chose par des circonstances extérieures, indépendantes des actions d'Ottawa. Tout homme sensé peut leur répondre en précisant que le Canada retrouve son équilibre financier parce qu'il a retrouvé son équilibre économique, et qu'il a retrouvé son équilibre économique parce que la politique tarifaire du gouvernement de M. King lui a redonné les marchés extérieurs perdus par suite de la politique de haute protection douanière de M. Bennett.

LA MUSIQUE

La course à la musique

Je n'ai pas, hélas ! et quoi qu'il y paraisse, le don d'ubiquité. Et c'est bien dommage, car je me trouve ainsi privé de satisfactions et aussi, à l'occasion, de sujets de chroniques.

Cette faculté d'être partout à la fois semble être le lot de quelques grandes célébrités telles, par exemple,... Greta Garbo, qui, avant-hier, était à Venise, et puis à Padoue, aux pieds de Saint-Antoine, qui fait retrouver certaines choses perdues, enfin à Paris, à Londres, hier à Philadelphie, à New-York, et aujourd'hui sur les eaux-céanes, celles qui mènent en Suède.

Mais, au fond, n'étais-je pas là, moi aussi, aux pieds de Saint-Antoine, qui ne m'a encore rien rendu...

Son passage incognito à Philadelphie — comme si la célèbre Greta pouvait passer inaperçue ! — a ému bien du monde. Elle assistait, l'autre soir, au concert de l'orchestre de Philadelphie, que dirigeait amoureusement Stokowski. Tapie dans une loge, vêtue d'une façon si simple et si étudiée que cela constituait à soi seul une voyante originalité, elle écoutait, rêveuse, mais combien attentive à l'effet qu'elle se produisait à elle-même, des musiques d'amour jouées exprès pour elle. Car la chronique veut que Greta et Léopold songent à unir leurs vedettissimes personnalités en une union sans mélange et sans partage.

La musique d'amour de "Tristan", ce soir-là, a pris des accents de passion inégalés, une force d'optimisme et je dirai même un réalisme qu'Iseult, aux pieds de Tristan qui l'a quitté dans la mort, ne pouvait certes pas concevoir. Stokowski et Greta finiront bien par se rejoindre au moins sur l'écran, pour le plus grand bien de... la musique.

Entre temps, l'orchestre de New-York, sous une baguette "Barbirollique" — mon Dieu ! que ces mots sont faciles ! — révélait à ses fidèles auditeurs les ambitions anachroniques du compositeur américain Isidor Achron, musicien plein de talent et d'imagination, mais incapable de maîtriser les grandes formes.

Quelques jours auparavant, on nous avait permis de palper des fresques musicales non moins démesurées d'un autre musicien américain, Cadman, dont les scènes de carnaval Louisianais n'ont rien de bien "drôle", ni de personnel.

Mais il est intéressant, il est même nécessaire que les grandes associations symphoniques américaines accueillent ainsi la musique continentale. Ce n'est pas encore un fait accompli, mais il est certain que la musique américaine est en train de se faire. Elle cherche et trouvera une forme, dût-elle en devenir noire.

Vendredi soir dernier, au Plateau (à Montréal, bien entendu) M. Paul Stassévitch dirigeait l'orchestre des Concerts Symphoniques dans un programme plein d'intérêt.

Je n'ai pas pu y assister, mais j'y avais dépêché un "amateur éclairé" qui me remet cette note :

"Il n'est pas étonnant que M. Stassévitch se penche avec tant d'ardeur lyrique sur la musique qu'il dirige. Le programme du 26 novembre nous avait annoncé qu'on lui adjoindrait pour l'occasion "un petit choeur". Ajouté au sien, cela faisait un peu beaucoup pour l'expression d'oeuvres ordinairement traduites dans un caractère de mélancolie moins amoureuse, comme par exemple le 3e "Symphonie" de Brahms. Il nous en a ainsi exprimé la sereine mélancolie avec une ardeur et une chaleur communicatives."

"Et si, par exemple, la "Sarabande" de Roger Ducasse et le "Kikimora" (!) de Liadow sont comme des ressuées d'autres choses, M. Stassévitch les a dirigées avec une parfaite compréhension des textes, et il y a montré une précision, un geste impérieux, qui ont conquis l'auditoire".

Oui, je sais, on aime beaucoup les chefs étrangers, les virtuoses de la baguette, les "invités de marque". On les adore et on le leur dit. On les monte en épingle, on les fête, ce qui est très juste.

Mais ce besoin, ce goût de la vedette finira par nous faire oublier les vrais mobiles, les vraies raisons d'être de la musique symphonique, qui ne sont pas le seul et unique spectacle offert par le jeu du corps et de la baguette.

Qu'on ne se méprenne pas sur ces dires. Je n'accuse pas ici les chefs trop adroits, ou trop élégants, ou trop autoritaires, mais le public, de ne prêter attention qu'au moyen de production plutôt qu'à la musique.

Et que dire du magnifique programme de l'orchestre de la N. B. C. samedi soir dernier, qui suivait de près le concert inaugural du poste C. B. F., au Plateau, où M. Jean Marie Beaudet, une fois de plus, a affirmé des dons remarquables de chef d'orchestre. A New-York, avec Rodzinsky, on eut les fantaisies pittoresques et troublantes du "Petrouchka" de Strawinsky et la première "Symphonie" de Shostakovitch. Au Plateau, une "Viennoise" de Florent Schmitt, en première audition au Canada, un "Prélude" de "Lohengrin" et "Espana" de Chabrier, entremêlés d'Hérodiades avantageuses et de quelques airs d'opérette de Kalman.

Hier après-midi, au His Majesty's, Albert Spalding révélait à qui ne le savait pas encore que les Etats-Unis ont déjà produit plus d'un violoniste célèbre. Une "Sonatine" de Schubert, rarement entendue, une sonate de Brahms, voilà de quoi faire un beau dimanche.

Et sans compter l'Orchestre Philharmonique de New-York, où Barbirolli s'adonnait à Wagner. Tandis qu'hier soir... Eh bien ! pour hier soir, chers lecteurs, je vous fais grâce. Vous étiez là, sans doute, et moi, pas. Car il y a des moments et des occasions où je veux être seul.

Léo-Pol MORIN

Défense de la langue française

On a résolu de ne faire aujourd'hui aucune digression, mais de seulement répondre, et d'une façon succincte, à toutes les lettres reçues. (Sauf à une trentaine, où me sont proposées des variantes pour ce distique de Faguet, dont le texte original a été rétabli la semaine dernière, grâce à de nombreux recoupements).

Voici un billet, entre autres, que j'ai bien regretté de recevoir trop tard pour en pouvoir faire état dans ma précédente chronique : il m'aurait permis de couper huit jours plus tôt à un débat oiseux, qui finit par devenir fastidieux.

"Monsieur, on lit ces mots dans le *Nouveau Larousse illustré : "Vulgum pecus*, mots latins signifiant *vulgaire troupeau*; altération fantaisiste de la locution *servum pecus*, etc." Quelque peu inquiet, j'ai recouru à *Cornélie ou le latin sans pleurs*, de Salomon Reinach, et j'y ai trouvé, page 19 : *"Vulgus* n'est pas un adjectif, bien que les journalistes parlent souvent de *vulgum pecus*; ce qui signifierait, à les en croire, vulgaire troupeau. C'est un barbarisme. Mais les journalistes ont parfois oublié le latin. S'ils étaient les seuls !..."

Ces derniers mots atténuent légèrement l'offense gratuite faite à la presse par l'auteur de *Cornélie*. Les défenseurs du barbare *vulgum pecus* ne sont pas, en effet, tous journalistes ou ne le sont que par occasion. L'ancien... qui m'écrivait récemment cette bourde : *vulgum* est un archaïsme" (pourquoi pas une élégance ?) écrit aux journaux, mais je doute qu'il écrive dans les journaux.

Puisqu'il s'imagine qu'on n'approfondit les choses et qu'on ne les sait vraiment que si on les a enseignées, je me permets de lui rappeler que Salomon Reinach a passé par l'Ecole normale : il faisait partie de la promotion de 1876. Je ne crois pas qu'il ait professé, mais il a fait toutes les études qui préparent au professorat.

J'ajoute que, tant au concours général qu'au lycée, il avait coutume de remporter tous les prix, et les premiers, pas les seconds. Enfin, c'est une autorité. Je suppose que les avocats du barbarisme baisseront pavillon devant lui, qu'ils nous laisseront enfin tranquilles avec leur *vulgum pecus*, et que voilà un incident clos.

Mais je ne suis pas ici pour défendre le latin : il n'est que temps de revenir au français.

La politique, ondoyante et diverse, n'est constante qu'en un point : elle est, et elle demeure, l'ennemi numéro un de tout langage présentable. Un ministre, dont il est superflu de dire la nationalité, et qu'il serait encore plus indiscret de désigner par le nom de son beau-père, nous assurait hier qu'un axe n'est pas un bloc. Mais, Excellence, nous le savions.

Les agences et, à leur suite, les journaux nous ont instruit qu'à l'occasion de la visite que M. Mussolini doit prochainement rendre à M. Hitler on a édifié dans les avenues de Berlin des centaines de pylônes. Excusez du peu. Des centaines ! Beaucoup plus qu'Hérodote n'en put jadis compter à Thèbes, la ville aux cent portes, ainsi nommée, précisément, de tous les pylônes de ses temples; mais elle n'en possédait qu'une centaine, une seule et non plusieurs.

On a été d'abord un peu surpris, incrédule; puis on s'est ressouvenu que ce n'est pas le *gaux colossal* qui effraie les Allemands. Malheureusement, ces sortes d'informations sont d'ordinaire, maintenant, accompagnées de photographies, et l'on a pu voir qu'il ne s'agissait pas de portes monumentales ni d'arcs de triomphe, mais d'espèces de mâts assez maigres, sommés de l'aigle impériale.

Mais voici un autre monstre qui n'est pas, celui-là, un monstre *da ridere*. Toutes les grammaires, tous les dictionnaires ou lexiques l'ont condamné sans recours; je ne saurais comprendre pourquoi certains prosateurs ou poètes, d'ordinaire curieux de pureté, au moins de stricte correction, s'obstinent à lui refaire un sort de temps en temps. Je ne puis croire que ce soit ignorance de la règle, c'est donc mépris ? Je veux parler de *préférer* traité comme un comparatif : "Il préfère sortir que rester à la maison."

Une étudiante m'en cite un exemple, tiré d'un poème récent, qui, me dit-elle avec une aimable ingénuité, "n'est peut-être pas complètement de votre goût, vu la génération à laquelle vous appartenez". Comme rien n'est plus exact, et que c'est trop peu de dire que le poème en question n'est peut-être pas complètement de mon goût, mais que je ne le goûte pas le moins du monde certainement, je me garderai d'en donner le titre et d'en nommer l'auteur. L'essentiel est que ce *préférer que...* ait choqué ma jeune correspondante, et je la félicite bien sincèrement d'être plus délicate sur cet article que le poète dont elle me cite deux vers fâcheux.

Je ne sais pas comment ceux de sa génération, elle exceptée, ont l'oreille faite; mais ceux "de la génération à laquelle j'appartiens" auraient été, en entendant ce *préférer que...*, "commotionnés", comme on lit dans les comptes rendus d'explosions — parlons français : ils auraient reçu la même petite secousse que si un homme jusque-là tenu honnête homme avait lâché devant eux un *Je m'en rappelle* ou un *Je vous cause*. Il n'y a pas un seul exemple littéraire de *préférer que* jusqu'à ces toutes dernières années, et je ne sache pas que ce solécisme avéré ait jamais été admis dans les conversations même les plus familières et les plus négligées par aucune personne ayant quelque teinture du bon usage.

Certaines fautes ne sont fautes que par une décision arbitraire des grammairiens, de quoi on n'a aucunement à tenir compte. D'autres peuvent au moins être contestées : ainsi, j'hésiterais peut-être, pour ma part, à employer, je douterais de condamner *éviter quelque chose à quelqu'un*, que ce datif français rend parfaitement intelligible, et qui a une longue possession d'état; mais *préférer sortir que rester à la maison* est une conctruction barbare à laquelle on ne peut trouver ni une justification, ni même un semblant d'explication. Ce qui est moins explicable encore, c'est que des écrivains qui n'ont rien de l'homme de lettres illettré paraissent n'avoir jamais ouï parler de ce pont aux ânes et s'obstinent à ne pas tenir compte de ce qu'on a dû leur seriner en huitième.

Le cas de se *disputer* et celui de *s'excuser*, que l'on me soumet, sont bien délicats. *Se disputer* au sens d'avoir une querelle, est condamné par les grammairiens, "qui veulent qu'on dise : ils ont longtemps disputé ensemble, il disputa avec son portier". Je cite Littré, qui ajoute : "Le fait est que cette locution n'a en sa faveur ni la grammaire, ni l'autorité des écrivains." Et ce même Littré, qui n'ose défendre *se disputer* pour *se quereller*, est plein d'indulgence, voire de tendresse, pour *disputer quelqu'un*, qui "n'est pas, dit-il, dans le dictionnaire de l'Académie, mais qui est du langage familier et autorisé par quelques écrivains ! Franchement, je trouve qu'il sent l'argot d'une lieue, tandis que se disputer — j'ai tort sans doute — ne se révolte pas.

Pour *s'excuser*, il est certain que *s'excuser de faire une chose* signifie, dans le bon usage, s'en dispenser; mais, dans l'usage courant, il signifie également le contraire, c'est-à-dire faire une chose en présentant ses excuses. Il en résulte une bien fâcheuse équivoque; car, neuf fois sur dix, quand vous employez *s'excuser* comme il se doit, la personne à qui vous parlez l'interprète à rebours; et si vous tenez absolument à vous faire entendre, vous êtes réduit à dire le contraire de ce que vous voulez dire. Ce n'est pas à moi de décider quel parti vous ferez mieux de prendre. Je n'aime pas à me mêler de ce qui ne me regarde pas. Choisissez vous-même.

J'ai beau n'avoir pas fait de digressions, il faut maintenant que je coure la poste. On me demande de Montpellier s'il est correct de dire *à son encontre, à leur encontre*. Je crois qu'il faut toujours dire *à l'encontre de...*, sans apercevoir, je le confesse, la raison de la raison qui interdit d'accoler à *encontre* un possessif; mais le fait est que je n'en trouve nulle part aucun exemple.

De Montpellier encore — cette ville donne beaucoup — on m'écrit : "Que pense monsieur Lancelot de *téléphérique* ? Est-ce la théorie du *ph* qui fait aussi des ravages dans les lettres et le tourisme ? Trouve-t-on que cela fait savant et riche ?"

Je ne sais pas ce que c'est que la théorie du *ph*; mais je pense qu'il restera préférable d'écrire *téléphérique*, tant que l'on n'aura pas imposé par un décret-loi (rien à craindre depuis le 31 août) la graphie *fotografe* et *téléfone*; et le Larousse du vingtième siècle explique si bien, si brièvement, au mot *téléphérage*, pourquoi j'ai raison de penser ainsi que, désespérant de faire mieux et plus court, je copie, simplement :

"Ce mot, qu'on écrit aussi *téléférage* ou *telférage*, en lui donnant une étymologie mi-grecque et mi-latine, a été orthographié *telphérage* par Fleeming Jenkin qui, en 1884, l'employa pour la première fois. La forme *téléphérage* est la plus correcte."

Mon correspondant de Montpellier semble ignorer qu'un mot bien né vient ou du latin ou du grec, et que le métissage est suspect. Comme *télé* ne peut venir que du grec, il vaut évidemment mieux rattacher *phérage* ou *phérique* au verbe grec *phérein*, qu'au verbe latin *ferre*.

Quelques "délicatesses" pour finir. Que dites-vous de ce début de phrase ? (Il s'agit de la Chine) : "Que l'armature trop ancienne du pays se soit petit à petit *dissolue...*" Je n'ai pas l'honneur de connaître l'auteur responsable de ce participe passé, mais je souhaite de tout mon coeur que ses moeurs ne soient pas dissoutes.

On écrit bien, dans l'Ouest :

"Les pèlerins qui sont venus *hommager* le saint..." (C'est saint Cornély, dont le pardon a eu lieu l'autre dimanche à Carnac.)

"Le bâtiment de la nouvelle école est *aspecté* vers deux quartiers."

Mais on n'écrit pas mal non plus à Paris, au Pavillon de l'Hygiène :

"Un paravent suffit pour *boxer* la chambre."

Et si elle veut défendre son titre ? Si elle met le paravent knock-out ? Mais je crois, à la réflexion, que cela veut dire simplement : "...suffit pour partager la chambre en plusieurs boxes".

Je crois cependant que la palme doit rester à la commune de Donnelay (Moselle), où les fonctionnaires de l'état civil font distribuer dans les familles une belle feuille sur laquelle on peut lire : "Contrôle relatif aux déclarations des prénoms des enfants à faire ultérieurement."

LANCELOT

(*Le Temps*)

Du goût et du luxe

Je trouve grave la confusion qui va s'établissant entre ce qui est beau et ce qui coûte cher, entre le bon goût et le luxe. On attelle ensemble une vertu cardinale et le huitième des péchés capitaux. Il était pourtant dans la tradition française d'offrir des perfections qui doivent tout au temps, rien à l'argent. Notre civilisation, fruit d'efforts difficiles, avait par cela même des grâces, une allure, un style, une patine partout enviés et toujours inimitables.

"Tout le luxe européen, depuis l'Antiquité jusqu'au dix-septième siècle, est venu de l'Orient. Je dis le luxe et non point l'art; la Grèce qui, sous le rapport du goût, a une immense supériorité sur le reste de l'humanité n'était pas un pays de luxe." Ainsi parlait Renan au Collège de France, en ouvrant son cours de langues hébraïques. La France — en cela comme en tout héritière de la Grèce — va-t-elle tomber au rang des nations fastueuses, comme la Russie des tsars, ou comme l'Amérique de Roosevelt 1er, sans même avoir l'excuse de l'innocence?

Le Second Empire marqua le début de cette corruption; depuis, nous descendons chaque jour un étage : le palier de l'après-guerre, le palier du cinéma, le palier de la dépression, le palier de la reprise ; et la pauvreté consécutive à la crise a été impuissante à nous ramener à la simplicité des hautes époques ; de la Grèce, nous rejetons Diogène et nous gardons Zographos.

Loin de moi l'idée de tomber dans le puritanisme petit-bourgeois et de vanter l'économie. Tout au contraire, j'aime cet esprit de large dépense par où le socialisme rejoint les aristocraties disparues. Mais il faudrait que le cher cessât de se prétendre le beau. Tout luxe est immoral quand il n'est pas au service du goût. Le gothique, jusqu'au quatorzième siècle, c'est le goût allié au luxe ; mais le gothique flamboyant du quinzième siècle, c'est le luxe seul ; Louis XIV, c'est le goût et le baroque, c'est le luxe. Cela permet de classer les siècles ; nous sommes le siècle du luxe.

Si du moins nous en ouvrions l'accès à tous ! Mais nous sommes aussi le siècle des portes fermées. Toute magnificence doit être une fête populaire, une communion nationale, une invitation lancée à la masse de venir jouir par la qualité. Jadis les seigneurs donnaient leurs fêtes toutes grilles ouvertes ; les rois mangeaient en public et organisaient des spectacles splendides et ruineux payés par le clergé, les Juifs, les bourgeois, le peuple, mais où tous étaient admis à un divertissement unanime, où nul ne connaissait la souffrance d'être exclu.

Nous qui, faute d'un étalon de meilleur aloi, définissons tout par rapport à l'argent, nous ne pensons qu'à exclure. L'Amérique, la première, a remis en usage le mot *exclusivité* qui nous revient à travers l'Atlantique : un restaurant *"exclusive"*, un modèle exclusif ; en même temps qu'on avilit le luxe pour le mettre à la portée de tous, on dresse contre les assiégeants des châteaux forts, des excommunications, des anathèmes. On loue un salon, un cercle d'être *exclusive*. Jadis on disait *select* : c'était plus gentil, cela mettait l'accent sur le choix, non sur l'expulsion. Aujourd'hui on n'est entre gens bien que lorsqu'on a mis dehors à coup de pied des milliers de personnes. Il y a des amphitryons qui n'inventent des fêtes dont toute la ville parlera que pour avoir le plaisir de ne pas envoyer de cartons à un bon tiers de leurs amis.

J'ai connu une dame de qualité qui était le luxe même : elle habitait en Italie, dans une bourgade perdue, un donjon donquichottesque, caderousselesque, où chauves-souris et hirondelles traversaient les hautes salles ; quand elle donnait des bals, de renommée européenne, tout le village et même les chauffeurs entraient danser, à la stupéfaction des Américaines venues exprès de Venise.

Autre exemple: un five o'clock au Royal Squadron de Cowes, pendant les régates; cet après-midi là, ce club était l'endroit le plus chic du monde; nous y fûmes priés, simplement parce que nous étions des étrangers, amarrés en rade sur un mauvais ketch de quinze tonneaux; l'aristocratie anglaise, vêtue de vieux cirés, entourait le roi George V et buvait du thé à deux francs cinquante.

Autrefois, le chic de Paris, c'était cela: ses plus grandes beautés étaient pour rien; elles étaient données. Mais un certain nombre de nègriers de la mode et de rastaquouères de la dépense n'y trouvaient pas leur compte: ils nous imposèrent peu à peu la sélection par les prix qui est basse, la distinction par le dehors qui est vulgaire, et la domination d'une fausse élite qui à aucun moment n'a eu sa justification.

Paul MORAND.

(*Le Figaro*)

L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal . . . c'est le rendez vous par excellence pour le déjeuner ou le diner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.

HOTEL Windsor
CARRE DOMINION

Un échevin dénonce le temps perdu "pour des bagatelles"

M. "Pit" Monette prend à partie les commissaires qui s'occupent des trous"

La "raynaultvation" ?

"Il n'est pas étonnant que rien ne se fasse, quand les commissaires passent leur temps à s'occuper de "trous", disait samedi midi l'échevin "Pit" Monette du quartier Crémazie, à propos de la récente querelle de M. Léon Trépanier, échevin de Lafontaine, avec le commissaire J.-E. Jeannotte, échevin de St-Jacques. Il s'agissait du patronage pour l'enlèvement de la neige. M. Trépanier a accusé M. Jeannotte d'avoir placé des gens de St-Jacques à l'une des chutes à neige du quartier Lafontaine et M. Jeannotte a répondu que s'il en avait agi ainsi, c'était pour améliorer le service d'enlèvement de la neige dans le quartier St-Jacques, où il n'y a que deux "trous d'égout".

"J'ai été étonné, dit M. Monette, de lire la réponse de M. Jeannotte, et étonné aussi de lire celle de M. Filion. C'est donc pour ça que le comité exécutif ne fait rien: il passe son temps à s'occuper de "trous" dans le quartier des autres. Je n'ai jamais vu ça, des commissaires se mêler d'intervenir pour des bagatelles comme celles-là surtout à une période où il y a tant à faire.

"L'échelle des salaires n'est pas encore adoptée: les employés attendent; on leur promet à toutes les semaines que cela se fera la suivante, et ils attendent depuis huit mois.

"Il y a le service des avocats à réorganiser, le bureau de révision à loger, la carte d'identité à mettre sur pied, le bill de Montréal à préparer, la commission de législation à convoquer, le rapport de M. Penverne à étudier: les commissaires n'ont pas le temps. Que voulez-vous? Les commissaires s'occupent des "trous". Ils se tiennent occupés à obliger les chefs de service à réinstaller des fonctionnaires suspendus pour insubordination.

"Il y a les estimateurs à nommer au mois de décembre; on n'en entend pas parler. Pourtant c'est dans le dernier bill de Montréal: "Chaque année, au mois de décembre, le conseil, sur la recommandation du comité exécutif..." vous voyez? Ils n'en parlent pas, ils n'ont pas le temps: ils s'occupent des "trous".

"Il y a le referendum. C'était important, c'était urgent, ce referendum, au printemps. On n'en parle plus, mais on parle de "trous". Il y a des démarches à faire auprès des compagnies de chemins de fer pour s'entendre afin de construire des viaducs: ils n'ont pas le temps, occupés qu'ils le sont à s'occuper des "trous".

"Voyez-vous des commissaires de la Ville de Montréal, avec un budget de $50 millions à administrer, passer leur temps à déplacer trois ou quatre pauvres diables et à placer trois ou quatre autres pauvres diables autour d'un "trou" dans un quartier voisin? Le contrat qui doit être renouvelé avec la Montreal Light Heat and Power, ils n'ont pas le temps d'y penser. Ils n'ont pas le temps voulu pour nommer les commissions, celle du tricentenaire, ni celle du mode administratif: ils n'ont de temps que pour s'occuper des "trous". Et ça s'appelle des administrateurs, des raynaultvateurs".

Faits Divers

Macabre découverte

Des vidangeurs près de Westmount ont trouvé, samedi, dans une poubelle à décets, un paquet ensanglanté contenant le cadavre d'un enfant nouveau-né du sexe masculin. La macabre découverte a été faite à la porte d'une maison de l'avenue Westmount. La police a été alertée et le petit cadavre a été transporté à la morgue. Le cas a été confié à l'escouade des homicides du lieutenant détective Therrien, travaillant sous les ordres de l'inspecteur Armand Brodeur, de la Sûreté municipale.

Vol à main armée

Mlle Délia Levesque, employée d'une succursale des "Paul Service Stores, Limited", 1650 est, rue Ontario, a été victime de voleurs audacieux, samedi après-midi. Deux jeunes intrus d'un vingtaine d'années, dont les détectives ont obtenu une excellencte description, braquèrent un revolver sur la jeune fille qui était seule dans l'établissement. Ils la forcèrent de se rendre à l'arrière du magasin où, devant le refus de la caissière de s'exécuter lorsqu'ils lui commandèrent de se coucher par terre, ils l'empoignèrent brusquement et la jetèrent sur le plancher. Les deux apaches, qui n'étaient pas masqués, prirent la fuite avec $5.90. Les membres de l'escouade des vols à main armée, conduits par le sergent détective Wilfrid Bourdon, travaillant sous les ordres de l'inspecteur Armand Brodeur, directeur de la Sûreté, conduisent maintenant une enquête, et l'on s'attend à une arrestation d'ici peu.

Manteau volé

Mme J. Sauriol, domiciliée au 7602, rue de Gaspé, avait placé son manteau de fourrure sur sa corde à linge, samedi matin, mais lorsqu'elle revint quelque temps après, il n'y avait plus de manteau sur la corde. La perte est évaluée à $100. La Sûreté a été alertée.

Heurté par un tram

Paul Bougie, âgé de 10 ans, domicilié au 161, rue Notre-Dame, à Lachine, a été gravement blessé, samedi, lorsqu'il fut renversé par un tram, près de la demeure de ses parents. Il a été transporté à l'hôpital St-Joseph de Lachine, où le Dr F.-H. Gatien, nous rapportait, hier, que le garçonnet s'était infligé une fracture du crâne. L'accident est survenu comme l'enfant était à jouer aux billes sur le trottoir. L'une d'elles roula sur les rails et l'enfant courut pour la chercher mais un tramway qui passait le heurta et le projeta sur le trottoir.

L'Electrical Club

Le déjeuner-causerie hebdomadaire de l'"Electrical Club" de Montréal aura lieu mercredi, 15 décembre, à 12 h. 45, à l'hôtel Queen's. Le conférencier sera M. W. S. Emery qui aura pour sujet: "La T. S. F. en mer".

Mort naturelle

Un verdict de mort naturelle a été rendu, samedi, sur le décès de M. Georges-Henri Roy, domicilié au 4688, rue Des Erables, survenu vendredi soir, rue St-Denis, près de l'hôpital St-Luc. Il était âgé de 43 ans.

Un grand nettoyage à Québec

(Suite de la page 18)

pour ainsi dire l'avocat des accusés, lui qui était, de par ses fonctions, celui du plaignant.

QUE FERA M. DUPLESSIS

Le premier ministre ne sait plus sur quel pied danser. D'une part, il ne peut pas tergiverser davantage sans risquer de perdre un groupe de ses partisans et d'envenimer l'indignation publique. D'autre part, il ne peut pas désavouer ses trois créatures sans condamner par le fait même sa politique et exposer sa propre indignité. S'étant servi de Barrette et de Labelle, il voudrait bien les rejeter comme de vieux brouillons... Quant à Me Oscar Gagnon, son complice, il le sent trop près, trop averti de ses actions personnelles pour le laisser tomber. Ce dilemme amènera-t-il une crise ministérielle?

M. Duplessis veut nettoyer sa maison mais c'est là une opération qu'on ne peut entreprendre que les mains nettes... L'idée n'est cependant pas mauvaise, de vouloir mettre l'Union Nationale sur la corde à linge.

Les clubs datent d'Henri IV, roi d'Angleterre

Intéressante causerie du sénateur André Fauteux sur l'historique des clubs

Au Club St-Denis

Par une brillante causerie du sénateur André Fauteux le Club Saint-Denis a inauguré, samedi dernier, ses déjeuners de la saison 1937-1938. Premier conférencier, M. Fauteux a tracé à grands traits l'historique des Clubs dans la civilisation moderne et a préconisé que ces associations joignent l'utile à l'agréable en formant des comités pour étudier au point de vue général les questions d'intérêt public.

M. Léon Mercier-Gouin, chargé de remercier le conférencier, a déclaré que l'on vit actuellement dans une confusion très grande parce qu'il manque une doctrine. Il a souhaité que les Canadiens cherchent les points sur lesquels ils peuvent s'entendre et qu'ils puissent s'entendre sur les points essentiels.

Après avoir souligné le caractère particulier du Club Saint-Denis, qui a été fondé en 1871 et incorporé en 1881, le sénateur Fauteux explique que les clubs sont nécessaires et utiles parce que l'homme est un être essentiellement social.

"Dans le monde moderne, dit-il, le club est devenu une nécessité. Il date de trois siècles. C'est sous le règne d'Henri IV, en effet, que le premier club fit son apparition."

Le conférencier explique alors l'étymologie du mot. Primitivement club signifiait un bâton, un appui. Il en vint ensuite au synonyme d'écot ou de cotisation à une association. Aujourd'hui, il désigne l'association elle-même. Le premier club est apparu en Angleterre. Les autres clubs anglais ont originé dans les tavernes.

Le premier s'appelait "La courte de bonne compagnie". En 1763 Sir Walter Ralley fonda le club qui compta parmi ses membres Shakespeare. D'autres clubs enrôlèrent dans leurs rangs Edmond Birk, le grand acteur Garrick et d'autres personnages célèbres.

Les clubs ont joué un rôle prépondérant dans la politique et le commerce anglais parce que c'est dans ces réunions intimes que se discutaient les grands problèmes de l'Angleterre.

Suivant M. Fauteux, la France ne connut pas de clubs célèbres avant la Révolution. Les salons en tenaient lieu, mais ils étaient dépourvus de la liberté de parole qui règne dans les clubs. Le conférencier rappela alors l'existence du Club Breton qui disparut pour faire place au Club des Jacobins. Ce dernier a joué un rôle important dans la politique de la Révolution et il a eu une influence capitale sur les destinées de la France. On puisait là, en effet, les inspirations révolutionnaires et on y donnait la direction violente qu'a alors connue la politique française.

"Au Canada, poursuit M. Fauteux, les clubs ont pour but l'amusement commun. Rien n'empêche cependant de joindre l'utile et le fécond aux amusements. "Depuis 1930 il règne dans la province de Québec une confusion profonde due à plusieurs causes. La première de ces causes réside dans le manque d'unité de sentiments et d'idées. Avant d'être d'un parti, d'une caste, d'une classe, nous devons être des Canadiens. Pour obtenir ce résultat il faut une opinion publique, forte, saine et éclairée."

C'est alors que M. Fauteux propose que le Club forme des comités pour étudier les questions d'intérêt public afin d'éclairer l'opinion publique.

M. Gouin

"Nous venons d'entendre, dit M. Gouin, l'histoire d'une institution canadienne-française qui joue un rôle considérable dans la vie sociale. Nous avons à faire face à une situation qui s'aggrave de jour en jour. Il faut lui chercher une solution. Autrement nous nous dirigeons vers l'anarchie".

M. Léon Mercier-Gouin affirme qu'aucun Canadien n'a le droit d'ignorer les idées des plus jeunes. Il note que ces idées sont disparates.

"Ce qui nous manque aujourd'hui, continue-t-il, c'est une doctrine. Nous n'avons jamais pu nous entendre sur les points essentiels. Nous vivons dans une confusion nationale. Pourquoi ne pas chercher plutôt les points sur lesquels nous sommes d'accords".

Il souhaite en terminant que le Club devienne un foyer intellectuel d'où sortira une doctrine nationale.

Le déjeuner était sous la présidence de M. Wilfrid Lajeunesse.

AVIS DU COMITE PARITAIRE DE LA CHAUSSURE

Le comité paritaire, chargé de l'application du contrat collectif de l'industrie de la chaussure, serait heureux d'obtenir les adresses des ouvriers, employés dans les manufactures dont les noms suivent : MM. L. Auger, E. Beaulieu, E. Bergeron, Jos Bergeron, C. Bonami, A. Comeau, D. Bourgeois, R. Cuccioletta, A. Déry, E. Dubois, F. Priggas, A. Gélinas, R. Guillemette, C. Laberge, Georges Lauzier, Lionel Lessard, P. Marquette et P. Migner.

Il y aura autopsie avant l'enquête

Afin de déterminer les causes exactes du décès de M. James Brothers

Un enquête sera tenue, ce matin, par un jury sous la présidence de Me Lorenzo Prince, coroner de la région de Montréal, sur la mort de M. James Brothers, qui était domicilié au 318, rue Ste-Catherine, à Lachine, qui est décédé chez lui, vendredi soir à l'âge de 70 ans. Le cadavre fut transporté à la morgue, samedi, des salons mortuaires d'un entrepreneur de pompes funèbres de Lachine.

M. Brothers avait été heurté par une auto, le 14 septembre dernier, alors qu'il traversait la chaussée, à l'angle de la rue Ste-Catherine et de la 2e avenue, à Lachine. On avait transporté le blessé à l'hôpital Général de Lachine après l'accident. Une autopsie sera pratiquée avant l'enquête afin de déterminer si le septuagénaire est décédé des suites de blessures qu'il s'était infligées dans l'accident ou s'il est décédé de causes naturelles.

ON N'A PAS ENCORE TROUVE LE CADAVRE

Plaisance, 12. (P.C.) — Deux scaphandriers de Montréal continuaient les recherches, aujourd'hui, afin d'essayer de trouver le cadavre de M. E.-A. Ouimet, gérant de la succursale de St-Eugène de la Banque de Montréal, l'une des victimes de la tragédie dans laquelle trois personnes perdireit la vie lorsque leur auto tomba dans la rivière de la Petite-Nation, il y a une semaine.

On a réorganisé la milice avec succès

Hamilton, 12. (P.C.) — L'hon. Ian Mackenzie, ministre de la défense Nationale, parlant à l'occasion du 75e anniversaire du régiment Royal-Hamilton d'infanterie légère, a dit que la réorganisation des milices canadiennes avaient été accomplie avec succès.

LA TEMPERATURE

Toronto, 12. (P.C.)—Minima et maxima de température: Dawson 42 sous zéro, 34 sous zéro; Akalavik 46 sous zéro, 30 sous zéro; Simpson 26 sous zéro, 18 sous zéro; Prince Rupert 38, 48; Victoria 46, 48; Vancouver 46, 50; Kamloops 30, 36; Prince George 14, 24; Jasper 20, 32; Edmonton 12 sous zéro, 2; Banff 6, 20; Calgary zéro, 26; Lethbridge 4, 20; Medicine Hat zéro, 12; Swift Current zéro, 8; Battleford 4 sous zéro, 10; Prince Albert 12, 14; Saskatoon zéro, 18; Moose Jaw 12, 18; Regina 18; Winnipeg 6, 18; Kenora 1 sous zéro, 18; Moosonee 20 sous zéro, 6; Port Arthur 2 sous zéro, 18;Cochrane 4 sous zéro, zéro; Huntsville 9, 12; Parry Sound 4, 12; London 8, 24; Toronto 13, 29; Kingston 2, 28; Ottawa 12 sous zéro, 12; **MONTREAL 6, 12;** Québec 14, 18; Saint-Jean 28, 30; Halifax 32, 34; Charlottetown 32, 36; Chicago 14, 24; St-Paul 10, 20.

PRONOSTICS

Vallée du bas Saint-Laurent: beau et froid.

Nord-ouest du Québec et région du lac Saint-Jean: plutôt beau et froid; neige probable.

Régions de Montréal et d'Ottawa: vents du nord; beau et très froid.

Société St-Jean-Baptiste

La bonne chanson à Saint-Irénée

Lundi soir, le 13 décembre 1937, aura lieu la troiisème soirée familiale, mensuelle et publique de la section Saint-Irénée de la Société de Saint-Jean-Baptiste.

Cette soirée aura lieu au sous-sol de l'église, au numéro 3030 de la rue Delisle, sous la présidence d'honneur de M. le curé J.-H. Bellerose et de M. l'abbé Saey, aumônier de la section et sous la présidence active de M. Roland Grandchamp, président de la section.

M. Walter Guillery, avocat, nous fera une causerie sur un patriote canadien-français, Louis-Hippolyte La Fontaine.

Mlle Claire Malo récitera quelques pièces.

MM. Ovila Deguise, Roger Provost, Henri Deschênes et J. Robillard, interpréteront une pièce de l'auteur canadien-français, René Bastien, intitulée : "Aimez-vous les uns les autres".

M. J.-A. Bourbeau, accompagné au piano par M. J.-L. Roy, chantera quelques chansons de chez nous.

Les dames sont invitées. L'entrée est libre.

Deuxième cours de M. l'abbé Groulx — La période de Jean Talon — Réunions de la semaine

L'Histoire du Canada signale brièvement les gestes remarquables et importants de ceux qui présidèrent à la fondation de notre pays: Louis XIV, Colbert, Jean Talon. Elle mentionne bien les qualités et les hauts faits de ce grand intendant qui donna au Canada la vitalité et le développement économique qui le mirent dans la voie de la prospérité.

L'histoire expliquée et commentée va beaucoup plus loin. Elle analyse les actes, elle en scrute les motifs, elle en fait ressortir les conséquences et elle en tire les leçons qui peuvent être profitables à l'heure présente et discipliner notre action. "L'histoire, disait M. l'abbé Groulx au Congrès de Québec en juin dernier, c'est ce qu'il y a de plus vivant; le passé, c'est ce qu'il y a de plus présent. L'Histoire garde à un peuple cette chose essentielle: sa tradition vivante." Et il ajoute plus loin: "A quoi sert l'Histoire ? Préserver un peuple des faux aiguillages, l'empêcher de construire sa vie de travers, de se forger des moeurs de travers, un enseignement public, une éducation de travers; le sauver des solutions économiques, sociales ou politiques improvisées."

Quiconque entend M. l'abbé Groulx comprend facilement qu'il ne suffit pas d'apprendre les rudiments de l'histoire pour la savoir. Ceux qui veulent s'en rendre compte sont invités à suivre ses cours d'Histoire du Canada le deuxième jeudi de chaque mois, à la salle Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis. Jeudi prochain le 16 décembre, à 8 heures du soir, il donnera son deuxième cours. Il faut que la salle soit remplie.

Voici, cette semaine, les principales assemblées des comités régionaux et des sections paroissiales :

Le lundi 13 décembre

Saint-Charles: Assemblée à 8 h. 15, au sous-sol de l'église. Un directeur général présidera l'installation du nouveau Conseil. Le président donnera un rapport des deux séances du congrès. Bienvenue à tous les paroissiens.

Du Père-Marquette: Séance bimensuelle à 8 h. 15 à l'école Baril, à l'angle des rues Adam et Joliette. La section recevra comme invités d'honneur M. le maire Adhémar Raynault, M. Joseph Dansereau, nouveau président général, et M. L.-O. Jalbert, conseiller municipal. Tous les paroissiens sont cordialement invités.

Saint-Jacques: Réunion du mois à 8 h., à la salle paroissiale, au numéro 443 de la rue Sainte-Catherine est. Rapport du congrès et du concours de recrutement. A l'issue de cette assemblée il y aura partie de bingo avec de nombreux prix. Invitation particulière à tous les sociétaires des sections du centre.

Etienne-Parent: Séance bimensuelle à 8 h. 30, au sous-sol de l'église de Sainte-Cécile. Rapport du congrès général et du concours de recrutement.

Saint-Arsène: Assemblée à 8 h. 15, à la salle des Oeuvres, 930, rue Bélanger. M. le Dr A.-K. Malouf donnera une causerie sur une question de brûlante actualité: la politique anglaise en Palestine. Tous les paroissiens ont là une belle occasion de se bien renseigner sur cette question de premier plan. Qu'ils en profitent en assistant nombreux à cette réunion.

Le mardi 14 décembre

La Nativité d'Hochelaga: Réunion des plus importantes à la salle des enfants de choeur; entrée rue Désery. M. Léo Guindon, président, donnera le rapport complet de la campagne de recrutement qui a valu à la section de remporter le drapeau pour la section la plus nombreuse de la Société. Il y aura rapport aussi, du comité d'action économique et social.

Saint-Nicolas: Séance mensuelle à 8 h. 15, à l'école des garçons à l'angle des rues Laverdure et Kelly. Le notaire L.-A. Fréchette donnera une causerie intitulée: Nos questions nationales. Tous les paroissiens sont cordialement invités.

Saint-Jean-Berchmans : Réunion à 8 h. 15 à la salle Rochon, 5888, rue Papineau. M. Joseph Grenier, président du comité régional du nord sera l'invité d'honneur. Iinvitation à tous les membres d'y être présents.

Saint-Clément de Viauville : Assemblée mensuelle à 8 h. 15, au sous-sol de l'église. Rapport du congrès et des comités.

Desnoyers: Soirée familiale et patriotique à 8 h. 15, à la salle paroissiale. Il y aura partie de cartes (jeu au choix) et amusements. Les dames sont particulièrement invitées. L'entrée est libre.

Le mercredi 15 décembre

Comité régional du Nord: Réunion régulière à 8 h. 30, à la salle de la section Saint-Jean-de-la-Croix, à l'angle des rues Saint-Laurent et Saint-Zotique. Rapport des deux séances du congrès et des comités formés dans les sections. M. le Dr J.-F. Perreault, nouveau directeur, représentera le Conseil général. Toutes les sections verront à être représentées.

Comité régional de l'Est: A 8 h. 15 précises, à la salle de la section de Salaberry, au sous-sol de l'école de Saint-Anselme, rue Rouen, à l'angle de la rue Hogan. M. Joseph Dansereau, président général, M. J.-A. Lacroix, président du comité régional de l'ouest et M. Roméo Cusson, président du comité régional du centre, seront présents. Au programme: rapports du congrès et du recrutement. Tous les délégués se feront un devoir d'y être présents ainsi que les aures paroissiens.

Côme-Cherrier: Assemblée mensuelle, à la Palestre nationale, à 8 h. 30. Vu l'admission de nouveaux membres, la soirée ne comportera qu'un résumé des deux séances du congrès général ainsi qu'une discussion ouverte après étude des décisions du congrès.

A l'occasion de l'élection de M. Hermas Bastien, au poste de 2e vice-président général, il y aura réception immédiatement après l'assemblée.

Le jeudi 16 décembre

Cours de M. l'abbé Groulx: à la salle Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, à 8 h.; M. le conférencier parlera de la période de Jean Talon au Canada. Tous les présidents des sections et des comités d'action nationale sont priés de former une nombreuse délégation de leurs membres et de leur famille pour assister à ces cours qui sont de nature à fouetter la fierté nationale des nôtres.

Saint-Eusèbe: Assemblée régulière à 8 h. 15, à la salle habituelle. Rapport du congrès et organisation paroissiale à compléter.

Le vendredi 17 décembre

Iberville: Séance hebdomadaire à 8 h., à la salle du foyer. Rapport des comités et exécution du programme d'action de la section.

Le dimanche 19 décembre

Saint-Jean-de-la-Croix: Assemblée mensuelle à 2 h. 30 de l'après-midi, au sous-sol de l'église. Rapport des assises de la Société.

NECROLOGIE

BEAUDOIN — A Montréal, le 9 décembre 1937, à l'âge de 47 ans, 5 mois est décédé Dollard Beaudoin époux d'Albertine Pagé. Funérailles ce matin à l'église du Très St-Nom de Jésus.

CHAMPAGNE — A Montréal, de 9 déc. 1937, à l'âge de 50 ans, est décédée Maria Doré, épouse de Maurice Champagne. Funérailles ce matin à l'église Ste-Philomène.

COOK — Décédée à Ottawa, jeudi le 9 décembre 1937, Hermine Demers, épouse de feu Samuel Cook, d'Edmonton, Alberta.

DAOUST — A Montréal, le 10 déc. 1937, à l'âge de 29 ans, est décédé Arthur Daoust, fils de feu M. et Mme Henri Daoust. Funérailles ce matin à l'église des Pères St-Sacrement.

DAOUST — A Montréal, le 9 décembre 1937, à l'âge de 20 ans, 7 mois, 10 jours, est décédée Mlle Lucille Daoust, fille de Carmelita Lepage et de Léopold Daoust. Funérailles ce matin à l'église St-Barthélemy.

GIGUERE — A Montréal, le 9 déc., à l'âge de 84 ans, est décédé Mme Hugues Giguère, née Eugénie Bédard. Funérailles ce matin à l'église St-Ambroise.

GRATTON — A Montréal, le 9 déc., à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Alfred Gratton, née Marie Bourdon. Funérailles ce matin à l'église Ste-Brigide.

GUILLETTE-PRIVEE — A Montréal, le 10 décembre, à l'âge de 81 ans, est décédée Marie-Louise Dansereau, épouse 1ères noces Hermidas Privée; 2èmes, Magloire Guillette, de Winooski, Vermont. Funérailles ce matin à l'église Ste-Madeleine.

HOGUE — A Montréal, le 8 décembre 1937, à l'âge de 89 ans, 8 mois, 12 jours, est décédée Mme J.-Bte Hogue, née Mélina Henri, épouse de feu J.-Bte Hogue, ancien constable. Funérailles ce matin à l'église Sacré-Coeur.

HUBERT — A Montréal, le 10 décembre 1937, à l'âge de 74 ans, 10 mois, est décédé M. Frédéric Hubert, époux de feue Cordélia Lantagne, autrefois de Beloeil. Funérailles ce matin à l'église St-Enfant-Jésus.

LAFOND — A Montréal, le 10 décembre 1937, à l'âge de 75 ans, est décédée Cordélia Ménard, épouse de feu Joseph Hermas Lafond. Funérailles ce matin à l'église Notre-Dame.

LEFEBVRE — A Montréal, le 9 décembre 1937, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Mathilde Sylvestre, épouse de feu Michel-Théodore Lefebvre. Funérailles ce matin à l'église St-Jacques.

PAQUETTE — A Montréal, le 10 déc. 1937, est décédé Prudent Paquette, époux en 1ères noces de Palmire Dubreuil et en 2e noces de Mme Léopold Bertrand.

PELLETIER — A Montréal, le 9 déc. 1937, à l'âge de 66 ans, 1 mois, est décédé Henri Pelletier, époux de feu Corinne Cailloux. Funérailles ce matin à la Nativité.

ROSE — A Montréal, le 9 décembre 1937, à l'âge de 85 ans, 6 mois, est décédé Dr Edouard Rose. Funérailles ce matin à l'église St-Irénée.

ROY — A Montréal, le 10 décembre 1937, à l'âge de 13 ans, est décédé Yvon Roy, enfant de Léo Roy et de Hermine Caron. Funérailles ce matin à l'église St-Eusèbe de Verceil.

VERMER — A Montréal, le 9 déc. 1937, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Louis Vermer (née Marie-Anne Mercier.

BIRKS
DIAMANTAIRES
JOAILLIERS
Carré Phillips

GEO. VANDELAC LTEE
Fondée en 1890
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
120 rue Rachel Est, Montréal
Tél. BElair 1717
G. Vandelac Jr. Alex. Gour.

PUNAISES!
Coquerelles et les oeufs etc.
EXTERMINATION
Garantie en quelques heures
Meubles, etc., désinfectés dans nos voitures.
CORPORATION PARA LTEE
Maison Canadienne-française
DO. 2451 Le soir DO. 1019

McKenna Limitée
FLEURISTES
Fondée 1851
4509 Chemin Côte des Neiges
Ste-Catherine et Guy
Hôtel Mont-Royal

Phaneuf - Messier
OPTOMETRISTES
OPTICIENS
1767, rue St-Denis - HA. 5544

MOTS CROISÉS

LE "CANADA"

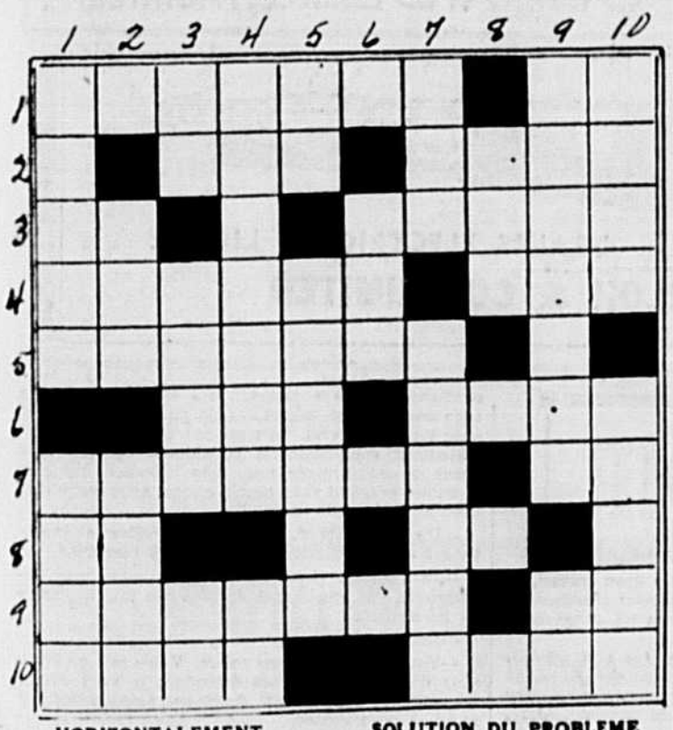

HORIZONTALEMENT

1—Biens, richesses. — Préfixe indiquant la duplication.
2—Agent politique né à Tonnerre. — Qui existe réellement.
3—Conjonction qui exprime la négation. — Petite monnaie d'argent turque.
4—Avertir, informer. — Une des Cyclades.
5—Mariage du beau-frère et de la belle-soeur, ordonné par la loi juive, dans le but d'assurer la continuité de la famille.
6—Personne qui jouit d'un pouvoir absolu. — Chef-lieu de canton, arrondissement de Digne.
7—Saisir et tenir. — Ile de l'Atlantique.
8—Article simple. — Connaissance d'une chose.
9—Prénom masculin. — Note de la gamme.
10—Qui ont des aptitudes spéciales pour, (féminin). — Qui n'est pas commun.

VERTICALEMENT

1—Qui finit, termine. — Plat et uni.
2—Sorte de germandrée. — Courroie, fuide.
3—Note de la gamme. — Qui a le cerveau troublé par les fumées du vin. — Règle double.
4—Action de tordre. — Charpente du corps.
5—Premier. — Nom ancien du Pô.
6—Gros perroquet de l'Amérique du Sud.
7—Genre de légumineuses. — Amas d'argent.
8—Tête d'une tige de blé.
9—Abattre dans une forêt le bois qui dépérit. — Ville de Chaldée.
10—Espace de terre entouré d'eau, (pluriel). — Ecorce extérieure jaune de l'orange.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	O	D	E	L	E	■	E	U	T
2	E	L	I	■	E	■	O	G	R	E
3	T	I	M	I	D	E	■	R	A	T
4	A	M	E	R	I	C	A	I	N	■
5	M	■	■	E	G	R	I	S	E	E
6	E	R	E	■	N	U	■	E	■	C
7	R	A	D	I	A	■	A	R	O	U
8	E	■	I	■	N	O	S	■	I	L
9	■	A	L	E	■	S	E	U	L	E
10	G	U	E	U	S	A	R	D	■	R

LE BRIDGE-CONTRAT

(Système Culbertson) par Arsène DesROCHERS

On bridge...

Au Club Culbertson

Le Club Culbertson, Inc. vient d'entrer, cet automne, dans sa quatrième année. Plusieurs bridgeurs se souviennent sans doute des modestes débuts de ce club, rue Sherbrooke est, dans un local qui ne tarda pas à devenir par trop exigu. Installé aujourd'hui dans un spacieux local situé au No 3445 avenue Laval, le Club Culbertson n'a cessé de voir s'agrandir la liste de ses membres, au point qu'il est maintenant le plus important club de bridge canadien-français de la métropole et le rendez-vous des joueurs de marque.

"Le bridge pratiqué au Club Culbertson, nous dit le directeur-gérant, M. J.-Roland Sylvestre, est fondé sur la méthode bien connue de Ely Culbertson et les conseils qu'on y reçoit sont donnés par des joueurs d'expérience, connaissant à fond ce système. On peut ainsi se perfectionner tout en jouant une agréable partie."

"La ligne de conduite adoptée par la direction du Club, continue M. Sylvestre, pourvoit à l'entraînement des joueurs qui fréquentent nos salles afin d'en faire des joueurs en mesure de faire bonne figure dans les milieux qu'ils fréquentent ou dans les tournois auquels ils participent. Les résultats ainsi obtenus par nos membres font l'orgueil de la direction du club."

Au début de cette saison, la direction du Club Culbertson a fait plusieurs améliorations destinées à procurer plus de confort aux membres et à leur rendre encore plus agréables les heures qu'ils passeront dans ses salles à pratiquer leur passe-temps favori.

Les personnes désireuses de se faire recevoir membre du Club Culbertson feraient bien de faire parvenir leur application à M. J.-Roland Sylvestre, 3445 avenue Laval, ou à lui téléphoner à Plateau 2386 alors qu'il se fera un plaisir de leur donner tous les renseignements demandés.

Bulletin Officiel

Montreal Bridge League

De la part de M. E. H. Bourdon, secrétaire-trésorier honoraire, nous recevons les bulletins officiels de la Montreal Bridge League, la plus ancienne ligue de bridge de Montréal. Voici le bulletin contenant les résultats des parties jouées au cours de la semaine du 3 décembre, auquel nous nous permettons d'ajouter nos commentaires:

	M. P.	Pts
M. A. A. A. Royals	17	10790
Cartier	7	6240
Champlain	14½	9200
Lafontaine	9½	6760
St-Henri Blanc	15	10490
Viger	9	5760
Columbia	12½	9820
M. A. A. A. Wheel.	11½	8680

En gagnant leur première partie de la saison, les **Royals** infligèrent une sérieuse défaite au Cartier du Conseil Lafontaine. Les équipes Champlain et Columbia méritent de sincères félicitations pour être sorties victorieuses de leur rencontre avec de forts adversaires, tels que les Lafontaine et les M. A. A. A. Wheelers.

A date, le St-Henri Blanc n'a pas perdu une seule partie et se trouve en tête de la ligue, suivi de près par les Wheelers et par L. Dollard.

Si vous donniez un beau livre?
C'est un cadeau élégant et de bon goût que tout le monde apprécie

LIVRES
D'ÉTRENNES

EDITIONS DE LUXE
GRANDES COLLECTIONS
BELLES RELIURES
ENCYCLOPEDIES
DICTIONNAIRES
HISTOIRE, BIOGRAPHIE
GEOGRAPHIE, VOYAGES
BEAUX-ARTS, MUSIQUE
AUTEURS CLASSIQUES ET MODERNES
ROMANS NOUVEAUX
ACTUALITES
LITTERATURE RELIGIEUSE
AUTEURS CANADIENS

Choix incomparable de Livres et Albums pour la Jeunesse

GRANGER FRERES
54 ouest, rue Notre-Dame

Nos magasins sont ouverts jusqu'à 5 p.m. le samedi
(Facilités de stationnement)
ATTENTION SPECIALE APPORTEE AUX COMMANDES PAR LA POSTE
LAncaster 2171

Ecoutez notre programme à la radio, au nouveau poste CBF le dimanche à 7 hres p.m.

CHRONIQUE

La vie de la famille

UNE jeune fiancée exprimait dernièrement la crainte de vivre avec ses beaux-parents. L'existence en commun lui faisait peur. On a dit tant de mal des belles-mères ! Il est si difficile de gagner un beau-père...

Rassurez-vous, jeune fille, bientôt jeune femme. L'affection que votre future vous porte a déjà décidé sa famille à vous agréer, à vous donner son nom, à vous faire place au foyer. Acceptez cette place avec gratitude et tâchez de l'y conserver avec bonheur.

Tout d'abord, ces parents de demain, aussi bien disposés qu'ils puissent être, pourront vous sembler froids et soupçonneux. Ils chercheront certainement à connaître vos défauts que vos apparentes qualités cachent momentanément. Car, vous avez des défauts !... Nous en avons tous. Faites-vous dont toute petite pour grandir peu à peu dans l'estime et la confiance de vos beaux-parents. Ne croyez pas que tous les égards vous sont dus parce que vous êtes jeune et aimée. Au contraire, faites-vous pardonner l'amour que le fils a distrait du foyer paternel en votre faveur, et montrez-vous en digne. Point d'empressement factice ou de douceur feinte. Tâchez d'être avec eux comme avec vos propres parents : tendre, obéissante, respectueuse.

Je sais bien que vous allez vous récrier : C'était bon, jadis, le respect, la crainte : maintenant, nous, les jeunes, nous avons changé tout cela. Nous reprenons les personnes d'âge parce que nous sommes plus instruits qu'eux !... — Plus instruits ?... L'expérience ne vaut-elle pas la meilleure institutrice ? Le paysan, qui a vécu en observant, sera écouté du jeune savant : la théorie a toujours eu besoin de la pratique pour s'exercer avec efficacité.

Vous commencez la vie, jeune femme, la vie de famille, c'est-à-dire la plus grave et la plus douce en même temps. Apprenez de la mère qui éleva votre mari comment il faut s'y prendre pour lui plaire et le rendre heureux, flatter ses goûts et le retenir au foyer, toujours. Ne vous laissez pas griser par l'amour qu'il a pour vous, amour un peu aveugle comme celui de tous les hommes ; n'usez pas de votre influence pour faire exaucer tous vos caprices et vous installer en souveraine, là, en somme, où vous n'êtes que la seconde maîtresse de maison.

Ne soyez pas blessée par cette marque d'infériorité, l'âge mûr vous apportera trop tôt au gré de vos désirs, la responsabilité de l'existence. Toute prérogative est doublée d'un devoir. Profitez des quelques années où il vous est permis de goûter la vie de famille, avant d'élever une petite famille à votre tour. Vous y apprendrez maintes choses utiles qui vous serviront dans l'avenir.

Aidez votre belle-mère dans la tâche qu'elle-même vous tracera : ne dépassez pas le but en cherchant à faire du zèle et à montrer que vous en savez autant qu'elle. La jeunesse se croit volontiers le droit de trancher parce qu'elle est agile et moins lasse que les "anciens".

Je lui accorde, en effet, un goût plus moderne, un bavardage plus amusant et un désir incessant de fondre en un moule nouveau les vieilles coutumes d'antan ; or, pourquoi, jeune femme, ne pas appliquer cette note gaie à la partie de la demeure qui vous est réservée ? Mais respectez la façon surannée dont est arrangé l'intérieur de vos beaux-parents. Ce qui peut vous déplaire dans le style d'un temps écoulé évoque un monde de souvenirs et de joies effacées pour les vieillards ! On ne sait à quel point les gens âgés tiennent aux affaires qui leur rappellent certains moments heureux ou mélancoliques. Ne cherchez pas à détruire ce château de cartes du passé que rien ne pourra réédifier. Vous ne pouvez pas encore comprendre, joyeuse fiancée, la pensée attendrie qui s'attache à un fauteuil usé, placé près de la fenêtre, et où une aïeule s'est éteinte, après avoir béni ses enfants. Ce serait un meurtre que déplacer ce fauteuil ou lui mettre une housse neuve !... Attendez pour renvoyer les vieux meubles au grenier que leurs vieux maîtres n'y soient plus.

Jane VALOGNES

("La Parole Bulgare", Sofia)

Mondanités

Mme Jean Tellier et Mlle Margot Emard passent la fin de semaine à Ottawa, les invitées de Mlle Blanche Emard et de Mme Noël Chassé.

Mme Léon Mercier-Gouin passe quelques jours à Québec.

Mme Massue Fortier est retournée à Québec après avoir passé quelques jours en ville, l'invitée de Mme B. de Zoltvany.

M. et Mme Charles Raymond, Mme R.-A. Gagnon, Mlle Evelyn Martin et Mlle Yvette Raymond font un court séjour à New-York, au Waldorf-Astoria.

Lady Williams-Taylor et Mlle Amy Reynolds se sont embarquées, hier, à New-York à bord du "Munargo" pour Nassau.

Mme Henri Lalonde et Mlle Louise Magnan sont parties pour Ottawa où elles seront les invitées de Mlle Marcelle Barthe, pendant quelques jours.

Mme Langis Galipeault, de Québec, était de passage à Montréal ces jours derniers.

M. et Mme John-A. Boyd passent quelques jours à New-York.

Mme Ernest Roy de Québec, et sa fille, Ginette, sont parties, hier pour Palm-Beach.

Mme E.-B. Garneau fera un séjour de plusieurs semaines à Daytona, cet hiver.

Mlle Simone Tousignant, est actuellement à Québec, l'invitée de Mlle Suzette Bernier.

Mme J.-A. Guay, de Québec, et son fils, Robert, ont passé quelques jours à Montréal, les invités de M. J.-A. Landry.

Mme J.-M. Forbes, de passage à New-York, s'est inscrite au Baltimore.

Mme Rodolphe Bédard donnera une soirée dansante, le 14 janvier.

Mlles Simone Saint-Amour, Gilberte Hamelin et Ernestine Labelle recevaient à l'heure du thé et donnaient un shower d'ustensiles de cuisine, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Fernande Gauvin, à l'occasion de son prochain mariage. Les salons et la table de thé étaient décorés de pompons blancs.

M. et Mme Napoléon Houle ont reçu à dîner ces jours derniers en l'honneur de Son Excellence Mgr Prud'homme.

Au nombre des personnes qui assisteront au dixième bal annuel du Club Delta-Oméga de l'Ecole Polytechnique, à l'hôtel Mont-Royal, le samedi 18 décembre prochain, sous le patronage de l'honorable E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province, et sous la présidence d'honneur de l'honorable Alphonse Raymond, président du Conseil Législatif, on remarque: les honorables et Mmes F.-J. Leduc, Onésime Gagnon, Cyrille Delâge, le docteur et Mme Augustin Frigon, le docteur et Mme Adhémar Mailhot, MM. et Mmes Ernest MacKay, Gabriel Hurtubise, Mlles Anita Lacoste, Cécile Marchand, Marguerite Latreille, Suzanne Polrier, Hélène Casgrain, Jerry Schick, Germaine de Montgaillard, Marguerite Gauvreau, Louise LeSage Cécile Dupuis, Françoise Beauchemin, Suzanne Beaudoin, Margot Brosseau, Hélène Labelle, Irène Guimont, MM. André Dufresne, Jules Mercier, Roger Desjardins, Raymond Ménard, Lucien Rolland, Jacques Décary, Guy Beaudet, Gérard Lapointe, Maurice Leduc, Maurice Ostiguy, Jean Archambault, Gabriel Dorais, Edouard des Rivières, Gérard Lefebvre, Marc Hurtibise, Jean Nault, Maurice Beaudoin, Yves Décarie, René Gauthier, Roger Handfield.

Un message de Noël sera irradié de Sandringham House

Londres, 11. — Le roi George VI adressera à l'empire un discours de Noël à la radio.

Il est entendu que le souverain suivra l'exemple de son père George V en lançant sur les ondes son message de Noël dans l'après-midi, de Sandringham House où la famille royale passera le temps des fêtes.

Deux exemples de la mode européenne

● Ces deux modèles illustrent les tendances de la mode parisienne. A gauche, robe courte pour la danse. Faite de crêpe noir, elle est garnie de velours noir, qui donne l'effet boléro au corsage. A droite, robe du soir en lamé or. On remarquera l'effet drapé du devant de la jupe. Cette robe est ici portée avec une cape de velours retenue par un fermoir or.

Les résultats du concours de santé infantile

De magnifiques prix sont distribués pour les bébés reconnus en parfaite santé

6,865 concurrents

De magnifiques prix ont été distribués, hier après-midi, par la Fédération d'hygiène infantile aux mères dont les enfants ont été reconnus en santé par les diverses consultations locales, au cours d'une réunion qui eut lieu à l'Auditorium du Plateau, sous la présidence de Mgr Conrad Chaumont, directeur de l'Action catholique dans le diocèse de Montréal.

Ces prix ont été donnés à la suite d'un concours de santé organisé par la fédération et auquel participèrent 6,865 bébés âgés de pas plus de deux ans. Chaque consultation locale avait droit de choisir sept candidats au résultat final. Le jury médical était composé des docteurs J.-L. Miller, président de la fédération; A.-M. Challette, L. Lamoureux, secrétaire de la fédération; J.-E. Beaudoin, professeur d'hygiène publique à l'Université de Montréal; Charles Bertrand, S. Vennes, A.-D. Archambault.

Dans ses quelques mots de bienvenue, le docteur Miller a félicité les nombreuses mamans dont les bébés ont été reconnus en parfaite santé par le jury médical et leur a recommandé de suivre attentivement le développement physique de leurs enfants. Mgr Conrad Chaumont a aussi adressé la parole à l'issue de la réunion.

Parmi les prix distribués, il y en eut trois attribués aux consultations qui ont obtenu les meilleurs résultats avec les candidats qu'elles ont présentés au concours de santé. Le premier fut gagné par la consultation Notre-Dame de Lourdes, le deuxième, par la consultation Saint-Stanislas; le troisième, par la consultation du Sacré-Coeur. Deux mentions honorables ont aussi été accordées aux consultations Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et Saint-François-d'Assise.

Les petits artistes de Mme Gélinas-Gagnon ont exécuté un court programme de saynètes, de chant et de musique au cours de la réunion.

Fin de la session en Colombie-Anglaise

Victoria, 11. (P.C.) — Le lieutenant-gouverneur Eric W. Hamber a prorogé, hier, la première session de la XIXe législature de la Colombie anglaise. La session a commencé le 26 octobre. Au cours de ces 45 jours, 81 projets de loi ont été adoptés.

Appel aux Canadiens francais pour les "Timbres de Noël"

Maintenant que 40,000 enveloppes contenant des "timbres de Noël" ont été mises à la poste à l'adresse d'autant de Montréalais, M. T. Havill, président du club Kiwanis, qui dirige cette campagne, a lancé un appel tout spécial au public de langue française afin de le faire souscrire libéralement parce que, dit-il, "toutes les récettes sont divisées également entre l'Institut Bruchési et le Royal Edward Institute".

"Les statistiques prouvent que la section française de Montréal n'a pas accordé un appui aussi généreux qu'on aurait pu l'espérer depuis que la campagne des "timbres de Noël" a été inaugurée, il y a quelques années," dit M. Havill. "Le comité croit que les Canadiens français ont un double intérêt dans ce travail et qu'il suffirait de présenter queiques faits pour les persuader de souscrire."

Pour illustrer cette vérité, M. Havill a dit : "si chaque personne qui reçoit des "timbres de Noël" glissait un dollar dans l'enveloppe qui lui est envoyée à cette fin et la retournait immédiatement aux quartiers généraux de la campagne, celui doublerait le montant d'argent dont l'Institut Bruchési disposera pour amplifier son travail parmi les gens de langue française, à Montréal, l'an prochain.

"Un dollar, ajoute-t-il, n'est pas une somme considérable. Bien des gens, confiants dans l'importance de ce travail, donnent plus. Mais, même avec des souscriptions de seulement un dollar, si chacun faisait sa part, le montant que nous pourrions verser à l'Institut Bruchési serait de $10,000, l'an prochain, alors qu'il était de seulement $5,000, cette année."

Dernier Mardi de 1937 à la Providence

On invite instamment toutes les dames et demoiselles charitables à la dernière partie de cartes de l'année 1937, le mardi 14 décembre, à 2 heures 30, dans les Salons du Conseil Lafontaine, 480 Sherbrooke (Est).

Mesdames Rosaire Beaulieu et Antonio Tarte ont accepté de présider cette dernière réunion.

Pour renseignements appeler HArbour 5076.

Ecole ménagère provinciale

A l'Ecole Ménagère Provinciale, située 461 Sherbrooke est, mardi, le 14 décembre, à 2 heures p.m., démonstration culinaire consacrée à l'exécution de plats de Noël :

Galantine de dinde glacée
Salade de minuit
Panier de fruits
Gateau de réveillon
Plum-pudding
"Mince Pie" aux canneberges

Mardi soir, à 7 heures 30, cours de puériculture du Dr Longpré. Entrée libre à ce cours.

Lundi, à 2 heures p.m. et à 7 heures p.m., cours d'art décoratif donné par Mlle Marguerite Lemieux.

Le Père Noël visitera les foyers de cette île

Halifax, 11. (P.C.)—Les citoyens d'une île de sable isolée, située à 100 milles des côtes de la Nouvelle-Ecosse, ont été assurés hier que le Père Noël visiterait leurs foyers cette année. En effet, un navire du gouvernement canadien, le "Lady Laurier", a déchargé ce soir la nourriture, les vêtements et les nombreux cadeaux de Noël sur un autre bateau plus petit qui pourra approcher les côtes de l'île actuellement battues par une forte tempête. Le navire du gouvernement canadien attendait depuis près d'une semaine à cet endroit pour décharger sa cargaison.

Cause de l'accident à l'International Nickel

Port-Colborne, Ontario, 11. (P.C.) — Un mélange fait involontairement de sulphate de sodium et d'acide a été apparemment la cause de l'asphyxie de sept hommes aux ateliers No 2 de la compagnie International Nickel. Un des sept hommes est mort. Le mélange a donné un gaz de sulphate d'hydrogène.

Conférence de M. Turck

M. René Turck, consul général de France à Montréal, sera le conférencier de la prochaine réunion de l'Alliance française, au Ritz-Carlton. Il parlera des "Salons d'hier et d'autrefois".

Formation du comité pour la Semaine sociale de Sherbrooke en 1938

Sherbrooke, 11. — Le président des Semaines sociales au Canada, le R.P. Archambault, S.J., est venu rencontrer les principaux citoyens de Sherbrooke afin de jeter les bases de l'organisation de la prochaine Semaine sociale qui aura lieu ici en 1938. Un comité a été formé qui comprend comme patron, S. E. Mgr Gagnon, comme membres d'honneur plusieurs personnages ecclésiastiques et civils: le grand vicaire du diocèse, le supérieur du séminaire, le maire de la ville, les juges et députés, les présidents des principales associations, et comme membres actifs: président, le docteur Valmore Olivier; vice-présidents: M. le curé Dolor Biron et l'avocat Edouard Boisvert; secrétaires: M. Joseph Desruisseaux et l'abbé L. P. Camirand; trésorier: M. Delorme. Ce comité va se mettre immédiatement à l'oeuvre afin d'assurer le succès de cette Semaine. Sa première décision, acceptée par le président des Semaines sociales, a été de fixer la date de la Semaine à la fin de septembre. Cette date parait la plus propice pour la région.

LIBRAIRIE BERGERON
(Librairie circulante)
Romans, biographies, bouquins de toutes sortes. Livres canadiens et français d'occasion à des prix modérés. Spécialité: Vente et location. SPECIAL: Editions rares à des prix d'aubaines.
1635 St-Denis LA. 8088

POUR VOS **ARGENTERIES**
EXIGEZ de votre fournisseur
la marque de commerce
Fabriquée et garantie par
CAMIRAND Limitée, Montréal

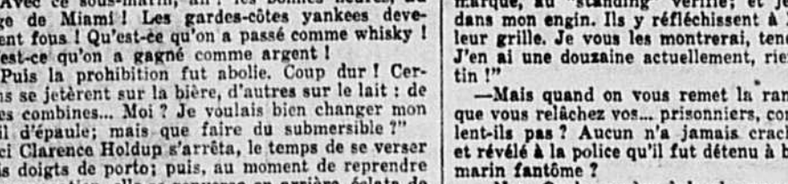
TRAINS ELECTRIQUES LIONEL
MUNDERLOH & CO., LIMITED

UN CADEAU CHOISI
AU PETIT VERSAILLES
LA MAISON DU CADEAU
EST TOUJOURS HAUTEMENT APPRECIE
930 est, rue Ste-Catherine - - - - Tél.: HArbour 2020
A quelques pas de la Pharmacie Montréal
Avez-vous vu notre rayon spécial à prix unique?
CHOIX DE CADEAUX SUPERBES A $1.00

Feuilleton du "CANADA"

L'HOMME AU BANDEAU NOIR

GRAND ROMAN D'AMOUR ET D'AVENTURES

— par —

C.-A. Gonnet

No 7 *13 décembre 1937*

RESUME

Un jeune explorateur, Yves de Kerguelen, à bord du paquebot l'"Olympic", fait la connaissance d'un Américain du Nord, Dick Stilson, directeur de la "Stilson pictures" qui s'en va retrouver à Cannes sa fiancée, Miss Isbel Clarke. Stilson le présente à une jeune Française qui n'a pas réussi à Hollywood et regagne la France très découragée. L'explorateur et l'artiste en arrivent promptement aux confidences. Mais Stilson qui, bien que fiancé, a un "béguin" pour la Française, lui fait une violente scène de jalousie et se répand en menaces contre Kerguelen. Et voilà que dans la nuit celui-ci est attaqué par plusieurs individus qui le bâillonnent, le ligotent et le jettent à la mer. Kerguelen est en quelque sorte cueilli par des matelots d'une barque qui le transporte à bord d'un sous-marin où il se trouve en face d'une femme aux allures et au costumes masculins qui s'écrie : "Ce n'est pas lui !" Kerguelen, constatant qu'il est tombé dans un vrai nid de pirates, se croit perdu, lorsque la capitaine commande : "Navire en vue... plongez !"

* * *

CHAPITRE III

(suite)

A la suite des machines, à la tourelle du périscope, des haut-parleurs répétèrent l'ordre. Dans le ventre du requin d'acier le branle-bas de combat égrena ses notes aigrelettes.

Clarence Holdup, rallumant une cigarette, dit alors pour elle seule, dans le silence de la pièce :

—Le Frenchie n'est pas si déverni que cela !

Déjà l'U-172, parmi le bouillonnement de l'eau envahissant les caissons, les sifflements de l'air chassé avec force, s'enfonçait dans un feu d'artifice de bulles. Le périscope télescopique, au même moment, commença de s'allonger au-dessus de la tourelle.

Une heure plus tard, dans la propre cabine de "la capitaine", Clarence et Yves se retrouvaient face à face.

—Avouez-le, disait-elle, quelle chance ! Sans ce croiseur providentiel, cela irait mal pour vous, à l'heure qu'il est !

—Je le reconnais. Mais s'il ne s'agit que d'un sursis, je ne vois guère de quoi me réjouir. Ces douches écossaises, c'est d'un mauvais pour le cœur !

—Nous verrons cela. Vous êtes brave, Frenchie; j'aime les hommes braves. Jouissez de votre reste !

—C'est ce que je fais, rétorqua-t-il en se reversant du porto. Vous vous y connaissez en vins fins et sinons à ce que je vois !

—J'étais bootlegger !

—Contez-moi ça ! D'un condamné à mort, que craignez-vous ? Vous charmerez mes derniers instants. En échange, je vous parlerai de l'Amazone !

—Ah ! oui... Shéhérazade et son Sultan... O. K. ! Nous verrons si votre salut dépendra de votre éloquence.

"Je m'appelle Clarence Holdup. Holdup n'est pas mon vrai nom, vous vous en doutez. Ceci signifie "action de faire mettre aux gens les mains en l'air". Si vous le préférez "attaque à main armée". Ce surnom me fut donné dans le Texas. J'y conduisais une douzaine de "desperados". J'ai vingt-sept ans, bien que j'en paraisse, hélas ! davantage.

"C'est à force d'aller au cinéma, de lire dans les journaux les exploits des Tueurs, que je me décidai à vivre en marge de la loi. Je voulais rançonner, dépouiller les fermiers sur les routes, non jouer du revolver. Mais un jour je rencontrai Kelly, "Machine Gun Kelly" (Kelly la mitrailleuse). Je suis tombée aussitôt en amour pour cet homme qui était le plus beau et le plus terrible gangster des U.S.A. Songez donc ! Quand je le rencontrai, il était ennemi public numéro 1, et j'avais dix-sept ans !

"Mon coeur n'avait jamais battu; je méprisais les boys. Mais Kelly m'eût conduite au bout du monde; il avait une façon de me regarder, sans parler, qui faisait filer en moi des frémissements de la nuque aux talons. J'avais envie de lui crier : "Je suis ton esclave ! Fais de moi ce que tu voudras !" Je lui résistais, cependant, voulant que nos noces d'amour fussent une apothéose, et scellées de sang en un soir de bataille.

"Un jour qu'il devait, avec son gang, attaquer une banque, je lui promis qu'au retour je serais à lui tout entière. Seulement, Kelly ne revint pas. Ils avaient été trahis. Derrière les guichets, des G-men avaient ajusté leurs mitrailleuses. Quinze balles abattirent au milieu des siens celui que j'aimais.

"Quel chagrin fut le mien ? Vous le devinez, Frenchie ! Tantôt je méditais des représailles terribles; tantôt je pleurais comme une laitière séduite, tête dans l'oreiller. J'avais des cauchemars de sang et de haine; je voulais envahir le poste de police et y lancer des bombes.

"Mes hommes me retinrent. Alors, vierge et désespérée, mon coeur en une fois mort, je me jurai de rester fidèle à mon seul amour.

"Jamais plus je ne prêterai l'oreille aux propos tendres; je ne vivrai que pour le souvenir et la vengeance. Voyez cette photographie encadrée de noir, sur la table de chevet, contre mon lit. Voyez ces yeux pensifs, cette bouche au pur dessin; c'est Kelly, le seul être que j'aie jamais chéri.

"La suite de l'histoire ? On découvrit le traître; après l'avoir roulé dans du goudron et arrosé d'essence, je le fis brûler vif contre un arbre. Ce fut la première fois que le *New York Herald* passa ma photo; et l'on me déclara "public ennemy" à mon tour.

"Un souvenir amusant, à cette occasion. Alors que toute la police me recherchait, je m'en fus seule, 43e avenue, trouver le directeur d'un journal.

"On avait publié, dans sa feuille de chou, un portrait de moi que je jugeais désobligeant. Le "boss" dut faire des excuses, et l'on me photographia sur place. J'exigeai un cliché rectificatif pour le lendemain (même place, mêmes dimensions) puis m'éloignai en hâte. Deux minutes plus tard, une armée de "cops" cernait l'immeuble, mais plus de Clarence. L'histoire et la photo, avec tous détails, parurent le lendemain; et le directeur m'envoya plus tard un chèque. J'avais fait monter son tirage.

"De là, je fis du bootlegging. Du beau travail, et dangereux. Il fallait se faire respecter: clients, concurrents, police. L'Avenue du Rhum vit de méchantes bagarres !

"J'avais commencé par l'avion (je suis pilote). Mais nos "zincs" bourrés de spiritueux se faisaient descendre par les chasseurs fédéraux. Je dus sauter trois fois en parachute, sacrifiant la camelote. Alors, j'eus une autre idée..."

Et Clarence scanda avec un étrange sourire :

"Une idée miraculeuse. Ou plutôt... diabolique !"

* * *

CHAPITRE IV

Clarence poursuivait :

—A Kiel, on mettait en vente un certain nombre de sous-marins utilisés par l'Allemagne pendant la guerre. Beaucoup étaient mûrs pour la ferraille : mais dans le lot figuraient encore quelques-unes des magnifiques unités de haute mer, qui avaient fait trembler New-York en 1917 : la série des U-Boats. Je pus acquérir l'U.-172 et l'envoyai se faire retaper dans un chantier irlandais.

"Avec ce sous-marin, ah ! les bonnes heures, au large de Miami ! Les gardes-côtes yankees devenaient fous ! Qu'est-ce qu'on a passé comme whisky ! Qu'est-ce qu'on a gagné comme argent !

"Puis la prohibition fut abolie. Coup dur ! Certains se jetèrent sur la bière, d'autres sur le lait : de pâles combines... Moi ? Je voulais bien changer mon fusil d'épaule; mais que faire du submersible ?"

Ici Clarence Holdup s'arrêta, le temps de se verser trois doigts de porto; puis, au moment de reprendre la conversation, elle se renversa en arrière, éclata de rire, et jeta à la face d'Yves surpris :

—Mais, au fait, pourquoi vous raconter cela, Frenchie ? En quoi mes histoires peuvent-elles vous intéresser ? Comme tous ceux de votre pays, vous êtes sans doute léger, galant, et disposé à traiter pardessous la jambe les affaires sérieuses ? D'où vient que je m'abandonne, pour vous, à des confidences ?"

—Je vais vous le dire, madame. D'abord, mon destin est entre vos mains. Ensuite ? Je vous inspire confiance. Les Français ont des défauts, mais une rare qualité. Dès qu'une femme parle, ils l'écoutent avec un plaisir vrai. Ce n'est pas politesse; ils sont réellement compréhensifs et séduits. Ce que vous venez de me dire me passionne tellement que j'en ai oublié le crawl sans espoir auquel vous me vouez. Continuez, je vous en supplie.

—Un mot d'abord. Pensez-vous réellement maintenant que je vais vous faire jeter à l'eau ?

—Je l'ignore. Cependant, si j'en crois mes impressions, j'ai une chance de plus que tout à l'heure de m'en tirer.

—Laquelle ?

—Vous me parlez sans colère. Votre oeil ne lance plus d'éclairs; vous êtes détendue; il vous arrive de sourire. Puis j'ai tant de choses palpitantes, moi aussi, à vous conter.

—Quelle fatuité, Franchie ! Enfin, nous verrons. J'enchaîne.

"Je me trouvais donc dans la situation d'une chômeuse riche, dont le capital flottant devenait du jour au lendemain inutile. Je décidai de me servir de mon sous-marin pour pratiquer le "kidnapping", l'enlèvement de gens pleins aux as dont on tire rançon. La loi Lindbergh n'était pas votée; c'était moins risqué qu'à présent.

"Les précurseurs enfermaient leurs victimes dans des maisons forestières, au fin fond de bois déserts : procédé enfantin ! Je trouvai mieux. Avec mon U-172, je m'approche sans coup férir des yachts, des belles villas sur l'eau, des casinos, des plages de Californie ou de Floride. J'enlève des personnages de marque, au "standing" vérifié; et je les colle ici, dans mon engin. Ils y réfléchissent à loisir, derrière leur grille. Je vous les montrerai, tenez mes clients. J'en ai une douzaine actuellement, rien que du gratin !"

—Mais quand on vous remet la rançon prévue et que vous relâchez vos... prisonniers, comment ne parlent-ils pas ? Aucun n'a jamais craché le morceau et révélé à la police qu'il fut détenu à bord d'un sous-marin fantôme ?

—Non. On les amène à bord empaquetés soigneusement, comme vous le fûtes, ersatz de Stilson ! Et, pour le reste, répondez-moi franchement. Avez-vous l'impression, actuellement, de voguer à onze mètres de profondeur ? Si je ne vous l'avais dit, vous croiriez-vous dans un sous-marin ?

—Nullement. Magnifique, cet équilibre ! Votre submersible ne roule pas, en plein Atlantique !

(à suivre)

Le pompier R. Lamarche a été réinstallé par le chef Carson

Le comité exécutif a dû intervenir. — Cas d'insubordination

Les Hommes d'affaires du Centre

L'incident Carson-Lamarche s'est clos samedi midi. Les administrateurs de la ville ont donné, au chef Carson, du service des incendies, l'ordre de réinstaller le pompier Romuald Lamarche, suspendu de ses fonctions il y a quinze jours pour insubordination. Le chef Carson ne voulait pas réinstaller le pompier Lamarche, mais il fut forcé de le faire.

A l'issue de l'entretien entre le chef Carson et l'Exécutif, M. Ovide Taillefer, président du comité exécutif, a déclaré que le chef Carson avait réinstallé le pompier Lamarche, que le comité exécutif y avait consenti et que l'incident était clos.

Mais, les échevins ne l'entendent pas de cette oreille. Pour plusieurs, c'est une mauvaise chose que les administrateurs de la ville force ainsi un chef de service à réinstaller un employé suspendu pour insubordination.

C'est une affaire qui date déjà de plusieurs mois. De fait, elle date de la nomination du chef Carson. Celui-ci fut nommé en 1933 pour succéder au chef Gauthier, tué au cours de l'incendie qui suivit l'explosion du "Cymbeline". Le chef Carson devait prendre sa retraite six mois après sa nomination, — du moins c'était l'entente intervenue au moment de sa nomination — et son successeur était désigné d'avance. Mais, pour une raison ou pour une autre, le chef Carson ne fut pas mis à sa retraite; il resta à la direction du service.

Il s'organisa un mouvement parmi certains fonctionnaires de ce service dans le but de faire valoir les diverses raisons pourquoi le chef Carson devait prendre sa retraite. Des échevins s'en mêlèrent. De temps à autre, un conseiller faisait une déclaration déplorant le fait que le chef Carson ne prît pas sa retraite et signalant pourquoi il devrait être mis à sa pension. Les uns même, allèrent jusqu'à suggérer au chef Carson qu'il était temps de démissionner, lui rappelant qu'il avait été blessé gravement deux fois etc...

A l'avènement de l'administration actuelle, les événements prirent une nouvelle tournure. Il est notoire que le maire, M. Raynault, désire ardemment la retraite du chef Carson, comme il est notoire que le pompier Romuald Lamarche, président de l'Union des pompiers, est ami intime et partisan avoué du maire.

L'Union des pompiers alla en délégation auprès du comité exécutif et demanda, entr'autres choses, l'achat d'outillage plus moderne et, "sotto voce", la réorganisation du service des incendies.

On se rapelle que le chef Carson fut grièvement blessé au cours d'une explosion, rue Laurier. Avant cet accident, il avait fait rapport aux autorités municipales pour leur demander l'achat d'outillage dont le service des incendies a besoin. Dernièrement encore, l'Exécutif n'avait pas fait cet achat. Pendant que le chef Carson était à l'hôpital, le mouvement pour le remplacer par l'un de ses assistants s'accentua. Le pompier Lamarche se fit le champion de cette cause et, lorsque M. Carson revint à son poste, ayant appris que l'un de ses employés avait profité de son absence pour intensifier la campagne menée contre lui, il fit enquête et donna à ce pompier l'ordre de cesser immédiatement cette campagne. Le pompier Lamarche désobéit. Le chef Carson le suspendit de ses fonctions pour insubordination et fit un rapport en conséquence.

Le maire eut un entretien avec le chef Carson et un autre entretien avec le pompier Lamarche. Le comité exécutif intervint et donna au chef Carson l'ordre de réinstaller le pompier Lamarche.

Il y eut des voix discordantes parmi les échevins quand ils apprirent la nouvelle. Quelques-uns annoncèrent que l'incident n'était pas clos et qu'il aurait son écho à la prochaine séance du conseil.

Communiqué de M. R. Ouimet

M. R. Ouimet, président de l'Association des hommes d'affaires du Centre enregistrée, nous fait tenir le communiqué suivant:

"L'Association des Hommes d'Affaires du Centre Enrg., à sa dernière assemblée tenue sous la présidence de M. R. Ouimet, a adopté la résolution suivante proposée par le secrétaire, M. Philippe Roy, et secondée par M. Gaudias Dumas;

Considérant que le service des Incendies de la Cité de Montréal est de la plus haute importance ;

Considérant que M. Carson a été nommé directeur ou chef du Service des Incendies en récompense de ses loyaux et dévoués services et qu'il avait pris alors cette charge avec la promesse de l'abandonner à un autre, six mois après sa nomination, vu son âge avancé ;

Considérant que le titulaire n'a pas rempli sa promesse, vu qu'il est encore en fonction après quatre ans et demi ;

Considérant que M. Carson a subi, à l'âge de 69 ans, une fracture du crâne et la fracture d'un bras, au cours du terrible incendie du Garage Laurier;

Considérant que M. Carson a repris la direction du Service des Incendies après une absence de trois mois due à l'accident ci-dessus relaté dont il a été victime ;

Considérant que le chef d'un service comme celui des Incendies demande une capacité physique et morale permettant de donner tout le rendement attendu de ce service par les citoyens de la Cité de Montréal ;

Considérant que M. Carson, vu son âge avancé et vu l'accident pénible dont il a été victime, n'est plus en état de diriger efficacement et comme par le passé le Service des Incendies ;

Considérant que la réorganisation du Service des Incendies est urgente; qu'il manque dans l'état-major des chefs de districts, lesquels districts sont administrés par des capitaines; qu'au-delà de cinquante lieutenants remplissent actuellement les fonctions de capitaines et que cinquante simples pompiers remplissent les fonctions de lieutenants avec les mêmes responsabilités, sans recevoir le salaire dû au poste qu'ils occupent, et qu'il manque environ deux cents hommes pour compléter ce service des Incendies, si on veut le rendre efficace ;

Considérant qu'il n'y a pas eu de promotions de capitaines depuis 18 ans et que le maintien de M. Carson au poste de Chef des Pompiers, sinon paralyse, du moins retarde la réorganisation du Service des Incendies ;

Considérant que M. Carson ayant été au Service des Incendies pendant au-delà de 44 ans est de ceux qui se sont beaucoup dépensés pour mériter leur retraite ;

L'Association des Hommes d'Affaires du Centre Enrg. est d'avis que le Chef Carson doit prendre sans délai un repos bien mérité et que la réorganisation du Service des Incendies soit faite sans plus de délai avec un nouveau directeur apportant une vigueur et une compétence nécessitées par cet important service, afin de lui donner toute l'efficacité désirée et réclamée par les citoyens de la Cité de Montréal.

Ville LaSalle sous la neige

La municipalité a l'intention d'acheter ce qu'il lui faut pour l'enlèvement

La municipalité de Ville LaSalle sera sous peu dotée d'un outillage moderne pour l'enlèvement de la neige si la Commission métropolitaine approuve le projet de règlement pourvoyant à un emprunt de $15,300 pour l'achat d'un camion Walters avec l'équipement nécessaire. Le conseiller juridique, Me A.S. Pelletier, a présenté le règlement aux conseillers et il sera soumis à la prochaine séance de la Commission.

Ville LaSalle est probablement la municipalité qui a le plus à souffrir de la neige et le conseil a bien l'intention de tenir les routes propres en hiver.

L'échevin Beyries a été nommé maire suppléant pour les prochains trois mois. Il y aura quatre patinoires, cet hiver, à Ville LaSalle.

Les gardiens ont été nommés; ce sont: MM. A. Lalonde, pour le Bronx, Marcel Marcil, pour le Centre, et Léopold Choquette, au Highland. Quant à l'autre patinoire, celle des jeunes, ce sont ces derniers qui s'occuperont de l'entretenir.

Collision entre wagons de marchandises

Rimouski, 12. (P.C.) — Six wagons, chargés de bois de construction, poussés par leur propre poids, se sont mis d'eux-mêmes à descendre la pente que la voie ferrée à cet endroit. Ils sont venus en collision avec des wagons qui étaient stationnés un mille plus loin. Quatre wagons ont sauté de la voie. Deux ont roulé en bas d'un escarpement élevé. Personne n'a été blessé.

AU PREMIER DEJEUNER-CAUSERIE DU CLUB SAINT-DENIS

● Le Club St-Denis inaugurait samedi par une brillante réunion ses déjeuners-causeries de la saison 1937-38. Le sénateur André Fauteux a retracé l'historique des clubs. M. Léon-Mercier Gouin a ensuite remercié le conférencier. Ci-haut, de gauche à droite, MM. Edgar Genest, Philias Paré, le sénateur Fauteux, M. Lajeunesse, président; Léon-Mercier Gouin et J. O. Blondeau. (Photo CANADA)

Trois remarquables oeuvres nouvelles de littérature

M. Edouard Montpetit signale un ouvrage précieux: "La naissance d'une nation"

Au thé-causerie du Salon du Livre

Un premier thé-causerie de la Société des écrivains canadiens, donné à l'occasion du Salon du Livre, avait lieu samedi après-midi, au Club St-Denis. Au cours de la réunion que présidait M. Victor Barbeau, trois ouvrages canadiens de publication récente, dont deux de poésie, ont été analysés. M. Edouard Montpetit, le premier orateur, recommanda la lecture de "La naissance d'une nation" de M. Gérard Filteau; Mme Françoise Gaudet-Smet fit l'éloge du dernier recueil de vers de Mme Jeanne L'Archevêque-Duguay, poétesse des "Cantilènes"; et, M. René Guénette présenta le nouveau Roger Brien que l'on découvre dans l'"Eternel Silence".

Une table d'honneur avait été aménagée pour les principaux invités parmi lesquels on remarquait tout particulièrement, samedi M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la Province, et écrivain distingué; Mlle Jeannine Lavallée, Mme Montpetit, Mme E.-P. Benoit, M. Jean-Marie Gauvreau.

M. Barbeau a rappelé que jeudi, il y aura un second thé-causerie à l'occasion du Salon, et que mardi soir, au Plateau, quelques dramaturges de la société présenteront de leurs pièces. On sait que le Salon lui-même est présenté dans le grand hall de l'Ecole Technique de Montréal et qu'il sera ouvert au public jusqu'au 18. Parmi les personnes présentes, samedi, au Club St-Denis, on remarquait outre celles mentionnées plus haut, MM. Jean Chauvin, Paul-Emile Ostiguy, Hugues de Martigny, Fred Drolet, Arthur Letondal, Jean Gillet, Gérard Lafontaine, Mlles Madeleine Dalmé, A. Labarre, B. Bélanger, Cécile Lamarche, Suzanne Paquette, Idola St-Jean, Mmes Pauline Fréchette, Yvonne-B. Massé, J. Fray, Hector Déry, Mlle Fanchette Lambert, etc.

M. Montpetit

"Je dois, pendant 10 minutes, vous donner quelques impressions sur un livre qui vient de paraître, qui a pour auteur M. Gérard Filteau, et pour titre: "La naissance d'une nation".

C'est le tableau du Canada français en 1755. Dans notre métier que nous exerçons comme nous le pouvons, il s'est posé, au commencement, un problème assez ardu. C'était la difficulté, le problème des livres. Ils manquaient, ces livres, et je me rappelle quand, par exemple, il s'est agi d'établir les premiers cours d'économie politique à l'Université, nous étions dans le vague.

A cette époque, il s'ouvrait tout une série d'ouvrages par le volume sur "La colonisation de la Nouvelle-France", et aussi une série d'articles signés de Léon Gérin-Lajoie, mais enfouis dans une revue, articles bientôt suivis des études de Bouchette. Cette veine, depuis s'est augmentée, plusieurs auteurs ayant écrit sur ce sujet. Ces auteurs que je signale au passage, vont depuis la colonisation du pays jusqu'à notre époque que l'on trouve dans le dernier livre de M. Barbeau. Ils traitent de questions spéciales, sauf le dernier, celui de M. Filteau, qui est une synthèse.

Nous avions quelques ouvrages sur l'enseignement, l'industrie, le régime seigneurial, mais nous n'avions pas une oeuvre de façon qu'en lisant les chapitres, on se passionne pour l'histoire de nos institutions en général. C'est cet ouvrage que nous apporte M. Filteau. Nous avons là-dedans le tableau de nos institutions, et d'un autre côté nos initiatives économiques. Ceci me paraît très précieux, car il nous faut à tous un point de départ.

Je parlerai d'abord de nos Institutions telles que comprises par M. Filteau qui y mêle bien un peu de géographie, mais surtout les institutions. Il décrit la propriété et l'ordre social des différentes classes, la puissance religieuse, la paroisse, la famille. Nous avons une vue d'ensemble du régime politique, du régime de la propriété et du droit. Il donne les caractères de ces institutions en 1755. Il nous montre comment on comprenait la propriété, la famille et la religion à ce moment-là.

J'estime que cet ouvrage est précieux, parce qu'aujourd'hui, nous qui manquons de discipline, de philosophie, de base, trouverons là les seules forces qui peuvent nous maintenir. Il est d'autres initiatives décrites dans ce volume, l'école, la littérature, les beaux-arts, et dans un autre ordre d'idée, la finance, le commerce, l'industrie et l'agriculture, en 1755. M. Filteau démontre la valeur de l'instruction pour nous dans l'ancien régime. Il trouve dans la structure de l'école du temps des qualités qui ne s'y trouvent plus aujourd'hui. Enfin, il découvre qu'à ce moment, on croyait aux beaux-arts.

Il nous indique le chemin à suivre par l'école, les lettres et les beaux-arts. Nos pères avaient placé à côté des institutions ces moyens de soutenir une oeuvre fondamentale. Nous avons là des forces évidentes que nous ne connaissons pas, qu'il nous faut apprécier et conserver.

La leçon de tout ce livre, c'est que le Canadien-Français, pour conserver sa physionomie, doit se consacrer aux beaux-arts et à la littérature, comme à tous les autres domaines de l'activité humaine. C'est par ce côté qu'il prendra place dans le grand tout américain. Ce qu'il importe pour nous, c'est de retrouver notre physionomie française, et nous la retrouverons en cultivant les institutions que nous ont léguées nos ancêtres. N'est-ce pas par là que nous retrouverons le plus sûr moyen d'attirer le tourisme, notre seule grande industrie d'aujourd'hui ? Dégageons du tourisme, le capital qui est nécessaire pour la mise en oeuvre de l'industrie et du commerce, lesquels nous obtiennent le moyen brutal de faire valoir la pensée : l'argent.

On se demande si nous n'avons pas rétrogradé quand on lit ce volume. On se demande si nous n'avons pas trop donné dans les mouvements nouveaux qui ne sont pas nôtres et qui nous ont sûrement enlevé de notre personnalité. Bref, M. Filteau remet devant nous le Canada meurtri de 1755 et il nous demande après cette présentation de la figure des ancêtres, si nous sommes restés Canadiens comme eux. Si vous considérez les moeurs d'aujourd'hui, notre société, la réponse est non. En somme, ce qu'il nous faut, c'est un coup de reins. Il ne suffit pas, je le répéterai jusqu'à la fin de ma vie, d'inscrire des devises sur les murs, il faut les vivre."

Mme Gaudet-Smet

Après avoir rappelé un mot de Paul Claudel sur le bonheur d'avoir des petits-enfants, l'auteur des "Discours d'enfants" dit des "Cantilènes" de Mme L'Archevêque-Duguay; "Sans préface, sans avant-propos, voici un beau livre, simple et grand. Un livre qui se présente sans tapage ni fla-fla, parce qu'il se fie à votre coeur. Ce sont des mélodies attachantes qu'il faut répéter à voix douce pour ne pas déranger les jeux des marmots; ce sont, cantilènes enfantines, des berceuses rythmées au souffle des petits; ce sont, cantilènes des choses, des paysages entrevus par la fenêtre, entre la préparation de la becquée et le raccomodage; ce sont, cantilènes des âmes, des réflexions spontanées, des méditations évangéliques d'une foi profonde et d'un piété éclairée. C'est enfin, par toutes les lignes, et par tous les mots, un hymne d'amour à la vie, la vie qui se continue. Une chanson de maman, de femme heureuse."

Mme Smet fait quelques citations appropriées. "Après cela, ne me demandez pas, dit-elle, s'il faut écrire en alexandrins savamment ciselés et rigidement scandés, en prose courante, en vers blancs ou libres, quand on a de si beaux sentiments à chanter, la méthode de Mme Duguay ne se catalogue pas, ne s'étiquette pas. Elle ne s'adapte à aucun cadre. Elle n'en brise aucun. Naturellement, les lisières qui gardent sa pensée se tissent au fil des mots. "Tant que des femmes de chez nous, conclut Mme Smet, écriront des pages aussi palpitantes de vie et d'espoir, des pages que d'autres femmes lisent et font lire, des pages que d'autres femmes aiment et font aimer, on peut croire en demain. Le présent aura raison de l'avenir.

M. Guénette

Parlant de M. Roger Brien, le rédacteur en chef de l'"Ecole Canadienne" dit que ce poète est l'un des benjamins de la littérature canadienne. "On dit que les absents ont toujours tort, dit M. Guénette. Ne craignez pas que ce soit le cas du jeune poète, cet après-midi. Au contraire, j'ai peur de ne pas lui rendre justice".

Sa troisième contribution aux Lettres canadiennes ("L'Eternel Silence") comprend seize poèmes dont les premiers nous expliquent son départ :

"L'appel rauque du large aiguise mon oreille". M. Guénette émaille sa brève causerie de citations tirées de l'"Eternel Silence", et dit, en terminant ses éloges, que "la présence de Roger Brien, à ce thé, n'eut pas souffert un éloge hyperbolique. C'est avec ferveur que je vous invite à saluer en lui un poète aux dons nombreux, variés, prometteurs?"

Ville-St-Pierre prévoit un déficit de $7,380 pour 1938

L'évaluation des propriétés imposables s'élève à $4,600,000

Prochaines élections

Le rôle de perception de Ville-St-Pierre a été homologué au cours de la semaine dernière. Il accuse une diminution d'évaluation de $200,000. Au cours de la même séance, qui était présidée par S.H. le maire J. W. Brasseur, le conseil a adopté les prévisions budgétaires pour l'année prochaine. Les dépenses accusent un surplus de $7.00. S'il s'en tient aux chiffres du budget, le prochain conseil aura à faire face à un déficit de $7,380. Ce déficit s'explique par la baisse de l'évaluation et par l'assistance aux chômeurs que Ville-Saint-Pierre doit payer à elle seule. Il y a quelques mois cette municipalité avait réussi à abolir le secours direct mais, depuis quelque temps, de nouveaux sans-travail se sont présentés et le gouvernement provincial refuse de contribuer au fonds de secours.

Le montant total de l'évaluation des propriétés imposables s'élève à $4,600,000 et la taxe, $1.90 par cent dollars d'évaluation. Le Conseil a décidé de ne pas augmenter la taxe et on espère économiser suffisamment pour combler le déficit prévu. C'est l'intention du conseil de faire pression auprès de Montréal afin que la municipalité de Ville-St-Pierre soit incluse dans le territoire de la taxe de vente.

Le poste des pompiers et de la police est maintenant terminé. A cause de l'achat d'une pompe à incendie, modèle Richelieu, dont le coût est à moitié payé par la Commission des incendies de la province, il a fallu agrandir le présent poste. Le coût total est de $5,159.52. La pompe à incendie sera livrée vers le 23 décembre. Le Conseil a été félicité pour la pose de 9 lumières dans la rue Hillcrest. Les fils ont été enfouis sous terre.

Election prochaine

Le premier février prochain aura lieu l'élection municipale à Ville-St-Pierre. Le 25 janvier, aura lieu la nomination. Il y a exactement 1070 voteurs inscrits sur les listes. Le présent conseil se compose du maire et de six échevins, dont deux par quartier.

Le secrétaire-trésorier actuel, M. E. Brisebois, restera en fonctions jusqu'à la fin de février. Après cette date, il retournerait à l'emploi de la Commission métropolitaine. Le conseil a décidé de rembourser le montant complet du salaire payé à M. Brisebois par la Commission pour les mois de janvier et février. Depuis quelques mois qu'il est secrétaire-trésorier, M. Brisebois a remis sur pied le système de comptabilité et a réorganisé tous les services de la ville.

Voici le résumé des prévisions budgétaires pour l'an prochain:

Revenus	
Taxes d'égouts	$ 2,800
Taxes d'affaires	4,000
Intérêts sur taxes	2,000
Licences	325
Taxes municipales et spéciales	68,000
Diver	605
Déficit	7,380
Total	$85,110
Dépenses	
Entretien des indigents: aliénés et asiles d'aliénés	$ 3,000
Charges d'emprunts: intérêt et fonds d'amortissement	50,000
Départements:	
Administration	9,095
Police et Feu	6,334
Hygiène	2,494
Egouts	1,185
Voirie	3,810
Parcs et terrains de jeux	1,310
Eclairage	6,430
Bâtisses municipales	1,402
Total	$85,110

Téléphones sur les routes d'hiver

Projet en vue de mieux renseigner les automobilistes

Québec, 12. (P.C.) — Le ministère de la Voirie se propose d'établir un système de téléphones sur les routes de la province afin de pouvoir renseigner plus exactement et plus sûrement les automobilistes qui voyagent sur les routes d'hiver sur l'état de ces routes aux différents endroits après les chutes de neige.

Les téléphones seront installés à égale distance les uns des autres et reliés à un central qui sera placé dans un des bureaux du ministère à Québec. Les voyageurs en téléphonant au bureau pourront ainsi se renseigner en détail avant d'entreprendre un voyage. Lorsqu'ils seront en route, ils pourront aussi se servir des appareils qu'ils croiseront pour se renseigner d'étape en étape.

Halifax, 12. (P.C.) — Maureen Gallagher, de Spryfield, village situé près d'ici, est morte à l'hôpital samedi. C'est la seconde victime de la diphtérie la semaine dernière. Les écoles de Spryfield ont été fermées mercredi.

On s'inquiète de plus en plus du sort du "Hoover"

Ce luxueux paquebot se serait dangereusement avarié en s'échouant

Mer démontée

Manille, 13, lundi. (P.A.) — Répondant aux signaux de détresse du "President Hoover", le luxueux paquebot de la Dollar Line qui s'est échoué, samedi matin, sur l'île Hoishoto, au large des côtes de Formose, les destroyers américains "Barker" et "Alden" sont parvenus, ce matin, à atteindre ce coin perdu du Pacifique. On ignore encore dans quelles conditions se trouve exactement le "President Hoover", mais on soit qu'environ quatre cents voyageurs ont été descendus dans l'île Hoishoto et dans l'île Hayake, qui se trouve située tout près de là. Quant au paquebot lui-même, qui a coûté huit millions de dollars à ses armateurs, il serait gravement avarié.

Le "president Mckinley", autre navire de la Dollar Line, l'"Empress of Asia", de la compagnie du Pacifique Canadien et trois remorqueurs se dirigent aussi vers l'île Hoishoto. Aucun des passagers du "President Hoover" ne serait malade ou blessé. On tentera de les embarquer sur le "President Mckinley" à l'aurore. Il se peut aussi que des voyageurs soient pris à bord des deux destroyers qui sont sur les lieux.

La mer est actuellement démontée dans les parages où le "President Hoover" est en danger. On croit que l'on aura beaucoup de difficulté à le sauver. On s'étonne aussi que le "President Hoover" ait réussi à débarquer sans accident tous ses voyageurs. Le paquebot a envoyé quelques messages, mais il s'est refusé à accepter ceux que lui ont dépêchés des parents des voyageurs et des marins qui se trouvaient à son bord au moment de l'accident.

Grève terminée aux mines Minto

Les ouvriers vont confier leur différend à un comité d'arbitrage

Ottawa, 18. (P.C.) — Le ministre du Travail, l'hon. M. Rogers, a annoncé ce soir qu'un comité d'arbitrage sera créé en vertu de la Loi d'enquête sur les différends industriels pour régler le différend survenu aux mines de charbon Minto (Nouveau-Brunswick) aussitôt que les ouvriers seront retournés au travail et l'auront demandé selon les dispositions de la loi.

Les ouvriers ont fait une demande, la semaine dernière, et le ministre leur a répondu par télégramme qu'il était disposé à former un comité lorsqu'ils seront retournés au travail s'ils veulent faire alors une nouvelle demande, comme l'exigent les dispositions de la loi.

Glace-Bay, 12. (P.C.) — La grève aux mines Minto déclarée le 12 octobre dernier est terminée. Les ouvriers retourneront au travail demain et confieront leur différend à un comité d'arbitrage.

LES MOINS CHERS
DES *VRAIS BONS* VINS

VOTRE *CHOIX* POUR LES FÊTES de GRANDS VINS *du* RHIN

93c—G. H. Kehl Niersteiner Fritzenholle, 1932	.	.95
93d—G. H. Kehl Binger Rosengarten, 1930	.	.95
93g—G. H. Kehl Hochheimer Daubhaus, 1930	.	1.05
93e—G. H. Kehl Rudesheimer Engerweg Spatlese, 1930	.	1.15

Tous ces vins sont en vente par la Commission des Liqueurs seulement

Demandez la liste complète et les prix de nos Grands Vins du Rhin vendus, à prix d'aubaine, à la caisse seulement. Ecrivez à l'adresse ci-après.

R. B. DAVILLE & COMPANY, 1500, rue Stanley, MONTREAL

A L'EXPOSITION DES ARTS PAYSANS

● Groupe de quelques personnalités qui assistaient, hier après-midi, à Montréal, à l'ouverture d'une exposition de la Canadian Handicrafts Guild, mettant en relief quelques pièces historiques de notre artisanat. On reconnaît, de gauche à droite, M. Galt-Durnford, président de la branche de Québec de cette société; Mme N.-K. Laflamme, la vice-présidente; le colonel Wilfrid Bovey, ancien président général, qui est en train de montrer une vieille poire à poudre à son voisin le peintre Clarence Gagnon; Mlle Lighthall, et Mlle H. P. McCain, surintendante de la Quebec Women's Institute. (Photo CANADA)

NOUVEAU SERVICE

pour les usagers du téléphone à

Saint-Lambert, Lachine, Longueuil, L'Abord-à-Plouffe, Saint-Vincent-de-Paul, Pointe-aux-Trembles

EN VIGUEUR LE 1er JANVIER

LE SERVICE DE ZONE SUBURBAINE

fournira le service de réseau dans ces villes, et

DE PLUS

permettra d'obtenir un nombre déterminé de communications gratuites avec les abonnés de Montréal — 45 par mois pour les abonnés domiciliaires et 60 par mois pour les abonnés commerciaux (5 sous par communication en surnombre).

TARIF MENSUEL
(pour un appareil mural)

	Poste commercial	Poste domiciliaire
St-Lambert	$7.00	$4.50
Lachine	7.00	4.50
Longueuil	6.50	4.30
L'Abord-à-Plouffe	6.25	4.30
St-Vincent de Paul	6.25	4.30
Pointe-aux-Trembles	6.25	4.30

Les usagers de Montréal téléphonant à des abonnés du service de zone dans ces villes paieront 5 sous par communication.
Les abonnés de Zone Suburbaine seront inscrits à la fois dans la section de Montréal et dans les sections suburbaines de l'annuaire du téléphone.

NOTA: Le service local continuera à être à la disposition de ceux qui le préfèrent, sans aucun changement au tarif actuel

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

SUR LA SCÈNE ET SUR L'ÉCRAN

JEAN SABLON AU TIC TOC

● Le fameux chanteur français photographié au microphone du cabaret Tic Toc, pendant sa récente visite à Montréal.

"Ebb Tide" au Capitol

Ce film en couleurs contient de très belles images.

"Ebb Tide", film présenté au Capitol, cette semaine, connait surtout un succès de curiosité. Tiré d'une oeuvre bien connue de Robert-Louis Stevenson, il a été tourné en couleurs que l'on dit naturelles, mais loin de l'être. Le nom de Stevenson et la couleur attirent, sans doute, au Capitol une grande partie du nombreux public qui s'y presse. On n'est toutefois pas sans être un peu déçu. Film d'aventures qui doit avoir pour cadre les mers du Sud et les îles enchanteresses du Pacifique, "Ebb Tide" n'a rien de très passionnant. On a en plus confié à des acteurs qui ne sont pas de premier ordre un texte qui laisse à désirer. De très belles images rachètent heureusement ces défauts. On aime toujours à voir, en effet, ces vieux navires qui, toutes leurs voiles blanches tendues à craquer, fendent rapidement une mer uniformément bleue, (un peu trop bleu dans le film). Qui ne lasserait aussi de contempler les vagues énormes qui balaient, durant la tempête, le pont du petit voilier. Ces scènes conservent leur éternel attrait. Comme une bonne moitié d'"Ebb Tide" se passe entre ciel et mer, on oublie volontiers ce qu'il a de déplaisant.

Frances Farmer, l'héroïne de cette histoire, est très jolie femme. Elle porte plusieurs toilettes qui lui vont à ravir. Oscar Homolka, acteur viennois, campe une vigoureuse silhouette de loup de mer ivrogne et qui n'a pas froid aux yeux. Il est accompagné partout de Barry Fitzgerald, une trogne enluminée qui navigue toujours entre deux vins. Ce bout d'homme, saoul durant presque tout le film, joue son rôle avec une conviction et un naturel bien amusants. Le reste de la distribution vient loin derrière ces trois chefs de file.

Le programme du Capitol est complété par plusieurs films à court métrage, tous excellents. Les aventures de "Pop-Eye the Sailor" sont vraiment réjouissantes. On remarquera enfin de bonnes actualités.

Programme de Carl Weinrich à Notre-Dame

Voici le programme du récital d'orgue, demain soir à l'église Notre-Dame, de l'organiste américain Carl Weinrich, qui joue exclusivement pour la Société Casavant à Montréal. Carl Weinrich est le successeur de feu Lynwood Farnam à l'église Holy Communion à New-York :

*Fridolin Sicher (1500, allemand), a) "In duici jubile"; b) "Resonet in laudibus"; Arnolt Schlick (allemand, 1460-1512), Chorale, "Tendre Marie de Noblesse"; Andrea Gabrieli (italiens, 1510-1586), Canzona; Giovanni Pierluigi De Palestrina (italien, 1526-1594), Ricercare; *Antonio De Cabezon (espagnol, 1510-1566), Diferencias (Variations); Sobre el Canto del Cabellero; William Byrd (anglais, 1538-1623), Miserera; *Jan Pieters Swanklinck (hollandais-1562-1621), Fantaisie en écho; Girolamo Frescobaldi (italien, 1583-1644), Toccata Cromatica; *Johann Jacob Froberger (allemand, 1600-1667), Capriccio; Samuel Scheedt (allemand, 1587-1654), Verset "As Jesus hung upon the Cross"; *Johann Pachelbel (allemand, 1653-1706), Chorales-Préludes: a) "Du Ciel je descends sur la terre"; b) "Combien brillante l'étoile du matin"; Fugue sur le Kyrie; *François Couperin (français, 1631-1700), Fugue sur le Kyrie; Nicolas de Grigny (français, 1671-1703), Récit de Tierce en Taille; Louis-Nicolas Clérambault (français, 1676-1749), Prélude; *Dietrich Buxtehude (danois, 1637-1707) a) Chorale "De Dieu, je ne me détournerai pas"; b) Prélude, Fugue et Chaconne en Do; Johann-Sébastien Bach (allemand, 1685-1750) a) Allegro de la 5e Sonate; b) Chorales-Préludes: 1) Seigneur Dieu, ouvre-moi ton Ciel; 2) Veni Creator; 3) Chrétiens, réjouissez-vous; 4) Quand nous sommes dans la plus grande détresse; 5) Toccata en Fa.

Les numéros marqués d'un astérisque viennent d'être enregistrés par M. Weinrich.

L'horaire des spectacles

HIS MAJESTY'S — "Leaning On Letty" à 8 h. 30 p.m. Mat. mer. et sam. à 2 h. 30.

PALACE. — "Conquest" à 10 h. 25, 1 h. 20, 4 h. 05, 6 h. 50, 9 h. 45.

PRINCESS. — "Love Danger at Work" à 11 h. 19, 2 h. 24, 5 h. 29, 8 h. 34; "Navy Blue and Gold" à 9 h. 45, 12 h. 45, 3 h. 50, 6 h. 55, 10 h.

CAPITOL. — "Ebb Tide" à 11 h. 10, 1 h. 51, 4 h. 32, 7 h. 13, 9 h. 54.

SAINT-DENIS. — "La Porte du Large" à 11 h. 40, 3 h. 25, 6 h. 35, 10 h. 05; "Ma Petite Marquise" à 1 h. 30, 5 h. 10, 8 h. 40.

CINEMA DE PARIS. — "Un Carnet de Bal" à 11 h. 30, 1 h. 5, 4 h. 25, 7 h., 9 h. 30.

LOEW'S. — "The Awful Truth" à 12 h. 55, 3 h. 50, 7 h., 10 h. 05; "Girls Can Play" à 11 h. 45, 2 h. 40, 5 h. 45, 8 h. 50.

Vérité historique du film "Conquest" présenté au Palace

Le public enthousiaste continue d'applaudir Boyer et Garbo

"Conquest", qui a commencé vendredi sa deuxième semaine au Palace, est un grand film historique en ce sens qu'il tend à donner de Napoléon ce qu'il a de plus intéressant pour tous ceux qui n'ont pas la maladie de l'érudition, l'homme qu'il était, sa vie intérieure, et à n'accorder à son existence publique, politique et militaire que l'importance nécessaire pour éclairer celle-là. Il y a eu des monarques qui ont construit des pays, des empires, qui ont changé la politique d'un peuple, l'équilibre profond d'une partie du monde. D'autres, qui ont cependant brillé davantage par leurs vertus militaires, par leurs éclatantes victoires, par une activité personnelle marquée de tonnerres (nababs de l'histoire) comme Napoléon, ont plus précipité les événements nationaux et internationaux qu'ils n'en ont été les aiguilleurs. Plutôt que les maitres de l'histoire, ils en sont les personnages glorieux. Compte tenu du rayonnement qu'elles ont donné à la pensée, aux moeurs, à la culture françaises, les guerres napoléonniennes ont changé peu de chose à la physionomie politique de l'Europe. Napoléon, malgré l'enfer qu'il a fait du continent pendant un quart de siècle, n'a à peu près rien changé à l'ordre qu'avait prévu, voulu et commencé d'établir la Révolution française, qui, elle, compte énormément dans l'histoire politique du monde. Bainville a bien montré que Napoléon, ayant une fois tenté de revenir à la politique traditionnelle de la monarchie, a été forcé par le peuple qu'il paraissait gouverner de façon si despotique, à suivre la voie indiquée par 1789. Napoléon a été beaucoup plus soumis aux Français que ces derniers n'ont été soumis à lui. Ce qu'il laisse de plus personnel à l'histoire collective et permanente de la France, c'est son code. S'il avait été question, ne fut-ce que dans une seule scène, du code napoléonien, dans "Conquest", ce film, à mon sens, au point de vue historique, comme représentation de l'Empereur, eut été parfait.

Charles Boyer crée magnifiquement le Napoléon de "Conquest". A deux seuls moments du film, ce Napoléon fait son petit Américain, mais ce n'est pas la faute de Boyer si les cinéastes d'Hollywood ne sont pas Français. Cette scène du bal chez le prince de Poniatowski où Napoléon, qui, pour la première fois danse avec Marie Walewska, dont il a dès lors décidé de devenir l'amant, continue un pas de marche plus longtemps que la danse ne le veut, sachant bien qu'il va étonner tous les danseurs et les forcer à le suivre (et cela l'amuse beaucoup), c'est l'expression pure du sentiment enfantin qu'ont les Américains de la puissance: être puissant, c'est être assez fort pour faire les choses qui ne se font pas en regardant les autres avec cet air de défi goguenard qui veut dire: "Désapprouvez-moi donc, si vous l'osez !" Et la scène où Napoléon est pris pour un lunatique par une vieille duchesse contre qui il fait une colère parce qu'elle lui reproche d'avoir triché dans une partie de cartes qu'il a accepté, à la suite d'une déception, de jouer avec elle, c'est le goût de l'Américain pour le grotesque, pour la drôlerie dans le fabuleux.

Et Greta Garbo. Que cette artiste est puissante! Elle continue d'exercer le charme que, depuis plusieurs années, on ne cesse de décomposer pour en montrer les éléments et en expliquer l'effet. Le personnage qu'elle joue est d'un bien moindre prestige que celui de Boyer. Le masque de Napoléon attire tous les yeux. Et pourtant, combien de scènes où elle occupe le second plan, tirent d'elle plus de la moitié de leur charme ?

"Conquest" n'est pas un film populaire, en ce sens qu'il ne sacrifie pas au goût des foules de la chevauchée héroïque, des grands coups de théâtre et des scènes de guerre "horribles". En ce sens aussi qu'il surabonde d'allusions que peuvent seuls saisir ceux qui ont une certaine connaissance de l'histoire napoléonienne. Les noms de Boyer et de Garbo et les scènes sentimentales que le film comporte lui vaudront sans doute un certain succès auprès du grand public, mais non pas celui que recherchent d'ordinaire les cinéastes américains. Il faut féliciter Hollywood d'avoir dépensé de bon coeur trois millions de dollars avec la seule intention de faire un grand film beau et vrai. On a presque pleinement réussi.

Gérard DAGENAIS

Salle de spectacles à la Pointe-aux-Trembles

Ces jours derniers un referendum était tenu à la Pointe-aux-Trembles sous la présidence de S. H. le maire Eugène Fortin et de M. l'échevin Roméo Geoffrion sur la construction d'un théâtre. Le résultat a donné une majorité de 318 en faveur de la construction du théâtre. Sur le nombre d'électeurs qui ont voté, 92 seulement de Montréal ont donné leur opinion. Il faut donc reconnaître que les contribuables de la municipalité sont en faveur de la construction d'un théâtre. Une salle de spectacle y sera donc prochainement construit.

LA MUSIQUE

Albert Spalding

Violoniste remarquable dans un récital remarquable

Albert Spalding est un violoniste dont on ne saurait dire que du bien, surtout après le très beau récital qu'il a donné hier après-midi au His Majesty's pour la plus grande joie d'un auditoire hélas! pas assez nombreux. Exécutant consciencieux et désintéressé, il fut satisfaire les exigences de ses auditeurs en donnant quatre rappels et en bissant une de ses propres compositions. Il sait être virtuose sans inopportune forfanterie. Sa technique impeccable se joue des compositions les plus difficiles et n'exclut pas chez lui une étonnante faculté de mettre beaucoup de passion et d'objectivité autant dans un prélude et une gavotte de Bach qu'un poème pour violon d'Ernest Chausson. La facture délicieusement romantique et apaisante de cette pièce illustre brillamment l'exceptionnel talent du violoniste américain. Ce fut non moins vrai dans la sonatine en sol mineur de Schubert et dans une admirable sonate en re mineur de Brahms qui s'apparente par la puissance de son inspiration au Brahms des symphonies. Cette partie du programme, incontestablement la plus belle, a eu toutefois un heureux contrepoids dans une habile exécution d'une rutilente malaguena d'Albeniz, un lied de Schumann, dans une valse viennoise de Spalding lui-même et enfin dans ce feu d'artifice qu'est la fantaisie de Sarasate sur la "Carmen" de Bizet. Là comme ailleurs, Spalding sut être virtuose et musicien.

Il eut une ovation telle qu'il dut jouer en rappels la "Pièce en forme de habanera" de Ravel, une valse de Chopin, "L'Alouette" de Schubert et la "Danse du diable vert", pièce brillante qui terminait le récital sur un dernier coup d'état. Spalding a eu un précieux et intelligent accompagnateur en la personne de M. André Benoist, pianiste qui se distingue par sa discrétion.

Gala artistique de la Société des écrivains

Le mardi 14 au soir à l'auditorium du Plateau

Quatre pièces

La Société des Ecrivains canadiens attire de plus en plus l'attention des observateurs. Sous la présidence de M. Victor Barbeau, son activité se déploie de façon remarquable.

Mardi soir, à l'auditorium du Plateau, la Société des Ecrivains canadiens donnera son grand gala artistique. Mme Léon Mercier-Gouin, M. Henri Letondal, Mlle Jeannine Lavallée et M. Jean Gillet donneront quatre pièces en un acte dont on dit beaucoup de bien. Nous verrons dans ces pièces outre les deux auteurs: Henri Letondal et Jeannine Lavallée, nos artiste les plus en vue. Signalons, entre autres: MM. Gaston Dauriac, Pierre Durand, Mmes Antoinette Giroux, Jeanne Demons, MM. Paul Charbonneau, François Bertrand, Albert Cloutier, Arthur Provost, André Treich, Mlles Olivette Thibault, Marie Lambert et Marcelle Lefort.

Sous les auspices de la Société des Ecrivains canadiens, le premier salon du livre franco-canadien connait, actuellement, une vobue qui fait honneur à notre public des lettrés, et au grand public qui se pressent dans le hall de l'Ecole Technique de Montréal, rue Sherbrooke.

Rendons-nous en foule à l'auditorium du Plateau, mardi soir, où la plus agréable soirée est réservée à ceux qui s'intéressent aux arts et aux lettres chez-nous.

L'entrée est gratuite.

Soirée dramatique à l'"Université McGill

Le Cercle français, la Société française des étudiants et les professeurs de français de l'Université McGill annoncent une soirée dramatique pour le jeudi 16 et le vendredi 17 décembre 1937 à 8 heures et quart dans la salle du Moyse Hall (Arts Building). On jouera "La Farce des Bossus", d'après un fabliau, de Pierre Jalabert et "L'Heure H" de Pierre Chaine.

AU PRINCESS

● Robert Young, Florence Rice et James Stewart dans "Navy Blue, and Gold".

LA MUSIQUE

PAUL STASSEVITCH

Autre belle audition de la Société des concerts symphoniques de Montréal

Les auditions des Concerts symphoniques ont un cachet d'inédit qui n'est pas sans séduire les abonnés de cette Société, et leur constant succès vient pour une bonne part, semble-t-il, de ce qu'elles sont l'occasion de présenter au pupitre du Plateau d'intéressantes personnalités, dont celle de M. Paul Stassévitch, que l'on avait le plaisir de revoir vendredi dernier, n'est certainement pas l'une des moindres. Ce n'est certes pas à lui qu'on peut faire le reproche d'avoir dérogé au désir de nouveauté dont les directeurs de notre Société semblent s'être fait une règle jusqu'ici. Des cinq oeuvres, en effet, que le distingué musicien russe a fait entendre, quatre étaient nouvelles au répertoire des Concerts symphoniques et trois, au moins, furent jouées pour la première fois à Montréal. Voilà qui est très bien ! puisque ces "expériences" s'avèrent le plus souvent très heureuses.

Au plaisir que l'on avait d'entendre ces oeuvres se joignait celui, plus rare qu'on pense même chez de grands chefs d'orchestre, de les voir dirigées par un musicien qui s'effaçait totalement devant elles. M. Stassévitch a à la fois le commandement autoritaire et discret, en musicien soucieux qu'il est de traduire avec exactitude et précision la pensée des compositeurs. Il a tiré de remarquable effets de l'ensemble des instrumentistes avec une emprise exceptionnelle et un équilibre qui font de lui un musicien autant passionné que rationnel, et toujours au service de l'art. Cela fut surtout visible dans la deuxième partie du concert où l'orchestre a enlevé avec des accents pathétiques l'ouverture-fantaisie "Roméo et Juliette" de Tschaikowsky. Cette musique, volontairement dramatique, qui parle d'abondance et qui témoigne de l'étonnante facilité de son auteur à faire chanter une mélodie, a terminé le concert en beauté. Elle n'a toutefois pas laissé dans l'ombre cette divertissante chose qu'est la légende de Liadoff, "Kikimora", pièce aimablement fantaisiste à l'égal de certains extraits de la suite "Casse-noisette" de Tschaikowsky ou des "Jeux d'enfants". De telles fantaisies ont leur place au concert. Les archaïsmes volontaires de la sarabande de Roger Ducasse, dont les choeurs furent exécutés dans la coulisse par des chanteurs de la Manécanterie d'Hochelaga, eurent leurs heureux effets sur l'auditoire. Cette pièce, que M. Stassévitch a exécutée avec autorité, dit assez bien l'originalité et le sérieux de son auteur. Le R. F. Sérérin, c.s.c., directeur de la Manécanterie, eut sa part des applaudissements de l'assistance.

La première partie du concert comprenait la très belle troisième symphonie de Brahms. Cette oeuvre, qui sait être aimable et légère, est d'une inspiration savante et fluviale comme le sont la plupart des oeuvres de cet auteur. M. Stassévitch en a exprimé avec pathétique la touchante et solennelle mélodie du troisième mouvement et les accents noblement victorieux du finale. Puisse cette symphonie qui fut la pièce de résistance du concert avoir induit certains auditeurs à juger Brahms avec moins de sévérité. Il faut savoir gré à M. Stassévitch, qui nous a fait entendre en outre un concerto grosso de Philippe Emmanuel Bach, arrangé par Maximilien Steinberg, de s'être acquitté de son programme avec une incontestable probité. Il ne reste plus qu'à nous faire l'interprète des habitués des Concerts symphoniques en souhaitant ardemment son retour, cette saison même, au pupitre du Plateau. Il a été longuement et chaleureusement applaudi. Assistance très nombreuse.

Bon film sur les cadets américains

"Navy Blue and Gold", au Princess, compte quelques belles scènes.

Le cinéma Princess présente cette semaine, comme première attraction, un film sur la vie des futurs officiers de la marine américaine. De la couleur de leur uniforme vient le titre "Navy Blue and Gold". L'intrigue, assez décousue, se déroule rapidement et évite ainsi l'ennui aux spectateurs secoués d'ailleurs par quelques scènes mélodramatiques qui tombent à pic.

Outre de faire la conquête des dames que les beaux uniformes attirent comme l'aimant, le fer, le film fera le régal des amateurs de football. Le film donne lieu, en effet, à plusieurs matchs que l'on dit célèbres entre les étudiants des écoles navales et les élèves des écoles militaires.

On a aussi greffé une idylle qui n'ajoute rien à la valeur du film. Florence Rice en fait les frais avec James Stewart qui manifeste de bonnes aptitudes. Il est même le meilleur de tous les interprètes du film, parmi lesquels on compte Robert Young, Lionel Barrymore, Billie Burke, Tom Brown, Samuel S. Hinds, Paul Kelly et plusieurs autres.

Le second film qui passe sur l'écran du Princess est une comédie bouffe fort banale. Après un grand succès dans la comédie, Hollywood commence à fournir une série de films comiques à peine passables. "Danger! Love at Work" en est un. Les acteurs sont Ann Sothern, Jack Haley, Edward-Everett Horton.

"La Porte du Large" au Saint-Denis

"La Porte du Large", qui est à l'affiche du cinéma Saint-Denis, est un des beaux films du cinéma français. Ses paysages merveilleux, ses scènes émouvantes et la beauté du dialogue en font une oeuvre remarquable à tous les points de vue. Ceux qui l'ont déjà applaudi à l'écran du Cinéma de Paris seront sans aucun doute heureux de le revoir, car chaque fois on y retrouve quelque chose de nouveau, de jamais vu.

"La Porte du Large", titre on ne peut plus expressif, s'ouvre sur la mer sans fin et chargée de dangers. La porte du large, c'est l'école de Brest, là où Jean Pierre Aumont, Roland Toutain et plusieurs autres se préparent à devenir les futurs héros de la marine française, à remplacer les disparus, ceux qui sont morts au devoir. Durant tout le film, on a l'impression d'assister à quelque chose de grand et de sublime et le bel artiste Victor Francen ajoute à cette oeuvre une compositión très digne, très noble.

Francen incarne on ne peut mieux le directeur de l'école de Brest. En vrai meneur d'hommes, il comprend et punit, quand il le faut, mais il sait également qu'il faut pardonner. Et même lorsqu'un conflit s'élève entre lui et son fils à propos d'une jeune femme, qu'ils aimaient tous les deux, il accomplit l'impossible pour conserver l'amour de son fils.

On a le plaisir de revoir encore une fois Josseline Gaël, la charmante vedette française, dans "Ma Petite Marquise", second film à l'affiche du Saint-Denis. C'est une histoire charmante, empreinte d'une franche gaieté. Pauley, André Bervil, Fernand Fabre et le petit Rodon en complètent la distribution. Les habitués du Saint-Denis seront loin d'être déçus par ces deux films. R. G.

4e semaine de "Un carnet de Bal"

Le public garde toujours sa faveur à cette primeur du Cinéma de Paris.

"Un Carnet de Bal", le film qui a gagné le grand prix de la biennale de Venise, entreprend sa quatrième et dernière semaine au Cinéma de Paris. C'est un film qui, par ses qualités d'originalité, d'interprétation et de technique, tranche nettement la production courante. Julien Duvivier, son auteur, a su enrichir un procédé très simple à l'aide de scènes permettant aux meilleures artistes de l'écran français de donner plein essor à leurs talents. C'est un véritable chef-d'oeuvre.

Le scénario est ce qu'il y a de plus simple. Une femme, devenue veuve, se rappelle qu'à seize ans, huit hommes lui ont dit leur amour. Ces aveux lui ont été faits à son premier bal. Vingt ans se sont écoulés depuis. Ne sachant que faire pour tromper la monotonie de sa vie, elle décide de se mettre à la recherche de ses huit amoureux afin de savoir ce qu'ils sont devenus.

Les rôles ont été conçus pour les acteurs qui les jouent. Ceux de Raimu, d'Harry Baur, de Blanchar sont rendus de façon magistrale. Il faut voir Harry Baur en Dominicain. Raimu, dans le rôle d'un maire de Provence qui épouse sa bonne, rejoint les meilleures scènes de Marius et de César.

Concert applaudi à Longueuil, samedi

Le concert donné à Longueil, samedi soir, par la Fanfare de Montréal-Sud, a remporté un grand succès. Cette soirée musicale était sous la présidence de M. l'abbé Wilfrid Carbonneau, curé de Montréal-Sud.

M. Raoul Lord

M. Raoul Lord, maître de chapelle du même endroit, mérite des félicitations pour avoir réussi à grouper d'excellents musiciens et à créer une fanfare qui fera désormais honneur à la rive sud. M. Lord et ses musiciens se sont révélés, samedi soir, et nul doute qu'ils recevront tout l'encouragement qui leur permettra de s'améliorer sous l'habile direction de leur chef.

Toutes les pièces au programme furent exécutées avec entrain et longuement applaudies.

Parmi les musiciens qui composent cette fanfare nommons MM. Raymond Lord, Rosaire Chevalier, M. Newman, M. Trudeau, (cornettistes); MM. T. Magnant, H. Charron, A. Chevalier, N. Lord, (clarinettistes); Alphonse Lord, (bassiste); R. Lord, (baryton); G. Chevalier et J. Chevalier, (cors); P. Lord et C. Lord, (trombonistes); M. Végiard et L. Favreau, (batterie).

Après Theodora, on applaudit Lucy

Irène Dunne continue à s'affirmer la meilleure comédienne de l'année.

Irène Dunne est délicieuse, sans plus, dans sa dernière création, "The Awful Truth", qui commence une troisième semaine au théâtre Loew's. La jolie comédienne ne sait pas vieillir et offre un jeu pétillant comme du champagne. Théodora a su garder de son aventure à New-York, assez d'entrain pour vous faire passer les deux heures les plus agréables d'une fin de semaine.

Son jeune mari, Jerry Warriner (Cary Grant), a un jeu de "premier jeu" et sait damer le pion à Lucy (Irène Dunne), charmante moitié, dans les querelles de ménage, jusqu'au divorce, que le bel amour sait toutefois conduit à bon port. Le "correspondant" comme savent seuls le dire nos amis les Anglais, Armand Duval (Alexander d'Arcy), a commis le seul crime de trouver une chambre à son élève Lucy, après une panne d'auto. Jerry a des soupçons qui ne sont pas fondés, casse les vitres et annonce à sa toute jolie qu'il va la divorcer. Lucy, qui aime son enfant de mari plus que jamais, réussit à le rendre jaloux en flirtant avec Daniel Leeson, (Ralph Bellamy), un "cowboy" échoué à New-York avec sa vieille maman. Il ne faut pas manquer la scène où Daniel lit un poème qu'il a composé pour Lucy. Elle écoute son admirateur dans sa porte ouverte, mais derrière cette porte, Jerry, caché, trouve un crayon et chatouille le cou de sa femme. La pauvre Lucy rit aux larmes et Daniel n'y voit que du feu.

Mais c'est quand Lucy se fait passer pour la soeur de son mari et va le rejoindre dans le salon des Vance, faisant partie des 400, pour connaître la "future" de Jerry, Barbara Vance (Molly Lamont), que l'on rit le plus. Vous retrouvez Théodora dans Lucy, qui s'est grimée en gourgandine et fait voir cent mille chandelles aux dignes parents de Barbara. Jerry se meurt de honte d'avoir une soeur semblable et s'empresse de quitter à jamais la belle Barbara, pour s'occuper plus sérieusement de sa "soeur".

Les scènes finales, dans la maison de campagne de Jerry, quand le vent complice, un beau chat noir et les coucous d'une vieille horloge se liguent pour préparer la réconciliation, sont admirables de simplicité, de gaminerie et devraient servir de leçons à tous les maris qui doutent sans raison de femmes comme Lucy.

La deuxième bande, "Girls Can Play", vous fait goûter davantage "The Awful Truth". Il s'agit d'un criminel qui tue en organisant des joutes de balle molle entre jeunes filles et nous voyons tous les mollets de la création, sans oublier les plus jolis, ceux de Patricia Farr. C'est un film où vous ne regrettez pas d'être arrivé après le commencement et que vous laissez sans regret avant la fin.

A LA SOCIETE D'ETUDE

● M. Auguste Descarries, prix d'Europe 1921, pianiste, compositeur et vice-président de l'Académie de Musique de Québec, fera une causerie demain après-midi, à 3 heures et demie, dans le salon du Prince de Galles de l'hôte' Windsor, sous les auspices de la Société d'étude et de conférences. M. Descarries a intitulé son sujet "Leur message". Il parlera des compositeurs Duphly, Marais, Dandrieu, Daquin, Couperin et Rameau. Il démontrera ce que les modernes doivent aux anciens maitres et à la fin de son exposé, il interprétera du Debussy et du Fauré. Toutes les abonnées à la Société d'étude sont invitées. Les personnes qui ne font pas partie de ce cercle et qui veulent assister à la conférence de M. Descarries peuvent se procurer des billets à l'entrée de la salle.

M. André Montpetit au déjeuner de l'A.L.N.

Le prochain conférencier du déjeûner-causerie de l'A.L.N. du 15 décembre sera Me André Montpetit qui a choisi comme sujet: "L'établissement des jeunes". On sait que nommé par le gouvernement fédéral comme représentant de la province de Québec pour enquêter sur la situation des jeunes au pays, Me André Montpetit s'est depuis plus d'un an spécialisé dans ce domaine. Il est donc inutile d'ajouter que M. Montpetit saura d'une façon toute particulière intéresser les convives. Le fait que ce déjeûner est le dernier de l'année 1937 — la série de ces déjeûners-causeries reprendra son cours le 12 janvier, 1938 — donne lieu de croire que l'assistance sera plus nombreuse que jamais. On est donc prié de se rendre à midi et demi, au café St-Jacques, 415, est, rue Ste-Catherine, si l'on veut se réserver de bonnes places. Pour plus amples informations, on est prié d'appeler PLateau 9861.

HIS MAJESTY'E - Ce soir
à 8 h. 30
Mat.: merc. et sam. 50c, $1., $1.50, plus la taxe
TOUTE LA VILLE EN RIT
L'inimitable comédienne
CHARLOTTE GREENWOOD
dans le désopilant succès
"LEANING ON LETTY"
Le soir: 50c., 75c., $1., $1.50, $2., $2.50, plus la taxe

IMPERIAL Maintenant
RONALD COLMAN dans
"THE PRISONER OF ZENDA"
et "One Mile From Heaven"
Le matin: 20c; l'après-midi, 25c.; le soir 25/34c.

PALACE 2e grande semaine
Greta Garbo, Charles Boyer dans
"CONQUEST"
Tous les jours, de 10 h. du matin à 1 h. de l'après-midi: 25c.

CAPITOL A l'affiche
"EBB TIDE"
avec OSCAR HOMOLKA
Ray Milland et Frances Farmer
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m., 25c.

PRINCESS - A l'affiche
"NAVY BLUE AND GOLD"
avec Robert Young et James Stewart
Autre attraction
"DANGER LOVE AT WORK"
Tous les jours, de 10 h. du matin à 1 h. de l'après-midi: 25c.

ST-DENIS A l'affiche
Victor Francen, Marcelle Chantal, Jean Pierre Aumont, Roland Toutain dans "LA PORTE DU LARGE"
En programme double avec
"JACOTTE" dans
"MA PETITE MARQUISE"

Cinéma de PARIS Dernière semaine
"UN CARNET DE BAL" avec
Harry Baur, Marie Bell, Pierre Blanchar Fernandel, Louis Jouvet, Raimu, Françoise Rosay, Pierre Richard Willm
Attractions supplémentaires
"LE COIN DES ENFANTS" de Debussy, joué par Cortot aussi Adagio et Rondo de Weber joué par Pratigorsky

LOEW'S
3e et dernière semaine
IRENE DUNNE
CARY GRANT
— dans —
"THE AWFUL TRUTH"
Nouvelle attraction
"GIRLS CAN PLAY"
un mystère passionnant
La veille du Jour de l'An
Spectacle à Minuit
Billets maintenant en vente

NOUVEAU MARIAGE A HOLLYWOOD

● Jackie Coogan, une ancienne vedette de l'écran, s'est marié récemment à Hollywood dans l'église catholique de St-Brendan avec Betty Grable, également une artiste de cinéma.

Le poste CBF servira à répandre notre culture

Telle est la mission de ce nouveau poste de Radio-Canada, selon l'hon. Ernest Lapointe

Inauguration

L'honorable M. Ernest Lapointe, premier ministre intérimaire du Canada, et l'honorable M. C. D. Howe, ministre du Transport, ont inauguré samedi soir le nouveau poste de la Société Radio-Canada dans la province de Québec. L'émetteur de cette nouvelle station radiophonique, dont l'indicatif est CBF et dont les studios sont à Montréal, s'élève sur la rive sud du Saint-Laurent, entre Verchères et Contrecoeur. Cette fête inaugurale a été marquée par les discours des deux ministres que le gérant général, M. Gladstone Murray, a présentés à l'auditoire de Radio-Canada.

On remarquait dans l'auditorium du Plateau un auditoire nombreux et distingué qui suivit avec intérêt une audition musicale dont un orchestre de soixante-cinq instrumentistes firent les frais pour la circonstance. L'orchestre était sous la direction de M. Jean-Marie Beaudet, de Radio-Canada. Des solistes bien connus de Montréal participèrent avec succès au programme. Mlle Caro Lamoureux, Anna Malenfant, Mme Jeanne Desjardins et Jeanne Maubourg et MM. Jules Jacob, Lionel Daunais et Guy Mauffette intéressèrent profondément l'auditoire par leurs chants et leur sketch.

Après avoir félicité les principaux directeurs de la Société Radio-Canada de leur initiative, M. Lapointe souligna l'importance du poste CBF. "Il servira, dit-il, à répandre notre culture et notre pensée; et comme la radio est un agent précieux de pénétration intellectuelle et artistique, de même qu'un véhicule qui ne connaît ni obstacle ni barrière, CBF, par sa puissance, contribuera à l'éducation et à l'amusement de nos populations, et aidera, j'en suis certain, à une meilleure compréhension des nôtres à l'étranger."

Suivent ici les textes des allocutions de MM. Lapointe et Howe. Le ministre de la Justice a parlé de Québec, et le ministre du Transport, d'Ottawa.

● M. JEAN-MARIE BEAUDET, directeur des programmes de Radio-Canada pour la province de Québec, qui a dirigé un orchestre soixante-cinq musiciens à l'auditorium du Plateau, samedi soir, lors de l'inauguration officielle du poste CBF. (Photo CANADA)

L'hon. Ernest Lapointe

"La Société Radio-Canada vous a invités d'être aux écoutes, ce soir, pour assister à l'inauguration de sa nouvelle station radiophonique, CBF et m'a confié la tâche agréable conjointement avec mon collègue, le ministre du Transport, de vous annoncer l'ouverture officielle de ce poste.

"Je vous parle de la vieille cité de Québec, à quelques pas du siège électoral que je représente depuis dix-huit ans, et les merveilles de la science moderne font que ma voix transportée sur les lignes téléphoniques jusqu'à Verchères se fait entendre de là dans vos foyers lointains.

"Les progrès de la radio sont tels qu'ils ne peuvent que provoquer l'admiration de tous ceux qui s'arrêtent à y penser. Bien que de date récente, cette découverte gigantesque a bouleversé le monde et ne cesse d'être l'objet de perfectionnements dont le poste que nous inaugurons est un exemple. Il n'appartient pas à un profane de décrire et d'expliquer les améliorations que comporte l'érection de ce nouveau poste, mais je ne puis pas cependant ne pas admirer l'oeuvre accomplie en cela par Radio-Canada et dont le mérite revient aux directeurs de cette entreprise et à ses gérants, messieurs Gladstone Murray et Augustin Frigon. Elle st un premier pas vers la réalisation de ce but patriotique déjà énoncé par monsieur Murray lui-même, en mars dernier : "Inaugurer au moyen de Radio-Canada une ère de bonne entente entre les Canadiens de langue anglaise et ceux de langue française".

"L'érection entre Verchères et Contrecoeur d'un poste de 50,000 watts pour desservir le réseau français, et l'érection à Hornby, Ontario, d'un poste de même puissance pour le réseau anglais de l'est, constituent le début admirable d'une grande oeuvre en cours d'exécution.

"Je désire féliciter de leur décision le président de la Société, M. Brockington, et les directeurs que je me permettrai de citer ici : M. René Morin et M. l'abbé Alexandre Vachon qui représentent la province de Québec. Mes félicitations aussi à MM. Murray et Frigon Enfin, c'est un plaisir pour moi de signaler que le grand mérite de la conception technique du poste que nous inaugurons, ce soir, et de celui de Hornby, revient à M. Augustin Frigon, de Montréal, docteur ès sciences de l'Université de Paris, directeur adjoint de Radio-Canada.

Le poste CBF représente un des perfectionnements les plus remarquables de l'heure dans la radiotechnique ; ayant une puissance de 50,000 watts, son rayonnement s'étendra jusqu'aux limites des régions habitées de notre province, ainsi que dans l'est d'Ontario et les états voisins de la Confédération américaine. Il servira à répandre notre pensée et comme la radio est un agent précieux de pénétration intellectuelle et artistique, de même qu'un véhicule qui ne connait ni obstacle ni barrière, CBF, par sa puissance, contribuera sur une plus grande échelle à l'éducation et à l'amusement de nos populations, et aidera, j'en suis certain, à une meilleure compréhension des nôtres à l'étranger.

"On m'informe que les arrangements conclus entre les groupes directeurs de Radio-Canada permettront à CBF de donner, encore plus que par le passé, des programmes qui répondront, ainsi qu'il convient, aux aspirations culturelles de chez nous.

"Je suis heureux aussi d'apprendre que des négociations sont en cours pour obtenir la transmission par CBF d'émissions venant de France, tout comme des programmes venant d'Angleterre seront émis de temps à autre sur le réseau. La nation canadienne, consciente que son devoir patriotique n'existe qu'envers le Canada, est heureuse, cependant, de garder des attaches intellectuelles avec ses deux anciennes mères patries.

"En terminant, permettez-moi de souligner que ce nouveau pas dans le domaine de la radio entre bien dans le plan d'ensemble du développement individuel de notre pays. Nous nous devons à nous-mêmes d'avoir un réseau radiophonique puissant, appelé à se développer graduellement et à permettre au Canada, comme nation, de s'exprimer par les arts, par la musique, par l'éloquence, tout comme les autres pays le font en ce moment.

"C'est avec plaisir que je déclare officiellement ouvert le poste CBF auquel je souhaite le plus grand succès.

L'hon. M. C. D. Howe

"J'ai maintenant le privilège de souhaiter la bienvenue au nouveau poste CBF de la Société Radio-Canada. Ce nouveau poste est sans contredit le plus puissant du Canada puisqu'il diffuse sur une puissance de 50,000 watts comparée à 15,000 watts, qui était la puissance maximum des postes émetteurs au Canada. Cette distinction sera partagée par le poste CBL, dans l'Ontario, qui sera inauguré le matin de Noël.

"Le nouvel émetteur est le dernier mot en fait d'invention radioélectrique et prend place parmi les plus modernes en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Pour la première fois, Radio-Canada pourra desservir au moyen d'un seul poste presque tout le territoire de la province de Québec. Il se fera également entendre d'anciens citoyens de la province de Québec et de leurs fils maintenant établis aux Etats-Unis. Bon nombre d'entre eux considèrent la province de Québec comme leur patrie et apprécieront des émissions nettement canadiennes dont un nombre considérable diffusées dans leur langue maternelle.

"L'inauguration du poste CBF par Radio-Canada est significative en ce sens qu'elle marque une réalisation considérable dans le projet de la Société de doter le pays de postes de T. S. F. en vue d'un rayonnement efficace.

"Dans le passé, quarante-neuf pour cent de la population canadienne se trouvait jour et soir dans le rayon audible de ces postes, alors, qu'avec le nouveau plan, quatre-vingt-quatre pour cent de la population profitera après-midi et soir d'une bonne réception et dans la soirée, pourra recevoir tous les programmes.

"La Société Radio-Canada améliore ses programmes d'excellente façon. Ses heures d'émission sont augmentées de six heures à douze heures. Elles le seront davantage dans peu de temps. Elle relaye d'une façon régulière les émissions de la British Broadcasting Corporation et fait des échanges avec les réseaux des Etats-Unis, ce qui nous assure le choix des meilleures émissions de provenance américaine. Ces arrangements permettront à Radio-Canada de faire servir à la préparation de programmes peu nombreux mais de meilleure qualité les fonds limités dont il dispose.

L'inauguration du nouveau poste signifie que les radiophiles de la région de Montréal auront à leur choix les programmes de la Société Radio-Canada, de Columbia, du réseau dit "blue network" et de celui dit "red network" de la National Broadcasting Company. Le jour n'est pas éloigné où le territoire habité du Canada, tout comme la province de Québec, sera desservi par la radiophonie.

"J'offre, au nom du gouvernement canadien, mes meilleurs voeux à la Société Radio-Canada pour ses succès continus.

"Je suis sûr que ceux qui écoutent ce programme partout au Canada se joindront à moi pour féliciter l'auditoire de CBF et lui faire en cette heureuse occasion les meilleurs souhaits avec l'espoir que les programmes du nouveau poste créeront de l'intérêt en même temps qu'un divertissement. Je proclame officiellement ouvert le nouveau poste à haute puissance de la Société Radio-Canada dans la province de Québec.

"J'ai maintenant l'honneur et le plaisir de vous présenter mon collègue, l'honorable M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, qui a bien voulu accepter de prendre part à cette inauguration et qui vous adressera la parole de la ville de Québec.

LA CHAMBRE DE CONTROLE DU POSTE CBF

● La chambre de contrôle du poste émetteur CBF de la Société Radio-Canada. Au centre, le pupitre de commande d'où l'opérateur surveille les appareils et maintient leur fonctionnement au maximum de rendement.

Préparation de la campagne de la Fédération

Réunion de la section de la publicité de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes - françaises

Plusieurs décisions

Vendredi dernier, M. Jean Chauvin a réuni les membres de la section de publicité, dont il est le président pour la campagne 1938.

Outre les invités d'honneur, le lt-col. Henri DesRosiers, D.S.S., A.D.C., président de la campagne, et Mme Pierre Charton, vice-présidente de la campagne, les personnes présentes étaient : MM. E. Letellier de Saint-Just, Jean Nolin, Léon Lorrain, Victor Soucisse, Jean-Marie Gauvreau, Lucien Desbiens, Me Jean Tellier, C.R., Mme E. de B. Panet, le lt-col. H.-L. de Martigny, M. J.-René Painchaud, la secrétaire et la secrétaire adjointe, MM. Claude Melançon, Robert Choquette, Léopold Houlé, W.-A. Lawrence et Mme Lucien Desbiens s'étaient excusés de ne pouvoir prendre part à l'assemblée.

M. Chauvin présenta d'abord les nouveaux membres aux anciens puis ouvrit la séance par la question de la devise et de la vignette.

1°—Le lt-col. DesRosiers soumit un projet de grande affiche; une photo est aussi proposée aux membres, en vue de la vignette. Mme Panet demande que sur les affiches le nom de Fédération soit placé bien en vue.

Parmi toutes les devises suggérées, on décide de choisir une des suivantes: "Mettez-vous à leur place", "Pour votre frère le pauvre", "Qui donne au pauvre prête à Dieu", "J'avais faim et vous m'avez donné à manger", "Le Bon Dieu vous le rendra", "Faisons notre part", "Compatir est bien, secourir est mieux", "Heureux ceux qui donnent". Aucune décision immédiate n'est prise à ce sujet et l'on passe au deuxième point de l'ordre du jour.

2°—Après avoir examiné le dépliant de l'an dernier, tous les membres s'accordent à dire que son format est très pratique et ne devrait pas être changé. M. Soucisse suggère d'agrandir et de dégager les photos et de rapetisser le caractère de la partie information. Cette proposition est adoptée.

3°—Des quarante-cinq nouveaux sujets de photos sur les oeuvres, quarante-deux sont choisis: six pour le dépliant et les autres pour les journaux et revues durant la campagne.

4°—A peu près le même budget que l'an dernier est alloué pour les dépenses de la publicité.

5°—La nécessité d'avoir un opérateur qui donnerait les projections du film est mise en évidence par la secrétaire qui ne peut raisonnablement pas s'acquitter de ce travail en plus de la besogne régulière. Me Jean Tellier résout la question en disant qu'il fera des démarches auprès d'un jeune homme qui se chargerait probablement de la tâche sans demander de rémunération.

On propose ensuite de faire une recommandation au comité permanent de la publicité pour que le film puisse dorénavant être commencé dès janvier au lieu de l'être en été comme de coutume.

6°—A propos de la propagande dans les écoles, M. Painchaud rappelle la suggestion faite par le comité permanent de préparer, pour les enfants, des tracts à l'occasion des différentes fêtes de l'année. Tous trouvent cette idée excellente mais la dépense que son exécution occasionnerait peut être trop forte pour le moment. Mme Panet insiste sur la grande valeur publicitaire du film et demande s'il ne serait pas possible de donner des projections à tous les enfants des écoles. On approuve fortement cette motion et il est convenu que l'on tâchera d'obtenir de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal la permission de montrer le film aux écoliers. Les autres années, l'autorisation n'a été accordée que dans de rares écoles.

7°—Pour ce qui est des émissions radiophoniques, on approuve d'emblée la présentation de saynètes et l'on décide qu'au lieu des causeries-monologues sur les oeuvres, on offrira aux auditeurs des dialogues donnés par des personnalités conjointement avec un représentant de chaque oeuvre.

8°—Me Tellier, qui s'occupe de recruter les orateurs durant la campagne, assure la section de publicité de sa collaboration habituelle et ajoute que le manuel des orateurs est complet tel quel, sauf les changements de statistiques.

Le lt-col. DesRosiers suggère qu'on fasse d'abord un discours aux auxiliaires réunis avant la campagne. La question reste à l'étude.

9°—Les artistes des années précédentes pour les vitrines ne peuvent pas reprendre toute la responsabilité de ce département et Mme Charton n'a pas réussi à leur trouver de remplaçantes parmi les jeunes filles. On propose donc de confier les étalages à des messieurs. M. Gauvreau offre de se charger des montages avec l'aide de M. Marcel Parizeau. Tous acceptent l'offre avec enthousiasme.

10°—A la proposition de choisir une devise pour l'affranchissement des lettres durant le temps de Noël, il est résolu de se servir de la devise de la campagne mais de commencer, dès janvier ou avant, à la faire paraître sur les lettres.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été touchés, l'assemblée est levée.

Ouverture de la session fédérale au mois de janvier

M. King partira de Floride aujourd'hui ou demain pour revenir au pays

Traité de commerce

Ottawa, 12. (P.C.). — On annoncera probablement cette semaine la date d'ouverture de la session fédérale. Ce sera apparemment le deuxième ou le troisième jeudi de janvier.

Demain ou après-demain, le premier ministre Mackenzie King quittera la Floride pour revenir au pays. Il sera à Ottawa pour les derniers jours de la semaine. Il sera peut-être arrivé dans la capitale pour présider la réunion du cabinet qui doit avoir lieu jeudi.

On n'a pas dit quel jour le premier ministre reviendra, mais on suppose qu'il voudra célébrer chez lui son anniversaire de naissance qui tombe vendredi prochain. M. Mackenzie King est né le 17 décembre 1874, à Berlin (aujourd'hui Kitchener).

Le cabinet ne s'est réuni qu'une fois la semaine dernière. L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a présidé la séance. Jeudi dernier, on a contremandé la réunion du ministère qui devait avoir lieu ce jour-là, cependant une séance a été annoncée pour mardi.

La semaine dernière, plusieurs ministres étaients absents d'Ottawa, y compris le ministre de l'Agriculture, l'hon. Gardiner, le ministre de la Défense, l'hon. Mackenzie, le ministre des Transports, l'hon. Rowe, le secrétaire d'Etat, l'hon. Rinfret, le ministre des Travaux publics, l'hon. Cardin, et le ministre de la Pêche, l'hon. Michaud.

M. Rowe s'absentera de nouveau de la capitale cette semaine. Il doit parler à Boston mercredi. On ne croit pas qu'il soit de retour avant la fin des vacances de Noël. A Boston, il se trouvera en pays natal: il est né, en effet, à Waltham. C'est au Canadian Club de Boston qu'il doit parler mercredi.

A la fin de cette semaine, la plupart des membres du cabinet fédéral quitteront la capitale pour les vacances de Noël, ce qui prolongera l'accalmie qui s'est manifestée depuis le départ pour la Floride de l'hon. Mackenzie King.

On ne s'attend à aucune des cinq nominations au Sénat avant l'ouverture de la session. Cependant, il y a des juges qu'il faudra nommer.

Les négociations avec les Etats-Unis en vue d'un nouveau traité de commerce ne s'ouvriront pas avant la fin des vacances de Noël. On croit, cependant, que sitôt les négociations ouvertes, celles-ci seront poussées activement. Elles auront lieu à Washington probablement.

En autant qu'on peut le savoir ici, le premier ministre du Canada ne s'arrêtera pas à Washington au cours de son voyage de retour. Il a déclaré, lors de son départ, qu'il n'avait pas l'intention de discuter avec les autorités américaines aucune question d'intérêt national ou international.

Blocus de glace brisé

Amherstburg, Ontario, 12. (P.C.) — Les remorqueurs ont remporté la victoire, après deux jours de combat contre un blocus de glace qui fermait l'entrée de la rivière du Détroit. Ils ont réussi à libérer samedi soir cinq cargos emprisonnés depuis jeudi. Dans la même journée, ils ont aussi libéré un autre cargo et deux navires affectés au ravitaillement des phares.

"Les soirées de grand'mère" par CKAC ce soir à 7 h. 15

"Cette fois "Les Soirées de Grand-mère" présenteront une version originale et tout à fait moderne de Robinson Crusoé. Nous verrons notre Robinson, capitaine d'un cargo qui part à destination des îles du Sud, et nous assisterons au naufrage de son vaisseau, sur les récifs des îles Colibri. Alors, comme le veut l'histoire, il se réfugiera dans son île déserte. C'est là qu'il fera un rêve fantastique où tous les animaux de la jungle viendront le menacer et comploter contre lui. Heureusement, ce n'est qu'un cauchemar. Reprenant ses sens, Robinson organise sa vie solitaire. Viennent les Cannibales, parmi lesquels il choisira son nègre "Vendredi", prisonnier de guerre, qui deviendra son fidèle serviteur. Et, après de long mois d'attente il réussira à communiquer avec le monde civilisé, et c'est par un moyen stratégique qu'il sera sauvé ! Quel sera ce moyen ?"

RADIO-COURRIER

Lundi 13 décembre

Articles d'intérêt

Les aventures d'Arsène Lupin—

Par CBF ce soir à 9 h. — A la fin du troisième épisode de la nouvelle représentation de l'Imperial Tobacco diffusée par Radio-Canada, des questions se posent.

Isidore Bauthelet a-t-il été assassiné ? Que signifient les mots mystérieux du document repris par Brédoux ? Ce soir, à 9 heures, les radiophiles auront l'occasion d'entendre le quatrième épisode des "Aventures d'Arsène Lupin", le gentleman-cambrioleur imaginé par Maurice Leblanc.

C'est alors que l'adaptation radiophonique de cette pièce nous permettra de suivre les mouvements de la grande lutte que se livrent Lupin et Bautrelet, le jeune détective. Nous verrons que la tâche de Bautrelet est d'autant plus difficile que les facteurs du problème sont disséminés comme les éléments d'un casse-tête chinois. Le clou de l'émission sera la rencontre de Lupin et Bautrelet, face à face pour la première fois.

Le réalisateur du programme est Paul L'Anglais et le directeur, Wilfrid Charland.

* * *

Radio-vaudeville enfantin—

Par CKAC ce soir à 8 h. — Sous la direction de madame Eva Dupuis, les jeunes artistes du programme Radio-Vaudeville enfantin diffusé par le poste CKAC à 8 heures ce soir présenteront le programme suivant:

1—"La Polka des Fleurs" .... Choeur
2—"Les précautions du Petit Paul" ..... Huguette Paradis
3—"Evening Hour" ..... Ensemble instrumental
4—"Les pages du Roi" ..... Chant
5—"Rondino de Beethoven" ..... Marthe Gilbert, violoniste
6—"La Petite Garde-Malade", causerie par Lucette Hébert.
7—"Marche Américaine" ..... Ensemble instrumental
8—"Chez l'Infirmière", sketch interprété par Denise Cantin et Bernise Masse.
9—"Marche Militaire" ..... Thérèse Roch, pianiste
10—"Sa Majesté la Neige" .... Choeur

* * *

Robert Montgomery

Par CKAC ce soir à 9 heures. — Le célèbre jeune premier de Hollywood, Robert Montgomery, et la pétillante Ida Lupino seront les protagonistes d'une pièce écrite par le gouverneur général du Canada, lord Tweedsmuit (John Buchan), "The Thirty-Nine Steps", un drame tout au mystère et d'intrigue qui traite d'espionnage. Cette émission sera relayée par le poste CKAC, ce soir, à 9 heures.

Ce sera la première fois que Ida Lupino est présentée au public à ce programme. Quant à Montgomery, il a souvent pris part aux émissions de Radio-Théâtre de Hollywood.

Robert Montgomery a commencé sa carrière sur la scène dans "Mask and Face" à New-York, en 1924. Ce n'est qu'en 1928, après avoir fait quelques tournée dans les Etats-Unis que Montgomery débuta aux cinéma. Au nombre des films à succès auxquels il prit part, mentionnons: "The Divorcee"; "The Big House"; "Strangers Must Kiss"; "The Easiest Way"; "The Man in Possession"; "Private Lives"; When Ladies Meet"; "Another Language" et, tout récemment, le film le plus extraordinaire de toute la carrière de Robert Montgomery, "Night Must Fall".

Ida Lupino est une jeune actrice anglaise que l'on a vue dans "The Gay Desperado" avec Nino Martini; "Anything Goes" et "Paris in the Spring".

* * *

M. Gérard Morisset

Par CBF ce soir à 10 h. 30. — M. Gérard Morisset, directeur de l'enseignement du dessins dans la province, donnera une causerie à Radio-Canada, ce soir, à 10 heures et demie, sous la rubrique "Artistes et Artisans".

C'est la quatrième de cette série d'études sur les beaux-arts au Canada. M. Morisset parlera des artites des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

Cette causerie sera diffusée par les postes du secteur français de Radio-Canada.

* * *

Orchestre de Rochester

Par CFCF cet après-midi à 3 heures. — Guy Fraser Harrison dirigera l'orchestre civique de Rochester lundi à 3 heures p.m. Les pièces interprétées seront les suivantes: L'Ouverture de "Semiramis" par Rossini, Rhapsodie No 1, Opus 45, de Dvorak; "Aus Holberg's Zeit" de Grieg; deux préludes par Claude Debussy, "Bruyères" et "La Fille aux Cheveux de Lin", et "Capriccio Italien" par Tschaikowsky.

* * *

Maria Kurenko

Par CFCF ce soir à 10 heures. — Maria Kurenko, le rossignol russe d'une renommée internationale, sera l'artiste invitée au programme de 10 heures p.m. Elle chantera "One Kiss" de l'opérette "New Moon" par Romberg. L'orchestre sous la direction de Frank Black.

Détails de la journée d'aujourd'hui

CBF

12 h. 00 Au jour le jour.
12 h. 15 Bailey Axton, ténor.
12 h. 30 L'orch. de Lang Thompson.
1 h. 00 Bill Olden, ténor.
1 h. 15 Chansonnettes françaises.
1 h. 30 L'orch. de l'hôtel Mont-Royal.
2 h. 00 L'orch. de Norman Cloutier.
2 h. 30 "The Ranch Boys".
2 h. 45 "Girls of the West".
3 h. 00 L'orch. symph. de Chicago.
4 h 00 Disques phonog.: Oeuvres pour piano et violon.
5 h. 00 Le disque pour tous.
5 h. 15 Chronique parlée sur les programmes de la soirée et disques phonographiques.
5 h. 20 Mlle Thérèse Gagnon.
5 h. 45 Cotes de la bourse de Montréal.
6 h. 00 L'heure exacte.
6 h. 00 "Dancing Strings", sous la dir. de Samuel Hersenhoren.
6 h. 15 Maurice Zbriger et son orch.
6 h. 30 Mon oncle.
6 h. 45 Concert d'orchestre. Relais de Saint-Jean.
7 h. 00 Les pastilles Valda.
7 h. 15 Trio vocal.
7 h. 30 L'heure exacte.
7 h. 30 Radio-journal.
7 h. 35 Vera Guilaroff, pianiste.
7 h. 45 Chronique sportive, par Roland Beaudry.
8 h. 00 Concert Canada Starch. Orch. sous la dir. d'Edmond Trudel.
8 h. 30 "Pictures in Music", avec Allan Reid, organiste, et un orch. sous la dir. de Marjorie Payne.
9 h. 00 L'heure exacte.
9 h. 00 Les aventures d'Arsène Lupin.
9 h. 30 Une demi-heure avec Victor Herbert. Solistes: Lila Valiant, soprano; Richard Manning, ténor, et un orch. sous la dir. d'Henri Miro.
10 h. 00 Albert Pratz, violoniste, et Frances James, soprano.
10 h. 15 Choeur de voix d'hommes. Relais de Winnipeg.
10 h. 30 Causerie de M. Gérard Morisset. Sujet: "Artistes des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles".
10 h. 45 L'heure exacte.
10 h. 45 Radio-journal.
11 h. 00 L'orch. de Freddie Martin.
11 h. 30 "Magnolia Blossom".
12 h. 00 L'orch. de danse du l'hôtel New Penn.
12 h. 30 L'orch. de Joe DeCourcy.

* * *

CKAC

7 h. 15 Mélodies rythmées.
7 h. 25 Sommaire.
7 h. 30 Pot-pourri matinal.
8 h. 00 Aubade.
8 h. 15 Les nouvelles.
8 h. 30 Chansons françaises.
9 h. 00 Metropolitan Parade.
9 h. 15 Sons of the Pioneers.
9 h. 30 Jovette Bernier.
9 h. 45 Bonjour Madame.
10 h. 00 La parade des mélodies.
10 h. 15 Radio-cinéma-revue.
10 h. 30 L'Heure de la gaieté.
10 h. 45 A bâtons rompus.
11 h. 00 Les mélodies.
11 h. 15 Symphonette.
11 h. 30 Big Sister.
11 h. 45 Chansonnettes françaises.
12 h. 00 Programme service rapide.
12 h. 45 Une vedette parisienne.
1 h. 00 Cours de la bourse.
1 h. 15 Produits laitiers.
1 h. 17 Température.
1 h. 18 Nouvelles.
1 h. 30 Le monde féminin.
2 h. 00 Le Trio Mignon.
2 h. 15 La rue principale.
2 h. 30 Chansonnettes françaises.
2 h. 45 Capsules Mélodiques.
3 h. 00 Romantic Music.
3 h. 30 Musique populaire.
3 h. 45 Broadway Matinée.
4 h. 00 Between the Bookends.
4 h. 15 Orchestre Carlton Kelsey.
4 h. 30 Mélodies d'orgue.
4 h. 45 Intermède classique.
5 h. 00 Les événements sociaux.
5 h. 15 Chant et musique.
5 h. 30 Arthur Romano, saxophone.
5 h. 45 Le programme du foyer.
6 h. 15 L'Heure récréative.
6 h. 30 Radio-reportage.
6 h. 45 Extra, Extra, — sketch.
7 h. 00 Trio Markowsky.
7 h. 15 Le curé de village.
7 h. 30 En chantant dans le vivoir.
8 h. 00 Radio vaudeville enfantin.
8 h. 30 Radio encyclopédie.
9 h. 00 Radio-théâtre.
10 h. 00 Cavaliers de La Salle.
10 h. 15 Radio-journal.
10 h. 30 Brave New World.
11 h. 00 Allo, Allo, les sports.
11 h. 10 Orchestre Glen Gray.
11 h. 30 Orchestre Sammy Kaye.
12 h. 00 Orchestre George Hamilton.
12 h. 30 Orchestre Orrim Tucker.
1 h. 00 L'heure — Fin des émissions.

* * *

CHLP

7 h. 55 Sommaire.
8 h. 00 L'heure exacte.
8 h. 00 Réveil matin musical.
9 h. 00 L'heure exacte.
9 h. 00 Chansons françaises.
9 h. 30 Musique militaire.
9 h. 45 Buanderie St-Hubert.
10 h. 00 Antiseptique Milton.
10 h. 15 Buanderie Fédérale.
10 h. 30 Living Room Furniture.
10 h. 45 Now and Then.
11 h. 15 Progr. N. G. Valiquette Ltée.
11 h. 30 Paul Landry.
11 h. 35 The Gayeties.
11 h. 45 Buanderie Jolicoeur.
12 h. 00 L'heure exacte.
12 h. 00 L'heure féminine.
2 h. 00 Fantaisies instrumentales.
2 h. 25 J. U. Gervais.
2 h. 30 Orch. de Jimmy Grier.
3 h. 00 L'heure exacte.
3 h. 00 Opéra.
4 h. 00 L'heure exacte.
4 h. 00 Les disques de Fredo Gardoni
4 h. 15 The Plays Boys.
4 h. 30 Henri Picotte.
4 h. 35 Ensemble à cordes.
4 h. 55 Sommaire.
5 h. 00 Thé dansant.
5 h. 30 L'heure exacte.
5 h. 30 Mêli-Mélo.
6 h. 30 A votre santé.
6 h. 45 Chansons françaises.
7 h. 30 L'heure exacte.
7 h. 30 Commentateur sportif.
7 h. 45 Johnny Gilbert.
8 h. 00 Sur le Pont d'Avignon.
8 h. 30 Café Montmartre.
9 h. 00 L'heure exacte.
9 h. 00 Studio.
9 h. 30 Orchestre Grill Américain.
10 h. 30 Orchestre Auditorium.
11 h. 00 L'heure — Fin des émissions.

* * *

CFCF

7 h. 45 Nouvelles.
8 h. 00 The Norsemen Quartette.
8 h. 15 Wm. Meeder, organiste.
8 h. 30 Morning musicale.
8 h. 45 Edward McHugh.
9 h. 00 Breakfast Club.
9 h. 30 Houseboat Hannah.
9 h. 45 Musicale.
9 h. 45 Nouvelles.
10 h. 00 Time Signal.
10 h. 00 P. & P. Rangers.
10 h. 15 Homemakers Review.
10 h. 45 The Town Crier.
10 h. 50 Musicale.
11 h. 00 House Of Peter McGregor.
11 h. 15 Ma Perkins.
11 h. 30 Stella Dallas.
11 h. 45 Melodies.
11 h. 55 Nouvelles.
12 h. 00 Melody Time.
12 h. 15 Soliste.
12 h. 30 Singing Sam.
12 h. 45 Organ Reveries.
1 h. 00 Stock Market.
1 h. 15 Easy to Remember.
1 h. 30 Sue Blake.
1 h. 45 Jack and Loretta Clemens.
2 h. 00 Tavannes Time.
2 h. 00 U. S. Navy Band.
3 h. 00 Symphonie de Rochester.
4 h. 00 Club Matinee.
5 h. 00 Tea Time.
5 h. 15 Musicale.
5 h. 30 Barnacle Bill the Sailor.
5 h. 45 Drama of Life.
6 h. 00 Stock market.
6 h. 15 Musicale.
6 h. 30 Nouvelles.
6 h. 39 Musicale.
6 h. 45 Uncle Troy.
7 h. 00 Uncle Troy.
7 h. 15 To be Announced.
7 h. 30 Musicale.
7 h. 45 Sports.
8 h. 00 Black Horse Tavern.
8 h. 30 Voice of Firestone.
9 h. 00 Lloyd Huntley.
9 h. 30 Hour of Charm.
10 h. 00 Contented Program.
10 h. 30 National Radio Forum.
11 h. 00 Nouvelles.
11 h. 15 Orchestre Jerry Blaine.
11 h. 30 Magnolia Blossoms.
12 h. 00 Don Bestor orch.
12 h. 30 Lang Thompson orch.
1 h. 00 Fin des émissions.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL. B.

La Cour ordonne de cesser les piquets à l'Ideal Dress Co.

Les patrons de cet atelier s'adressent à la Cour supérieure pour obtenir sa protection

Injonction accordée

Les organisateurs de l'Union internationale des ouvriers de la confection pour dames, MM. Bernard Shane, John Ulene, Sam Chrisman alias Kraisman, Claude Jodoin, Philippe Décarie et Leo Cohen ont reçu, en fin de semaine, l'ordre de l'hon. juge Edouard Fabre-Surveyer, de la Cour supérieure, de cesser, sous toutes peines que de droit, leur intervention injuste dans les affaires de l'Ideal Dress Company, la propriété de MM. Samuel et Morris Lupovitch, manufacturiers de robes et autres au numéro 4446 de la rue St-Laurent à Montréal. L'ordre a été donné aux organisateurs et à leurs représentants à la suite d'une demande d'injonction présentée au nom des patrons par Mes Weinfield et Dudenko. Le Tribunal a accordé l'injonction intérimaire jusqu'au 16 prochain alors que les organisateurs auront l'occasion de présenter leur défense.

Dans la requête en injonction, les patrons allèguent qu'ils sont obligés de procéder contre les intimés personnellement parce que l'Union internationale n'aurait pas de personnalité légale en Canada puisqu'elle n'est ni enregistrée ni incorporée. Les intimés sont les organisateurs canadiens de cette Union dont les quartiers généraux sont à New-York, aux Etats-Unis.

Or, suivant la requête, depuis novembre dernier, les intimés se seraient livrés à toute sortes de manoeuvres illégales pour forcer les employés de l'Ideal Dress Company d'adhérer à l'Union, et pour obliger les patrons à signer avec l'Union un contrat où ils s'engageraient à n'employer que des unionistes.

De l'intimidation

Pour en arriver à leurs fins, les organisateurs de l'Union auraient fait épier les employés de l'Ideal Dress, les intimidant, les molestant, les suivant de l'atelier à la maison et de la maison à l'atelier, les importunant de mille manières, et les insultant en les traitant de "scabs" parce qu'ils ne voulaient pas adhérer à l'Union. Finalement, les organisateurs auraient approché les patrons pour les mettre en demeure de signer un contrat avec [illegible]ion, sinon il y aurait grève. Les [illegible] ont carrément refusé et dès [illegible]demain, c'est-à-dire le 25 no[illegible]re dernier, les intimés ont orga[illegible] des piquets pour faire les cent [illegible] devant l'atelier, exercer une pres[illegible]ion sur les employés fidèles, les intimider et autrement les molester. C'est piquets, qui à plusieurs reprises se chiffraient à quelque 200 à 300 grévistes, ont causé tant de troubles que les employés fidèles craignaient de venir au travail et les patrons devaient les faire escorter et même les conduire en taxis. La police a dû intervenir pour empêcher les désordres et les policiers doivent encore maintenant exercer une surveillance spéciale et continue près des ateliers.

L'injonction, qui est accompagnée d'une action en dommages au montant de dix mille dollars, demandent à la Cour de défendre aux organisateurs et à leurs représentants et subalternes et autres de continuer le piquetage, les violences et autre intervention auprès des employés de l'Ideal Dress Company.

Sur dépôt d'un cautionnement de $500, le Tribunal a accordé l'injonction jusqu'au 16 alors que les organisateurs auront toute liberté pour se défendre contre ces allégations de la requête. Cette affaire ne manquera pas d'offrir un grand intérêt, et elle définira peut-être une fois pour toutes les privilèges des patrons, des employés et des unions ouvrières.

Les examens à la pratique du droit

Le Barreau de Québec félicite les honorables juges Alfred Savard et Garon Pratte

Québec, 11. — Les examens d'admission à la pratique du droit auront lieu à Montréal le 11 janvier prochain, soit le second mardi du premier mois de l'année. Les examinateurs de Québec qui se rendront dans la métropole à cette occasion sont Me Fernand Choquette, C.R., et Me Rodolphe DeBois, C.R. Le troisième est Me Jules-Arthur Gagné, C.R., actuellement en Europe. Si M. Gagné revient d'outre-mer assez tôt, il se rendra aux examens. Dans le cas contraire, le conseil du Barreau nommera un substitut.

A sa dernière réunion, le conseil du Barreau adopta à l'unanimité des résolutions de félicitations à l'adresse des deux nouveaux juges: les honorables Alfred Savard et Garon Pratte. A l'unanimité, le conseil a exprimé "ses chaleureuses félicitations à Mtre Alfred Savard, syndic, dont la récente nomination aux fonctions élevées de juge de la Cour supérieure a réjoui tous ses confrères, dit le texte de la résolution.

"Le conseil remercie Mtre Savard continue la résolution, des nombreux services qu'il a rendus au Barreau en qualité de conseiller et de syndic et lui adresse ses voeux les plus sincères pour une longue et brillante carrière judiciaire".

"Au nom du Barreau de Québec, les membres du conseil, dit la seconde résolution, désirent aussi à l'unanimité adresser à leur jeune et très estimé confrère, Mtre Garon Pratte, C.R., leurs sincères félicitations à l'occasion de son élévation au Banc de la cour supérieure. Ils forment des voeux pour que l'exercice de sa magistrature soit couronné de nombreux et fructueux succès".

Etaient présents à cette assemblée le bâtonnier et l'honorable Onésime Gagnon, C.R., C.P., l'hon sénateur Lucien Moraud, C.R., Mes J.-P.-A. Gravel, C.R., Alfred Nadeau, C.R., Ephraim Bédard, C.R., Achille Joli-Coeur, C.R., Fréderic Dorion, C.R., William Morin, C.R., trésorier, et Jean-Paul Lesard, secrétaire.

Un bigame chinois

Québec, 11. — Une blanche qui contracta mariage avec un Chinois demande actuellement à la Cour supérieure de déclarer cette union nulle. La raison qu'elle donne pourrait bien lui obtenir un jugement favorable. Elle allègue que son mari a déjà femme en Chine depuis vingt-cinq ans et qu'il se maria à "Huyshan, cité de Leinchoong, près de Canton, via Hong Kong".

Deux enfants sont nés du mariage canadien et ont été baptisés à la mission chinoise où se déroula également la cérémonie du mariage. Elle ignorait alors que son prétendant s'était déjà uni à une autre selon les rites de la religion chinoise et les lois de son pays natal.

Une rupture coûteuse

Québec, 11. — Une jeune fille qui réclamait la somme de $1,240 pour séduction sur promesse de mariage, en a obtenu $640 hier devant l'hon. juge Roméo Langlais, de la Cour supérieure. Le défendeur l'avait délaissée au point d'en épouser une autre.

Un bambin est victime d'un accident à l'hôpital

Ottawa, 11. (P.C.) — Le coroner W. T. Shirreff a déclaré hier qu'aucune enquête n'aura lieu touchant la mort, survenue à l'hôpital, d'Allan Snider, fils âgé de trois ans de M. et de Mme Gordon Snider. L'enfant a succombé lundi aux blessures que lui avait, tombant, infligées involontairement une garde-malade qui le portait dans ses bras.

De l'importance de l'écrit pour y appuyer sa créance

Le document prescrit à sa face même ne pourra pas servir de commencement de preuve par écrit

Action rejetée

En matière non commerciale, il est impossible, suivant l'article 1233 du Code civil, de prouver par témoins une transaction de plus de cinquante dollars: il faut un écrit. Cependant, le billet ou la reconnaissance de dette par écrit mais qui est prescrite à sa face même, ne peut pas prouver la transaction ou même servir de commencement de preuve par écrit suffisant pour permettre la preuve orale.

C'est ce principe que l'honorable juge Alfred Duranleau, de la Cour supérieure, a suivi en fin de semaine pour débouter avec dépens John Bloom de l'action au montant de $820 qu'il avait intentée à Dame Lillian Ross, veuve de Louis-L. Cohen mais remariée en secondes noces avec Arthur Cohen. (No. 161351 C. S.M.).

Il s'agissait ici d'un prétendu prêt fait par Bloom au premier mari de la défenderesse, qui est ici poursuivie comme héritière de son premier époux.

L'affaire remonte déjà à 1920. Le demandeur affirmait que durant cette année là il avait prêté de l'argent à M. Cohen. Ce dernier, à ce moment, n'avait pas signé de reconnaissance mais il avait inscrit ce prêt dans les livres de son établissement de commerce. L'année suivante, incapable de payer, M. Cohen a remis à M. Ross deux reconnaissances de dette par écrit sous forme de billet. Le prêteur accorda ensuite plusieurs délais à l'emprunteur qui finalement mourut en 1929. La veuve se remaria, c'est la défenderesse. Il y eut des pourparlers sans entente et, enfin de compte, le prêteur impayé intenta la présente action. M. Bloom y relatait les faits ci-haut mentionnés. La défenderesse se défendit en plaidant qu'elle ne devait rien puisque la créance était prescrite et qu'elle l'était même du vivant de son premier mari.

On fit enquête. Le demandeur fut incapable de produire les livres de comptabilité du premier mari décédé qui y avait inscrit note des prêts, mais il produisit les reconnaissances de dette par écrit et tenta de compléter la preuve de sa cause par son témoignage et celui d'une autre personne.

Le tribunal rejeta son action en déclarant qu'il n'avait pas réussi à prouver sa réclamation et l'existence des prêts.

Le jugement remarque à ce sujet que le demandeur devait établir l'existence des prêts originaires par une preuve légale. L'article 1233 du Code civil stipule qu'en matière non commerciale la preuve par témoins n'est pas admissible pour prouver une transaction de plus de cinquante dollars. Les deux billets ou reconnaissances de dette de 1921 constituent bien un document mais ce sont des écrits prescrits à leur face même et comme le dit jugement, "ils ne peuvent servir de preuve et ne peuvent pas même servir de commencement de preuve par écrit de l'existence du prêt, car ce serait permettre de faire indirectement ce que la loi défend de faire directement." (Statute of limitations).

En ces circonstances, dit le tribunal, le demandeur n'a pas fait la preuve de sa déclaration, et la preuve testimoniale serait-elle permise, qu'elle ne serait pas satisfaisante en l'occurrence. L'action est donc rejetée.

Autorités de la demande:

Casgrain vs Prévost, 35 S.C.J., 29;
McDonald vs Dillon, 27 L.C.J. 214;
Laliberté vs Gadoua, 8 S.C.R. 309;
Poirier vs Dumoulin, 61 B.R., 429;
Catellier vs Bélanger, 1924, Suprême C.R., 436;
Vachon vs Poulin, 7 B.R., 60;
Langelier On Evidence, p. 260.

Autorités de la défense:

Chandlers vs Federal, 49 B.R., 47;
The Macon Piano vs Fournier, 38 C.S., 242;
5 Migneault, p. 596-7.

M. Moreau, candidat à la convention

L'échevin Omer Barrière se déclare opposé au double mandat

M. J.-A. Bonnier ne sera pas le seul échevin à poser sa candidature à la convention libérale du comté de Saint-Henri. L'échevin de Ste-Cunégonde, M. Joseph Moreau, a annoncé samedi que lui aussi sera candidat à cette convention. A ce sujet, M. Omer Barrière, échevin d'Ahuntsic, s'est déclaré opposé au double mandat.

La déclaration de M. Barrière a causé une grande surprise parmi ses collègues du conseil, car on sait qu'il est ami intime du maire M. Raynault, lequel est député de l'Assomption. M. Barrière n'a pas fait d'exception pour le maire. Il dit que le double mandat est en principe faux.

Assemblée annuelle des marchands de bois

L'assemblée annuelle de l'Association des marchands en gros de bois de charpente de Montréal (Montreal Wholesale Lumber Dealers' Association) aura lieu le 20 décembre, à 4 heures et demie de l'après-midi, à l'hôtel Queens. A 7 heures, il y aura banquet à la Salle Espagnole du même hôtel. On fera l'élection du bureau de direction.

LE CONCOURS DE LA FEDERATION D'HYGIENE INFANTILE

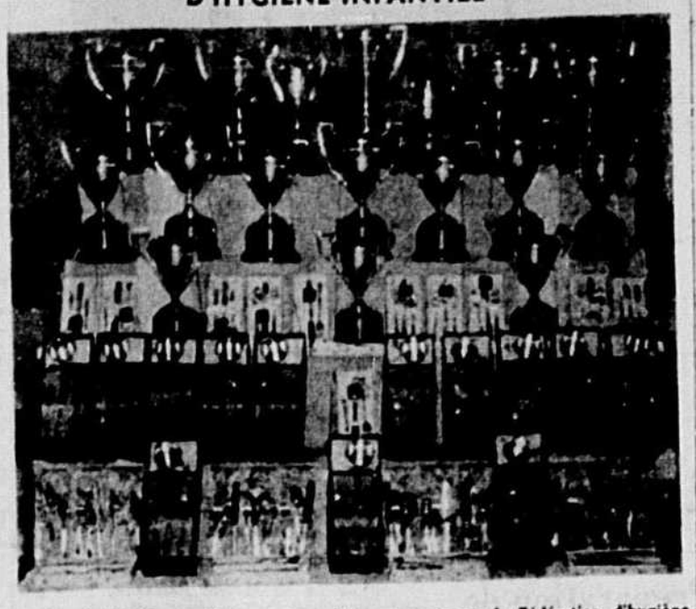

● On voit ici les magnifiques prix qui furent remis par la Fédération d'hygiène infantile aux mères dont les bébés ont été les gagnants du concours de santé, hier après-midi, à l'Auditorium du Plateau. Plus de 6355 bébés ont participé à ce concours tenu dans les diverses consultations infantiles de Montréal.
(Photo CANADA)

Chronique ouvrière

Projet de contrat collectif dans l'industrie du papier

La négociation en serait entamée bientôt, selon certaines rumeurs qui circulaient en fin de semaine. — La Fédération nationale catholique compte six mille membres

Entretien de MM. Charpentier et Lessard

Des rumeurs circulaient en fin de semaine que la négociation d'un contrat collectif de travail serait bientôt entamée entre la fédération des ouvriers de la pulpe et du papier et les compagnies de cette industrie, dont les moulins sont situés dans la province de Québec. Des pourparlers auraient même eu lieu à date entre les représentants des ouvriers et diverses compagnies, et il paraît que ces dernières verraient d'un bon oeil la réglementation des conditions de travail et des salaires de la main d'oeuvre.

La Fédération nationale ouvrière a, depuis l'an dernier, fait une propagande active, en particulier, dans la région du Lac Saint-Jean où fonctionnent de nombreux moulins de pulpe, de papier et de sulphite pour grouper les ouvriers dans les syndicats catholiques. Elle a réussi à recruter de cinq à six mille membres.

Le président de la fédération, M. Philippe Lessard, a eu un entretien en fin de semaine avec le président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, M. Alfred Charpentier, au cours duquel on discuta plusieurs questions des plus importantes. Toutefois, à l'issue de l'entretien, M. Charpentier refusa de révéler, si ces questions se rapportaient au prochain contrat collectif que l'on projète de négocier dans cette industrie.

Depuis sa fondation, la fédération a eu à lutter contre de nombreux adversaires pour parvenir à s'implanter définitivement dans l'industrie de la pulpe et du papier. On se rappelle que même le gouvernement provincial tenta de diminuer la puissance de ses syndicats en essayant, d'ailleurs inutilement, de fonder des comités d'employés destinés à remplacer le syndicat ouvrier dans les usines. Mais elle a réussi à détruire toute influence adverse.

Le salaire de 85 sous de l'heure réclamé par les menuisiers est-il raisonnable?

Nous publions ici quelques commentaires du secrétaire de la Centrale des corporations de métiers, M. P.-J. Laganière, sur une nouvelle que nous publiions la semaine dernière dans ces colonnes, relative à une augmentation de salaire que réclameront bientôt les menuisiers. "Cette demande mérite d'être commentée, dit-il, parce qu'elle est de celles qui font un tort considérable aux organisations professionnelles. Ceux qui les font veulent obtenir la sympathie des travailleurs, mais ils ne semblent pas comprendre qu'ils provoquent souvent l'antipathie du patron et du public."

Selon M. Laganière, le salaire de 85 sous de l'heure n'est certainement pas exagéré pour un menuisier, mais il faudrait s'entendre d'abord sur la définition du mot "menuisier". Tout le monde est d'accord si ce salaire doit être payé à un ouvrier-menuisier qui a des connaissances sur le travail de boutique: machine, débitage, travail au banc, portes, châssis, escaliers, traçage; travail de construction: formes, outillage, mesurage. "Combien de menuisiers possèdent ce que nous considérons comme connaissances nécessaires? A peine 10 p.c. répondent à ces exigences, dit-il. Pour cette minorité, le salaire mentionné plus haut est peut-être un salaire minimum, mais pour l'autre 90 p.c. il devient un salaire maximum. Or, le contrat de travail doit fixer un salaire minimum, ou au moins raisonnable, et non un salaire maximum.

"Le public, qui est au courant de ces faits, devient antipathique aux organisations professionnelles quand il les entend faire des demandes aussi irréfléchies. Il serait beaucoup mieux disposé à payer les salaires demandés, s'il savait que ce salaire correspond à la valeur de celui qui les réclame.

"Les entrepreneurs, à qui on veut demander une augmentation de salaire de 21 1-2 p.c., ne seront-ils pas en droit d'exiger que le contrat qu'on leur présentera garantisse une augmentation de 21 1-2 p.c. de la moyenne de compétence des menuisiers? Ce serait leur droit."

"Les chefs ouvriers seraient beaucoup mieux avisés de se rappeler les paroles de S. E. le cardinal Villeneuve: "le syndicat ne doit pas chercher seulement à hausser les salaires, il a d'autres objectifs plus importants..." Après cette sérieuse déclaration, on devait s'attendre à ce que les chefs ouvriers sérieux parlent d'autres choses que des salaires.

"Tout le monde parle du problème de la jeunesse, de son éducation, de son orientation professionnelle. Les gouvernements souscrivent des centaines de milliers de dollars pour aider les jeunes, ouvrir des centres d'éducation professionnelle. Les organisations professionnelles approuvent ces mouvements, mais persistent à ne rien faire pour aider ces jeunes qui ont reçu ou recevront cet enseignement technique.

"Prenons le cas des menuisiers. Pourquoi les jeunes qui sont actuellement dans nos écoles techniques à compléter un cours de quatre ans, devront-ils faire encore quatre ans dans le métier avant d'être acceptés comme compagnons? C'est un inconcevable illogisme.

"Malgré tout le désir que nous éprouvons de voir les ouvriers recevoir le plus de salaire possible, nous croyons qu'il est plus urgent de relever, restaurer les métiers que d'augmenter les salaires sans augmenter la valeur de la profession. D'ailleurs, travailler à la restauration des métiers, c'est assurer, inévitablement, la hausse des salaires. On ne peut exiger un prix supérieur pour une marchandise inférieure."

Autres nouvelles du monde ouvrier

Avis aux employés de garages et de débits d'essence

Tous les ouvriers employés dans les garages et les débits d'essence sont invités à assister à la réunion qui se tiendra ce soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. Les directeurs du syndicat de l'auto-voiture soumettront un rapport détaillé de leurs travaux. On discutera aussi du contrat collectif soumis aux employeurs pour approbation. En dernier lieu, on procédera à l'élection des nouveaux membres.

Assemblée régulière de l'association des peintres de Montréal

L'association des peintres de Montréal tiendra une réunion régulière de ses membres ce soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny, sous la présidence de M. Ferdinand Gravel. L'agent d'affaires, M. Wilfrid Cayer, soumettra un rapport de ses travaux et l'on discutera de maintes questions relatives à l'association.

Avis du syndicat des poseurs de lattes de bois

Le syndicat des poseurs de lattes de bois avertit tous ses membres qu'il tiendra une réunion régulière ce soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. M. A. Archambault, agent d'affaires, fera rapport de ses travaux. D'autres questions d'un intérêt particulier sont aussi à l'ordre du jour.

Assemblée régulière des vendeurs de pain du syndicat des employés de la boulangerie

L'assemblée régulière des vendeurs de pain du syndicat des employés de la boulangerie se tiendra mercredi soir prochain, à 8 h., au No 1231 est, rue De Montigny. On fera rapport des travaux du comité paritaire, des directeurs et du comité exécutif général du syndicat. On exposera aux ouvriers les nouvelles conditions de travail qui seront appliquées à partir du premier janvier prochain.

Assemblée du syndicat des employés de la Cité de Montréal

Demain soir, se tiendra une réunion régulière du syndicat des employés de la Cité de Montréal, au No 1231 est, rue De Montigny. Des rapports d'une importance toute particulière seront soumis à l'attention des membres. Les membres sont priés de présenter leurs livrets de contributions à l'entrée de la salle.

Achetez vos Etrennes Maintenant

CHEZ EATON ET AYEZ

3 MOIS POUR PAYER!

Achetez un livre de

BONS-BUDGET

Vous pouvez vous servir de ces coupons comme de l'argent, dans n'importe quel rayon. Présentés en trois dénominations — 15.00, 25.00 et $50.00. Servez-vous en n'importe quand — aujourd'hui, demain, la semaine prochaine, le mois prochain!

Vous ne payez que 25% de dépôt — le solde, plus un supplément équitable, en 3 versements mensuels égaux

Renseignez-vous au Bureau des Comptes, au septième

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

L'activité du bureau des statistiques de Québec

Le recensement général du bétail dans notre province bat son plein. Au Bureau des Statistiques, la plus grande activité règne depuis le 1er décembre. Chaque jour des milliers de réponses nous arrivent de toutes les parties du Québec.

Cette année, un plus grand nombre de cultivateurs ont répondu, à date, au pressant appel que leur ont adressé les curés, les institutrices des écoles rurales, ainsi que les autorités du Bureau des Statistiques de Québec. Cependant il ne faut pas perdre le léger percentage d'augmentation enregistré actuellement sur les années passées Les retardataires doivent donc se faire un devoir de répondre, le plus tôt possible, au questionnaire qui leur a été adressé.

Ce relevé du bétail se fait chaque année dans l'unique but d'aider la classe agricole et de promouvoir ses meilleurs intérêts. Le gouvernement n'a d'autre intention que d'obtenir des données qui servent à l'orientation des dirigeants en agriculture. De ce fait, les cultivateurs sont donc les premiers à en bénificier.

Travaux dans la province de Québec

Ottawa, 11. (P.C.) — Le ministère des Travaux publics annonce l'adjudication des travaux suivants dans la province de Québec: réparations au quai de Clarke City, $20,983, à Lajoie et Rochette, Rivière-Mailloux; construction d'un édifice public à Amos, $39,842, à la Walters Construction & Engineering de Québec; construction d'un édifice public à Bedford, $19,441, à la Stewart Construction, de Sherbrooke.

Le professeur H.-D. Brunt à l'Engineering Institute

La réunion de l'"Engineering Institute" aura lieu au No 2050 de la rue Mansfield mardi 14 décembre à 8 heures et quart du soir. Le conférencier sera le professeur H. D. Brunt, B. A. Ph. D. qui aura pour sujet "I Go To The Movies". M. Brunt est le directeur des études d'anglais au Collège Macdonald.

Avis est donné par les présentes que Dame Eva Fleming Hislop de la ville de Montréal, dans le district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un bill de divorce de son mari, Abraham Hislop, marchand, de la dite ville de Montréal, dans le district de Montréal, dans la province de Québec, et qui habite actuellement Fort-Coulonge, dans le district de Pontiac, dans la province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 29e jour d'octobre 1937.

WEINFIELD & RUDENKO,
Avocats de la requérante.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS, PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Western Union Code

Téléphone HArbour 0123
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
F.-PHILIPPE BRAIS, C.R.
L. J. CAMPBELL - C. DEMERS
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

Tél.: PLateau 8661
Bernard Bissonnette, C.R.
Roch Pinard, B.L.M.
Châteauguay Perrault, LL.D.
BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
132 OUEST RUE SAINT-JACQUES
Chambre 420
MONTREAL

ALPHONSE DECARY, C.R.
E. MARIER, C.R.
PIERRE DECARY, LL.L.
JACQUES DECARY LL.L.
DECARY & DECARY
AVOCATS
Immeuble Transportation
132 ouest, rue St-Jacques - Montréal
Téléphones: HArbour 2180 et 2190

DeSERRES & BISSONNET
AVOCATS
RODOLPHE De Serres, C.R.
LEON BISSONNET, LL.L.
ADRIEN BEAUDRY, C.R.
Conseil
EDIFICE MAISONNEUVE
57, rue Saint-Jacques Ouest
Téléphone: MArquette 2367-2368

GERARD RAYMOND
AVOCAT
De l'étude:
Raymond Raymond & Vadboncoeur
276 ouest, rue Saint-Jacques
PLateau 8419

Armand Cloutier
C.R.
DE L'ETUDE
Pager, Cloutier & Archambault
AVOCATS
107 CRAIG OUEST, Montréal
413 Edifice Power - LA. 7135-6

VALLEE, BEAUDRY, FORTIER, LETOURNEAU et MacNAUGHTON
AVOCATS
Immeuble Thémis - MONTREAL
Téléphone: HArbour 6121
Casier postal 2033

Adresse télégraphique: "Mesdroits"
TEL.: HArbour 6241
Mercier, Blain & Fauteux
Avocats
Immeuble Transportation, Suite 824
132 OUEST RUE ST-JACQUES
Honoré Mercier, C.R., Joseph Blain, C.R.
Gérald Fauteux, C.R., J.-C. Dagenais, LL.M.
MONTREAL

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

DAVID & PERRIER
AVOCATS ET PROCUREURS
Suite 903, Immeuble Aldred
L'honorable Athanase David, C.R., Hector Perrier, C.R., Roger Brossard, Jean Raymond, Maurice Beaudry, Maurice Duzas, C.R., avocat conseil.
Tél.: HArbour 2145 - MONTREAL

Téléphone: HArbour 4759
LACROIX & LEDUC
AVOCATS et PROCUREURS
J. Gaston LACROIX - Yves LEDUC
Edifice "Thémis" - Ch. 1001-2.
10 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

Roger Pinard, LL.M.
Roland Pinard, LL.M.
AVOCATS
de la société légale
BLAIN et PINARD
4 EST, RUE NOTRE-DAME
LAncaster 2145

Tél.: BE. 1088 - Casier Postal 2886
Vien, Faribault et Trudeau
AVOCATS
THOMAS VIEN, C.R., M.P.
LEON FARIBAULT, C.R.
MAURICE TRUDEAU LL. B.
Suite 1025
IMMEUBLE TRANSPORTATION
132 Ouest, rue St-Jacques
Montréal

HArbour 1149
ALBAN OUELLETTE
B.A., L.L.B.
AVOCAT
10, rue St-Jacques ouest - Montréal

MA. 2228-9
ANDRE DEMERS
AVOCAT
Etude Demers et Monet
Ch. 53 — 152 Notre-Dame est

MARCEL GABOURY
AVOCAT
Chambre 803, Edifice ALDRED
507 Place d'Armes - MA. 7508

Le Canada

Votre journal du matin
est nécessairement le
PREMIER A VOUS RENSEIGNER
sur les événements politiques

LE "CANADA" PUBLIE TOUTES LES NOUVELLES

Faites-vous livrer le "CANADA" à domicile de bonne heure le matin avant de déjeuner
50 sous par mois
A Montréal seulement - Appelez HA. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'OFFRE SPECIALE faite dans le bulletin ci dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

Abonnement d'essai
Par la poste, pour la campagne seulement
3 mois au prix de $1

LE CANADA
33 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Messieurs,
Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de $1.

NOM .....
ADRESSE .....
.....

Plongeon forcé dans la rivière Ottawa

Au cours d'un accident d'auto, deux personnes sont précipitées dans l'eau glacée de la rivière

Ottawa, 12. (P.C.) — Une voiture, contenant quatre personnes, a heurté et rompu une rampe de fer sur le pont de la Chaudière. La voiture a presque basculé dans la rivière. L'accident est survenu de bonne heure ce matin. Deux des quatre occupants ont été projetés dans l'eau glacée de l'Ottawa.

Les quatre occupants étaient assis sur le siège-avant. Ce sont le constable John W. Doyle, de la division "N" de la police fédérale, chauffeur, le caporal Robert W. Hamilton, de la même division de la police fédérale, Mlle Margaret Bradley et Mlle Edith Locke, toutes deux d'Ottawa. Le constable Doyle a dû être transporté à l'hôpital : il souffre d'une dislocation à l'épaule.

Les deux occupants qui furent précipités dans la rivière Ottawa sont le caporal Hamilton et Mlle Bradley. Le constable Doyle lui-même, voulant aider le caporal et Mlle Bradley, glissa dans la rivière. Les trois, heureusement, n'avaient d'eau que jusqu'à la tête.

La rampe de fer a été emportée par le choc sur une distance de 30 pieds. Les deux roues-avant de la voiture étaient suspendues au-dessus de la rivière.

Double noyade près de Pembroke

Deux garçons tombent dans une étendue d'eau libre de glace, au lac aux Allumettes

Ile-au-Allumettes, 12. (P.C.). — Deux garçons se sont noyés samedi dans une étendue d'eau libre de glace du lac aux Allumettes, à dix milles à l'Est de Pembroke.

Ce sont Gerald Carroll, sept ans, et son frère Clifford, six ans. Ils s'amusent à glisser en traîneau dans une côte riveraine du lac. A un moment donné leur voiture plongea dans un trou d'eau avec ses occupants. Le frère des victimes, Albert, se trouvait avec eux, il réussit à se sauver, mais tenta de les rescaper eux aussi.

Le père, M. Philip Carroll, travaillait dans le bois au moment de l'accident. Il se rendit peu après sur le lac et réussit à en tirer les cadavres de ses enfants.

La tourmente a duré six jours

Toronto, 12. (P.C.). — La circulation des camions et des automobiles redevient peu à peu normale sur les principales routes de l'Ontario, bloquées par des tourmentes de neige comme on en avait rarement vues à pareille date. Durant six jours, il a neigé et poudré dans l'Ontario occidental et oriental, ainsi que dans la péninsule du Niagara.

Dans les districts ruraux, les routes secondaires restent bloquées par plusieurs pieds de neige.

On rapporte ce soir que le froid devient moins vif et que les tourmentes ont cessé à peu près partout. Il n'y a qu'à Meaford, sur la baie Georgienne, où la neige tombe encore.

A Fort-Erie, point le plus affecté de la péninsule du Niagara, des voyageurs, emprisonnés depuis quatre jours par la tourmente, ont pu retourner chez eux.

On a beaucoup parlé à la conférence internationale des herbages des parcelles d'herbages de la station expérimentale de Rothamsted, Angleterre, qui offrent un intérêt historique. Ces parcelles ont été installées dans une vieille prairie en 1856, et elles ont depuis lors fourni continuellement des renseignements sur l'effet des fumiers et des saisons sur le rendement et la composition botanique du foin. La station expérimentale de Rothamsted a été fondée en 1843.

CARTES D'AFFAIRES

Téléphone CHerrier 1131
NAPOLEON SENECAL
TRANSPORT GENERAL
1633 rue Préfontaine
Montréal, P.Q.

VIGNETTES DE TOUS GENRES
TELEPHONEZ MArquette 4549
JOUR et NUIT
PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE
282 RUE ONTARIO OUEST
PRES BLEURY MONTREAL

CLAVIGRAPHES
UNDERWOOD - ROYAL
REMINGTON,
CALCULATEURS PORTATIFS,
REPARATIONS,
ACCESSOIRES
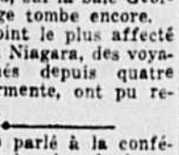
N. Martineau & Fils
1019, RUE BLEURY
MArquette 2545 -- Montréal
Ouvert le samedi jusqu'à 6 hres p.m.
Pour plus amples informations, écrivez ou mallez ce coupon
NOM .....
ADRESSE .....

Uniformisation des lois sur la construction

(Suite de la page 1)

Ingineering Standards Association, l'association des chefs des services des incendies, l'association des manufacturiers canadiens, l'Engineering Institute du Canada, l'association d'urbanisme et le bureau national des underwriters d'assurance.

M. Dunning a rappelé à ses auditeurs le succès remporté par le plan fédéral pour la construction d'habitations. Le Parlement, a-t-il dit, n'a pas l'intention de financer des constructions faites à la diable. On a établi des standards minima et bien qu'au début les constructeurs qui poursuivent des buts spéculatifs aient fait entendre des objections, ces standards minima sont maintenant acceptés partout.

Ces mesures, cependant, ne représentent qu'un commencement. Des recherches plus poussées s'imposent à l'industrie du bâtiment, aux municipalités et aux gouvernements du pays, a dit le ministre, "si nous voulons rendre possible aux familles ayant des revenus peu considérables ou très limités d'acheter une habitation qui soit de bonne qualité à un prix à leur portée."

"Parmi les problèmes techniques qui s'imposent à l'attention, est celui d'une plus grande économie dans l'usage des divers matériaux et des diverses méthodes de construction, et la rédaction d'un code de construction d'après des principes scientifiques qui pourra servir de modèle à nos municipalités dans tout le pays."

Le ministre a ajouté qu'on ne songeait pas à imposer ce code-modèle aux municipalités. On ne peut compter sur une uniformité complète dans tout le pays, mais il reste possible d'en arriver à un degré plus élevé d'uniformité. Il croit qu'un code de construction de ce genre devrait formuler les principes d'ordre général, sans dicter les applications spécifiques de ces principes.

Staline oblige 90,000,000 de Russes à voter pour lui

(Suite de la page 1)

candidats. On ignore ce qu'ils sont devenus. Alksnis-Astrov était l'un des membres de la cour martiale qui condamna à mort le maréchal Michail Tukhachevsky, trouvé coupable du crime de haute trahison.

On n'a rapporté aucun désordre. Après avoir voté les électeurs sont restés dans les polls, où l'on avait mis à leur disposition des orchestres de danse, des buffets, des jeux de dames et d'échecs. Des infirmières surveillaient les enfants pendant que leurs mères dansaient.

Le nombre total des votes ne sera connu que dans quelques jours.

Le conseil suprême soviétique qui a été élu, aujourd'hui, remplacera le comité central communiste qui a été lui-même rudimentairement élu par les poings tendus des camarades, au cours d'assemblées antérieures. La nouvelle constitution, vieille d'un an, donne le droit de vote à toutes les personnes âgées de plus de dix-huit ans qui ne sont pas folles ou qui n'ont pas de casier judiciaire. Les deux chambres du nouveau parlement auront des pouvoirs identiques. Elles éliront ensemble un comité exécutif qui pourra se servir d'autant de décrets qu'il le jugera nécessaire, quand les chambres ne siégeront pas. Ils nommeront aussi le conseil des commissaires du peuple.

Parlant samedi, à la radio, Staline a remercié ses électeurs d'avoir placé leur confiance en lui. "Vous pouvez vous fier au camarade Staline, a-t-il dit. Il remplira tous les devoirs que le peuple lui demande". Il a aussi précisé que les élections russes étaient les premières élections réellement démocratiques. Il conseilla enfin au peuple de surveiller étroitement les nouveaux députés, parce qu'il peut se glisser des "moutons noirs" dans leurs rangs, comme dans toutes les bonnes familles.

Les Japonais coule une canonnière américaine

(Suite de la page 1)

transporte normalement un équipage de cinquante-cinq hommes. On croit que plusieurs civils se trouvaient à son bord.

De Shanghaï, on a appris que neuf civils étaient à bord, parmi lesquels quatre représentants officiels de l'ambassade des Etats-Unis à Nankin. Un navire de guerre anglais et un navire de guerre américain se dirigent à toute vapeur vers le théâtre de ce terrible incident international. Des journalistes et des missionnaires américains auraient été aussi à bord du "Panay".

Les Japonais sont responsables

Shanghaï, 13. (P.A.) — La marine japonaise a publié un communiqué, ce matin, dans laquelle elle accepte l'entière responsabilité du bombardement de la canonnière américaine "Panay". Elle admet aussi avoir coulé plusieurs navires de la Standard Oil Company.

Elle ajoute qu'elle regrette infiniment ces incidents.

Marin anglais tué et navires bombardés

Shanghaï, 13, lundi. (P.A.)—Pendant que les Japonais essaient d'écraser toute résistance chinoise à Nankin, la Grande-Bretagne doit de nouveau discuter avec Tokio d'un incident diplomatique très grave. Un marin anglais a été tué, un officier et un autre marin, blessés, à Wuhu, lorsque les Japonais bombardèrent furieusement le port de cette ville, et touchèrent la canonnière britannique "Ladybird". Les officiers anglais sont descendus à terre pour protester vigoureusement auprès du colonel Hoshimoto. Ce dernier leur répondit qu'il avait l'ordre de s'attaquer à tous les navires qui naviguent sur le fleuve Yangtze, mais le bombardement du navire anglais était une erreur. Le "Ladybird" fut touché quatre fois.

Le vapeur anglais "Suiwo" fut aussi frappé par un obus. On ignore s'il a été gravement avarié. La canonnière anglaise "Bee" s'est trouvée sous le feu des Japonais. Elle n'a pas été touchée.

Londres attend

Londres, 12. (P.C.) — On attend ici des rapports détaillés des agressions dont ont été victimes plusieurs navires anglais, naviguant sur le Yangtze, avant de prendre la décision qui s'impose.

La St-Vincent-de-Paul vient en aide aux enfants dans le besoin

Mot d'ordre pour 1938. — Orientation de la jeunesse vers les mouvements spécialisés

"Je vais maintenant vous donner un mot d'ordre pour l'année 1938," disait hier après-midi au cours de son discours à l'assemblée annuelle de la Saint-Vincent-de-Paul, le président M. J.-A. Julien, "c'est un mot d'ordre qui vient de plus haut que moi: volez au secours de la jeunesse. Intéressez-vous aux enfants, non seulement aux enfants des familles que nous secourons, mais aussi aux autres."

Le président de la Saint-Vincent-de-Paul a soulevé un coin du voile derrière lequel se cache la grande pitié de certains enfants de notre ville. "Il y a des enfants," a-t-il dit, "qui ne vont ni à la classe ni à l'église, soit parce qu'ils travaillent, soit qu'ils n'ont pas de quoi se vêtir comme il faut. Ces enfants sont du même sang que nous, de la même foi. Nous n'avons pas d'argent, me dites-vous. Eh bien ! le dévouement crée l'argent. L'argent n'a jamais crée le dévouement."

M. Julien a suggéré que les paroisses riches, qui ne comptent pas ou peu d'enfants dignes de pitié à un pareil degré, viennent en aide aux paroisses pauvres où ceux-ci sont nombreux.

Parlant toujours de la même question, le président de la Saint-Vincent-de-Paul a rappelé que le dernier Bulletin de la société recommande d'orienter la jeunesse, surtout la jeunesse masculine, vers les mouvements spécialisés de l'Action Catholique, J.O.C., J.A.C., J.I.C., etc. et les syndicats catholiques où elle pourra puiser les enseignements de la doctrine sociale de l'Eglise. "Notre activité," a continué le président, "doit prendre de plus en plus la forme du service social. Au bon de pain et au bon d'épicerie, il faut ajouter le "bon" du service rendu."

M. Julien a recommandé aux conférences d'ouvrir largement leurs portes aux jeunes. "Ouvrez-leur vos portes," a-t-il dit, "ne les intimidez pas, allez même au-devant d'eux, quand ils se montrent hésitants."

S. E. Mgr Deschamps, qui remplaçait S. E. Mgr Gauthier empêché de se rendre à l'assemblée au dernier moment, a développé le même thème que M. Julien. "Je ne saurais trop attirer votre attention sur cette question," a-t-il dit. "Il y a de nombreux enfants dans notre ville qui vivent pour ainsi dire en marge de la société, souvent au point de vue spirituel, parce qu'ils ne vont pas à l'église, plus souvent au point de vue intellectuel, parce qu'ils ne fréquentent pas l'école." L'évêque-coadjuteur de Montréal a aussi recommandé aux conférences d'encourager les jeunes à devenir membres de la société. C'est avec plaisir qu'il a remarqué que plusieurs jeunes étaient présents à l'assemblée. Il a souligné l'excellence de cette pratique d'amener les enfants visiter les familles secourues.

L'assemblée annuelle de la Saint-Vincent-de-Paul a eu lieu à la salle Saint-Sulpice. L'assistance était très nombreuse. "Il y a plusieurs années que je n'ai vu aussi nombreuse assistance à l'assemblée annuelle", a fait remarquer S. E. Mgr Deschamps. Le trésorier du Conseil central, M. Stanislas Villeneuve, a donné le rapport annuel. M. J.-A. Julien a ensuite fait le discours présidentiel d'usage, résumant les oeuvres accomplies au cours de l'année. Il y a eu, ensuite, quête, — un règlement de la société veut qu'il y ait une collecte, — puis M. Julien a invité S. E. Mgr Deschamps a adresser la parole.

Dans le rapport du trésorier, on remarque que la Saint-Vincent-de-Paul a secouru, au cours de l'année — 1er novembre 1936 au 1er novembre 1937 — 13,023 familles et 49,620 individus. Les dépenses de la Société se sont élevées à $207,202.37. Les montants reçus $227,108.77, dont il faut déduire un reliquat déficitaire de $20,364.60.

Les dépenses prévues pour les prochains six mois sont de $163,000. Les recettes prévues se bornent à un versement de $80,000 dû par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises. Il restera donc à trouver $53,000.

M. Julien a parlé des montants versés à la Saint-Vincent-de-Paul par la Fédération des Oeuvres de Charité. Ils constituent le principal revenu de la société. Ils ont été en augmentant depuis l'année où la Saint-Vincent-de-Paul est entrée dans le groupe des oeuvres de la Fédération. Celle-ci a alloué à la société sur les produits de la campagne de souscription $160,000, soit $60,547 de plus qu'en 1934. Le président a fait remarquer que cette somme, quelque considérable qu'elle puisse paraître, est néanmoins insuffisante. En effet, la société pour rencontrer ses dépenses doit tendre elle-même la main. M. Julien a dit qu'une des formes les plus fructueuses de quête publique est la guignolée. Il la conseille à toutes les paroisses. "On y recueille toujours un riche butin, et beaucoup d'argent," a-t-il dit. Le meilleur temps pour la faire est décembre.

M. Julien a rappelé que la Saint-Vincen-de-Paul a reçu au cours de l'année une subvenion municipale au montant de $58,000. Il a dit que cet octroi s'imposait d'autant plus que la Saint-Vincent-de-Paul s'était occupé de nombreux cas d'indigence relevant du chômage.

M. Julien a parlé des "vestiaires" de la société qui ont distribué cette année 200,000 morceaux de linge et vêtu pour leur première communion 2,000 enfants; des pauvres sans logis auxquels on apporte aide matérielle et reconfort spirituel; du patronage qui a abrité 248 jeunes gens dont 33 ont été placés chez des fermiers; des familles chinoises et des pauvres honteux qu'il ne faut pas oublier, etc. Pour ce qui est des catholiques de nationalités dites étrangères, la Saint-Vincent-de-Paul leur a versé, au cours de l'année, $900. Elle leur réserve pour le prochain exercice $4,000. Ce montant, au dire des prêtres qui s'occupent de ces catholiques, ne sera pas encore suffisant.

Le président a déclaré que c'était le désir du Saint-Père que les conférences Saint-Vincent-de-Paul s'occupent des orphelins de la guerre d'Espagne. A peine le président général de la société avait-il transmis l'appel du Souverain-Pontife que le Conseil central des conférences de Montréal recevait d'un groupe de jeunes, formé en équipe de hockey, un chèque de $250. On s'est empressé d'attribuer ce montant aux orphelins d'Espagne.

La Société Saint-Vincent-de-Paul de Montréal compte présentement 95 conférences, 11 Conseils particuliers, 1 Conseil central et 2,000 membres actifs. Dans le chiffre total des conférences se trouvent comprises les conférences juvéniles dont la plus active, selon M. Julien, serait celle du Collège Brébeuf.

S. E. Mgr Deschamps a dit au début de son allocution que S. E. Mgr Gauthier, qui devait venir à la réunion, en avait été empêché au dernier moment. Il a continué en disant que les sentiments personnels, individuels, devaient faire place, dans l'intérêt des pauvres, à des sentiments pour ainsi dire collectifs. Il a rappelé qu'il y avait autrefois des "bureaux de charité" attachés à chaque évêché. L'évêque en était le président. Avec l'essor industriel et la concentration urbaine, ces "bureaux de charité" devinrent insuffisants. Il fallut alors songer à recourir à l'aide bénévole de laïcs appartenant aux milieux secourus. Telle est l'une des principales idées qui ont inspiré à Frédéric Ozanam la fondation des conférences de Saint-Vincent-de-Paul. "L'homme se sauve par l'homme, il est aidé par l'homme, le frère aide son frère," a continué l'évêque coadjuteur de Montréal qui a parlé ensuite de l'aide qu'il faut apporter à la jeunesse nécessiteuse.

Mgr Deschamps a recommandé aux conférences de faire de l'action sociale en même temps que la charité. "Profitez de la sympathie qu'on vous manifeste", leur a-t-il dit, "pour placer un bon conseil." Son Excellence croit qu'une des meilleures charités que l'on puisse faire présentement est de procurer du travail aux chômeurs. Il faut sans cesser faire pression en vue d'obtenir du travail à ceux qui n'en ont pas. Son Excellence est convaincue que "tous ces mauvais ferments" cesseront d'exercer leur influence néfaste sur le peuple du moment que les chômeurs qui désirent du travail en obtiendront. Ces derniers ne seront plus portés à se laisser endoctriner et ceux-là qui se sont éloignés de l'Eglise reviendront à la pratique de la religion.

S. E. Mgr Deschamps a conclu en disant: "Comme elle est intéressante et encourageante cette armée de la charité dans notre ville. Donnez ce que vous pouvez, mais donnez généreusement ce que vous avez en vous-mêmes."

Le président et S. E. Mgr Deschamps ont l'un et l'autre appuyé sur l'importance pour chaque conférence de préparer un budget mensuel.

Rapport du trésorier

Le trésorier de la Saint-Vincent-de-Paul a soumis à l'assemblée le rapport suivant, couvrant l'exercice financier de la société qui va du 1er novembre 1936 au 1er novembre 1937:

Nous avons secouru durant l'année	13,023 familles
" " assisté " "	49,620 personnes
Moyenne de familles secourues mensuellement	1,085
" " personnes " "	4,135

Rapport des dépenses soumis par chaque Conseil particulier:—

	Dépenses totales	Familles secourues	Personnes secourues	Moy.
Conseil particulier St-Jacques	$15,726.77	1,312	4,962	$3.17
" " St-Joseph	17,315.16	1,626	5,097	3.39
" " St-Georges	14,308.14	808	3,023	4.73
" " St-Zotique	12,602.06	717	2,871	4.39
" " St-Edouard	27,540.43	1,874	7,805	3.53
" " St-Eusèbe	33,921.85	2,106	6,816	4.97
" " St-Jean Bte	24,758.71	2,002	7,197	3.44
" " St-Frs. d'As.	12,133.27	652	2,586	4.69
" " SS.-Anges	6,632.36	458	1,984	3.34
" " St-Alphonse	12,187.29	593	2,764	4.41
" " Ste-Philomène	10,260.57	875	4,515	2.27
Dépenses des Conseils particuliers pour familles honteuses et divers	2,091.01			
Dépenses du Conseil central pour divers et familles honteuses	17,724.75			
	$207,202.37	13,023	49,620	$4.17

Grand total des recettes et dépenses de l'année 1er nov. 1936 au 1er nov. 1937

Montant reçu de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises	$124,094.98
Organisations paroissiales	38,582.00
Quêtes aux séances	2,396.66
Recettes diverses	62,035.13
TOTAL	$227,108.77
Reliquats déficitaires au 1er nov. 1936	20,364.60
Donnant un total disponible de	206,744.17
Dépenses en nourriture	$123,425.81
" " chauffage	20,805.74
" " vêtements et chaussures	23,850.36
" " abri	2,369.05
" " médicaments	2,310.28
" " divers	31,764.11
" " familles honteuses	2,677.02
TOTAL	$207,202.37
Donnant une moyenne de dépenses de	$15.91 par famille secourue
" " " " "	4.17 " personne assistée

SPORT

IL S'ATTAQUERA AU TITRE DE ROBERT CE SOIR

Félix Miquet

Cagney se montre fort capricieux

George Cagney, de Québec, le nouveau champion du monde, ne veut pas prendre de chance de perdre son titre et sa popularité mercredi soir, au marché St-Jacques, et si les promoteurs Samson ne lui garantissent pas un arbitre de son goût, il ne prendra pas le risque de se faire rouler par l'ex-champion, Sam Chuck qui l'a accusé de cette faute quand il perdit son championnat à Québec il y a deux semaines.

Cagney veut être en plus accompagné par plusieurs gardes-corps québecois et il exige que les promoteurs Samson paient les frais de transport.

Les organisateurs devant tant de difficultés se sont mis en communication avec Sam Chuck à qui ils expliquèrent la situation. Ce dernier répondit qu'il allait lutter à de meilleures conditions pour rendre possible cette rencontre mais que Cagney allait gagner péniblement son argent et payer pour ces troubles.

Lucien Sansfaçon, de Québec, a accepté avec de bonnes garanties pour sa sécurité dans son voyage, de rencontrer en semi-finale l'Australien Dutch Veldie.

Armand Courville a consenti à faire face dans le numéro spécial à celui qui le rend responsable de lui enlever les combats payants, l'italien Bob Birno, qui entend profiter de cette occasion pour se faire justice.

Le gars de la marine, Jack Portelance surnommé "Popeys the Sailor" luttera contre le malveillant, Georges Desparois, qui, après plusieurs semaines d'inactivité a cause d'une blessure à une main, se remettra à la tâche avec la ferme décision de n'accorder aucune chance de répit à ses rivaux.

Le scientifique et populaire lutteur, Johnny Bélanger, se mesurera à l'ouverture au fier athlète, Roland Brousseau.

La nouvelle élue reine des sports de toute la province, Mlle Lucille Blake, une Canadienne-française, sera présentée à l'assistance par les promoteurs Samson de même que les sportifs Mrs Liboiron et Desautels, au cours de cette soirée de lutte, mercredi soir, au marché St-Jacques. Tél. DO. 6176.

Désordres à l'arrivée de M. Delbos à Belgrade

(Suite de la page 1)

se, "empêcher le peuple de manifester clairement sa véritable attitude à l'endroit de la France et de son grand représentant, ces hommes accusent le cabinet Stoyanovich de suivre une politique essentiellement contraire à l'opinion publique.

M. Stoyanovich est revenu, hier, d'une visite qu'il a rendue à l'Italie et au cours de laquelle il a longuement discuté avec le premier ministre Mussolini de problèmes économique. Il aurait aussi profité de son séjour à Rome pour assurer au gouvernement fasciste que les relations italo-yougoslaves devenaient de plus en plus cordiales.

M. Stoyanovich, accompagné des membres de son cabinet, était à la gare pour y recevoir M. Delbos.

Commentant ces désordres, l'agence de presse semi-officielle Avala, annonce que la visite de M. Delbos a été exploitée, par un groupe de deux à trois cents personnes, pour provoquer des combats de rue. "Les tentatives provocatrices des milieux extrémistes de l'opposition ont avorté, dit cette agence. En aucun temps l'ordre public ne fut menacé."

Peu de temps après son arrivée, M. Delbos a officiellement demandé à M. Stoyanovich de le recevoir. Il a été immédiatement reçu à dîner par le prince Paul, régent de la Yougoslavie. Ce soir, M. Stoyanovich s'est lui-même mis en frais pour recevoir son hôte.

Le Reich ne reviendra jamais à la S.D.N.

(Suite de la page 1)

serve, en ce qu'on a appelé à tort, l'organisme international de la paix.

Chercher a expliquer la défaite de l'institution de Genève par son manque d'universalité, c'est confondre la cause avec l'effet. Les raisons qui ont obligé le Japon, puis l'Allemagne, puis l'Italie à quitter la Société des Nations prouvent irréfutablement qu'il faut admettre, maintenant, que cet organisme avait des défauts fondamentaux dans sa structure et qu'il était dominé par des intérêts inavouables".

Les Argonauts sont champions du Canada

Toronto, 12. (P.C.) — Ce n'est que par un seul point qu'on reconnait aujourd'hui la suprématie de l'est sur l'ouest dans le football canadien, après la victoire 4-3 que les Argonauts de Toronto ont remportée samedi après-midi sur les Bombardiers de Winnipeg. C'est la première fois depuis 16 ans que le championnat est remporté par une si faible marge. Une foule de 15,000 amateurs grelottants sous le froid a vu les Argonauts, aidés des bottés sensationnels de Bob Iabister, opposer une défense serrée aux attaques des Bombardiers.

Un botté en place d'Earl Selkirk a donné aux Argonauts une avance 3-2, quelques minutes avant la fin de la première période, après que Winnipeg eut pris une avance 2-0 grâce à des simples. Un botté magnifique de Iabister a porté le score à 4-2 peu avant la fin de la seconde reprise, et Winnipeg, en dépit de ralliements furieux n'a pu compter qu'un point à la dernière période.

Veldie et Courville au marché Atwater

La fameuse séance de lutte toutes-étoiles aura lieu comme d'habitude demain soir (mardi), au marché Atwater, contrairement à une rumeur qui voulait que ce grand programme composé uniquement de vedettes ait lieu ce soir. Les promoteurs Samson qui ne fournissent pas à répondre à la demande de billets par téléphone, prient le public de ne pas se hâter tant car il reste encore plusieurs bons sièges à vendre.

La finale de cet ensemble d'athlètes importants, sera entre l'Australien Dutch Veldie et Armand Courville. Cette rencontre de 2 dans 3 semble être la cause principale de la précipitation des amateurs de réserver leurs billets à l'avance, mais la semi-finale entre l'Italien Bob Birno et l'ex-champion du monde est aussi responsable de cette exhibition parmi le public.

Lou Kelly, qui est un grand favori, est aussi un point de mire surtout du fait qu'il est opposé contre un rival comme le Russe, Ivan Rasputin, et plusieurs attendent l'entrevue entre Georges Desparois et le rude Jack Britton.

Ce programme qui pour une fois semble être jugé à sa valeur par les connaisseurs, attirera une assistance énorme de quelques milliers de personnes, demain soir, dans la vaste salle du marché Atwater. Le premier engagement de cette soirée sera disputée entre deux vigilants gladiateurs, Bill O'Brien et Young Tarzan, de Lachine.

Mlle Emilienne Geoffrion, reine du congrès international des raquetteurs et tous les membres du Club Canadien de la raquette, ainsi que le distingué échevin de Ste-Cunégonde, Jos. Moreau, seront présents à cette séance mémorable. Tél. DO. 6176.

Mussolini va se créer une société des nations à lui

(Suite de la page 1)

suite de la décision du grand conseil fasciste, je vous informe, par les présentes, que l'Italie s'est retirée de la Société des Nations, le 11 décembre 1937." Cette note portait la signature de M. Ciano, ministre des Affaires étrangères.

On croit à Genève que l'on se décidera, enfin, à presser les réformes qui s'imposent dans l'organisme international de la paix.

Washington reste sans inquiétude

Washington, 12. (P.A.) — Aux Etats-Unis, on s'accorde pour dire que la décision que vient de prendre Mussolini de quitter la Société des Nations n'affectera pas matériellement la présente situation européenne.

McGILL ECRASE L'U. DE M. 9-0

Paul Pidcock mène l'attaque des Redmen avec trois buts et deux assistances

Les Redmen de McGill ont écrasé l'Université de Montréal 9-0, samedi après-midi au Forum, à la première joute de la saison de la ligue Intercollégiale - Internationale. Conduits par Paul Pidcock, qui a compté trois buts, les Redmen ont déclassé leurs rivaux du commencement à la fin du match.

Les Carabins ont été impuissants devant la rapidité et le brillant jeu d'ensemble des gars de Hughie Farquharson. Après avoir pris les devants grâce au but de Russ McConnell vers le milieu de la première période, les Redmen ont affirmé leur supériorité constamment. McConnell et Howie Walker ont compté deux fois chacun.

Dave Tennant n'a pas remporté son blanchissage sans difficulté. Il a dû exécuter plusieurs brillants arrêts. Rochon, dans l'autre filet, a été tout aussi brillant, en dépit du score élevé.

U. de MONTREAL — Buts: Rochon; Défenses: M. Genier et Boucher; Centre Mignault; Ailes: Paul Genier et Gagné. Subs.: Irignon, Delorimier, Rivet, Martin, Leboeuf.

McGILL — Buts: Tennant; Défenses: Dickson et Dunn; Centre: Crutchfield; Ailes: Pidcock et McConnell. Subs.: Walker, Hibbard, Perowne, O'Brien, Palmer.

Arbitres: Léo Heffernan et Billy Bell.

Première période

1—McGill: McConnell (Crutchfield)	9 19
2—McGill: Walker	15 48
Punitions: Dickson, Mignault.	

Deuxième période

3—McGill: Pidcock (McConnell)	58
4—McGill: Pidcock (Walker)	7 02
5—McGill: Walker (Pidcock)	8 02
6—McGill: Hibbard (O'Brien)	15 31
Punition: Aucune.	

Troisième période

7—McGill: Pidcock (Crutchfield)	12 24
8—McGill: Perowne (Walker)	14 26
9—McGill: McConnell (Pidcock)	18 59
Punitions: Delorimier, Dunn, Pidcock, Rivet.	

La semaine dans le hockey professionnel

	E	D	L.	M.	M	J.
NATIONALE:—						
Américain	3	4	..	..	..	..
Boston	..	..	..	..	..	..
Canadien	4	4	..	..	..	..
Chicago	..	3	..	..	..	..
Détroit	..	2	..	..	..	..
Maroons	..	2	..	..	..	..
Rangers	4	3	..	..	..	..
Toronto	3	..	..	..	..	..
INT.-AMERICAINE:—						
Cleveland	2	2	..	..	..	..
New-Haven	..	3	..	..	..	..
Philadelphie	1	1	..	..	..	..
Pittsburgh	2	..	..	..	..	..
Providence	0	2	..	..	..	..
Springfield	1	1	..	..	..	..
Syracuse	3	3	..	..	..	..

L'Italie quitte la Société des Nations

(Suite de la page 1)

de entier ne pourra briser. Depuis de longues années, l'Italie a donné un exemple de patience à nul autre pareil. Nous n'avons pas oublié et nous n'oublierons pas la monstrueuse tentative de strangulation économique que Genève a perpétrée contre l'Italie, lorsqu'il a décrété les sanctions contre nous. Il fallait qu'on le sache. Cette tentative de la Société des Nations faisait injure à notre doctrine, à notre entraînement, à notre tempérament de soldats. L'injure est lavée aujourd'hui."

STATE SECURITIES COMPANY LIMITED

Avis

Conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec, la STATE SECURITIES COMPANY, LIMITED, donne avis par les présentes qu'elle demandera au lieutenant-gouverneur d'accepter la remise de sa charte et son annulation à la date et à partir de la date qu'il fixera.

Daté le 7 décembre 1937.

W. P. CREACH,
l'assistant-secrétaire.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE.— No F-167729. — MONTREAL TRUST COMPANY, corps politique et incorporé, dûment incorporé en vertu de la loi, et ayant son bureau chef et principale place d'affaire en la Cité et le District de Montréal, Demanderesse vs DELLE VERONICA McILHONE, fille majeure et usant de ses droits, RAYMOND McILHONE, ROBERT EMMETT McILHONE, Dame MARY ALICE McILHONE, épouse de feu William Perego, Dame EVELYN BRITT, épouse de L. E. Larose, et le dit L. E. Larose, tant personnellement que pour autoriser sa dite épouse, et ROBERT BRITT tous de la Cité et du District de Montréal, et Delle KATHLEEN BRITT, fille majeure et usant de ses droits, Delle BERTHA BRITT, fille majeure et usant de ses droits, et ALBERT BRITT, tous de la Cité d'Outremont, District de Montréal, et HOLT RENFREW & COMPANY LIMITED, corps politique et incorporé, dûment incorporé en vertu de la loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaire dans la Cité et le District de Montréal, Défendeurs

Il est ordonné au défendeur ROBERT BRITT de comparaître dans le mois.

Montréal, le 10 décembre 1937.

T. DEPATIE,
Député-protonotaire.

BROWN, MONTGOMERRY & McMICHAEL,
Procureurs de la demanderesse.

Cité de Westmount

Impôts municipaux et scolaires

Aux citoyens et contribuables de la ville de Westmount et à toute autre personne intéressée, AVIS PUBLIC EST DONNE PAR LES PRESENTES que le rôle de perception de la municipalité de la ville de Westmount pour les impôts municipaux pour l'année 1938 et pour les impôts scolaires pour l'année 1937-1938 est terminé et déposé au bureau du soussigné.

Toutes les personnes dont le nom y figure comme devant payer quelque cotisation sont par les présentes requises de payer ce montant au soussigné dans les vingt jours à compter de cette date sans autre avis.

DONNE A WESTMOUNT, ce 12ième jour de décembre 1937.

Arthur F. BELL,
le secrétaire-trésorier.

ALFRED MAISONNEUVE Bijoutier de Confiance ETABLI EN 1909
Beau choix de montres-bracelets, argenterie, horloges verre taille, porcelaine bagues à diamant et jones, services à toilette. Tout à des prix réduits
Montre ou horloge nettoyée Ressort garanti un an 50 à .75
Réparations de lunettes et lorgnons.
Ligne polie et nettoyée au 921 EST, rue RACHEL
Tél. FRontenac 8233

Les Habitants sont passés en tête de la Section Canadienne en fin de semaine

BLEU BLANC ROUGE ET AMERICAINS ONT ANNULE DANS UNE RENCONTRE MOUVEMENTEE HIER AU GARDEN

Les Canadiens ont repris le terrain perdu après que l'Américain eut débuté avèc deux points à la première période. — La deuxième a duré plus de 50 minutes et fut marquée de douze punitions

New-York, 12. (P.C.) — Les Canadiens ont amélioré leur position en tête de la Section Canadienne de la Ligue de Hockey Nationale en annulant avec les Américains ce soir à Madison Square Garden. Le score fut de 4 à 4. Le Canadien se trouve donc à mener son groupe avec l'avantage d'une partie et demie.

C'était la deuxième rencontre en deux soirs entre les deux clubs, et 15,000 amateurs y assistaient. La veille le Canadien avait gagné par 4 à 3 dans une joute où il avait aussi fallu avoir recours à une période supplémentaire.

Les Américains ont pris l'avantage de deux points au premier engagement mais ils n'ont pu le conserver. A la deuxième période qui a duré plus de 50 minutes, 12 punitions furent décernées et quatre points furent enregistrés en 5 minutes 28 secondes. Les Canadiens parvinrent à égaler le score. Il n'y eut pas de point à la troisième période ni dans la supplémentaire.

Eddie Wiseman et Lorne Carr ont compté chacun deux points pour les Américains. Georges Mantha a mené l'attaque du Canadien avec deux points et Polly Drouin ainsi que Babe Siebert ont obtenu les autres. Un des points de Mantha et un de Siebert furent enregistrés grâce à l'aide de joueurs américains, la rondelle leur ayant touché pour ricocher dans le filet.

Détails du jeu

Première période. — Les Américains s'alignèrent sans Happy Day, qui souffre d'une blessure au genou. Dès le début, la première ligne des Américains composée de Stewart, Wiseman et Anderson se mit à l'attaque. Wiseman reçut la rondelle de Stewart et lança avec force, ne donnant pas de chance à Cude. Après 10.05 minutes de jeu, Carr porta le score à 2 à 0 après avoir accepté une passe de Chapman. Carr tomba à l'autre bout de la patinoire mais ne sembla pas s'être fait mal. Stewart décrocha la première punition de la partie pour avoir levé le bâton contre Brown. Les Canadiens lancèrent cinq joueurs à l'attaque. Jerwa fonça mais Siebert lui fit perdre la rondelle avant qu'il puisse se mettre en position de faire son lancer. Durant les deux minutes qu'il eut l'avantage, le Canadien fut impuissant et ne put même faire un lancer. Joliat lança et vint près de prendre Robertson par surprise. Alors qu'il restait moins de deux minutes à jouer, Drouin compta le premier point du Canadien, terminant une attaque à laquelle Buswell et Lorrain prirent part. Chapman fut puni pour avoir chargé un adversaire. La punition enragea Red Dutton qui sauta sur la glace pour protester auprès des arbitres.

Deuxième période

Les Américains commencèrent la deuxième période avec un joueur de moins, Chapman étant au pénitencier. Lorrain faillit lancer Robertson à travers son filet en lui servant un coup difficile. Les Canadiens avaient cinq joueurs à l'attaque. Chapman reprit sa place Mantha eut crédit pour le point qui égala le score en 1.40 minute de jeu. Il lança et la rondelle toucha à l'épaule de Murray pour tomber dans le filet. Joliat fut puni pour avoir retenu Stewart, qui était en position de compter. Mantha intercepta une passe de Schreiner et lança avec rapidité pour déjouer Robertson en 4.20 minutes. Un point de Carr ne fut pas accordé mais il se racheta plus tard comptant avec l'aide de Anderson et Stewart. Les Américains abandonnèrent toute défense et 23 secondes plus tard les Canadiens avaient encore l'avantage. Siebert lança et Schreiner poussa la rondelle dans le filet en voulant la faire sortir du territoire de Robertson.

Johnson fut puni pour avoir fait tomber un adversaire et moins d'une minute plus tard Joliat et Lamb allaient le rejoindre. Ce fut ensuite une comédie de punitions lorsque Burke et Murreau furent chassés pour s'être bousculés. Mancuso fut ensuite puni pour intervention et les Américains mirent cinq joueurs à l'attaque. La parade de punitions se continua lorsque Burke et Schreiner furent chassés pour s'être bousculés. Les Américains égalèrent le score lorsque Wiseman déjoua Cude avec l'aide de Chapman et Stewart. Anderson fut puni pour avoir retenu un adversaire et Haynes alla le rejoindre pour avoir fait tomber un américain. Goupille fit tomber Schreiner et lui aussi alla au pénitencier. La lumière rouge s'alluma alors que les Américains étaient dans le territoire de Cude mais il n'y eut pas de point.

Troisième période

L'Américain avait l'avantage d'un joueur vu que Goupille était au pénitencier. Anderson tomba avec force sur la glace et il fut retiré. Haynes fut puni pour avoir fait tomber un adversaire et les Américains mirent cinq avants sur la glace. Les hommes de Red Dutton forcèrent les Canadiens à rester en arrière de leur ligne bleue. Cude fit un bel ouvrage jusqu'au retour de Haynes. Robertson fit un arrêt sensationnel au cours d'une mêlée devant ses filets. Drouin avait fait le lancer. A l'attaque suivante Cude fit le plongeon pour arrêter un coup de Carr, qui avait lancé de six pieds en avant des buts. Lorrain manqua un filet ouvert au cours d'une attaque avec Mantha. Les français forcaient le jeu. Les deux équipes paraissaient épuisées. Smith traversa la glace et passa à travers l'équipe du Canada mais manqua le coin du filet.

Période supplémentaire

Un lancer de Mancuso ricocha sur le bâton d'un joueur de défense et faillit tomber dans le filet de Robertson, qui n'était pas en position. Wiseman força Cude à se mettre à genoux pour parer un lancer de loin. Schreiner eut Cude à sa merci cinq secondes avant l'expiration de la période. Il avait reçu une passe de Chapman mais le petit gallois para son lancer au moyen de sa jambière.

P. THOMPSON A COMPTE LE POINT DECISIF

Les Black Hawks l'emportent contre les Maroons par un score de 3 à 2

Chicago, 12. (P.A.) — Les Black Hawks ont remporté leur quatrième victoire de la saison en battant les Maroons de Montréal par un score de 3 à 2 alors qu'il a fallu jouer une période supplémentaire pour en venir à une conclusion.

Paul Thompson

Paul Thompson a donné la victoire à son club en 4.20 minutes de jeu alors qu'il avait l'avantage d'un joueur. Stew Evans fut pris à retenir Thompson et il fut puni. Le jeu repris Earl Seibert s'empara de la rondelle, fonça et passa à Thompson qui ne donna pas de chance à Beveridge.

Chicago a compté l'unique point de la première période alors qu'il ne restait plus que quelques secondes à jouer. Des Smith égala le score en moins de cinq minutes de la deuxième.

Au dernier engagement chaque club a compté une fois. Dans la supplémentaire Allan Shields fut puni et ensuite décrocha une punition d'insubordination pour avoir critiqué l'arbitre.

C'était la première fois dans les dix dernières parties entre ces deux clubs que Chicago l'emportait sur Montréal.

MAROONS — Buts: Beveridge; Défenses: Wentworth et Evans; Centre: Blinco; Ailes: Marker et Gracie. Subs.: Shields, Trottier, Cain, Robinson, Smith, Cook, Ward, Northcott, Shannon.

CHICAGO — Buts: Karakas; Défenses: Wiebe et Siebert; Centre: Trudel; Ailes: Jenkins et Gottselig. Subs.: Brydson, McKenzie, March, Thompson, Levinsky, Romnes, Voss, Dahlstrom, Palangio.

Arbitres: Campbell et Dye.

Première période

1—Chicago: Romnes (Thompson) 19.50
Punition: Aucune.

Deuxième période

2—Maroons: Smith (Blinco) 4.30
Punition: Shields.

Troisième période

3—Chicago: Trudel (Jenkins-Gottselig) . 11.45
4—Maroons: Trottier (Robinson-Wentworth) 13.50
Punition: Aucune.

Période supplémentaire

5—Chicago: Thompson (Siebert-Trudel) . 4.20
Punitions: Evans, Trottier, Shields (mineure et mauvaise conduite).

PROVIDENCE GAGNE DU TERRAIN EN BATTANT LES INDIENS, 2 A 1

Providence, 12. (P.A.)—Les Reds de Providence se sont approchés à deux points de la première place de la section est de l'International-Américaine ce soir, battant les Indiens de Springfield 2-1 devant la foule la plus considérable de la saison.

Cette défaite laisse les Indiens en dernière place, par suite de la victoire de New-Haven.

Les Reds ont pris les devants au début de la deuxième période lorsque Bert Connolly a poussé la rondelle dans son propre filet en tentant de débarrasser son territoire. Alex Motter a reçu le crédit du but. Hub Wilson a compté pour les Indiens à la troisième période, et, moins de cinq minutes avant la fin, Art Giroux a compté le but décisif, avec Joe McGoldrick au cachot.

PROVIDENCE — Buts: Brimsek; Défenses: Lesieur et Kalbfleisch; Centre: Keating; Ailes: Kuhn et McManus. Subs.: Hill, Motter, Hamill, Jarvis, Mercer, Giroux, Shewchuck, Crawford.

SPRINGFIELD — Buts: Grant; Défenses: Connolly et Davie; Centre: Thurier; Ailes: Saunders et Wilson. Subs.: Filmore, Carrigan, Heximer, Lafrance, Toupin, Raymond, McGoldrick, Mellride, Coulter.

Arbitres: Moore et Jim Hart.

Première période

Pas de point.
Punition: Aucune.

Deuxième période

1—Providence: Motter (Hamill) 2.36
Punition: Carigan.

Troisième période

2—Springfield: Wilson (Thurier) 9.59
3—Providence: Giroux (Mercer) 15.25
Punitions: Connolly, Shewchuck, Filmore, McManus, Crawford, Lafrance, McGoldrick.

DETROIT PERD 5-2 CONTRE LES RANGERS

Les gars de Lester Patrick comptent trois buts à la dernière période — Patrick a deux buts

Détroit, 12. (P.C.)— Les Red Wings de Détroit se sont enfoncés encore plus profondément dans la "cave" de la section américaine de la N.H.L. ce soir, encaissant une défaite 5-2 aux mains des Rangers de New-York.

Un ralliement enlevant a donné trois buts et la victoire aux Rangers à la troisième période, après que chaque côté eût compté deux fois à la seconde reprise. C'est la deuxième défaite consécutive des champions et leur neuvième en 13 joutes depuis le début de la saison.

Les deux clubs ont joué prudemment à la première période, qui a été monotone, mais, 18 secondes après le début de la deuxième, les Rangers ont pris les devants lorsque Lynn Patrick a compté sur une double passe de Clint Smith et Cecil Dillon. Ceci a semblé donner de l'entrain aux joueurs, qui y sont allés avec énergie, et, cinq minutes plus tard, Herbie Lewis a égalé les chances avec l'aide de Mud Bruneteau.

C'est une autre passe de Bruneteau qui a permis à Hec Kilrea de donner l'avantage aux Wings vers le milieu de la période, mais les Rangers se sont ralliés et, trois minutes avant la fin, Neil Colville a porté le score à 2-2.

Après 12 minutes de jeu à la reprise finale, Mac Colville a redonné un point d'avance aux Rangers, après une série de passes avec son frère Neil et Alex Shibicky. Celui-ci a compté à son tour à moins de trois minutes de la fin, et, durant la dernière minute de jeu, Patrick a compté le dernier but du match.

RANGERS — Buts: Kerr; Défenses: Coulter et Pratt; Centre: N. Colville; Ailes: M. Colville et Shibicky. Subs.: Heller, Watson, Dillon, Patrick, Keeling, C. Smith, Hextall, Kirk, Bender.

DETROIT — Buts: N. Smith; Défenses: McDonald et Young; Centre: Barry; Ailes: Aurie et Lewis. Subs.: Doran, Howe, Mackie, Drouillard, Pettinger, H. Kilrea, Bruneteau, Liscombe, Bowman.

Arbitres: Ion et Mitchell.

Première période

Pas de point.
Punitions: Mac Colville, Aurie.

Deuxième période

1—Rangers: Patrick (Smith-Dillon) 18
2—Détroit: Lewis (Bruneteau) 5.28
3—Détroit: Kilrea (Bruneteau) 11.25
4—Rangers: N. Colville (Pratt) 17.07
Punitions: Coulter, Kirk.

Troisième période

5—Rangers: M. Colville (N. Colville-Shibicky) 12.33
6—Rangers: Shibicky 17.44
7—Rangers: Patrick (Heller) 19.37
Punitions: Pettinger, Heller, Pratt.

SYRACUSE DEFAIT LE PHILADELPHIE

Syracuse, N.-Y., 12. (P.A.) —Les Stars ont battu les Ramblers de Philadelphie par un score de 5 à 1 cet après-midi dans les séries de la Ligue Internationale.

SYRACUSE — Buts: Stein; défenses: Kampman et Shannon; centre: Convey; ailes Markle et Doran. Subs: Church, Howard, Locking, Armstrong, Bennett, Fox, Corrigan, Thompson, Langelle.

PHILADELPHIE — Buts: Gardiner; défenses: Patrick et Molyneaux; centre: Warwick; ailes: Kroll et Wareing. Subs: Ayres, Gustafson, Barton, Roubeil, Murdoch, Mason, McDonald, Carse.

Arbitres: Noble et McDonald.

Première période

Aucun point.
Punitions: Doran, Molyneaux.

Deuxième période

1—Philadelphie: Mason (Carse) 12.10
2—Syracuse: Church (Shannon) 13.30
3—Syracuse: Shannon: Bennett, Armstrong 16.35
4—Syracuse: Bennett (Locking) 16.50
Punition: Church.

Troisième période

5—Syracuse: Fox (Thompson, Langelle) 5.45
6—Syracuse: Bennett (Howard, Locking) 13.50
Punitions: Gustafson, Doran.

AMERICAIN — Buts: Robertson; Défenses: Murray et Jerwa; Centre: Chapman; Ailes: Schriner et Carr. Subs.: Gallagher, Stewart, Anderson, Wiseman, Lamb, Shill, Smith, Johnson.

CANADIEN — Buts: Cude; Défenses: Buswell et Siebert; Centre: Drouin; Ailes: Mantha et Lorrain. Subs.: Joliat, Blake, Lépine, Haynes, Goupille, Gagnon, Mancuso, Brown, Burke.

Arbitres: Ag. Smith et Bert McCaffrey.

Première période

1—Américain: Wiseman (Stewart) 3.55
2—Américain: Carr (Chapman) 10.05
3—Canadien: Drouin (Buswell-Lorrain) . 18.49
Punitions: Stewart, Chapman.

Deuxième période

4—Canadien: Mantha 1.40
5—Canadien: Mantha 4.20
6—Américain: Carr (Anderson-Stewart) 5.05
7—Canadien: Siebert 8.25
8—Américain: Wiseman (Chapman-Stewart) 16.02
Punitions: Joliat (2), Johnson, Lamb, Murray, Burke (2), Mancuso, Schriner, Haynes, Goupille, Andersen.

Troisième période

Pas de point.
Punition: Haynes.

Période supplémentaire

Pas de point.
Punition: Aucune.

Le HOCKEY

Samedi après-midi

LIGUE INTERCOLLEGIALE
McGill 9, U. de M. 0

LIGUE JUNIOR
Verdun 5, McGill 2

Samedi soir

LIGUE NATIONALE
Canadien 4, Américain 3
Rangers 6, Toronto 3

LIGUE SENIOR
Concordia 2, Ottawa 2

LIGUE INT.-AMERICAINE
Syracuse 9, Springfield 7
Cleveland 2, Philadelphie 1
Pittsburgh 2, Providence 0

LIGUE MT-ROYAL JUNIOR
St-Lambert 3, Rosemont 1
Verdun 2, Dorval 2

Hier après-midi

LIGUE SENIOR
Concordia 4, Ottawa 2
Verdun 4, Royaux 2
Québec 4, Victoria 3

LIGUE PROVINCIALE
Sherbrooke 4, Lafontaine 1
Drummondville 4, St-Jacques 2
Granby à Valleyfield, remise, manque de glace.

LIGUE MONTREAL
St-Jérôme 4, Villeray 2

LIGUE MONT-ROYAL INT.
Iberville 3, C. S. L. 2
Champlain 2, Snowdon 1

Hier soir

LIGUE NATIONALE
Canadien 4, Américain 4
Chicago 3, Maroons 2
Rangers 5, Détroit 2

LIGUE INT.-AMERICAINE
Syracuse 5, Philadelphie 1
Providence 2, Springfield 1
New-Haven 3, Cleveland 2

Les classements

LIGUE NATIONALE

(Section canadienne)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadien ..	13	6	2	5	38	30	17
Toronto ...	12	5	3	4	45	32	14
Américain .	12	6	4	2	31	23	14
Maroons ...	14	5	8	1	23	32	11

(Section américaine)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Boston	11	6	3	2	21	21	14
Rangers ...	12	6	5	1	31	21	13
Chicago ...	13	4	7	2	23	34	10
Détroit ...	13	3	9	1	21	40	7

LIGUE INT-AMERICAINE

(Section est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Philad'phie .	14	7	6	1	34	27	15
Providence.	13	5	5	3	19	20	13
N.-Haven ..	12	3	5	4	20	22	10
Springf'd ..	13	3	7	3	28	34	9

(Section ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Syracuse ..	12	7	3	2	40	29	16
Cleveland .	14	4	4	6	25	29	14
Pittsburgh .	12	5	4	3	22	27	13

LIGUE SENIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Verdun ...	9	7	2	0	47	26	16
Ottawa ...	10	5	2	3	36	29	14
Québec ...	9	5	2	2	24	26	14
Royaux ...	9	4	3	2	26	21	12
Victoria ..	9	2	6	1	23	35	7
Concordia .	9	2	5	2	23	29	6
xMcGill ...	5	0	5	0	14	27	0

x—Joue des parties de 4 points.

LIGUE PROVINCIALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Sherbrooke .	4	4	0	0	16	8	8
Drummondv.	1	1	0	0	4	2	2
Granby ...	2	1	1	0	9	6	2
St-Jacques .	1	0	1	0	2	4	0
Lafontaine .	1	0	1	0	1	4	0
Valleyfield .	1	0	1	0	3	4	0
Boston	2	0	2	0	1	8	0

LIGUE MONTREAL

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
St-Lambert .	3	2	0	1	15	4	5
St-Jérôme .	3	2	0	1	7	4	4
Westmount .	3	2	1	0	8	6	4
N. D. G. ..	3	0	1	2	5	6	3
McGill	3	1	2	0	6	9	2
Villeray ..	3	0	3	0	3	15	0

MIQUET EST CONFIANT D'ENLEVER SON TITRE A ROBERT CE SOIR

Le Français aura un avantage de 25 livres sur le champion. — Félix sera probablement le favori. — Strangler Wagner s'attaquera au Sheik en semi-finale

Une différence de poids de 25 livres favorisera Félix Miquet ce soir lorsque le colosse de la Savoje s'attaquera une deuxième fois au titre d'Yvon Robert, le champion lutteur poids-lourd du monde, à la finale de la dernière séance de lutte de la saison, au Forum. Miquet pèsera 242 livres, et Robert, 217.

Comme il n'était pas satisfait de la condition du champion, Emile Maupas a fait suivre un entraînement rigoureux à Yvon, qui sera moins lourd que jamais depuis un an ce soir. Ceci pourra donner une cause de soucis aux partisans d'Yvon, tandis que les admirateurs de Miquet deviennent de plus en plus confiants de voir Félix enlever son titre à Robert.

Jack Ganson a évité le risque de voir Miquet se sauver en France avec le titre s'il bat Robert ce soir, car il lui a fait signer un contrat qui l'oblige à disputer six combats ici devant six mois.

Les deux lutteurs ont terminé leur entraînement hier. Miquet s'est préparé au combat avec un lutteur inconnu, dont il n'a pas révélé le nom.

"Je ne veux pas paraître vantard a déclaré le lutteur français hier soir, mais je puis dire maintenant que je suis au courant des méthodes américaines. Je suis un entraînement sévère depuis un mois et je suis prêt à faire face à Robert. Quoi qu'il arrive, je suis prêt à parer à toute éventualité."

Pour une fois, on n'est pas des plus optimiste dans le camp du champion. Seul, le père d'Yvon paraît confiant de voir son fils triompher.

Un autre fait saillant de la soirée sera le retour de Strangler Wagner, qui prétend s'être fait "voler" lorsqu'il a tenté d'enlever son titre à Yvon Robert il y a quelque temps. Wagner tentera de démontrer qu'il est aussi puissant qu'il le prétend, lorsqu'il fera face au Sheik, qui n'a jamais été battu ici, en semi-finale.

Voici le programme au complet: Finale, pour le championnat mondial, 2 chutes de 3 à finir: Félix Miquet, 242, France, vs Yvon Robert, 217, Montréal. Semi-finale: le Sheik, Yeman vs Strangler Wagner, Portland, une chute ou 30 minutes. Préliminaire: Dick Powell, Virginie, vs Jack League, Houston, une chute ou 30 minutes. Combat d'ouverture: Maurice Robert, Montréal, vs Jerry Monoghan, Santa Rosa, Cal., une chute ou 20 minutes. Le premier match commencera à 8 h. 30.

LES COMPAGNONS DU FUMEUR:
Pipe PETERSON
$2.00 et plus

Tabac Peterson's Mixture, 25c l'once

RANGERS ONT SU Y METTRE DE L'ENSEMBLE

Ils déclassent les Maple Leafs et gagnent par 6 à 3 samedi dans la Ville Reine

Toronto, 12. (P.A.). — Le personnel des Rangers de New-York peut changer d'une année à l'autre mais le système du club reste toujours le même pendant que Lester Patrick est en charge des cours de hockey qui s'y donnent.

Les Rangers ont profité de quatre bons jeux d'ensemble dans les 22 premières minutes de la joute pour ensuite l'emporter par un score de 6 à 3 en présence d'une foule de 11,500 personnes. Cette défaite a coûté la première place de la Section Canadienne au club local.

Cecil Dillon

Les visiteurs ont enregistré trois points à la première période et un autre au commencement de la deuxième. Cecil Dillon en a obtenu deux et Phil Watson ainsi ue Neil Colville ont eu les autres. Pas de points de cinq joueurs ont obtenu des assistances dans ces points. Lynn Patrick en a eu une à chaque fois que Dillon a compté. Pendant qu'il faisaient en sorte de protéger leur avantage, les Rangers ont pu compter deux autres points. L'aîné des Colville en a enregistré un et l'autre est allé à Clint Smith.

Les Leafs, aidés de Charlie Conacher qui a repris sa place après une absence de trois semaines, n'ont jamais pu bien prendre leur aplomb. Sylvanus Apps, Nick Metz et Charley Drillon furent ceux qui comptèrent pour les locaux.

RANGERS: Buts, Kerr; défenses, Pratt et Coulter; centre, Smith; ailes, Kirk et Hextall. Subs.: N. Colville, M. Colville, Shibicky, Keeling, Dillon, Patrick, Heller et Watson.

TORONTO: Buts, Broda; défenses, Horner et Fowler; centre, Boll; ailes, Kelly et Metz. Subs.: Hamilton, Davidson, Conacher, Parsons, Thoms, Jackson, Apps, Drillon et Chamberlain.

Arbitres: Clarence Campbell et Babe Dye.

Première période

1—Rangers: Dillon, (Patrick) .. 10.31
2—Rangers: Dillon, (Smith, Patrick) 10.50
3—Rangers: Watson, (Pratt) ... 14.51
Punitions: — Coulter, Conacher et Heller.

Deuxième période

4—Rangers: N. Colville, (M. Colville) 1.22
5—Toronto: Apps, (Drillon, Horner) 13.13
Punitions: — Horner, Conacher, Pratt, et Heller.

Troisième période

6—Toronto: Metz 8.44
7—Rangers: N. Colville 15.55
8—Rangers: Smith, (Dillon, Patrick) 16.01
9—Toronto: Drillon, (Apps, Jackson) 19.45
Punitions: — N. Colville et Pratt.

LIGUE INTERCOLLEGIALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
McGill	1	1	0	0	9	0	2
Harvard ..	0	0	0	0	0	0	0
Queen's ...	0	0	0	0	0	0	0
Toronto ...	0	0	0	0	0	0	0
Yale	0	0	0	0	0	0	0
Dartmonth .	0	0	0	0	0	0	0
Princeton .	0	0	0	0	0	0	0
U. de M. ..	1	0	1	0	0	9	0

LIGUE MONT-ROYAL INT.

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
xIberville .	1	1	0	0	3	2	4
Champlain .	1	1	0	0	2	1	2
Rosemont .	0	0	0	0	0	0	0
Montefiore .	0	0	0	0	0	0	0
Snowdon ..	1	0	1	0	1	2	0
Col. St-Laur.	1	0	1	0	2	3	0

x—Joue des parties de 4 points.

LIGUE JUNIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Victoria ...	4	3	0	1	14	10	7
Royaux ...	4	2	1	1	11	7	5
Concordia .	4	1	2	1	15	14	3
Verdun ...	4	1	2	1	8	9	3
McGill	4	1	3	0	7	15	2

LIGUE MT-ROYAL JUNIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
St-Lambert .	1	1	0	0	3	1	2
Verdun ...	1	0	0	1	2	2	1
Dorval	1	0	0	1	2	2	1
Rosemont .	1	0	1	0	1	3	0

LE TROISIEME BUT DE MANTHA, A UNE SECONDE DE LA FIN, ASSURE LA VICTOIRE AUX SIENS, SAMEDI

Le but est alloué en dépit des protestations de Red Dutton qui prétend que la supplémentaire était terminée lorsque Mantha a compté. — Canadien reste seul en tête

Un but qui n'a été alloué qu'après que le président Frank Calder de la N. H. L. eut tenu une conférence avec les arbitres Mickey Ion et Johnny Mitchell a donné aux Canadiens une victoire 4-3 sur les Américains samedi soir au Forum devant une foule de plus de 7,000 amateurs.

Lorsque Georges Mantha s'est échappé pour aller compter le but qui a assuré aux siens la possession indisputée de la première position de la section canadienne, il restait à peine quelques secondes avant la fin de la période supplémentaire. Quand la rondelle a pénétré dans le filet, 9 minutes et 59 secondes de la période s'étaient écoulées, et aussitôt, Red Dutton et tous ses joueurs se sont élancés vers les arbitres, protestant vigoureusement.

Frank Calder alloue le but

Les arbitres ont fait appel à Frank Calder, qui, après quelques instants de discussion, a déclaré: "Le but est bon". Mais Dutton, non satisfait, a continué d'argumenter, prétendant que la rondelle était entrée dans le filet après le son de la cloche.

Rares sont ceux qui ont entendu la cloche, si réellement elle a sonné, car l'enthousiasme a été indescriptible, lorsque Georges Mantha a attrappé une passe de Johnny Gagnon à la ligne bleue des siens, après que Sweeney Schriner eut passé à un cheveu de compter son troisième but de la soirée. Georges s'est élancé, avec seuls deux joueurs de défense à passer. Il en a contourné un, et, arrivé à 20 pieds du filet, il a décoché un rapide lancer. Robertson a avancé la jambe pour bloquer le coup, mais la rondelle a glissé entre ses jambières pour retomber dans le filet.

Georges Mantha

C'était le troisième but de Georges durant la soirée, et ce point portait à huit à la série de matchs consécutifs des Canadiens sans revers, et à trois leur série de triomphes successifs.

Le jeu est rude

Quatre des sept buts du match ont été comptés alors que chaque côté était au complet sur la glace. Le jeu a été rude et particulièrement à la première période, les punitions ont été nombreuses. Les Habitants ont été heureux qu'une majeure infligée à Marty Burke, qu'ils ont racheté de Chicago vendredi, ne leur ait coûté la victoire, quelques minutes avant la fin de la troisième période.

Wilf. Cude

Les Amerks n'ont pu faire mieux que d'égaler le score à 3-3 durant l'absence de Marty, cependant, et Wilfie Cude a accompli des miracles dans ses buts pour éviter une défaite.

Ching Johnson et Joe Lamb étaient au cachot, en train de purger une mineure chacun lorsqu'une attaque en masse a permis aux Canadiens de prendre les devants, vers le milieu de la première période. Georges Mantha a finalement réussi à pousser la rondelle dans le filet des Amerks, après une série de passes avec Rod Lorrain et Gagnon.

Gagnon a le second

Un peu plus d'une minute plus tard, Johnny Gagnon s'est échappé avec la rondelle, tandis que Toe Blake, Aurèle Joliat et Art Chapman étaient assis sur le banc des chronométreurs. Gagnon s'est emparé de la rondelle à la ligne bleue des siens, après que Cude eut bloqué cinq ou six lancers difficiles durant une mêlée, et il s'est avancé, avec Lamb seul à la défense. Johnny a contourné Lamb et Robertson a été impuissant devant son lancer foudroyant.

Paul Haynes était au cachot quand Art Chapman a réduit l'avantage des Canadiens, peu après le début de la seconde période. A une mise au jeu près des buts des Habitants, Ken Stewart s'est emparé de la rondelle et l'a passée à Chapman qui a lancé à travers une forêt de jambes un coup qui s'est logé dans le coin du filet, tandis que Cude tentait, mais trop tard, de bloquer la rondelle.

Schriner égale

Une passe magnifique de Chapman à Schriner a permis à celui-ci de se glisser entre les défenses pour égaliser les chances vers le milieu de la période. Schriner a laissé Cude se jeter à terre avant de lancer la rondelle dans le filet.

La troisième était à peine commencée lorsque Walter Buswell s'est élancée en compagnie de Paul Haynes et Mantha. Buswell a passé la rondelle à Haynes lorsqu'il est arrivée à la ligne bleu, et celui-ci l'a ensuite renvoyée à Mantha, qui, posté à quelques pieds du filet, a compté son deuxième point facilement.

Burke a attrapé une majeure à six minutes de la fin lorsqu'il a porté un coup de bâton à la tête de Joe Lamb et les Amerks ont profité de l'occasion pour aller bombarder Cude. Wilfie a tenu bon durant un couple de minutes, mais il a été impuissant lorsque Schriner s'est avancé seul devant lui après avoir passé entre les défenses, pour égaliser le score une autre fois.

Ce but a occasionné une période supplémentaire qui a été monotone jusqu'à ce que Cude exécute un arrêt sensationnel aux dépens de Schriner, avant la course décisive de Mantha.

Marty Burke, s'est aligné à la défense des Habitants, jouant à côté de Cliff Goupille, et tous deux ont formé une arrière-garde fort solide. Burke a fait trois ou quatre courses difficiles et sa tenue a plu à la foule qui l'a applaudi à plusieurs reprises.

Eddie Wiseman a dû se retirer pour le reste de la joute, après avoir été pris "en sandwich" entre Siebert et Goupille, au début de la troisième période. Cette mise en échec a ébranlé Wiseman, qui est resté étendu sur la glace durant quelques minutes avant de reprendre haleine.

AMERICAIN — Buts: Robertson; Défenses: Jerwa et Muray; Centre: Chapman; Ailes: Carr et Schriner. Subs.: Day, Johnson, Gallagher, Stewart, Anderson, Wiseman, Lamb, Shill, Smith.

CANADIEN — Buts: Cude; Défenses: Buswell et Siebert; Centre: Drouin; Ailes: Lorrain et Mantha. Subs.: Burke, Goupille, Haynes, Gagnon, Joliat, Blake, Mancuso, Lépine. Arbitres: Mickey Ion et Johnny Mitchell.

Première période

1—Canadien: Mantha (Lorrain-Gagnon) 11.
2—Canadien: Gagnon (Buswell) ... 13.
Punitions: Johnson, Lamb (2), Joliat, Chapman, Blake.

Deuxième période

3—Américain: Chapman (Stewart) ... 13.
4—Américain: Schriner (Chapman) ... 15.
Punitions: Haynes, Goupille, Anderson.

Troisième période

5—Canadien: Mantha (Buswell-Haynes) 2.
6—Américain: Schriner (Chapman) ... 15.
Punitions: Siebert, Stewart, Burke (majeure et mineure.

Période supplémentaire

7—Canadien: Mantha (Haynes-Gagnon) 13.
Punition: Anderson.

HOCKEY
FORUM Mardi 14 déc. à 8 h. 30
CANADIENS vs MONTREAL
Prix: $2.25, $2., $1.75, $1.50, $1.25 $1., 75c. et 50c. taxe comprise

PHILIP MORRIS choisit
Georges MANTHA
Le Canadien avait deux fois pris les devants. A deux reprises les Américains avaient remonté le courant et anéanti les efforts du Bleu Blanc Rouge. Les deux clubs luttaient de pair au supplémentaire et semblaient destinés à se partager également les dépouilles. Le chronométreur se préparait à sonner la dernière cloche. Une course vertigineuse conduit Georges Mantha vers les buts de Robertson. Une seconde de la fin et le Canadien gagne! Mantha termine en triomphe sa plus belle joute de l'année.

EN PAQUETS DE 10¢ ET 25¢
Forme régulière ou bout en liège

Choisissez NAVY CUT
CIGARETTES DE VIRGINIE
par Philip Morris

Une foule de 18,000 personnes assistera au combat Thomas-Schmeling ce soir

VERDUN RESTE SEUL EN PREMIERE POSITION DE LA LIGUE SENIOR

Les Leafs battent les Royaux 4-2, dans une joute qui est interrompue durant 20 minutes lorsque la foule lance des projectiles sur la glace.—Concordia bat Ottawa 4-2

Le Concordia, qui parait s'améliorer à chacune de ses joutes, a causé une autre surprise à une foule de 7,500 amateurs en battant les Sénateurs d'Ottawa 4-2, hier après-midi à la première joute du programme double de la Ligue Senior, mais c'est à la seconde que les spectateurs ont connu le plus d'émotions. Une couple de punitions infligées par Billy Bell à la deuxième période ont donné le signal d'un déluge de journaux, programmes, sous-vêtements, mais les Leafs de Verdun quoique affaiblis à plusieurs reprises par les nombreuses punitions qu'ils ont attrapées, ont tenu bon devant les attaques des Royaux et ils ont finalement triomphé 4-2, restant ainsi seuls en tête du classement.

Continuant à se servir de la mise en échec serrée qui leur avait permis d'annuler samedi à Ottawa, les joueurs de Concordia ont tenu les Sénateurs en respect durant toute la première joute. Tag Millar a compté le premier but du match quelques minutes après le début de la première période, lançant la rondelle dans un filet vide au cours d'une mêlée.

Gaudette compte

Cinq minutes et demie après le début de la deuxième période, Art Alexandre a égalé les chances, et, avant que la reprise soit terminée, Roger Gaudette avait porté le score à 2-1 en faveur de Concordia.

Ottawa s'est lancé furieusement à l'attaque à la troisième, et, après huit minutes de jeu, Bill Touhey a reçu une passe de Joffre Séguin à la ligne bleue, puis il a contourné sa défense et a laissé Archambault se jeter à terre avant de lancer. Paul Armand a redonné l'avantage au Concordia quelques minutes plus tard, avec l'aide d'Alexandre et Dollard Belhumeur, et Laframboise a enfin donné leur dernier espoir aux Sénateurs lorsqu'il a compté après s'être emparé de la rondelle abandonnée au centre de la glace.

Ray Mullins et Stan Pratt ont attrapé une majeure chacun lorsqu'ils se sont venus aux coups à la deuxième période, mais le combat a peu duré. A la troisième, le jeu a été retardé lorsque Archaumbault, blessé durant une mêlée devant ses buts, a dû aller se faire panser. George Greene, le brillant allier des Sénateurs, a été blessé à son tour quelques minutes plus tard. Il a été coupé à l'oeil droit en tombant avec Laframboise et Eddie Finnigan, et on a dû l'amener à l'hôpital, où il a fallu lui faire deux points de suture. La deuxième joute a été interrompue durant une vingtaine de minutes à la deuxième période, lorsque la foule, irritée de voir Billy Bell infliger des mineurs à Summerhill et Arcand à quelques secondes d'intervalle, a lancé toutes sortes de projectiles sur la glace. On a trouvé un disque et un étui à cigrettes après avoir balayé la patinoire.

Leafs à l'avant

Les Leafs, qui, grâce à des buts de Med Martel et Bill Summerhill, avaient pris une avance 2-0 à la première période, avaient vu Pete Jotkus réduire leur avantage vers le milieu de la deuxième reprise, et c'est quelques minutes plus tard que les deux punitions ont soulevé l'ire de la foule.

Verdun a pratiqué une mise en échec serrée durant l'absence de Summerhill et Arcand, cependant, et les Royaux n'ont pu profiter de leur avantage.

35 secondes après le début de la troisième période, Don Willson a porté le score à 3-1, après une série de passes avec Summerhill et Jean-Louis, qui lui ont donné la rondelle trois pieds du filet de Carey, qui a été impuissant.

Deux autres punitions presque simultanées à Conrad Bourcier et Arcand ont de nouveau laissé les Leafs avec quatre joueurs contre six sur la glace. Cette fois, les Royaux ont pu tirer profit de la situation et Buddy O'Conner a compté leur deuxième but, sans aide, après une brillante course individuelle.

Verdun tient bon

Les gars de Frank Carlin ont continué d'attaquer furieusement après cela, mais ils ont eu des difficultés à passer la défense de Verdun, qui a repoussé leurs assauts avec vigueur, et, quand ils ont réussi à arriver à Claude Burke, qui est revenu dans les buts quoiqu'il boitât encore légèrement, celui-ci a été invinciable.

Enfin, à une demi-minute de la fin du match, Carlin a retiré son gardien de buts et envoyé cinq avants sur la glace, avec Donnelly au cabot. Cette tactique a servi de "boomerang" cependant, car, à une mise au jeu près des buts de Verdun, Jean-Louis Bourcier s'est emparé de la passe de Willson et il a compté sans difficulté, comme le filet des Royaux était sans occupant.

Carey a été blessé à la première période lorsqu'il a été frappé à la figure par un lancer de Summerhill et il a dû se retirer pour se faire panser. Il est revenu jouer, mais, après que Summerhill eut compté le deuxième point, il a cédé sa place à Jimmy Muir, qui a terminé la reprise. Carey est cependant retourné dans son filet à la deuxième période, et il a terminé la partie.

OTTAWA — Buts : St. Denis : défenses : Wilkinson et Pratt; centre : Millar; ailes : St. Germain et Seguin. Subs : Starr, Irvin, Greene, Finnigan, Lefeuvre, Gagnon, Touhey.

CONCORDIA — Buts : Archambault; défenses : Belumeur et Tomalty; centre : Alexandre; ailes : Gaudette et P. Armand. Subs : Carignan, Laframboise, Cormier, Desautels, Mullins, J. Armand, Raymond, Bellemare.

Arbitres : Leo Hefferman et Billy Bell.

Première période

1—Ottawa : Millar (St. Germain) 4.11
Punition : Pratt.

Deuxième période

2—Concordia : Alexandre 5.28
3—Concordia : Gaudette 17.53
Punitions : St. Germain, Raymond, Wilkinson, Mullins et Pratt (majeure), Laframboise, Irvin.

Troisième période

Ottawa : Touhey (Seguin) 5.06
Concordia : P. Armand (Alexandre, Belhumeur) 13.55
Concordia : Laframboise 14.03
Punitions : Laframboise et Wilkinson.

* * *

VERDUN — Buts : Burke; défenses : Titcombe et Arcand; centre : C. Bourcier; ailes : Desroches et Martel. Subs : Gallagher, Merovak, Pélissier, Ambois, Summerhill, Willson, L. Boutelier.

ROYAUX — Buts : Carey; défenses : H. Murray et Jotkus; centre : O'Connor; ailes : J. Murray et Donnelly. Subs : Griffiths, Maffey, Morin, Neville, Dorimer, Allen.

Arbitres : Leo Hefferman et Billy Bell.

Première période

1—Verdun : Martel 5.32
2—Verdun : Summerhill (Gallagher) 11.30
Punitions : Donnelly et Summerhill.

VICS PERDENT 4-3 A QUEBEC

Wing, Stangle et Fortin sont les étoiles des As, qui restent seuls en 3e place

Québec, 12. (P.C.) — Les As de Québec ont remporté une victoire 4-3 sur Victoria ici cet après-midi dans une joute régulière de la Ligue Senior, devant une foule de 4,500 amateurs. Ce triomphe permet aux As de rester seuls en troisième place, à deux points des Maple Leafs de Verdun qui sont en tête.

Les buts de Johnny Wings et Frank Stangle ont donné une avance 2-0 aux As à la première période, mais les Vics se sont ralliés à la seconde, et Hole Nevill, puis Moe White ont compté tour à tour, égalant les chances.

Deux minutes et demie après le début de la troisième, Perrault a redonné l'avantage aux As, et Fortin a porté le score à 4-2, deux minutes plus tard .Les Vics ont attaqué furieusement après cela, mais, après que Allan Davis eut compté vers le milieu de la reprise, la défense des As a repoussé tous les assauts, et Alex Bolduc a été invincible dans les buts.

QUEBEC. — Buts: Bolduc; défenses: Brennan, Taugher; centre: Wing; ailes: Stangle, Fortin; subs.: McIntyre, Perreault, Malenfant, Tondreau, Boudreau, Martin, Gauthier, O'Connell.

VICTORIA. — Buts: Martel; défenses: Weir, Elie; centre: Mundey; ailes: Carroll, Pennee; subs.: Strickland, Wigle, Davis, Moynihan, White, McNeil, Neville, Tracey.

Arbitres: Joe Leclerc et A. Martineau.

Première période

1—Québec: Wing (Stangle) 11.59
2—Québec: Stangle (Fortin, Wing) 13.00
Punition: Davis.

Deuxième période

3—Victoria: Neville (Tracey, McNeil) 1.56
4—Victoria: White (Elie) 5.17
Punitions: Taugher, Weir (2), Carroll, Wing.

Troisième période

5—Québec: Perreault (McIntyre, Malenfant) 2.26
6—Québec: Fortin (Brennan) 4.15
7—Victoria: Davis (Moynihan) 9.09
Punitions: Wigle, Moynihan.

Concordia annule 2-2 à Ottawa

Raymond mène l'attaque des Montréalais. — Ottawa revient deux fois d'en arrière

Ottawa, 12. (P.C.). — Le Concordia a forcé les Sénateurs à se contenter d'un résultat nul, 2-2 ici hier soir, mettant ainsi fin à la série de victoires des Sénateurs sur leur patinoire.

Concordia, pratiquant une mise en échec serrée, a tenu les rapides avants d'Ottawa en respect. Armand a donné les devants aux visiteurs, lorsque, alors que Alexandre était en train de purger une mineure, il s'est échappé avec la rondelle, laissant quatre Sénateurs derrière lui. Il a contourné Wilkinson, laissé seul à la défense, et son lancer s'est logé dans le coin du filet avant que St-Louis ait eu le temps de bouger.

Deux minutes après le début de la seconde reprise, Wilkinson a égalé les chances après une course individuelle. Concordia a repris les devants à la troisième lorsque Don Tomalty a déjoué Saint-Louis, mais Eddie Finnigan a égalé les chances une autre fois quelques minutes avant la fin. Après cela, les deux côtés ont joué prudemment, et les deux gardiens de buts n'ont pas eu la tâche difficile.

CONCORDIA. — Buts: Archambault; défenses: Belhumeur, Raymond; centre: Alexandre; ailes: Gaudette, P. Armand; subs.: Tomalty, Cormier, Carignan, Laframboise, J. Armand, Desaultels, R. Mullins.

OTTAWA. — Buts: St-Denis; défenses: Wilkinson, Prtt; centre: Millar; ailes: St-Germain, Green; subs.: Starr, Irvine, Finnigan, Lefebvre, Seguin, Gagnon, Touhey.

Arbitres: Dugan et Shouldice.

Première période

1—Concordia: Raymond 11.37
Punitions: Alexandre, Tomalty, St-Germain, Belhumeur.

Deuxième période

2—Ottawa: Wilkinson (Greene) 2.58
Punition: Laframboise.

Troisième période

3—Concordia: Tomalty (P. Armand) 1.24
4—Ottawa: Finnigan (Pratt) 7.02
Pas de punition.

Période supplémentaire

Pas de point.
Pas de punition.

LA PROVINCIALE EST INCORPOREE

Québec, 12. (P.C.) — La Ligue Provinciale Senior Ins., ayant ses bureaux à Montréal, a été incorporée dans la Province de Québec, d'après l'avis paru dans la dernière édition de la "Gazette Officielle".

Les promoteurs sont J. D. Landry, Hubert Bouchard et Benoit Turmel, tous de Sherbrooke.

Deuxième période

3—Royaux : Jotkus (Neville) 9.47
Punitions : Jotkus, Titcombe, Summerhill, Arcand, Allen.

Troisième période

4—Verdun, Wilson (Summerhill, J. L. Bourcier) 35
5—Royaux : O'Connor 2.50
6—Verdun : J. L. Bourcier (Willson) .. 19.52
Punitions : C. Boursier, Arcand (2), Gallagher, Donnelly.

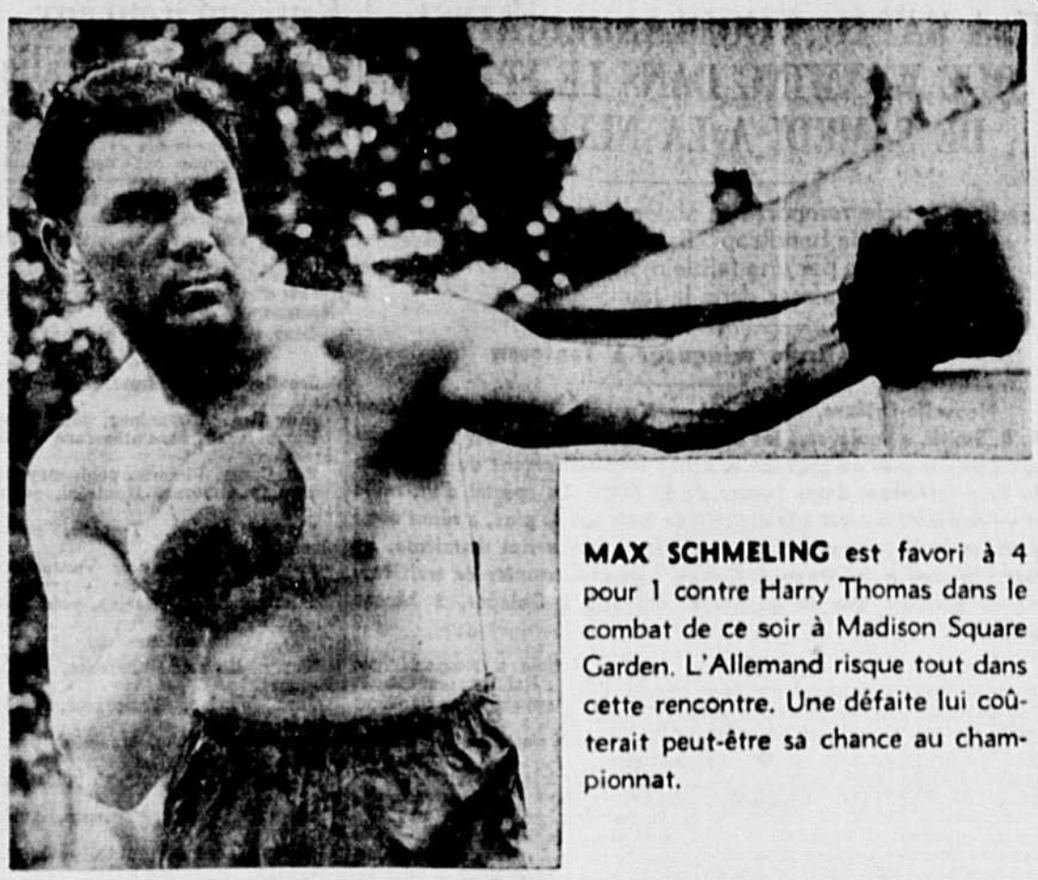

MAX SCHMELING est favori à 4 pour 1 contre Harry Thomas dans le combat de ce soir à Madison Square Garden. L'Allemand risque tout dans cette rencontre. Une défaite lui coûterait peut-être sa chance au championnat.

Les mensurations

Max Schmeling		Harry Thomas
32	Age	27
195 livres	Pesanteur	195 livres
38¾ pces	Poitr. norm.	41 pces
42 pces	Poitr. dilatée	44 pces
75 pces	Portée	74 pces
15 pces	Biceps	15¼ pces
11½ pces	Avant-bras	12¾ pces
33 pces	Ceinture	31 pces
17½ pces	Cou	17 pces
23 pces	Cuisse	21½ pces
14½ pces	Mollet	14¼ pces
9 pces	Cheville	8½ pces
7¾ pces	Poignet	8 pces
11 pces	Poing	11 pces

Drummondville bat St-Jacques

Drummondville, 12. (D.N.C.) — Le club de Drummondville a remporté une brillante victoire cet après-midi alors qu'il a défait le club St-Jacques par un score de 4 à 2, devant mille personnes dans la première joute jouée ici, de la Ligue Senior Provinciale, à l'aréna local. M. Horace Boisin, président de la ligue, et Son Honneur le maire, Eugène Pelletier, ont mis la rondelle au jeu.

La partie fut très rapide et rude. Montgrain se distingua en comptant deux points pour les locaux. Routhier, Dupont et Bob Dunsmore furent très brillants à la défense du club local. Philippe Piché joua une partie de toute beauté et l'ancien professionnel saura aider la cause de notre équipe dans le circuit cet hiver.

Le gardien Lévesque des locaux, ainsi que Valois des visiteurs, se distinguèrent. A la première période, une rapide montée de Montgrain qui arriva devant Valois passa à Thiffault qui compta le premier point aux grands applaudissements de la foule. L'arbitre R. Lebel donna satisfaction aux deux clubs.

Mardi soir, le club local recevra la visite du Sherbrooke.

ST-JACQUES. — Buts: Valois; défenses: P. Gagnon, Bergeron; centre: St-Arnault; ailes: Guilbault, Bernard; subs.: Dufresne, David, Sénécal, Sanche, Gallpeault, L. Gagnon, Ward.

DRUMMONDVILLE. — Buts: Lévesque; défenses: Routhier, Dunsmore; centre: Haworth; ailes: R. Thiffault, Montgrain; subs.: Piché, Côté, M. Dunsmore, Bourgoin, Olivier, Vaillancourt, Leach, Dupont.

Arbitre: R. Lebel.

Première période

1—Drummondville: Thiffault (Montgrain) 8.25
Punitions: Routhier, R. Dunsmore, Haworth, Bergeron, Sénécal.

Deuxième période

2—Drummondville: Côté (Piché) .. 5.15
3—St-Jacques: Guilbault 9.37
4—St-Jacques: Gallpeault (Bergeron) 13.00
Punitions: Haworth, Piché, Montgrain, Sénécal.

Troisième période

5—Drummondville: Montgrain (Leach) 16.27
6—Drummondville: Montgrain (Piché) 18.40
Punitions: Piché, Gallpeault.

DEUX DE SUITE POUR NEW-HAVEN

New Haven, Conn., 12. (P.A.) — Un point de Max Kaminsky alors qu'il ne restait plus que 20 secondes à jouer a permis à New-Haven de battre Cleveland par un score de 3 à 2 ce soir dans les séries de la Ligue Internationale.

La fin excitante a terminé une des meilleurs parties vues ici cette année. C'était la deuxième victoire consécutive de New-Haven, qui ont été longtemps dans la cave de la Ligue.

Chaque club a compté dans la première période. Cleveland enregistra l'unique point du deuxième engagement et New-Haven l'emporta grâce à un ralliement du dernier engagement.

CLEVELAND — Buts: Roberts; Défenses: Robertson et Berlett; Centre: O'Neil; Ailes: Duguld et W. Cunningham. Subs.: Foster, Cook L. Cunningham, Hergesheimer, Roche, Hanson, Bartholome, Brenneman, Pusie.

NEW HAVEN — Buts: Gauthier; Défenses: Reid et Graham; Centre Kaminsky; Ailes: Miller et Déallets. Subs.: McCully, Singbush, Boyd, Hemmerling, Asmundson, Jackson, McDonnald, Jack, Demers.

Arbitres: McTeer et Shay.

Première période

1—Cleveland: Hergesheimer (Cook) 16.09
2—New-Haven: Miller (Boyd) 17.45
Punitions: Cook, Miller, Reid.

Deuxième période

3—Cleveland: Bartholome (Cook-Duguld) 4.09
Punitions: Asmundson (mineure et 10 minutes, mauvaise conduite), Robertson, Pusie, Berlett.

Troisième période

4—New-Haven: Jack (McDonald) 10.45
5—New-Haven: Kaminsky (Déallets-Miller) 19.40
Punition: Aucune.

Les dossiers des combattants

Max Schmeling

KNOCKOUTS

1924—Czapp, 5; Vanderryver, 8; W. Louis, 1; Fred Hammer, 6; Breuer, 1; Batt Mather, 3; Hartig, 1; Max Diekman, 4.
1925—Johnny Cloudts, 2; Randoll, 3; Larry Gains, 2; Alf Baker 3.
1926—Wd Louis, 1; Aug. Vongeber, 1; Max Diekman, 1.
1927—Jack Stanley, 8; Wilms, 8; Joe Mahling, 3; Sebilla, 2; Francis Charles, 8; Stanley Glen, 1; Pailleux, 2; Robert Larsen, 4; Lolis Clement, 6; Heim Doongorgen, 7.
1928—Mich. Boniglia, 1; Joe Monte, 8.
1929—Pietro Corri, 1; Johnny Risko, 9.
1931—Young Stribling, 15.
1932—Mickey Walker, 8.
1934—Walter Neusel, 8.
1935—Steve Hamas, 9.
1936—Joe Louis, 12.

DECISIONS

1924—Rocky Knight, 8.
1925—Joe Merling, 6; Alf Baker, 8; Al Hammer, 8; Compere, 8; Jimmy Lygett 8; Randoll, 10; Jack Taylor, 10.
1926—Max Diekman, 8.
1927—Robert Larsen, 10; Jack Taylor, 10; Gypsy Daniels, 10.
1928—Ted Moore, 10; Franz Diener, 15.
1929—Joe Sekyra, 10; Paulino Uscudum, 15.
1935—Paulino Uscudun, 12.

GAGNE SUR FOUL

1926—*Jack Sharkey, 4.

PERDUS

1925—Jack Taylor, 10.
1932—†Jack Sharkey, 15.
1934—Steve Hamas, 12.

MISES HORS DE COMBAT

1928—Gypsy Daniels, 1.
1933—Max Baer, 10.

PERDUS SUR FOUL

1924—Jimmy Lygett, 2.
1926—Herm Van t'hof, 8.
1934—Paulino Uscudum, 15.

NULLE

RECAPITULATION — Combats livrés, 60 — knockouts 34, gagnés par décision 17, perdus par décision, 3; mises hors de combat, 2; gagné sur foul 1; perdu sur foul, 2; partie nulle 1.

Harry Thomas

Né le 17 décembre 1911. Long Prairie, Minn.

KNOCKOUTS

1932—Frank Jones, 1; Jack Kassar, 1.
1933—Ben Shave, 4; Erick Altman, 1; Jimmy O'Donnell, 2; Vern Milton, 2; Jack Peterson, 2; Bob Craig, 1; Herman Nierman, 4; Ace Dodge, 3.
1934—K. O. Christner, 8; Les Morgan, 1; Ford Smith, 2; George Baker, 6; Tony Brown 1; Tommy Patrick, 4; Ford Smith, 1; Al Gaymon, 1; Frank Van Hee, 2; Wally Hunt, 1; Larry Navarro, 1; Chief White Horse, 1.
1935—Red Tingley, 1; Frank Wallibus, 6; Kenneth Lee, 2; Tony Sousa, 2; Kenneth Lee, 1; Jack Wille, 2; Andy Mitchell, 2; Huston Ash, 1.
1936—Pete Gibbons, 1; Bill Fogarty, 2; Heinz Kohlhaas, 1; Harry Nelson, 6; Vincent Parille, 3; Dynamite Jackson, 2; K. O. Clements, 4; Willis Gordon, 2; Pal Silvers, 4; Bob Moody, 3.
1937—Joe Sofi, 1; Billy Jones, 1; Jorge Brescia, 3.

DECISIONS

1933—Jack Beasley, 10.
1934—Jimmy Hannah, 10.
1935—Harold (Millionaire) Murphy, 6; Ted Graham, 10.
Charley Belanger, 10.
1937—Max Marek, 10.

NULLES

1934—Ace Dodge, 4.
1937—Max Marek, 6.

PERDUS PAR DECISION

1936—Ed. Winston, 4; Jack Trammell, 10.

RECAPITULATION — Combats livrés 56 — knockouts, 43; gagnés par décision, 8; perdus par décision, 3; parties nulles, 2.

Quatre de suite pour Sherbrooke

Sherbrooke, 12. (P.C.) — Le club local est resté invincible cet après-midi et il a continué d'améliorer sa position en tête de la Ligue Provinciale en battant le Lafontaine de Montréal par un score de 4 à 1. C'était sa quatrième victoire consécutive.

Le jeu fut serré dans les deux premières périodes mais à la troisième les visiteurs ont faibli et deux points du Sherbrooke ont décidé de la joute. McCallum compta le premier point de la journée un peu après quinze minutes de jeu de la première période mais deux minutes plus tard Cormier égalait le score. Sherbrooke enregistra l'unique point de la deuxième période. A la dernière Roy et Ranger comptèrent pour les vainqueurs.

La joute fut dure et il y eut onze punitions, dont deux de mauvaise conduite décernées à McCallum et Houde.

LAFONTAINE — Buts: Mercier; défenses: Larose et Raymond; centre: McCallum; ailes: Brosseau et Rivet. Subs: Lachapelle, Leblond, Houde, Belisle, Lavoie, Marchildon, Lusignan.

SHERBROOKE — Buts: Seguin, défenses: Ranger et Leroux; centre: Gagnon; ailes: Laforest et Frenette. Subs: Larochelle, Henri, Harris, Kelly, Cormier, Bastien, Munro.

Arbitre: Larry Carroll.

Première période

1—Lafontaine: McCallum (Rivet, Marchildon) 15.24
2—Sherbrooke: Cormier (Leroux) 17.50
Punitions: Larose, Houde, Gagnon, Belisle.

Deuxième période

3—Sherbrooke: Kelly (Henro 4.27
Punitions: Gagnon: McCallum (10 min. mauvaise conduite), Houde (10 min. mauvaise conduite).

Troisième période

4—Sherbrooke: Roy (Harris 12.24
4—Sherbrooke: Ranger (Henri) 16.11
Punitions: Lachapelle, Harris, Ranger, Houde.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8 H. 30
LUTTE
pour le championnat
YVON
ROBERT
vs FELIX
MIQUET
3 - AUTRES TOURNOIS - 3
DE VEDETTES
Prix populaires: 50c. à $2.00
taxe comprise

L'ALLEMAND, INACTIF DEPUIS UN AN ET DEMI, S'ATTAQUERA A UN ADVERSAIRE PLUS JEUNE QUE LUI

Schmeling est quand même favori à 4 pour 1.—Le combat est limité à 15 rounds. — L'ancien champion poids-lourd risque beaucoup mais Thomas n'a rien à perdre

New-York, 12. (P.A.) — Un boxeur pratiquement inconnu dans les cercles pugilistiques tentera demain de faire sa marque comme aspirant logique au championnat poids lourd lorsque Harry Thomas, de Eagle Bend, Ind., s'attaquera à Max Schmeling, ancien champion du monde. Ces boxeurs se rencontreront dans un combat limité à 15 rounds.

La position de Schmeling dans la catégorie poids lourd ainsi que sa popularité chez les fervents de la boxe restent en évidence car on estime que plus de 18,000 personnes assisteront au combat, qui réalisera une recette d'environ $85,000. Il est absolument certain que la présence de Thomas dans le coin opposé à Schmeling aura peu à faire pour attirer pareille foule et une recette aussi élevée.

En dépit du fait qu'il soit peu connu à New-York, Thomas est considéré comme un adversaire dangereux pour l'allemand, qui a l'intention d'écrire une nouvelle page d'histoire en remportant le championnat du monde une seconde fois. Le boxeur de l'ouest a un casier imposant. Depuis qu'il est au rang des professionnels il a pris part à 56 combats, y compris 44 knockouts, huit décisions, une partie nulle et trois défaites.

Il est vrai que les knockouts de Thomas ont été remportés contre des boxeurs qui sont peu connus en dehors des cercles où ils ont été comptés mais ici et là on lui trouve des victoires qui en valent la peine. Des victoires contre des boxeurs comme Jorge Brescia, Billy Jones, Ford Smith et Heinz Kohlhaas sont les faits caractéristiques de sa carrière. Même si ses adversaires étaient peu sérieux il faut tout de même en venir à la conclusion que Thomas est un boxeur qui doit frapper fort car 18 de ses victoires par knockout ont été comptées au premier round.

Inactif trop longtemps

Ordinairement Schmeling pourrait coté à 1 contre 20 contre un adversaire contre Thomas. Son coup de poing formidable, sa durabilité et sa confiance suffiraient pour qu'il puisse peut-être nommer le round où il triomphera it. Mais il existe un facteur qu'il ne faut jamais oublier, le fait que Schmeling est resté inactif pendant si longtemps. C'est la raison pour laquelle il n'est coté qu'à 4 pour 1.

Schmeling ne s'est pas battu depuis le 19 juin 1936. En cette occasion il a causé une des plus grandes surprises de l'histoire de la boxe lorsqu'il knockouta Joe Louis en 12 rounds. D'un autre côté il a su se maintenir en bonne condition physique Il s'est même préparé l'été dernier pour faire face à James J. Braddock. Le combat n'a jamais eu lieu. Il est tout naturel que les partisans de Thomas soient d'avis qu'une si longue absence de l'arène de la part de Schmeling soit tout en sa faveur.

Thomas a 27 ans

Un autre point en faveur de Thomas est sa jeunesse. En dépit du fait qu'il soit de la partie depuis 1932, il n'atteindra ses 27 ans que vendredi prochain. D'un autre côté, Schmeling est âgé, même fini au point de vue pugilistique, car il y en a bien peu qui ont su tenir contre leurs cadets à l'âge de 32 ans. D'un autre côté il est toujours bon de se rappeler que Bob Fitzsimmons avait 35 ans lorsqu'il a remporté le championnat poids lourd, en 1897, contre Jim Corbett, qui était quatre ans plus jeune que lui.

D'après ce que les boxeurs ont accompli au cours de leur campagne d'entraînement, le combat promet de fournir une lutte entre boxeurs qui spécialisent la main droite. Il a toujours été reconnu que la droite est l'arme la plus dangereuse de Schmeling. Il en est de même chez Thomas. Physiquement le combat est bien équilibré. Schmeling a six pieds un pouce. Thomas a exactement six pieds et pèse 195 livres.

Naturellement l'expérience est tout à l'avantage de Schmeling. Il n'a jamais été trop agressif mais il s'est toujours montré fort prudent et difficile a toucher lorsqu'il reste sur la défensive. Les chroniqueurs pugilistiques se sont aperçus que Thomas se touchait facilement. D'un autre côté il est solide et reste à savoir jusqu'à quel point il pourra encaisser la punition que fera pleuvoir l'allemand. Dans tous ses combats livrés dans l'ouest, Thomas n'est jamais allé au plancher.

Le combat doit commencer à 10 heures. Les billets autour de l'arène se sont vendus $11.50 et les autres à $7.75, $5.75 et $3.50. L'admission générale est de $2.00. Six combats préliminaire seront au programme.

Un autre knockout pour Henry Armstrong

Nouvelle-Orléans, 12. (P.A.) — Henry Armstrong, champion du monde de la catégorie poids-plume, a knockouté Johnny Jones, de Pittsburgh, en 1 minute 20 secondes du deuxième d'un combat de dix rounds qui avait lieu ici aujourd'hui.

Armstrong pesait 130 lbs et Jones 131 lbs.

Une surprise de Trouper dans le Handicap du Parc Jefferson à Fair Grounds

LES CHOIX DU JOUR

HARDWARE est inscrit dans la quatrième course de cet après-midi à la Nouvelle-Orléans. Ce vétéran a fait de bonnes courses depuis son arrivée aux Fair Grounds. Il n'y a pas longtemps il était deuxième à Biography. Il fut ensuite troisième à Swamp Angel et Zingali. Cet après-midi il revient sur le parcours d'un mille et un huitième et s'il s'avance avec l'entrain qui a caractérisé ses deux dernières apparitions il aura non seulement des chances d'argent mais aussi au gros lot.

A FAIR GROUNDS

PREMIERE COURSE....Upside Down, Odd Blue, Actdines.
DEUXIEME COURSE....Garcia, Queen Regnant, Young Playtime.
TROISIEME COURSE....Teeter Totter, War Saint, Petard.
QUATRIEME COURSE...Hardware, Reckless, Oldfield.
CINQUIEME COURSE...Zekiel, Irenes Bob, Golden Fate.
SIXIEME COURSE.....Kievson, Fire Advance, Rams Head.
SEPTIEME COURSE.....Mouse Trap, Jewelry, Our Admiral.
HUITIEME COURSE.....Always Blue, Doctor C.N., Palm Island.

A CHARLESTOWN

PREMIERE COURSE....Pytchley, Miss McKay, Santer.
DEUXIEME COURSE....Schley Nurse, Mafuta, Cats Craddle.
TROISIEME COURSE....Brook Herod, Hurdy Gurdy, Single A.
QUATRIEME COURSE...Als Pride, Gemwick, Westview.
CINQUIEME COURSE...Frederick, Sea Dove, Balkenese.
SIXIEME COURSE.....Post Brigade, Rock Coventry, Mahi.
SEPTIEME COURSE.....Beau Govans, Pencader, Cora Kay.
HUITIEME COURSE.....Sheriff Eugene, Hogarty, Hourse Warmer.

A TANFORAN

Pas de course le lundi après-midi.

Les résultats des courses

Tanforan

Première course, 6 furlongs — Model Dame 106, Sena 30.00, 14.00, 12.20; 2e Marrajo 109, Russo 50.40, 22.20; 3e Sweet Betty 110, Adams 4.60. Temps 1.15 3-5. Bon Ivy, Masked Plane, Nakasun, Buck n, Swift Gal, Zoric Boy, Jolito, Iron Hills, Maud Marie ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs — 1er Genial Manners, Varner 7.20, 3.60, 3.00; 2e Prince John 115, Jones 3.20, 2.80; 3e Toneys Girl 107, Matin 5.40. Temps 1.17. Runaneonard, Fort Chenoe, Draco, Easter Mik, Humber, Over Rose, Don Marcus, Miss Colr, Grand Reina ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs — 1er Berenda 115, Sperry 39.60, 12.00, 7.80; 2e March Line 116, Neal 9.00, 5.80; 3e Rolodo 105, Tilden 15.60. Temps 1.16. Hobnail, Polvos Pride Salve, Puako, Quick Look, Benett, Braille, Flag Bearer, Moon Face ont aussi couru.

Quatrième course, 1 mille 70 verges — 1er Almaha 113, Leishman 8.80, 4.80, 2.80; 2e Silver Kiev 113, Adams 3.80, 2.40; 3e Deerfly 113, Wilson 2.20. Temps 1.46 4-5. Easter Tommy, Wise Ace, Red Powder ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille et 70 verges. — Zor, 109, Wilson, 5.00, 3.20, 2.60; Sealine, 106, Adams, 6.00, 3.60; Gray Back, 111, Grigg, 2.80. Temps: 1.46 4-5. Broadwink, Mildair, Crete ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille. — Amor Brujo, 121, Maschek, 4.20, 3.40, 2.80; King Saxon, 116, Richardson, 6.60, 4.60; Tick On, 116, Gray, 4.60. Temps: 1.40. Primulus, Mary Nell, Rommy, Chance View ont aussi couru.

Septième course, 1 1-16 mille. — Suspension, 107, Adams, 15.60, 7.40, 5.60; Miss Ladybug, 107, Blanco, 7.00, 5.80; Supreme Court, 111, Rosengarten, 4.40. Temps: 1.49 4-5. Fritter, Circle, Bulletin Board, Easter Parade, Cantrip, Old Nick, Master Buck, Rogerwitch, Barney Keen, Black Miss ont aussi couru.

Huitième course, 1 1-16 mille. — Storm, 114, Josephson, 7.80, 4.80, 3.60; Patcheye, 110, Rosengarten, 7.40, 5.20; Sporting Green, 104, Varner, 8.20. Temps: 1.49 2-5. Scattoo, Liquidation, Early Hour, Lady Gold, Flint Ridge, Source, Circle, Mate Tea, Miss Garnier ont aussi couru.

Fair Grounds

Première course, 6 furlongs — 1er Squaw Lady 99, Nodarse 87.20, 16.80, 10.60; 2e My Colin 102, Gardelle 7.40, 4.80; 3e Moisson 110, Morgan 2.80. Temps 1.12 1-5. oPompeys Squaw, Wise Luke, Bright Land, Galienne, Lady Federal, Bartering Kate, oAlma Mae, Weeks ont aussi couru.

Deuxième course, 1 mille 70 verges — 1er Oxford Lad 112, Scheih 10.20, 5.20, 3.40; 2e Persuader 110, Marrero 3.80, 3.00; 3e Booms Pal 106, Mojena 9.20. Temps 1.44 2-5. Saxopal, Good Memory, Good Cheer, Felwyn Reckless, Spearulus, Playdema ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs — 1er Leros 107, Vedder 3.60, 2.80, 2.60; 2e Terrier 107, Richards 6.00, 3.80; 3e Margaret Nadi 102, Gardelle 7.60. Temps 1.13. Uncle Mitch, Sweepogan, oGenesis, Riff, Threatening, Blind Star Sugar Jar, Synod, Linlace ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs — 1er Woodsaw 117, Jones 7.80, 4.00, 3.00; 2e William Palmer 107, Cornay 4.20, 3.00; 3e My Lawyer 115, Mojena 4.80. Temps 1.13. Gold Satin, Dough Brasbear, Wee Call, aDolly Val, Imperial Scout, aRadio Charm ont aussi couru.

Cinquième course, 6 furlongs — 1er Leading Article, Keester 4.00, 2.40, 2.40; 2e aMiss Dolphin 103, Scheih 3.20, 2.60; 3e cBachelor Dinner 112, Jacques 3.00. Temps 1.12. aReaping, Pokeaway, Wise Player, Seventh Heaven, Winning Chance Visigoth, Eastport ont aussi couru.

a, c—Couples.

Sixième course, 1 mille 1-16 — 1er Trouper 100, Krovits 19.20, 11.60, 6.20; 2e Woodlander 102, Hanauer 11.60, 6.20; 3e Waxwing 117, Morgan 2.80. Temps 1.45 4-5. Whipowill, Prince Torch, Chance Ray, Dreeper, Buster, Boy, Hope Eternal, Zevson, Giant Killer ont aussi couru.

Septième course, 1 mille 1-4 — 1er Gold Spray 102, Grill 11.20, 5.80, 4.00; 2e The Break 105, Meloche 6.00, 3.80; 3e Chehalis 100, Morgan 4.40. Temps 2.07 3-5. Dr McLarney, High Man, David M., Rockrim, Ace of Spades Dutch Uncle, Morgil, Idle Money, Furled Flag ont aussi couru.

Quinella paie $33.80

Charlestown

Première course, 4 1-2 furlongs. — Tuleyries Lin 118 Root 11.20, 6.00, 4.00; Scoutallow 115 Piker 10.00, 9.00; Philical 113 Simmons 9.00. Temps .50 1-5. — Dark Outlook, Henrietta, Can Bloom, Scold, Little Mistress ont aussi couru.

Deuxième course, 7 furlongs. — Gagne 117 Taylor 55.00, 18.20, 6.40; Blind Talk 115 Gauthier 8.20, 4.60; Lady Gurail 112 Faust 3.60. Temps 1.27 4-5. — Swift Queen, Mount Echo, Super Calendar, Maraconna, Queen Vic ont aussi courru.

Troisième course, 7 furlongs. — Hard Chase 105 Ward 6.20, 4.00, 2.80; Polisher 113 Everett 10.00, 4.00; Lady Penny 101 Faust 3.20. Temps 1.28 3-5. — No Mistake, Gentleman, Miss Toucan, Dark Mission, Star Mixer ont aussi couru.

Quatrième course, 6 1-2 furlongs. — French Trap 110 Johnson, 8.20, 4.40, 3.80; Golden Vein 120 4.40, 3.40; Clean Heels 100 Palumbo 4.60. Temps 1.20 4-4. — Pansys First, Steward, Prince Turley, Inactive, Black Brigade ont aussi couru.

Cinquième course, 4 1-2 furlongs. — Jack Greenock, Vesselli, 11.40, 4.20, 3.60; Adriatic 116 Piker 4.20, 3.20; Jean Lee 112 Everett 2.60. Temps .50. — Canson, Quick Vine, Worthful, Never Home, Mudsill ont aussi couru.

Sixième course, 7 furlongs. — Guatemala 110 Root 38.00, 9.40, 4.00; Luculent 113 Snyder 3.80, 2.60; Tai Pan 107 Vesselli 2.80. Temps 2.08. — Hold Out, Huppy, Golden Duchess, Barbison, Ben Gay ont aussi couru.

Septième course, 1 1-16 mille — Story Time 100 Ward 12.20, 6.60, 4.20; Victory Miss 107 Gleason 5.20, 4.00; Dunrita 107 Snyder 4.80. Temps 1.48 3-5. Judith B., Sand Cloud, Pampered, Jobakheta, Miss Twinkle ont aussi couru.

Huitième course 1 1-4 mille. — Never Idol 101 Napier 9.80, 5.00, 3.40; Jimmy D. 109 Piker 3.60, 3.00; James Boy 109 Tryon 3.00. Temps 2.07. — Sugar, Aufoin, Golden Throne, Jim Brown, Quaker Street ont aussi couru.

Le pari-double

A Charles Town $136.40
A Fair Ground 28.00

Les inscrits pour aujourd'hui

Fair Grounds

Première course, 6 furlongs. — Actdine 105, Sandstone 105, Odd Blue 111, Lucky Ducky 103, Dead Calm 106, Eastport 105, Upside Down 106, Boston Mary 105, Idle Midget 109, Panic Relief 108.

Deuxième course, 6 furlongs. — Mad Kerry 108, Queen Regnant 102, Sun Henry 108, Honey Roll 111, Miss Lampley 100, Garcia 113, Tempermental 101, Low Cuts 108, Young Playtime 110, Techy 105, Mount Kata 105, War Jest 93, Kai Fan 101, Neil Jay 104, Trapnest 101, Goldkin 105, Lee Walker 108, Roykan 99.

Troisième course, 6 furlongs. — The Mauler 105, Billy I. 113, Pink Petunia 109, Saxova 107, Silver Tidings 102, Bareback 106, War Saint 110, Fluke 103, Petard 113, Rough Creek 103, Sun Image 105, Teeter Totter 105, Servant Pride 113, Good Dame 109, Toncon 108, Black Buddy 113, Little Mike 105, Rettef 105.

Quatrième course, 1 1-8 mille. — Hermone 109, Corker 104, Hardware 114, Poop Deck 109, Lone Hand 109, Durwrack 104, Reckless 104, Old Field 108, Morris Grine 109, Manly 109.

Cinquième course, 6 furlongs. — Belle Elan 112, Gay World 108, Golden Fate 114, Sir Michael 103, Tonagar 99, Miss Balko 102, Zekiel 113, Irene's Bob 113, Sage Girl, 100, Hoppin Along 103, John Werring 103, Merge 105, Surprise Box 106, Guinea Dorie 107, Skippy McGee 106, Slavonia 108, Lady Briar 107.

Sixième course, 1 1-16 mille. — Fire Advance 111, Ruff Day 112, Rams Head 103, Short Skirt 100, Bandalore 106, Swift Lad 106, Kievson 115, Catomar 101, Rosselli 103, Singers Folly 103.

Septième course, 1 mille et 70 verges. — Surcouf 112, Our Admiral 116, Hit And Run 111, Cloudet 109, Dunrock 109, Pargo 107, Thornby 111, Marie Jean 108, Sayloma 105, Jewelry 108, Arctic Star 111, Mouse Trap 107, Dame Grundy 101, Pot Au Mint 107, Buzzin Around 108, Miss Petrina 104, Lady Democrat 109, Mynah 106.

Huitième course, 1 mille et 70 verges. —Always Blue 108, Photography 110, Shes All 107, Doctor C. N. 101, Bulstrode 111, Masked Ceelia 102, Palm Island 115, Cumberland 106, World Traveller 110, Terry Carl 111, Gallant Pat 110, Night Ray 107, Hildur Rose 103, Magic Line 106, Hymarque 108, Night Flower 107, Los Molinos 106, Oddesa Beau 110.

Charlestown

Première course, 4 1-2 furlongs — Miss McKay 110, Pacemaker 108, Pytchley 113, June Girl 110, Sandid 105, Nudge 108, Santer 110, Incendiary 113, My Dominator 113, Speedy Tour 113, Noble Herold 113, Gold Crescent 110, Head Gear 113, Pavisand 110.

Deuxième course, 4 1-2 furlongs — Schley Nurse 113, Washoe Valley 109, Montoya 110, Castabout 109, Lillith 111, Mafuta 113, aCats Cradle 109, Two Aces 110, Setemup 114, aRoyal Business 113, Jimmy S. 112, Color Flag 110, Lady B. 109, Doit 114.

a—Entrée : E. Johnston.

Troisième course, tracé Charles Town — Locomotive 105, Brooke Herod 112, Lead Please 100, Hurdy Gurdy 114, Jigaway 103, Pineapple 111, Rock Miss 108, Tetra Domino 111, Single A. 112, Morvim 114, Stand By 117, Nellie Mc 111, Cash Surrender 111, Truthfully 112.

Quatrième course, 6 1-2 furlongs — Risa and Shine 105, High Dear 102, Fight Back 105, Stingaree 105, Beacon Queen 102, Yankee Waters 110, Al's Pride 113, Gem Wick 104, West View 102, Royal Folly 105, Bah' Choice 105, Gold Cross 107, Edith Walker 107, Chicanna 104.

Cinquième course, tracé Charles Town — aPost-Ponement 112, Nay Nay 113, Prince Turley 112, Frederick 112, Sea Dove 113, Sylva G. 109, aBalkanese 109, Showabal 109, Worthful 106.

a—Entrée : C. E. George.

Sixième course, 1 mille 1-8 — Tuleyries Lad 105, Apathy 112, Rocq Coventry 111, Trojan Miss 102, Patient Saint 111, Captain Bill 117, Little Corporal 103, Mahi 109, Flowery Time 108, Sighting Bar 111, Post Brigade 111, Vinny Boy 108, Chief Geromino 108, Stepee 100.

Septième course, 1 mille 1-16 — Cora Kay 103, Enviods 103, Beau Govans 111, Halloo 108, Rock Sally 105, Chatteress 103, Black Timber 103, Luna Bright 108, Pencader 114, Darling Pat 103, Bokie B. 104, Povel 108, Lady Beacon 103, Heart Play 100.

Huitième course, tracé Charles Town — House Warmer 106, Lesbia Ruth 111, Running Water 111, Green Shadow 103, Anna V. L. 105, Indiam 107, Sheriff Eugene 112, Lady Circk 110, Title McGee 111, Hogarty 111, Dixie Bee 114, Clymene 102, Whiskora 113, Elsie J. 111.

Les QUILLES

Ligue St-Hubert

Résultats des dernières séries disputées à l'Académie St-Hubert :

Jos Savaria

Trottier	99	148	72— 319
Savaria	129	133	98— 360
Gauthier	115	122	116— 353
Constantin	126	161	114— 401
Beauchamp	156	116	108— 380
Totaux	625	680	518—1813

Jos. Savaria gagne 2 parties.

Cou-Cou

Pascal	102	131	129— 360
Laflèche	116	111	115— 342
Verdonni	69	115	113— 297
Laporte	105	120	117— 352
Deschambault	115	142	116— 374
Totaux	508	629	590—1725

Duquette

Lefèvre	115	107	99— 320
Haynes	98	95	128— 321
Favreau	119	65	116— 300
Wood	112	102	98— 312
St-Denis	98	83	100— 272
Totaux	543	452	541—1525

Brière

Desroches	82	123	152— 359
R. Benoit	101	87	126— 314
G. Benoit	95	113	113— 301
L. Grignon	106	128	93— 327
R. Bourque	120	118	139— 377
Totaux	484	569	623—1675

Brière gagne 3 parties.

Roxy

Danohue	164	112	124— 400
Tabot	102	143	138— 383
Michel	145	121	158— 424
David	141	144	100— 385
Montaige	148	109	171— 428
Totaux	700	589	691—1890

St-Hubert

Lacroix	111	145	120— 376
Constantin	94	113	122— 329
Désautels	210	120	124— 454
Laurent	187	139	135— 461
Danby	157	119	117— 393
Totaux	759	636	618—2013

St-Hubert gagne 2 parties.

IL A BATTU WOODLANDER AINSI QUE WAXWING DANS LE SPECIAL DE SAMEDI A LA NLLE-ORLEANS

Leading Article remporte sa sixième victoire consécutive en gagnant le handicap "Bay City". — Woodsaw l'emporte par une faible marge contre William Palmer dans la jeune division

Amor Brujo vainqueur à Tanforan

Nouvelle-Orléans, 11. (P.A.) — Trouper, appartenant à Mme A. R. Smith, a bouleversé les calculs des connaisseurs cet après-midi aux Fair Grounds en gagnant le 2ième renouvellement du Handicap du Parc Jefferson, d'une bourse de $2,000. Le spécial d'un mille et un seizième, ouvert à la division de trois ans et plus, a réuni onze partants et Woodlander, à Butsy Hermandez, a fini deuxième. Le favori Waxwing, à Coward & Coffey, a dû se contenter du troisième argent pendant que le quatrième est allé à Dnieper, à Moose Goldblatt.

La course a fourni une fin enlevante et Trouper a gagné par une tête. Favorisé par une pesanteur de 97 lbs, il fut réservé en deuxième place au début s'avança en tête au dernier furlong pour résister à la charge de Woodlander. Ce dernier, aussi favorisé par la pesanteur, démarra lentement et partit de la onzième et dernière position pour arriver deuxième. Waxwing y a mis de la vitesse jusqu'au dernier seizième alors qu'il a faibli sous sa pesanteur de 117 lbs. Il a parcouru le mille en 1.39.

Avec sa bourse de $2,000 le handicap a réalisé $1,495 à Mme A. R. Smith. Le vainqueur faisait partie du groupe (field) avec Woodlander et donna $19.20 aux mutuel.

Leading Article a remporté une victoire pour l'établissement B. P. Woodson, en gagnant le Handicap "Bay City" où il a eu raison de Miss Dolphin avec Bachelor Dinner en troisième.

Leading Article, conduit par Paul Keester, a mené du commencement à la fin pour gagner par une longueur. Il a enregistré les trois quarts de mille en 1.12. Gros favori au mutuel, il a valu $4.00 pour la mise habituelle.

La bourse "Woodsaw", ouverte à la jeune division, a fourni une lutte enlevante ou Woodsaw, à Mme J. A. Nix, a décroché la décision de l'oeil photographique contre William Palmer, pendant que My Lawyer finissait troisième. Le vainqueur était favori et donna $7.80 au mutuel.

ANALYSE du TABLEAU — (CHART) —

Prince Torch

Ce vétéran a l'air prêt à faire une grosse saison d'hiver. Depuis son arrivée à la Nouvelle-Orléans il a pris part à trois courses. Il a d'abord triomphé, alors qu'il courait inscrit à être réclamé pour $4,500. Samedi dernier il prenait part à un spécial réunissant de bons routiers de la division handicap. Il se classa deuxième à Waxwing, battu que par une longueur, alors que le mille et un seizième fut enregistré en 1.45 3-5. Il est parti de la sixième position pour finir avec courage. Ce fut un effort impressionnant.

Yule Star

Ce pur-sang de cinq ans s'est signalé à Bay Meadows alors qu'il a remporté deux victoires consécutives d'abord inscrit à $2,000 et ensuite à $2,500. Depuis son arrivée à Tanforan on l'a fait courir en bonne compagnie et samedi il a fait une course sensationnelle. Dans une épreuve à conditions spéciales il a distancé ses adversaires, enregistrant le demi-mille en 46 2-5 et les trois quarts en 1.11 2-5. Fait à noter il luttait dans un numéro réservé aux chevaux nés en Californie. Il est aussi sage de se rappeler qu'il chargeait une pesanteur de 120 livres.

St. Stephens

Un vétéran fort conséquent. Depuis son arrivée à Tanforan il a pris part à quatre courses. Il en a gagné deux et fut dans l'argent dans les deux autres. Il a l'habitude de bien se comporter sur un tracé mou mais samedi dernier on fut en mesure de constater qu'il peut aussi tenir son bout lorsque la piste est rapide. En effet il a parcouru les trois quarts en 1.11 3-5. La description avance qu'il ne fut jamais en danger de sorte qu'il aurait pu faire mieux si le besoin s'en était fait sentir. Il courait inscrit à être réclamé pour $3,000.

Lame Duck

Un poulain de quatre ans qui fera parler de lui cet hiver. Il a passé l'été en Californie, mais fut inactif pendant plusieurs mois. Remis à l'entraînement pour la réunion de Tanforan il fut d'abord préparé en prenant part à un numéro de trois quarts de mille, alors qu'il était inscrit à être réclamé pour $2,750. La semaine dernière il faisait son premier essai sur le parcours du mille. Il a triomphé et enregistré la distance en 1.38, pour égaler le record de la piste. Maintenant qu'il en a gagné une il ne devrait pas s'en arrêter là. L'entraîneur Swift semble avoir le don de savoir où le placer.

Little Marcelle

Cette jument de 8 ans va certainement décrocher sa part cet hiver à la Nouvelle-Orléans, à en juger par sa dernière performance aux Fair Grounds. Disons d'abord qu'elle fut au repos pendant huit mois. Sa première course cet hiver fut peu impressionnante mais à sa deuxième apparition elle a mené du commencement à la fin pour l'emporter par une longueur. Son demi-mille en 46 4-5 donne une idée de sa condition actuelle. La course a dû lui faire du bien et il est probable qu'elle continuera de s'améliorer. Elle courait inscrite à $1,000.

Pokeaway

Ce vétéran a peu accompli l'été dernier alors qu'il était sur le circuit de la Nouvelle-Angleterre. On le trouve maintenant aux Fair Grounds et il se peut qu'un changement de climat lui fasse grand bien. La semaine dernière il y a mis de la vitesse pour finir deuxième à Zevson, comme l'atteste son demi-mille en 46 2-5. Il fut battu que par un nez. Il est sage de noter que c'était aussi la première fois qu'il sortait de la catégorie à réclamer, ce qui prouve qu'il a fait des progrès depuis son arrivée dans le sud.

Ocford Lad

Il est difficile de trouver vétéran plus conséquent que celui-là. Depuis le commencement de la saison d'automne il a pris part à neuf courses. Il en gagné quatre et fut dans l'argent dans les autres courses. Dès son arrivée à la Nouvelle-Orléans il a de suite fait belle figure se classant troisième. La course lui a énormément profité car à son engagement suivant il a distancé ses adversaires dans une épreuve d'un mille et un seizième. Il a gagné par six longueurs. Dans les catégories à réclamer ne dépassant pas $1,300 il est toujours sage de compter avec lui.

High Vote

Depuis qu'il a été remis en course au mois d'octobre dernier ce pursang de quatre ans a compté quatre fois et fini dans l'argent à deux autres reprises. A Bay Meadows il a parcouru les trois quarts de mille en 1.11 1-5. Samedi dernier il n'a pas fini dans l'argent alors que Indian Broom a établi un nouveau record en enregistrant les six furlongs en 1.10 3-5. Sa performance est meilleure que peut l'indiquer le tableau car il a parcouru le demi-mille en 45 3-5 secondes. Pareille vitesse ne peut que donner de bons résultats.

Strategist II

"Pris comme dans un sac au début, il a aussi paru en difficulté à la courbe. Mais il a fini avec courage lorsqu'il fut remis en ligne droite." C'est la description de sa dernière course à la Nouvelle-Orléans. Il se peut qu'il se soit agi d'une épreuve préparatoire à quelque chose de plus long à être disputé plus tard car le cheval est un routier et il est beaucoup plus à son aise dans une épreuve d'un mille et plus. Il courait inscrit à être réclamé pour $1,500 et si on ne monte pas beaucoup plus haut il causera des surprises.

Ceux qui iront aux jeux d'Australie

Vancouver, 12. (P.C.) — L'Association du Canada des Jeux de l'Empire Britannique ont nommé huit boxeurs et sept lutteurs qui représenteront le Dominion à Sydney, Australie, en février prochain.

Cinq boxeurs et deux lutteurs sont certains de faire le voyage au frais de l'association. Les autres s'y rendront s'ils peuvent défrayer leurs dépenses.

Ceux qui ont été choisis sont :

Boxeurs

Joe Gagnon, Montréal, poids mouche;
Billy Brade, Winnipeg, poids coq;
Harry Hurst, St. Catharines, poids léger;
Rex Carey, Victoria, poids moyen;
Tommy Osborne, Montréal, poids lourd;
xJames Curley, Toronto, poids plume;
xNorman Dawson, Vancouver, poids mi-moyen;
xGaston Eichel, Régina, poids demi-lourd.

Lutteurs

Terry Evans, Toronto, poids moyen;
Jack Whelan, Vancouver, poids lourd;
x—Vernon Blake, Montréal, poids coq;
xLarry Clark, Montréal, poids plume;
xMorgan Plumb, Toronto, poids léger;
xHarry Peace, Toronto, poids mi-moyen;
xEd Ferguson, Montréal, poids lourd.

x—Devront se trouver des frais de voyage.

* * *

Sommaire des éliminations de lutte qui se sont terminées samedi soir :

Poids mouche (112 livres)

Semi-finale : Joe Gagnon, Montréal défait Ken Lindsay, Vancouver, décision.

Semi-finale : Fred Ward, Hamilton, défait Tommy Sime, Vancouver, décision.

Poids coq (118 livres)

Semi-finale : Alex McCullough, Hamilton, défait Bill Barrie, Montréal, décision.

Bantamweight

Semi-finale : Billy Brade, Winnipeg, défait Toby Crook, Vancouver, décision.

Poids plume (126 livres)

Semi-finale : Paul Debrofsky, Montréal, défait Wallace Key, Hughenden, Alta., décision.

Poids léger (135 livres)

Semi-finale : R. Dunn, Powell River, B.C., défait Doug Powell, Vancouver, knockout technique au 3e round.

Semi-finale : Harry Hurst, St. Catharine, Ont., défait Tony Citybell, Winnipeg, décision.

Poids mi-moyen (147 livres)

Semi-finale : Norman Dawson, Vancouver, défait Gordon Woodhouse, Vancouver, knockout, 1er round.

Semi-finale : Jack Matheson, Winnipeg, défait Morris Gunderson, Vancouver, knockout technique au 2e round.

Poids moyen (160 livres)

Semi-finale : Rex Carey, Victoria défaut aJck Cumming, Winnipeg, décision.

Semi-finale : Paul Dyzandra, Winnipeg défait Joe Ashen-Brenner, Régina, décision.

Poids mi-lourd

Semi-finale : Eli Brown, Montréal, défait Ed. Lindy, Vancouver, décision.

Poids mouche

Finale : Joe Gagnon, Montréal défait Red Ward, Hamilton, knockout technique au 3e round.

Poids coq

Finale : Billy Brade, Winnipeg, défait Alex McCullough, Hamilton, décision.

Poids plume

Finale : James Curley, Toronto, défait Joe Debrofsky, Montréal, décision.

Poids léger

Finale : Harry Hurst, St. Catharines, ont., défait Bob Dunn, Powell River B.C., knockout au 1er round.

Poids mi-moyen

Finale : Norman Dawson, Vancouver, défait aJck Matheson, Winnipeg, décision.

Poids moyen

Finale : Rex Carey, Victoria, défait Paul Dyzandra, Winnipeg, décision.

Poids mi-lourd

Finale : Gaston Eichel, Régina, défait, Eli rBown, Montréal, décision.

Poids lourd

Finale : Tommy Osborne, Montréal, défait Fred Pocock, Esquimalt, B. C., knockout technique au 2e round.

Charley Gehringer a terminé la saison avec une moyenne au bâton de .371

Le deuxième but de Détroit s'est assuré le championnat des frappeurs de l'Américaine par une marge de 20 points sur Lou Gehrig.—DiMaggio est troisième

New-York, 12. (P.A.) — Comme nous sommes dans l'âge de la machine, il est tout à fait juste que Charlie Gehringer, l'"Homme mécanique" des Tigers de Détroit, soit couronné champion frappeur de l'Américaine pour 1937. Pour la première fois de sa carrière, le deuxième but de Détroit s'est assuré la première place chez les frappeurs de son circuit, avec une moyenne de .371, dépassant de beaucoup Lou Gehrig, qui a terminé la campagne avec .351, tandis que Joe DiMaggio, l'autre bombardier des Yankees, a obtenu un pourcentage de .346.

Gehringer a frappé 209 coups sûrs, dont 40 deux-buts, un trois-buts et 14 circuits, ce qui est la cinquième année de suite qu'il réussit plus de 200 coups. Charlie est le joueur le plus âgé qui ait jamais remporté le championnat des frappeurs. Harry Heilmann avait 33 ans lorsqu'il a été champion pour la dernière fois.

Les exploits de Gehringer ont aidé les Tigers à remporter le championnat d'équipe avec une moyenne de .292. Les Browns se sont assuré la deuxième place avec .285, suivis des Yankees avec .283.

Plusieurs records ont été égalés ou abaissés durant la saison. Entre autres, Joe Kuhel a égalé un record des majeures en frappant trois trois-buts de suite dans une partie, le 13 mai. Le 25 juillet, 19 circuits ont été frappés dans six parties, ce qui est un nouveau record. Un autre record a été établi par les frappeurs de relève, dont 15 ont frappé des circuits durant la saison. Le 26 mai, trois frappeurs de relève ont réussi des quatre-buts.

Lou Gehrig a frappé un circuit avec les buts remplis pour la 20e fois de sa carrière, le 31 août. DiMaggio a cependant réussi mieux que cela cette année, frappant des circuits trois fois avec les coussins remplis.

		P.	Ab.	Pts	Ca.	Tb.	2b	3b	C	Br	Pc.
Van Atta, Russell, St-Louis	G	16	13	3	6	9	0	0	1	0	.462
Barna Herbert, Philadelphie	G	11	36	10	14	22	2	0	2	1	.389
Wyatt, J. Whitlow, Cleveland	D	29	18	2	7	9	2	0	0	0	.389
Gehringer, Charles L., Détroit	G	144	564	133	209	290	40	1	14	11	.371
Nelson, Lynn B., Philadelphie	G	74	113	18	40	62	6	2	4	1	.354
Gehrig, Henry L., New-York		157	569	128	200	366	37	9	37	4	.351
DiMaggio, Joseph P., Jr., New-York	D	151	621	151	215	418	35	15	46	5	.346
Bonura, Henry J., Chicago	G	116	447	79	154	256	41	2	19	5	.344
Travis, Cecil H., Washington	G	135	526	72	181	231	27	7	3	1	.344
Bell, Roy C., St-Louis	D	156	642	82	218	327	51	8	1	2	.344
Greenberg, Henry, Détroit	D	154	594	137	200	397	49	14	40	4	.337
Walker, Gerald H., Détroit	D	151	635	105	213	311	42		18	23	.336
Ostermueller, Fred., Boston	G	25	33	5	11	14	3	0	0	0	.333
Becker, Joseph E., Cleveland	D	18	33	3	11	15	2	1	0	0	.333
Gumpert, Randall P., Philadelphie	D	10	3	1	1	1	0	0	0	0	.333
Dickey, William N., New-York	G	140	550	41	176	302	35	2	19	3	.344
Fox, Ervin, Détroit	D	148	628	116	205	299	39	8	12	12	.331
Stone, John T., Washington	G	139	542	84	179	260	33	15	6	6	.330
West, Samuel F., St-Louis	G	122	457	68	150	216	37	4	7	1	.328
Selkirk, Georfge A., New-York	G	78	256	9	84	161	13	5	18	3	.328
Vosmik, Joseph F., St-Louis	D	144	594	81	193	270	47	9	4	2	.327
Radcliff, Raymond A., Chicago	G	144	584	105	190	260	28	10	4	6	.322
Soltres, Julius J., Cleveland	D	152	589	90	190	31	42	11	20	6	.322
Lipscomb, Gerard Jr., St-Louis	D	36	96	11	31	42	9	1	0	0	.323
Hornsby, Rogers, St-Louis	D	20	56	7	18	24	3	0	1	0	.321
Moses, Wallace Jr., Philadelphie	G	154	649	113	208	257	48	13	25	9	.320
Henrich, Thomas D., New-York	G	67	206	39	66	114	14	5	8		.320
Appling, Lucius R., Chicago	D	154	574	98	182	352	42	8	4	18	.317
Allen, Ethan N., St-Louis	D	103	320	39	101	121	18	1	0	3	.316
Pytlak, Frank A., Cleveland	D	125	397	60	125	155	15	6	1	16	.315
Lewis, John K., Jr., Washington	G	156	668	107	210	28	32	6	10	11	.314
Silber, Edward J., St-Louis	D	22	83	10	26	28	2	0	0	0	.313
Makosky, Frank, New-York	D	26	16	2	5	5	0	0	0	0	.313
Cronin, Joseph E., Boston	D	148	570	102	175	277	40	4	18	6	.307
York, Preston R., Détroit	D	104	375	72	115	244	18	3	35	3	.307
Clift, Harland B., St-Louis	D	155	571	103	175	312	36	7	29	8	.306
Johnson, Robert L., Philadelphie	D	158	77	91	146	265	32	6	25	3	.306
Cochrane, Gordon S., Détroit	G	27	98	27	30	48	10	1	2	0	.306
Hasson, Chas. Eugène, Philadelphie	G	28	98	12	30	51	6	3	3	0	.306
Dykes, James J., Chicago	D	30	85	10	26	34	6	0	1	0	.306
Cramer, Roger M., Boston	G	133	560	90	171	215	22	11	0	8	.305
Walker, Fred, Chicago	G	154	593	105	179	266	28	16	9	1	.301
Kreevich, Michael A., Chicago	D	144	583	94	176	273	29	16	12	10

11e anniversaire d'une association pour les aveugles

L'Association canadienne-française des aveugles

M. J.-W. Allard

Ces jours derniers avait lieu, à la salle de l'Association Canadienne-Française des Aveugles Inc., au No 900 Beaubien est, une fête organisée pour célébrer le 11e anniversaire de fondation. Les aveugles s'y sont rendus en grand nombre. Après un office religieux à la chapelle Bonsecours, il y eut réunion générale des membres au local de l'Association. Un bref exposé des activités a été fait par le président-gérant, M. J.-W. Allard, et chacun des officiers a pu donner son appréciation du travail fait durant l'année par cette oeuvre qui s'occupe spécialement des aveugles ouvriers.

Le soir, une brillante réunion rassemblait des personnalités amies des aveugles; notamment l'honorable Gilbert Layton représentant du gouvernement provincial; le député de Dorion, M. Grégoire Bélanger, et M. A. Filion, membre du Comité exécutif et Commissaire de la Division Nord. Me L. P. Lainesse, avocat et reviseur en chef de la pension aux aveugles, était également au nombre des invités d'honneur. Chaque orateur fut présenté par le président et remercié par l'aumônier général de l'Oeuvre, M. l'abbé G. H. Dugal. Les différents orateurs admirèrent le progrès considérable de l'Association et les représentants des gouvernements promirent leur pleine et entière coopération pour le maintien de cette oeuvre admirable.

Nous regrettons toutefois que pour raison de santé, le président général Son Honneur M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, était retenu chez lui. Au cours de la soirée, on lut un message télégraphique envoyé par Son Honneur le maire de Montréal, exprimant son regret de ne pouvoir être avec les aveugles, pour raison majeure. Egalement, un télégramme de M. C. E. Gravel, trésorier général de l'Oeuvre, qui était en dehors de la ville. Les aveugles furent des plus heureux de cette fête, contents de savoir que des personnes aussi influentes portent tant d'intérêt à leur cause. On félicita tout particulièrement l'âme dirigeante de cette organisation, qui en est le fondateur et qui depuis onze ans s'est dépensé sans compter pour son succès. On fut unanime à louer l'initiative de M. J. W. Allard.

Le programme musical présenta de jeunes artistes aveugles de renom, diplômés de l'Institut de Nazareth : Mlles Marie-Jeanne Giroux et Irène Côté, MM. Laurent Harvey et Jean Di Biazio. Le programme musical fut présenté par M. G. Gagnier, comptable à l'Association Canadienne-Française des Aveugles.

Manuel approuvé par nos écoles

Le manuel sécuritaire préparé par la Ligue de Sécurité de la province de Québec

Les directeurs de la Ligue de Sécurité de la province de Québec ont été avisés hier après-midi, que leur cours de sécurité juvénile avait reçu l'approbation officielle des membres du Conseil de l'Instruction publique, lors de leur réunion du 1er décembre dernier. Les mots suivants: "Approuvé par le Département de l'Instruction publique" ainsi que le prix seront imprimés sur le manuel et ce à la demande du Département.

Ce manuel sécuritaire, qui a demandé de longs mois de préparation a été publié l'an dernier par la ligue pour usage dans toutes les écoles de la province. Il a été préparé de façon telle que chaque instituteur ou chaque institutrice puisse chaque semaine, sans effort de sa part, donner de judicieux conseils à leurs élèves avant la fin de la classe; il se compose de 40 leçons de sécurité, chacune suivie d'un court entretien sur l'hygiène et le secourisme. On y traite de toutes les phases de la sécurité. Ce manuel, publié en français et en anglais par la Ligue de Sécurité a réjà reçu un accueil des plus favorables et puisqu'il a été maintenant approuvé officiellement par le Département de l'Instruction publique, les directeurs de la Ligue désirent en placer une copie dans les mains de tous les instituteurs et de toutes les institutrices, étant assurés d'avance qu'il aidera grandement à l'oeuvre de la sécurité chez les jeunes afin qu'ils puissent se garder tout entiers pour le rôle qu'ils auront à jouer plus tard.

Le récent accident, dans lequel un enfant a perdu la vie de façon tragique en s'enfonçant sous la glace alors qu'il était à patiner sur la rivière Chenaux à Saint-Tite des Caps, montre la nécessité primordiale de ce cours de sécurité dont la 14e leçon porte entièrement sur ce sujet. C'est la première partie du troisième chapitre du cours qui a trait aux dangers de l'hiver et nous en extrayons les précieux conseils qui suivent:

"Ne vous aventurez jamais sur la glace dont vous ne connaissez pas l'épaisseur. Comme règle générale, on peut dire que la glace n'est absolument sûre pour un groupe considérable de patineurs que lorsqu'elle a quatre pouces. Quand elle a trois pouces, un petit groupe peut y aller sans danger; si elle n'a que deux pouces, un seul patineur à la fois. Ne vous y risquez jamais, quand elle n'a qu'un pouce seulement.

"Sur un petit étang peu profond, la glace se forme très vite, tandis que sur les rivières larges et les grands lacs où les courants sont plus forts et l'eau plus profonde, l'eau se congèle lentement, parce que la surface est plus grande. Faites toujours éprouver la solidité de la glace par une grande personne qui s'y prendra en se couchant sur une planche large pour distribuer son poids et percera un trou pour mesurer l'épaisseur de la glace".

Actions transférées de Calgary à Toronto

Le Trusts & Guarantee Company Limited a avisé le Curb de Montréal que les actions des compagnies suivantes qui sont inscrites ou traitées au Curb de Montréal et pour lesquelles la compagnie remplit l'office de registraire et d'agent de transfer à Calgary pourraient être transférées au bureau de la compagnie à Toronto: Alberta Pacific Consolidated Oils Limited, Anglo-Canadian Development & Holding Company Limited, Monarch Royalties Limited, Prairie Royalties Limited et Firestone Petroleums Limited.

Autres lettres-patentes de General Steel Wares

La General Steel Wares Limited a avisé la Bourse de Montréal que de nouvelles lettres-patentes ont été émises conformément au projet approuvé par les actionnaires pour régler les dividendes arriérés sur les actions privilégiées.

D'après ce projet les porteurs d'actions privilégiées auront le droit de souscrire aux actions ordinaires de la compagnie le ou avant le 31 mars 1938 à raison de 2 1-2 actions ordinaires pour chaque action privilégiée en portefeuille. Les actions ordinaires leur seront vendues au prix de $1 chacune.

CURB DE NEW-YORK

Ventes	Titres:—	Haut	Bas	Clôt
100	Agfa Ansco	23	23	23
50	Alum Co	80	80	80
300	Am Airlines	10⅝	10½	10½
800	Am Cyan B	23⅞	23¼	23¾
1200	Am G & El	29½	28¾	29½
100	Am Laun M	18⅛	18⅛	18⅛
400	Am Sup Pow	1⅛	1⅛	1⅛
200	As G & El A	1½	1½	1½
200	Bath Ir Wks	4⅝	4¾	4⅝
200	Bell Aire	12	12	12
50	Bell Tel Can	165	165	165
100	Blue Ridge	1½	1½	1½
100	Brown Co pv	28	28	28
100	Bunk Hill	15⅝	15⅝	15⅝
100	Can Marc	1⅛	1⅛	1⅛
100	Carnation	19¾	19¾	19¾
100	Carrier Corp	31	31	31¼
900	Cen St El	⅝	⅝	⅝
1000	Cities Serv	2⅛	2	2
1500	Do priv	32¼	30½	32½
100	Cleveland Tr	4⅝	4⅝	4⅝
500	Col O & G	4⅝	4½	4½
100	Comw Edis	26½	26½	26½
900	Cons Corp M	5	4⅞	4⅞
100	Cord Corp	2	2	2
200	Creole Pet	24	24	24
2500	Croft Brew	⅜	⅜	⅜
200	Det Gray Ir	1½	1½	1½
400	Eag Pich Ltd	9⅝	9⅝	9⅝
2200	El Bond & S	11	10⅞	11
100	Elect Share	2⅜	2⅜	2⅜
100	Evans Wallo	⅝	⅝	⅝
500	Exc C	10¼	9⅞	10¼
200	Fairchild Av	3¼	3¼	3¼
100	F Farmer	21¼	21¼	21¼
800	Fisk Rubber	7¼	6⅞	6⅞
100	Gt A & P nv	48¾	48¼	48¾
200	Hudson Bay	22	22	22
300	Humble Oil	62¾	62¼	62¼
200	Imp Oil Can	17⅞	17⅞	17⅞
200	Imp Tb Brit	36¼	36¼	36¼
100	Int Hy El pv	19¾	19¾	19¾
400	Int Pete	28¾	28¾	28¾
200	Kingston Pr	2⅝	2⅝	2⅝
100	Lake Shore	49	49	49
800	Lion Oil	19	18⅝	19
700	Lockheed Air	8¾	8¼	8¾
100	Lone S Gas	7⅝	7⅝	7⅝
300	Massey Har	6⅞	6⅝	6⅝
500	Molybdenum	6⅛	6⅛	6⅛
200	Nat Sug Ref	17⅝	17¼	17¼
200	Nat Trans	8¼	8⅛	8⅛
200	N J Zinc	61	61	61
300	Nlag H Pow	8⅛	8	8⅛
100	Do A war	¼	¼	¼
225	Do 1 priv	75	73	75
200	Nor St P A	13¼	13⅝	13⅝
300	Oldetyme D	2¼	2¼	2¼
2400	Pantepec Oil	5⅝	5⅛	5⅝
700	Pennroad	2⅝	2⅝	2⅝
100	Pitney Bow	5⅝	5⅝	5⅝
200	Pitts Pl Gl	68¾	68⅛	68⅛
100	Pressed Met	19	19	19
200	St Anth G	3-16	3-16	3-16
400	St Regis Pap	3½	3½	3½
200	Select Ind	1	1	1
100	Seversky Air	1¾	1¾	1¾
150	Sher Wms	90¾	90	90
30	Singer Mfg	240	232	232
100	So Penn Oil	37	37	37
100	St Oil Ky	17¼	17⅛	17⅛
100	St Oil Ohio	22¼	22⅛	22⅛
500	Unit Gas	5	5	5
500	Un L & P A	3½	3½	3½
100	Wm Oil & M	4¼	4¼	4¼
500	Wright Har	7⅛	7⅛	7⅛

MARCHE DE VANCOUVER

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Clot.
1255	A P Cons	21		
1100	Ang Can Dev	180	177	177
3500	Anaconda Oil	10		
6000	B C Nickel	10		
1000	Baltac Oil	6		
150	Bralorne	800		
100	Brit Dom Oil	28		
4800	Calmont Oil	55	54	54½
500	Caribou Gold	170	168	170
2375	C-& E Corp	185	180	281
1000	Comm Pet	38		
4500	Congress Gold	2½	2¼	2¼
2000	Crows Nest Oil	4½		
* 500	Davies Pete	44		
* 900	Dentonia Mines	11		
* 70	Fairview Am Gold	4		
* 500	Firestone Pete	19½		
4200	Freehold Oil	6¾		
1500	Gold Belt	25		
2000	Haida Gold	5¾		
* 665	Hargal Oil	32		
	High Sarcee Oil	150		
2600	Home Oil	140	140	
* 400	Island Mount M	74	72	73
600	Koot Belle	100		
8000	Lucky Jim	3½	3	3
2500	Madison Oil	8		
* 500	Mar Jon Oil	10		
2600	McD-Segur Exp	23		
2500	Mercury Oil	18		
8000	Minto Gold	3¼		
700	Model Oil	40		
* 500	Monarch-Royal	21½	21	21½
* 200	Nicola	5½		
7300	Okalta Oils Com	165	160	160
100	Pend Oreille	200		
9500	Prairie Roy	37½	36½	37½
425	Premier Gold	192	190	192
* 200	Reeves McD	40		
* 100	Reno Gold	60		
10	Royalite	46		
1700	Sheep Creek	91	90	90
* 5	Silbak-Premier	200		
2000	United Oils	20		
* 200	Vanalta	7		
1000	Vidette	17		
2400	Vulcan Oil	126	124	125
5000	Waverly Tangier	¾		
1000	Wesko	9		
1400	West Paper	39		
	Total des ventes	105,955.		

*—Cotations sur lots.

MARCHE DES HUILES

Cours du Calgary Stock Exchange, fournis par BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL, 477 St-François-Xavier, Montréal.

	Offre	Dem
Advance	14	
Admiral	3	5
Alberta Pacific	30	31
Amalgamated	5	6¼
Anaconda	9¾	10
Associated Oil	6	
Baltac	5¼	6
British Dominion	16	
Calgary and Edmonton	2 85	2 88
Calmont	54	56
Commoil	47½	48½
Commonwealth	28	29
Dalhousie	76	79
Davies Petroleum	41	45
East Crest	13	
Firestone	19	21
Foothill	25	
Foundation	19	23
Freehold	6½	7
Hargal	30	32
Highwood Sarcee	16	
Home Oil	1.46	1.49
Lethbridge	4	4½
Madison	7¾	8
Mar Jon	10	11
McDougall Segur	22½	24
Mercury	18	19
Merland	7	
Mill City	12	14
Model	40	44
Monarch	21	22
New Valley	7¼	
Nordon	15	
Okalta, commun	1.64	1.67
Pacalta	10½	13
Prairies Royalties	36½	38
Reward	6	6½
Richland	20	22
Royalite	345½	346¾
Spooner	13	
Sunset	26	27¾
United Oils	20	21
Vanalta	8¾	
Vulcan	1.25	1.30
Waymarn	4	4½
West Flank	42	44

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, rue Notre-Dame ouest - - - - Montréal

1937 Haut	Bas	Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot	Ch'ge net
80¼	44½	Air Reduction 3	..	51⅝	51⅝	51⅝	— ¼
5⅜	1	Alleg Corp	42	1⅝	1⅝	1⅝	+ ⅛
85½	34	Allis-Chalm 3.50	..	46⅝	45⅞	46¼	+ ½
114⅛	61⅛	Amerada A2	8	56¼	56	56¼	— ⅛
41⅝	10	Am Bank Note 1	4	13¾	13¾	13¾	inch
80⅝	28	Am Brake Sh 3.50	7	41½	40½	41½	— ½
121	78⅝	Am Can 5	8	78⅝	78½	78½	— ⅛
71	15¼	Am Car & F .25	2	26	25⅝	25⅝	— ⅛
30⅝	8¾	Am Com Alc *.50	25	16¼	15⅞	16¼	+ ¼
13⅝	2⅞	Am & Fgn Pow	2	4⅝	4½	4⅝	+ ¼
52⅜	32⅝	Am H Prod 2.60	3	36⅛	36⅛	36⅝	— ⅛
28⅝	14½	Am Loco	10	23	22½	22⅝	— ½
125	55	Do priv 7	1	67⅛	67¼	67¼	— 3⅛
29⅝	10¼	Am M & Fdy 1	7	15	14⅜	14⅜	+ ¼
68⅝	24⅝	Am Metals 1.25	..	30⅜	30¼	30¼	— ¼
16½	3	Am Power & Lt	10	7¼	7¼	7¼	— ⅛
87¼	31	Do 6 priv 562½	2	45	45	45	+ ⅝
72½	26	Do 5 priv 468¾	3	36	35⅞	36	— ⅛
29½	9¾	Am Radiator A.60	17	13¾	13½	13⅝	inch
45⅛	15⅛	Am Rolling M F2	74	20⅜	19¾	20⅛	— 1⅛
105⅝	41	Am Smelting 5	8	49	48⅝	48⅝	— ⅛
73¼	22½	Am Steel Fdry 2	16	33½	33	33¼	— ⅜
56⅞	26	Am Sugar A2	2	26⅝	26⅝	26⅝	+ ⅛
23⅞	14	Am Sumatra 2.75	1	17¼	17¼	17¼	— ⅛
187	140	Am Tel & Tel A9	10	150	149⅛	149⅝	— ⅛
99	62	Am Tobacco A5	2	62½	62½	62½	+ ⅛
99⅞	65¼	Do B A5	7	65	65	65	— ¼
29⅛	8	Am Water W .80	9	13⅜	13⅛	13⅜	+ ⅛
79	26½	Do priv F4	1	27	27	27	— ⅛
20	3¾	Am Zinc Ltd	3	6½	6½	6½	— ⅛
69½	24½	Anaconda 1.75	68	32¾	31⅝	32	— ⅜
13¾	4⅝	Armour Ill .70	4	6¼	6¼	6¼	— ⅛
9⅞	6⅜	Assoc Dry Gds	1	7¾	7¾	7⅝	inch
94⅞	32⅞	Atchison 2	24	41½	40½	41½	+ ⅝
55½	18	Atl Coast Line 1.50	1	27	27	27	— ⅛
27	18	Atl Refi Co A1	13	20⅝	20½	20⅝	+ ⅛
18½	7⅝	Atlas Corp .80	7	8¼	7¾	8⅛	+ ⅛
6⅝	6⅜	Auburn Auto	18	7	7	7	— ⅛
9¼	2¾	Aviation Corp	4	3⅝	3½	3⅝	+ ⅛
23⅞	5	Baldwin ct	9	9¼	8⅝	9¼	inch
40½	8⅛	Balt & Ohio	10	12½	12¼	12⅜	+ ⅛
25¼	10	Barnsdall A1	6	14¼	14	14¼	+ ⅛
20½	8¾	Bendix Aviation 1	13	13¾	12⅞	13¼	+ ⅛
62⅜	32	Best & Co 3	2	32⅝	32⅜	32⅝	+ ⅛
105½	41	Bethlehem Steel 5	21	57	55⅝	56⅜	+ ⅜
49⅜	16	Boeing Air .40	82	29	27¼	28⅜	+ 2
28	17⅛	Borden's Co A1.60	19	17½	17⅜	17⅜	inch
50⅝	24¾	Borg Warner $2	13	26½	26¼	26¼	— ¼
59⅞	18	Briggs Mfg 4	20	25	24¼	24⅞	inch
53	8	Bklyn Man Tr F2.50	6	9⅜	9¼	9⅜	— ⅛
52⅜	19¼	Bklyn Un Gas 1.95	1	20	20	20	inch
14⅝	2¾	Budd Mfg Co	3	5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
13	2½	Budd Wheel .40	1	4¼	4¼	4¼	inch
35⅝	15	Burroughs Ad 1.40	12	17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
38⅛	9½	Canada Dry	7	14½	14⅜	14⅜	— ⅛
17½	6⅞	Canadian Pacific	7	14½	14⅜	14⅜	— ⅛
191⅝	80	Case J I 10	3	96½	94	96½	+1½
100	40	Caterpillar Tr *2	2	53	52	52	— ⅝
41¼	18⅝	Celanese Corp F3.25	5	16¼	15⅞	16¼	+ ⅛
90½	40	Ches Corp *3	4	48	47⅜	47⅝	+2½
68⅝	31	Ches & Ohio C5.85	8	38⅜	38⅜	38⅜	— ⅜
3¼	⅞	C M St P & P	1	1¼	1¼	1¼	inch
7¼	1⅛	Do priv	6	2⅛	2	2⅛	inch
3⅝	1	Chicago N W	1	1⅜	1⅜	1⅜	— ⅛
3⅝	1	C R I & P	1	1¾	1¾	1¾	inch
135¼	52⅛	Chrysler 10	54	57	56¼	56⅝	— ¼
170½	93⅜	Coca Cola 4.50	3	115	115	115	+1⅜
25⅝	8½	Colgate Palm A.50	3	10	9⅜	10	inch
62⅝	20⅜	Collins & Aik 5	3	25¼	25⅛	25¼	inch
125⅝	65	Colum Carbon 6.50	1	70½	70½	70½	— ⅜
20⅞	4⅝	Col Gas & El 45	38	9⅝	9¼	9¼	— ⅛
69¼	33½	Com'm Credit 5.50	2	38½	38¾	38¾	— ⅜
21¼	5	Com Solvents A.60	10	7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
4¼	1	Com & South	13	2⅝	2	2	inch
18⅜	4⅜	Cons Cigars	1	6½	6½	6½	inch
49⅞	22	Con Ed's N Y A2	42	25	24⅜	25	inch
17⅞	7	Cons Oil .90	11	9⅝	9½	9½	inch
37⅜	10⅝	Cont Corp A1.20	5	13⅝	12¾	13⅜	inch
80¼	38½	Com Inv Trust 5	7	41	40¼	40⅝	— ⅜
37⅜	7½	Cont Bak A	7	13½	12⅝	12⅝	— ½
5¼	1	Cont Bak B	3	1⅝	1⅝	1⅝	inch
69¼	40¼	Cont Can A2	10	41⅜	41	41	— ¼
25⅝	5½	Cont Diam'd F1.25	1	7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
42⅝	22	Cont Insur'ce *1.80	3	29⅝	28⅝	29⅝	+ ⅛
3⅞	⅞	Cont Motors	9	1⅝	1¾	1⅝	— ⅛
49	24	Cont Oil 1.50	13	31⅝	31¼	31⅜	— ⅛
71¼	50½	Corn Prod Ref 3.75	4	63½	62¾	63⅛	+ ¼
56⅞	22½	Crane Co 1	5	28	27⅝	27⅞	— ⅛
100⅜	28¼	Crown Cork 5	4	33⅛	32⅝	33	+ ⅜
25⅝	8½	Crown Zeller .50	8	11¾	10⅞	11⅜	— ⅛
81⅜	21	Crucible Steel	6	32⅝	32½	32⅝	+ ⅛
14⅜	2¾	Cuban Amn Sug	1	4⅜	4⅜	4⅜	+ ⅛
43	15⅞	Cudahy Pack F187½	1	16	16	16	— ⅛
8⅜	2	Curtiss Wr	26	3⅜	3½	3⅜	+ ⅛
23⅞	8¼	Curtiss Wr A .50	21	11¼	10¾	11⅛	+ ⅛
27	19½	Deere & Co N	15	25¼	24⅝	25	— ⅜
58⅜	13	Del & Hudson	1	17⅜	17⅜	17⅜	inch
24½	5	Del Lack & W	6	8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
29	10	Dist Seagrams .50	2	15½	15½	15⅝	+ ⅛
51¼	35	Dome Mines 4.50	1	49¼	49¼	49¼	— ½
12⅜	5	Dom Stores	1	5½	5½	5½	inch
77⅛	26½	Douglas Air	..	38⅝	37½	38½	+1⅝
180⅞	98	Du Pont De N 6.25	6	116	115	115¼	—1¼
198	162	Eastman Kod 8	2	163	162	163	—2
45½	15¼	Elect Auto Lt 2.80	..	19¼	19	19¼	— ⅛
16	2¾	Electric Boat .60	10	6⅝	6½	6½	— ⅛
26⅝	6¾	Elect Pow & Lt	13	13½	13⅜	13⅜	inch
92⅜	27	Do 7 priv	2	46½	45½	45½	—1
23⅝	4¼	Erie R R	3	8	8	8	inch
25⅝	8¼	Erie R R 1er priv	1	13⅝	13⅜	13⅜	+ ⅝
71⅞	22½	Fairbanks Mor 2.75	2	23⅝	23¼	23⅜	+ ⅛
45⅝	22½	Fidelity Ph *1.80	3	29¾	29¼	29¾	+ ⅝
41⅝	16½	Firest T & R 2	3	20½	20¼	20½	inch
52⅜	30	First Nat St A2.50	1	30¼	30¼	30¼	+ ⅛
54½	11½	Foster Wheel	5	18⅝	18½	18⅝	— ⅛
32⅛	18	Freep't Sulphur 1.50	1	22	22	22	— ⅛
86½	31⅛	Gen Amn Tran 3.50	9	43	42½	43	+1
19⅜	5	Gen Baking .75	3	8	8	8	+ ⅛
14	2½	Gen Bronze	2	4⅛	4⅛	4⅛	inch
32½	6¾	Gen Cable	2	12½	12⅜	12½	+ ⅛
64⅞	34	Gen Electric 2.20	36	43½	42⅝	43⅛	+ ⅛
44⅛	28½	Gen Food 2.45	3	32	31¾	32	+ ⅛
70½	31¾	Gen Motors 3.75	53	34⅝	34¼	34⅜	inch
65¼	17	Gen Ry Sig 1	3	22½	22⅜	22⅝	+ ⅛
70¼	18	Gen Refract 3.75	2	26¼	26	26¼	— ⅛
20⅞	8	Gillette A1	5	9¾	9¾	9¾	— ⅛
51½	20¼	Glidden 2.60	1	25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
50½	13	Goodrich 2	2	17	17	17	— ⅛
47⅝	16¼	Goodyear 2.50	10	21	20⅝	21	+ ⅛
12½	2½	Gotham S Hos	3	4¼	4¼	4¼	— ⅛
4⅝	1⅜	Graham Paige	5	1⅝	1⅝	1⅝	inch
15	3	Granby C Std	1	4¼	4¼	4¼	inch
47⅝	22	Grant—W T 1.40	1	28	28	28	— ⅛
28½	10	Grt Nor Ore Ct 1.50	8	15½	15⅜	15½	+ ⅛
56¾	23½	Grt Nor Ry priv 2	11	26	25⅝	26	+ ⅛
42¼	23½	Grt West Sig 3.70	2	29⅞	29⅝	29⅞	+ ⅜
16¾	7⅛	Greyhound N $*.80	7	11	10⅜	11	+ ⅛
58½	18	Harb Walker 2	6	23½	22¾	22¾	+ ⅛
67⅜	41	Hershey Choc 3.60	1	41	41	41	inch
51⅝	32	Hiram Walker A2	1	40¼	40¼	40¼	—1
27⅜	6	Houdaille H'B 1.50	4	10½	10½	10½	inch
17⅝	4¾	Houston Oil	3	7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
90½	37	Howe Sound 6	5	49	47⅝	49	+1
23¼	4	Hudson Motors .25	1				— ⅛
38⅜	8	Ill Cent Ry	22	11⅝	11½	11½	inch
47½	16	Ind Rayon 2.17	9	17⅜	17	17	— ⅛
131¼	58⅜	Inland Steel 6.50	1	70	70	70	+1
33¼	6¼	Inspiration	5	12	11⅝	12	inch
13⅜	1½	Interboro	6	4	4	4	+ ⅛
28½	6	Interlake Iron .65	4	9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
120	53½	Int Harvester 4	12	67⅜	67	67	—1
16⅞	3	Int Hydro El A	1	7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
73⅜	37	Int Nickel Ltd 2.25	32	44	43¼	43⅞	+ ⅛
19¼	7½	Int Pap & P N	11	10⅝	10¼	10¼	— ⅜
68½	36¼	Do priv N 2.50	9	42½	42¼	42½	+ ⅛
15⅞	4	Inter Tel & Tel	28	7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
155	65½	Johns-Manville 4.75	1	83	83	83	+1
19½	4	Kelsey Hayes B 1.50					
69⅜	28¼	Kennecott 3.50	17	37¼	36¾	37	— ⅛
29⅜	15½	Kresge S S A1.20	13	16¼	15⅞	15⅞	— ⅛
64¼	14¼	Kroger Gr & B A1.60	2	16¼	16⅛	16⅛	+ ⅛
24⅜	4¼	Lehigh Valley	1	7	7	7	— ⅛
24⅝	4¼	Leigh Valley	1	7	7	7	— ⅛
43½	23⅝	Lehman Corp $2.50	2	25⅝	25⅝	25⅝	— ¼
79	34	Li-O-F Glass 4	10	37½	37	37	—1
114	83½	Ligg & Myer B 6	4	87⅜	87	87	
26⅞	14	Liquid Car $1.20	4	19	19	19	
87⅞	45½	Loews Inc 1.50	8	49	48½	49	+ ⅝
28⅝	15⅞	Lorillard Co A1.20	3	16⅝	16½	16½	— ⅛
59	48½	Louis & Nash 6	1	52	52	52	
28⅝	14⅜	Louis G & A A1.50	2	17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
62⅝	18½	Mack Trucks 1.25	1	21⅜	21⅜	21⅜	
28⅝	14½	Macy Co 2.75	5	29⅛	29¼	29¼

Meilleure tendance en fin de semaine à Wall Street et sur les marchés canadiens

Potins et commentaires

Les stocks étaient irrégulièrement plus fermes en fin de semaine à Wall Street, tandis que nombre de leaders se distinguaient par leur vigueur samedi sur les marchés de Montréal et de Toronto. Les mines étaient mieux supportées samedi sur ces deux marchés. Quant aux prix du blé, ils se comportaient mieux à Winnipeg en fin de semaine que sur les marchés étrangers de Chicago, de Liverpool et enfin de Buénos-Aires.

* * *

La tendance était lourde en fin de semaine sur le marché d'Amsterdam, tandis que le prix de l'or demeurait inchangé sur le marché de Londres samedi, à $34.95 l'once.

* * *

Le fait que le rendement de l'industrie de l'acier aux Etats-Unis semble se contracter moins qu'antérieurement porterait à croire que la liste mobilière se montrera de plus en plus résistante.

* * *

A la suite du nouveau contrat conclu entre l'Hydro Ontarien et la Beauharnois, les revenus de cette dernière entreprise s'établiraient à $3,437,500 l'an prochain et en tenant compte des revenus provenant des placements, son revenu global se chiffrerait à $3,737,500 en 1938.

* * *

On estime, d'un autre côté, les revenus de Montreal Power cette année à $2.00 par action commune, contre une exigence de dividendes annuels de $1.50 par action.

* * *

Noranda aurait payé à ses actionnaires $35,501,295 en dividendes depuis 1930. C'en est assez pour inviter à avoir confiance dans l'avenir des mines du Québec.

* * *

Contrairement aux rumeurs, Preston East Dome Mines ne serait pas acheté par Hollinger, suivant un rapport officiel.

* * *

Bethleem Steel opérerait avec profits au cours du dernier trimestre de l'année, bien que ses usines ne fonctionneraient présentement qu'à 27 pour cent de leur capacité.

* * *

On lit, dans le bulletin de fin de semaine de McCuaig Bros. & Co, qu'en dépit du fait que l'on a imposé des restrictions dans la production de l'huile dans la Vallée Turner (35 pour cent) que la majorité des pétroles productifs montrent cependant des profits intéressants. Comme ces derniers seront beaucoup plus intéressants, lorsqu'il n'y aura plus de limite dans la production, il va sans dire que la plupart d'entr'eux paraîtraient intéressants aux niveaux actuels.

* * *

Les directeurs des entreprises suivantes doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la question des dividendes: Barker Bros. Corporation, Carriers & General Corporation et enfin Paramount Pictures Corp.

* * *

Sait-on que le gouvernement du Brésil a détruit 484,000 sacs de café durant la dernière quinzaine du mois de novembre et 55,055,000 sacs depuis le mois de juin 1931. Une telle destruction dans le but de maintenir les prix du café à des niveaux élevés, alors que des millions de chômeurs en étaient privés, est un crime de lèse-humanité. Il serait certes grand temps que le monde sévisse contre ceux qui manipulent les prix des denrées.

* * *

Le Comptoir National de Placement Ltée offre présentement en souscription au public $74.000 d'obligations, en séries, de la Corporation Episcopale Catholique Romaine d'Ottawa. Comme ces valeurs sont offertes à 100 et qu'elles comportent un taux d'intérêt de 4 pour cent, leur rendement est donc intéressant en face de l'avilissement actuel des taux monétaires. Si on considère que ces valeurs engagent tout le crédit de la Corporation, dont l'actif dépasse les $8,000,000, alors que le passif n'atteint que $2,000,000, il n'est pas étonnant que les échéances de 1938 à 1943 aient été enlevées et qu'il ne reste de disponibles que les échéances de 1944 à 1957.

* * *

Le rapport de Sarnia Bridge qui sera publié en février se comparerait favorablement avec celui de l'exercice fiscal précédent.

* * *

Les affaires enregistrées par l'Empire Life au cours des premiers onze mois de cette année auraient accusé un accroissement de 15.35 pour cent sur le volume accusé en 1936 durant la même période, s'il faut en croire certains rapports. Cette compagnie aurait même établi un record au cours du dernier trimestre. Le total de ses assurances en vigueur serait beaucoup plus élevé et le total des assurances payées cette année par ses assurés atteindrait le plus haut niveau encore vu dans l'histoire de cette compagnie.

Le marché, en face des incertitudes actuelles

Une contraction moindre dans le rendement de l'industrie de l'acier aux Etats-Unis durant le cours de la semaine écoulée expliquerait la meilleure résistance des stocks à Wall Street et, par ricochet, sur les autres marchés mobiliers au cours de la semaine écoulée. Comme la moyenne des changements d'une cinquantaine de stocks à New-York fut peu prononcée, on a la preuve évidente que l'enthousiasme n'est pas encore partagé par tous. Si on en juge par le fait que la séance de samedi à Wall Street fut la moins active encore vue depuis le 2 octobre, il est aussi évident que les spéculateurs ne paraissent guère empressés d'entrer sur le marché. Cela s'explique quelque peu, en face des incertitudes actuelles.

Influence de la controverse entre industriels et politiciens

Personne n'ignore que la controverse actuelle entre l'administration américaine et les hommes d'affaires des Etats-Unis n'est guère de nature à rassurer les esprits. Jeudi dernier, c'était M. Lammot Dupont, industriel bien connu, qui réclamait la stabilisation des conditions actuelles afin de permettre à l'industrie d'effectuer son programme d'expansion. M. E. T. Weir, président de National Steel Corporation déclara de son côté, en fin de semaine, que le gouvernement américain et les ouvriers étaient responsables de la récession actuelle dans les affaires. Il affirma même que les grèves avaient coûté à l'économie nationale plus de $5,000,000,000 au cours de 1937.

Si les industriels n'ont pas hésité à lancer la pierre à Washington, certains partisans de l'administration Rooseveltienne se sont empressés de se porter à sa défense cependant. C'est ainsi que J. P. Kennedy, le premier président de la S. E. C., n'hésita pas à dire ces jours derniers, devant les membres de l'Economic Club de New-York, qu'il était grand temps que les industriels cessent de s'en prendre au chef du parti démocrate et que prsonne n'y gagnrait dans le prolongement des discussions actuelles. Comme Roosevelt est encore en fonction pour trois ans, mieux vaut s'assurer son aide affirma-t-il, avec raison. Le secrétaire de l'Intérieur, M. Harold Ickes, alla plus loin, puisqu'il traita de fascistes et d'accaparateurs, ceux qui s'en prennent présentement au Congrès, pour ce qu'il a fait dans l'intérêt de la nation.

Ce n'est nullement notre intention de discuter du mérite ou du démérite des parties en cause. Nous en profitons toutefois pour insister sur le fait que tant que les incertitudes actuelles persisteront au sujet des relations américales entre Washington et les capitalistes américains, l'on ne peut s'attendre à un regain de vie à Wall Street.

La Bourse et la situation actuelle, par rapport à 1936

Si on en juge par le fait que la séance de samedi à la Bourse de New-York fut la moins active encore vue depuis le 2 octobre et que l'échange des valeurs obligataires sur ce même marché samedi fut le moins élevé encore vu depuis le 9 octobre, on admettra que les activités mobilières sont encore loin d'être ce qu'elles étaient au début de cette année. Quoiqu'il en soit, on doit admettre que ces dernières sont plus intéressantes qu'il y a deux mois.

Une analyse de la situation actuelle permet toutefois de constater que la situation présente diffère de beaucoup de celle de l'an dernier. A cette époque en 1936, les spéculateurs accumulaient sans cesse les stocks payant des dividendes, tandis que maintenant, ils se demandent quelles seront les valeurs qui profiteront le plus des nouvelles commandes qui ne tarderont pas à se manifester, à mesure que les inventaires s'épuisent. Il leur faut aussi distinguer entre les valeurs qui sont appelées à se ressentir des hausses dans les gages et salaires et des changements dans les heures de travail ; ce dont ils n'avaient pas eu à tenir compte en 1936, et celles qui n'ont pas été affectées par les grèves. Ce n'est pas tout, en décembre 1936, la hausse des prix était générale ; ce qui n'était pas sans se refléter sur les profits des différentes entreprises, tandis que maintenant la déflation bat son plein et c'est à se demander quelle entreprise profitera avant tout du prochain relèvement des prix. La hausse élevée dans le coût de production industrielle présentement ne permettrait pas aux industriels américains d'opérer avec de importants bénéfices ; ce qui n'est guère de nature à favoriser une vive reprise des stocks industriels. Dans de telles circonstances, l'attitude hésitante de maints spéculateurs de profession semblerait quelque peu logique. Tout le monde admet aujourd'hui que si le contrôle des récoltes a fait faillite, il en serait de même du contrôle de l'industrie. A moins que Washington ne s'empresse d'accorder son ancienne liberté au commerce et à l'industrie, on ne peut s'attendre à un réveil industriel extraordinaire avant plusieurs mois.

Si l'ingérence de l'Etat est trop avancée de nos jours, les capitalistes canadiens, comme américains peuvent dire "mea culpa, mea maxima culpa". Que la crainte de ce qui se passe en certains pays étrangers soit donc le commencement de la sagesse pour eux. A cette époque de socialisme, de bolchévisme, de communisme, etc., il importe que les capitalistes comprennent mieux leurs devoirs envers les employés, les petits actionnaires, la société, etc. Qu'ils fassent ce qu'ils doivent faire de ce côté, suivant les principes de la charité chrétienne, et l'avenir économique et social leur paraîtra beaucoup moins sombre.

Nous nous excusons de cette digression et nous nous empressons de continuer nos commentaires sur la Bourse, en disant qu'il importe de suivre attentivement présentement ce qui se passera dans le domaine ferroviaire. Le fait que l'I. C. C. vient de décider d'entendre les dernières demandes le 17 janvier, au lieu du 7 février 1938, porterait à croire que les demandes de hausse dans les tarifs auraient plus de chanses d'être accordées. Qu'elles le soient et il s'en suivrait une avance des valeurs de chemins de fer à New-York ; ce dont toute la liste mobilière profiterait tout comme elle profitera des meilleures nouvelles commerciales et industrielles. D'ici à ce qu'elles se manifestent cependant, les stocks continueront d'avoir l'allure erratique.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTREAL

La bourse locale se maintient ferme en fin de semaine. — Steel of Canada à la hausse, parmi les titres de l'acier. — Métaux mieux supportés. — Vogue des utilités publiques. — Papeteries irrégulières. — Mines plus vigoureuses sur le Curb local samedi.

La bourse locale se montra irrégulièrement plus ferme en fin de semaine, mais le gros des changements enregistrés étaient généralement de peu d'importance. Les transactions étaient plutôt modérées samedi sur ce marché.

Steel of Canada se distinguait en touchant 65, soit une avance nette de 1 point, puis ce titre clôturait à 64 1-2, soit un gain net de 1 point.

Les papeteries continuaient de n'accuser que des variations irrégulières. En effet, tandis que Bathurst gagnait 1-8 de point à 10 3-4, Price Bros. baissait de 1-2 point à 15. St-Lawrence Corporation, privilégié, s'avançait de son côté de 1-4 de pt à 16 1-2, tandis que les actions communes hésitaient.

Le C.P.R. s'avilissait de 1-8 de pt à 8 1-8 dans le compartiment des valeurs ferroviaires. Canadian Car et National Steel Car accusaient peu de changement dans ce groupe. Les métaux rencontraient plus de support en fin de semaine et Nickel gagnait 1-4 de point à 43 3-4 et Smelters s'avançait de 1-4 de point à 56. Noranda clôturait ferme dans ce groupe.

Cockshutt Plow baissait de 1-2 pt à 8 1-2 dans le compartiment des valeurs de cies d'instruments aratoires.

Les utilités publiques accusaient des variations à la hausse, probablement à cause des développements survenus au sujet de Beauharnois. Quebec Power gagnait 1-4 de point à 16 1-2, tandis que B.C. Power s'avançait de 3-4 de pt à 34. Montreal Power clôturait à 31, soit une hausse nette de 1-2 point. Bell Telephone gagnait 1 point à 166.

National Breweries se hissait à 40 parmi les titres de boissons. Les transactions enregistrées sur le marché du Curb de cette ville samedi étaient plutôt modérées.

Les papeteries étaient presque stationnaires dans cette section et Abitibi, privilégié, à 19, Fraser à 15 et Consolidated Paper à 6 7-8 étaient en fermeture aux mêmes points qu'au début.

Home Oil se distinguait parmi les pétroles en se hissant de 6 cents à 1.42. Royalite résistait bien à 46. B.A. Oil gagnait 1-8 de point à 22.

Robert Mitchell s'avançait de 1-4 de point à 14 1-4 parmi les spécialités. Les mines se comportaient mieux qu'antérieurement et Hollinger se hissait de près de 1 point à 13 3-4, tandis que Stadacona baissait de 1 cent à 46. Sullivan gagnait 5 cents à 1.05. Thompson Cadillac se fixait à 40. O'Brien gagnait 65 cts à 5.85.

Intéressant aperçu sur les affaires

REPRODUIT DU "BAROMETRE DES AFFAIRES", PUBLIE RECEMMENT PAR RENE T. LECLERC, INC.

Lorsque la fin de l'année approche, une question se pose d'instinct à l'esprit de ceux qu'intéressent les questions économiques: Dans quelle direction s'orientera la marche des affaires au pays durant les prochains mois? Pour répondre avec assez de justesse, il faut examiner non seulement la situation économique canadienne, mais aussi celle des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, pays dont nous dépendons si étroitement.

Il ressort des chiffres publiés par le Board of Trade que l'Angleterre est définitivement engagée dans une ère de prospérité. L'activité des 10 premiers mois traduite par un indice général marque même une avance de l'ordre de 21 p.c. sur la période comparable de 1936. Si le réarmement entre pour une bonne part dans cette vigoureuse reprise, on prétend, en des milieux bien informés, que la plupart des facteurs fondamentaux ont été mis en mouvement et que la progression se poursuivra même après que le programme quinquennal de réarmement actuellement en cours sera complété.

Du côté américain les perspectives sont, pour le moment, beaucoup moins brillantes. En effet, depuis plusieurs semaines on relève chez nos voisins du sud un ralentissement très marqué de l'activité économique. Suivant certains observateurs, il faudrait en chercher la cause dans un trop brusque changement d'orientation de la politique du gouvernement américain. Nul n'ignore que le mouvement de reprise qui se poursuit depuis quelques années fut déclenché par la politique inflationniste du président Roosevelt qui, à coups de subsides et de boni, avait cru pouvoir donner à l'économie un élan suffisant pour que, la machine une fois mise en mouvement, les trvaux d'initiative privée eussent pu suffire à la maintenir à une bonne allure. Malheureusement la spéculation est venue troubler les cartes et l'on assista à une hausse précipitée des prix qui eut son point culminant en mars de cette année. C'est alors que M. Roosevelt prononça le mémorable discours dans lequel il affirmait que les cours des matières premières étaient, à son avis, trop élevés. Lorsque plus tard il déclara que son gouvernement avait l'intention d'équilibrer le budget, on conclut aussitôt qu'une ère de politique déflationniste s'inaugurait. Cela signifiait un contrôle plus sévère des dépenses et il en est résulté un malaise général que les difficultés ouvrières qui suivirent ne firent qu'aggraver.

Si le fléchissement que l'on relève du côté américain se poursuivait, il y aurait lieu de nous inquiéter. Toutefois, les Etats-Unis nous ont habitués à des volte-face subites. Le pays possède d'immenses réserves et il suffirait que les difficultés d'ordre politique et social soient réglées pour que le mouvement de reprise un instant ralenti poursuive sa marche en avant.

DANS LE MONDE DE LA FINANCE

M. ERNEST-W. SAYER,
président de Acme Cadillac Gold Mines, qui viendrait de conclure certains accords avec des intérêts de New-York, relativement à la finance de la compagnie.

Le blé a hésité en fin de semaine

LOURDEUR A LIVERPOOL, CHICAGO ET BUENOS-AIRES —MEILLEURE RESISTANCE A WINNIPEG

Winnipeg, 13. — Les prix du blé se montraient plutôt irréguliers en fin de semaine sur le marché de cette ville. Ils accusaient, en effet, des pertes de 1-8 ou des avances du même montant. Les prix de l'avoine, demeuraient plutôt inchangés en fin de semaine, tandis que les prix du seigle accusaient des gains modérés.

L'envoi de 600,000 boisseaux de blé américain outre-mer, contre 384,000 boisseaux durant la semaine précédente et 168,000 boisseaux durant le cours de la même semaine l'an dernier eut peu d'influence sur le marché.

* * *

Chicago, 18. — Les prix du blé accusaient des pertes nettes de 1 à 1 1-2 et par boisseau sur le marché du blé de cette ville durant le cours de la courte séance de samedi.

L'option de décembre était particulièrement liquidé. A un moment donné, elle accusait une baisse de près de 2 5-8 cents par boisseau, en regard de l'option de mai.

* * *

Liverpool, 13. — Les prix du blé clôturaient 3-3 de denier plus haut par boisseau samedi sur le marché de cette ville, quand ils ne demeuraient pas stationnaires.

* * *

Buénos-Aires, 13. — Les prix du blé clôturaient 1 1-8 à 1 1-4 cent par boisseau plus bas samedi sur le marché du blé de cette ville.

Les affaires sont bonnes au Canada

EN REVANCHE, LES AFFAIRES ONT RALENTI AUX ETATS-UNIS

Durant le mos d'octobre les affaires ont encore ralenti aux Etats-Unis. Cependant, la situation canadienne a maintenu d'assez bonnes dispositions selon les mouvements des indices de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Aux Etats-Unis la production industrielle a baissé d'environ 7 pour cent pour s'établir à un point beaucoup plus bas que celui du mois d'octobre de l'an dernier. La production sidérurgique a aussi subi une forte réduction de même que la production de textiles, de chaussures et de tabac. A la suite de ce ralentissement de la production l'emploiement a diminué de près de deux pour cent. L'indice des wagons chargés a aussi cédé du terrain.

Au Canada l'emploiement et la production ont augmenté par rapport au mois de septembre. La production sidérurgique accuse un gain assez marqué.

L'indice des wagons chargés s'est toutefois replié sensiblement.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	10 Util	20 Ind	30 Com
Ferm. de samedi	67.7	74.9	72.5
Ferm. ant.	67.5	75.4	72.8
Il y a une semaine ..	65.3	75.7	72.8
Il y a un mois	67.8	75.6	72.0
Il y a un an	77.2	101.6	92.7
Haut — 1937	97.5	122.2	109.5
Bas — 1937	64.0	61.4	62.3
Haut — 1936	85.6	109.1	101.2
Bas — 1936	67.2	69.5	68.5
Haut — 1935	69.6	69.2	69
Bas — 1935	56.1	53.8	56
Haut — 1934	72.0	65.2	67.4
Bas — 1934	56.4	50.1	53.7
Haut — 1933	72.0	67.2	69.9
Bas — 1933	41.4	24.4	30.
Haut — 1932	86.2	37.7	53.
Bas — 1932	44.3	18.1	26.8
Haut — 1931	121.4	65.8	86.3
Bas — 1931	85.6	36.6	52.9

Norme de 100 basée sur 1926

Moyennes des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RR	10 IN	10 UT	10 Fan
Ferm. de samedi	74.1	97.1	92.1	65.8
Ferm. ant.	74.1	97.1	92.1	65.7
Il y a un mois ..	74.9	98.2	93.6	65.5
Il y a un an ...	97.5	104.2	102.5	71.6
Haut — 1937 ..	99.0	104.4	102.8	74.7
Bas — 1937 ..	70.3	96.2	90.2	64.2
Haut — 1936	98.2	104.4	102.1	73.
Bas — 1936	88.9	101.8	99.3	67.
Bas — 1932	45.5	40.6	44.6	49.
Bas — 1937	82.4	100.5	92.9	68.7
Haut — 1928	101.1	98.9	102.9	100.5

Ceux qui s'en prennent aux taxes, feraient bien de parcourir la lettre hebdomadaire de Drury & Thompson. Ils ne tarderont pas à constater qu'il ne suffit pas de fulminer contre les impôts actuels, mais qu'il faut trouver des substituts, si on veut absolument leur disparition ou leur modification; ce qu'aucun économiste n'aurait encore trouvé cependant.

Bourse de NEW-YORK

Titres d'aviation fort en demande en fin de semaine à Wall Street. — United Aircraft se hisse de 3 points. — U. S. Steel plus ferme. — 245 stocks accusaient toutefois des reculs. — Seulement 389,000 actions échangées, soit le total le moins élevé depuis le 2 octobre.

New-York, 13. — Les stocks, après avoir hésité quelque peu au commencement de la courte séance de fin de semaine, ne tardaient pas à rencontrer un certain support, à mesure que la séance avançait et en fermeture, les gains l'emportaient modérément sur les pertes.

Il y eut 389,000 actions échangées samedi sur le marché de cette ville. Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent.

Les titres de l'acier se comportaient mieux qu'antérieurement et Steel of Canada se fixait 5-8 pt plus haut à 57 1-2, Bethleem Steel s'avançait de 3-4 pt à 56 5-8.

American Smelting faiblissait légèrement parmi les métaux.

Nickel se distinguait dans le compartiment des valeurs canadiennes transigées samedi sur ce marché, en se hissant à 43 7-8.

Les ferroviaires étaient irréguliers et N.-Y. Central Ry gagnait 3-8 pt à 19 7-8, tandis que Union Pacific baissait de 1 3-4 pt à 85 1-4.

J.I. Case se distinguait dans le compartiment des titres de cies d'instruments aratoires en se hissant de 1 1-2 pt à 96 1-2.

La séance de samedi fut la moins active encore vue depuis le 2 octobre. Sur 629 titres transigés, 207 stocks clôturaient à la hausse samedi, tandis que 245 accusaient de légers reculs et que 177 valeurs demeuraient inchangées.

La fermeté relative du dollar américain influa peu sur le moral des spéculateurs, pas plus d'ailleurs que la lourdeur des prix du blé à Chicago et l'avilissement de la plupart des autres denrées sur ce marché.

La vogue des titres d'aéroplane samedi paraissait attribuable à la rumeur voulant que les huit plus importantes fabriques d'avions aux Etats-Unis aient été consultées au sujet de la fabrication d'avions, capables de transporter 100 personnes à la fois. On aurait même demandé des soumissions à cet effet. Cette nouvelle et les perspectives d'importantes commandes d'aéroplanes de guerre expliqueraient la vogue persistante des titres de compagnies d'aviation depuis quelques temps. Consolidated Aircraft gagnait 1 5-8 point à la clôture et Douglas Aircraft s'avançait de 1 3-4 pt. Aviation Corporation et Bendix clôturaient aussi à la hausse. Boeing gagnait même 2 points, tandis que United Aircraft se hissait de 3 points.

Le total des échanges d'obligations sur ce marché s'élevait à $3,989,100, contre $4,884,500 durant le cours du samedi précédent.

Les directeurs de Consolidated Bakeries of Canada déclareraient prochainement un boni, en même temps que le dividende régulier.

La production d'acier est de 28 pour cent du plein rendement

Pittsburgh, 12. — La production d'acier aux Etats-Unis a été de 28 pour cent de capacité la semaine dernière, soit un recul de 2 points par rapport à la semaine précédente et juste le tiers de la production de la fin d'août. La rapidité du ralentissement de la production est un fait unique dans l'histoire de la sidérugie.

Nouvelle émission municipale

Le Crédit Anglo-Français Limitée vient d'acheter une émission de $52,600 d'obligations de la Corporation du Village de Grenville dans le comté d'Argenteuil. Il s'agit d'obligations à intérêt de 4 pour cent. Les titres sont remboursables en série de 1938 à 1952.

Les fonds provenant de l'emprunt qu'on fait, vont servir à consolider la dette totale de la municipalité. Cette dette est sur billets et sur obligations à court terme. L'intérêt était de 6 pour cent par année. Il va sans dire que c'est là une opération financière heureuse pour la corporation vu que son budget se trorve libéré d'autant et que sa situation de trésorerie sera sensiblement améliorée du fait de la diminution de l'intérêt.

La valeur des propriétés imposables est de $400,000 tandis que l'actif immobilisé (aqueduc et service d'incendie), s'établit à $61,000. La dette totale de la municipalité est de $52,600, soit la présente émission.

La production de papier à journal

ELLE A DIMINUE AU MOIS DE NOVEMBRE PAR RAPPORT AU MOIS D'OCTOBRE

La production de papier à journal au Canada durant le mois de novembre a été de 302,236 d'après un rapport publié par le News Print Service Bureau, de New-York. Cela se compare à 312,351 tonnes en octobre et à 285,771 tonnes en novembre de l'an dernier.

Pour les onze premiers mois de l'année la production s'élève à 3,345,197 tonnes, soit une augmentation de près de 16 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

Les envois au Canada et aux Etats-Unis ont été supérieurs à la production de sorte que les inventaires ont diminué.

La production de novembre aux Etats-Unis a été de 79,338 tonnes et les envois, de 82,967 tonnes. Les envois canadiens ont été de 335,777.

Au marché de l'argent

L'argent à terme s'est alourdi samedi au Canadian Commodity Exchang, les cours se repliant de 25 à 30 points au cours d'une séance morne. L'offre se présente comme suit: décembre, 42.00; mars, 41.10; mai, 41.00 et juillet, 40.75.

La baisse dans les exigences de marge à N.-Y., de 55 à 40 pour cent, depuis le 1er novembre, ne parait pas avoir aidé énormément au marché, si on en juge par les faibles volumes de transactions enregistrées à Wall Street au cours du mois dernier.

Tél.: MArquette 3261
ROLLAND RINFRET
ASSURANCES
Chambre 525 - 276 rue St-Jacques O. Montréal

ALBERT BERNARD
ASSURANCES
485, rue McGill -- Montréal -- Tél.: MArquette 2178
ASSURANCE vs RUINE

Feu, Vie, Vol, Maladie, Automobiles, Accident, Bris de glace, Responsabilité
COURTIER en ASSURANCES
500, Place d'Armes
BElair: 2041
CONSULTEZ
O. R. GRAVEL, C.C.S.
Une police d'assurance placée par moi est une protection absolue

Maurice Forget Gilles Forget Jacques Forget
FORGET & FORGET
Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Montreal Curb Market
81 ouest, rue St-Jacques BElair 3951

TITRES MINIERS
ACHETES
VENDUS
COTES
McFETRICK & Co.
Membres du Montreal Curb Market et du Canadian Commodity Exchange, Inc.
132, rue St-Jacques, Montréal
MArquette 7785
Succursale à Amos, P.Q.

CHUT ! Pourquoi, Madame? Ce vous déplaît que votre mari fasse son testament? Vous ne connaissez certainement pas notre *Questionnaire.* Cette formule facilite ce geste de protection nécessaire. L'expérience interroge: vous répondez. Et la vie continue . . . dans la paix.

•SOCIÉTÉ• NATIONALE DE FIDUCIE
55, O. St-Jacques, Montréal - HA 3291

RENSEIGNEMENTS ET OPINIONS
— SUR —
MINES ET INDUSTRIELS
fournis sur demande — Téléphonez ou écrivez à
BURKE, DANSEREAU & CO. REG'D
Membres de la Bourse de Toronto
Canadian Commodity Exchange de Montréal
222 rue Notre-Dame Ouest - - - - - - 1189 Square Phillips
PL. 2281 — Radiodiffusion à 6 p.m. tous les jours à CFCF — Montréal

ATIR METAL CORPORATION LTD
Procédé J. E. TREMBLAY
Usine—466 AVE VICTORIA—Lachine
CAPITAL AUTORISE $199,999.00
Les souscriptions au capital-actions sont reçues exclusivement au bureau de la compagnie, 3136, DANDURAND, Rosemont
PROSPECTUS SUR DEMANDE
Tél. AMherst 5107

Nouvelle émission
$74,000
Corporation Episcopale Catholique Romaine d'Ottawa
Obligations 4% 1ère hypothèque
Datées du 1er sept. 1937 Echéances : 1er sept. 1938 à 1957
GARANTIES. — Ces obligations émises sous la signature de Son Excellence l'Archevêque d'Ottawa, engagent tout le crédit de la Corporation diocésaine dont l'actif dépasse $8,000,000 alors que le passif n'atteint pas $2,000,000. De plus, l'émission est gagée par une première hypothèque sur le terrain, l'église, le presbytère et les dépendances de la paroisse St-Joseph d'Orléans, évalués à $147,000.
Offre sujette à l'émission des titres, à leur livraison et à l'approbation de nos avocats.
ECHEANCES DISPONIBLES: 1944 à 1957
PRIX: 100 et intérêt couru
• Prospectus sur demande •
Comptoir National de Placement Ltée
Téléphonez ou télégraphiez votre commande à nos frais.
Tél. HArbour 8266*
132 St-Jacques O.
MONTREAL
LEOPOLD-A. RENAUD, Directeur général
Sans garantir les renseignements ci-dessus, nous avons lieu de les croire exacts.

BOURSE DE TORONTO

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot
65	Abitibi	2¼	2	2¼
225	Abitibi P	19½	19	19½
500	Acme Oil	9½	9½	9½
50	Ajax Gr	2½	2½	2½
1500	Aldermac	50	50	50
1000	Amm	18	18	18
230	Anglo Cdn	180	180	180
5	Anglo H	355	355	355
290	Argosy	29	29	29
	Astoria	5½	4⅞	5
19500	B du Can	58	58	58
7	Bankfield	61	61	61
900	Base Met	19	19	19
5	Beatty 1 P	104	104	104
2100	Beauharn.	7	6¾	6¾
50	Bell Tel	165½	165	165½
2350	Bidgood	41	39	39
1	Big Miss	37½	35	37½
25	Bralorne	805	805	805
355	Brazilian	12¾	12¾	12¾
1	B A Oil	22	22	22
200	Brown Oil	43	43	43
455	Buff Ank	12	12	12
70	Buff Can	3	3	3
1	Bunk Hill	14¾	14¼	14¼
2025	Burt	21	21	21
1400	Cal Edm	280	278	280
500	Calmont	54	54	54
100	Can Pack	73	73	73
200	Canners B P	9	9	9
15	Cdn Car P	20	21	21
2	Cdn In Al A	4¾	4¾	4¾
450	Cdn Oil	100	100	100
10	C. P. R.	8¼	8¼	8¼
200	Cariboo	168	168	168
8300	Cen Pore	11	9⅞	11
200	Chromium	45	44	44
170	Cockshutt	8¾	8¾	8¾
3200	Con Chib	40	31	40
20	C Smelt	56½	56½	56½
2450	Darkwater	12	10¼	12
100	Davies	43	42	45
240	D Seagrams	15¾	15½	15½
	Dome	49¾	49½	49¾
60	Dom Stl B	13¾	13¾	13¾
25	D Stores	5½	5½	5½
200	Dorval S	22½	22	22
30	East Cr	12	12	12
100	Eastn Stl	17	16½	16½
2225	East Mal	104	102	102
5	Easy Wash	4¼	4¼	4¼
1500	Eldorado	234	231	231
200	F Farmer	21¾	21½	21½
950	Fed Kirk	13½	12	13
30	Ford A	16½	16½	16½
200	Franco	45	44	45
750	Gat Pow	10⅝	10¼	10⅝
145	Gat Pow P	75¾	74	74¾
200	Gods Lake	50	50	50
600	Gold Eag	28½	28¾	28½
1500	Goodfish	9¼	9	9¼
20	Goodyear	75¾	75¼	75¾
2000	Gr Bousq	6	6	6
2067	Granada	6	6	6
300	Gunnar	80	80	80
40	Gypsum	6½	6½	6½
2120	Hard Rock	98	98	98
1500	Harker	31	31	31
200	Hinde	16	16	16
420	Hollinger	12⅜	12⅜	12⅜
300	Home Oil	142	142	142
2100	Howey	28½	28½	28½
7	Imp Bank	210	210	210
231	Imp Oil	18¼	18	18
10	Imp Tob	13¾	13¾	13¾
10	Int Mil P	100	100	100
2316	In Nickel	44	43	43¾
205	Int Pete	29	29	29
2150	Jellicoe	97	96	96
2400	Kerr Add	162	160	162
200	Kirk Hud	110	110	110
2100	Kirk L	125	121	121
300	Laguna	38	38	38
563	L Shore	48¾	48¾	48¾
300	Lamaque C	3¾	3¾	3¾
4900	Lapa Cad	46	41	47
15	L Secord	65	65	65
850	Lava Cap	90	90	90
950	Lebel	14½	14½	14½
2950	Leitch	84	82	84
100	Little L L	480	480	480
30	Lobiaw A	23	23	23
400	Macassa	485	480	485
2400	Madsen	28	27	28
1200	MacCloud	125	122	124
400	Maralgo	12	12	12
750	Massey H	6¾	6¾	6¾
62	Massey H P	43	42¾	43
12	McColl	10¾	10¾	10¾
2000	McKenz	90	90	90
100	McVittie	14	14	14
100	McWatters	32	32	32
200	Mercury O	16½	16½	16½
2000	Merl Oil	8	8	8
200	Min Corp	180	180	180
2960	Moneta	214	207	214
10	Moore	31½	31½	31½
4000	Morris	19	17	17
2000	Murphy	2¾	2¾	2¾
75	Nat Gro	7¾	7¼	7¼
1500	Nayboh	26	25½	26
114	Noranda	49	49	49
2100	Nordon	15	15	15
700	Normetal	83	83	83
100	Nor Can	65	65	65
3750	O'Brien	580	540	580
2350	Okalta	160	165	159
350	Omega	38	38	38
2200	Oro Plata	110	108	109
2300	Pacalta	13	12	13
1965	Pamour	340	335	340
2109	Payore	18	17	17
1000	Partenan	8	8	8
1200	Paulore	15	35	35
1400	Paymaster	48	48	48
1000	Perron	115	113	113
2030	Pick Crow	535	620	530
200	Pioneer	299	295	295
900	Powell R	165	164	165
100	Premier	193	193	193
2100	Preston	212	109	111
500	Que Min	50	50	50
1700	Red Lake	21⅞	21¼	21⅞
200	Reno	60½	60½	60½
200	Roche	10	10	10
74	Royalite	46¼	43	44¼
1300	Shawkey	30	29	29
1140	Sherritt	141	132	140
5	Simp P	80	80	80
520	Siscoe	325	320	320
2100	Sladen M	92	92	92
600	Slave L	14	14	14
1400	Stada	47	47	47
130	Stl of Can	64⅝	64½	64⅝

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot
2200	Straw L	16	15½	15½
50	Sud Basin	295	295	295
1100	Sullivan	109	102	108
200	Sylvanite	291	290	291
1000	Tashota	3¼	2¼	2¼
295	Teck H	520	515	520
8	Tip Top	11½	11½	11½
250	Toburn	220	210	220
100	Towagmac	51	51	51
100	Vulcan	132	122	122
416	Waite Am	149	145	149
25	Walkers	41	40½	40½
1600	Westflank	40	40	40
110	Weston	11	11	11
10	Win El P	11½	11½	11½
30	Wood P	65	65	65
7600	Wood Cad	45	43½	44
870	Wright H	740	740	740

CURB

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot
2000	Brett Tr	10	10	10
10	Can Vine	17	17	17
45	Cons Press	15¾	14	15¾
75	Cons Pap	6¾	6¾	6¾
5	Int Met In P	75	75	75
4000	Malrobic	1½	1½	1½
100	Mandy	14	14	14
5000	Pend Or	208	204	208
8500	Robb Mo	1⅜	1⅜	1⅜
40	Shawinigan	20¼	20¼	20¼
5	Stand P P	21	21	21
1800	Temiska	22	21	22
25	Unit F I P	42	41	41

Total des ventes: 274,060 actions.

Hors-liste

BURKE, DANSEREAU & Co.
222, Notre-Dame, ouest

	Offre	Dem
Abbeyville	13	16
Albany River	56	58
Algold	32	35
Amity	1¾	2¼
Barber Larder	45	46
Big Master	3	5
Bilmac	16	17
Bousquet		1½
Brown Cadillac	12	13
Capital Rouyn	9½	10
Central Duverny		11
Chesterville	80	90
Chibmac	6½	6½
Clerm		16
Continental Kirkland	28	30
Cournor	30	34
Cuniptau	5	7
Dempsey Cadillac	3	5
Descar		10
Derval Units		14 00
Dunlop Cons.	4	6
Fontana	17	18
Franklin		2
Gateway Pat.		4
Frontier Red Lake	5	7
Garnet L. L.	2	3
Gilbec	1	2
Grace Larder	9	11
Golden Gate	45	48
Gold Range	3	4
Goldside	7	8
Halliwell, nouv.	52	54
Heva Cadillac		7
Hudson Pat.	2¾	3½
Hutchison Lake	9	11
Kaw Crow	3	5
Kenricia	23	26
King Kirkland	1½	2½
Kewagama	12	14
Lacoma	10	11
Lafayette	1½	2½
Lake Geneva	24	27
Lake Rowan	25	27
Lamaque Gold	625	675
La L. Lagoon		7
Leroy	4½	7
Magnet Lake	5	7
Manawiki	125	135
Martin Bird	41	43
Margaret	10	12
McCarthy Webb	19	21
Moffatt Hall	2½	4
Moffatt Hall, nouv.	7	8½
Mooshla	7	9
Mosher L. L.	15	16
Norlake	10	11
North Shore	1½	2½
Obalski	11½	12½
Oklend	15	17
O'Leary M.	4	5
Opemiska C.	7	10
Oriole	8	9
Pandora Canadian	17	19
Pascalis	30	32
Penn Cadillac	5	6
Plains Pete	250	275
Porc. Lake	19	21
Potterdoal	1½	2½
Proprietary	125	135
Quebec Manitou	59	61
Red Gold	9	11
Ribago, anc.	2	4
Ribago, nouv.	11	13
Richmac		20
Routhier Cadillac	11	13
Rubec	2½	3½
Sachigo River	1400	1600
Sand River	34	36
Schreiber		5
Scott Chibou.		16
Seguin	2¾	3½
Shawmaque		15
Shenango	11	13
Skookum	1½	2½
Smeltere	2½	2½
Springer Sturgeon	12	14
Sturgeon Red Gold	36	40
Stadore		25
Tonawanda	2½	3
Upper Canada	26	28
Wascana	5	6
Wawbano	2	3
Wendigo	19	21
West Duverny		30
West Red Lake	3	4
Westwood Cadillac	11½	12½
West S. L. L.	3	6
Whitehorse	8	10
Winoga	6	8
Young Davidson	25	27

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture

DOMINION DU CANADA

			Offre	Dem.	Rend
2	15 oct.	1938	100.25	101.00	.50
x2	1 janv.	1939	100.25	101.00	1.04
1	1 juin	1939	99.00	99.75	1.17
2	15 nov.	1939	100.25	101.00	1.49
2½	15 oct.	1939	101.00	101.75	1.56
4	15 oct.	1939	103.75	104.50	1.6a
1½	1 juin	1940	99.50	99.75	1.60
4½	1 sept.	1940	106.25	107.00	1.87
1	15 mars	1941	96.75	97.50	1.80
5	15 nov.	1941	102.00	102.75	2.40
2	1 juin	1942	99.75	99.50	2.12
2	15 oct.	1942	102.00	102.75	2.18
2½	1 juin	1943	100.00	100.75	2.35
5	15 oct.	1943	111.00	111.75	2.52
2½	15 janv.	43-44	99.00	99.75	2.29
4	15 oct.	1944	109.75	110.50	2.42
2½	15 nov.	1944	98.50	99.25	2.62
x2½	15 aout	43-45	99.25	100.25	2.50
4	15 oct.	45-45	106.00	106.75	2.75*
4½	1 fev.	1946	109.75	110.50	2.64
3½	1 juin	46-49	100.25	101.00	3.11*
3½	15 oct.	44-49	101.50	102.25	3.12*
2½	15 nov.	48-51	99.75	100.50	2.20*
x5	1 mai	42-52	112.00	112.75	1.97*
4	15 oct.	47-52	105.75	106.25	3.23*
3	1 juin	50-55	96.75	97.50	3.18
4½	1 nov.	46-56	109.25	110.00	3.20*
4½	1 nov.	47-57	109.50	110.25	3.28*
4½	1 nov.	48-58	109.75	110.50	3.35*
4½	1 nov.	49-59	110.25	111.00	3.27*
x4	1 oct.	50-60	107.50	108.25	3.22*
x3½	15 janv.	56-61	99.50	100.25	3.23*
3½	1 juin	56-66	98.75	99.50	3.28
x2	15 janv.	25-67	93.75	94.50	3.29
2	15 mars et sept.		86.75	87.50	3.43

Obligations garanties par le gouvernement

			Offre	Dem	Rend.
‡G T P Rly					
3	1 jan.	1952	94.75	95.75	3.25
‡G T P Rly					
4	1 jan.	1962	106.50	108.00	3.51
xCan North Rly					
6½	1 juil.	1946	123.25	124.25	3.22
$Can North Rly					
3	10 juil.	1953	93.00	95.50	3.26
£Can North Rly					
3½	20 juil.	1958	98.50	100.00	3.50
£Can North Alta Rly					
3½	4 mai	1960	99.50	102.00	3.37
$Can North Ont Rly					
3½	19 mai	1961	100.00	102.50	3.24
CNR 2	1 mai	1938	99.75	100.50	.77
CNR 2½	1 fev.	1944	97.50	98.50	2.87
CNR 2	15 fev.	1942	97.75	98.75	2.25
CNR 3	1 mai	1944	101.00	102.00	2.66
CNR 3	15 dec.	45-50	96.25	97.00	3.28
CNR 2	15 fev.	48-52	96.00	96.75	3.27
†CNR 4½	1 sept	1951	113.25	114.25	3.22
£CNR 4½	1 fev.	1956	113.75	114.75	3.42
†CNR 4½	1 juil.	1957	113.00	114.00	3.50
£CNR 4½	15 juin	1955	116.00	117.00	3.45
CNR 5	1 fev.	1954	116.75	117.75	3.51
£CNR 5	1 juil.	44-69	116.00	117.00	3.85*
£CNR 5	1 oct.	49-69	118.00	119.00	3.40*
£CNR 5	1 fev.	50-70	118.00	119.00	3.41*
‡Mtl.Harb Comm					
5	1 nov.	49-69	118.00	119.00	3.40*
‡CN — W I — S S					
5	1 mars	1955	118.00	119.00	3.32*

*—Rendement à la date du rachat.
‡—Payable à Londres.
x—Payable à New-York.
£—Payable au Canada et à Londres.
†—Payable au Canada et à New-York.
‡—Payable au Canada, à New-York et à Londres.

Obligations provinciales

Emission	Int.	Mat	Offre	Dem	Moy.
Alberta	4½	1956	52.00	53.00	— x
Alberta	6	1947	61.00	62.00	— x
Colomb. Brit.	4½	1953	94.00	97.00	4.77
Colomb. Brit.	5½	1945	100.50	104.00	3.00
Manitoba	4½	1956	84.00	88.00	5.42
Manitoba	5	1954	90.50	92.50	5.70
Nouv.-Bruns.	4½	1956	95.00	95.00	5.58
Nouv.-Bruns.	5	1960	107.00	109.00	4.37
Nouv.-Ecosse	3½	1956	94.50	96.50	3.58
Nouv.-Ecosse	4½	1948	107.00	109.00	3.51
Ontario	4	1962	104.00	107.00	3.27
Ontario	5½	1946	115.00	117.00	4.26
Ile Prince-Ed.	5	1945	97.00	100.00	3.00
Québec	4	1952	104.00	107.00	3.38
Québec	4½	1958	107.50	109.50	3.59
Saskatchewan	4½	1960	63.00	66.00	7.53
Saskatchewan	5	1959	69.00	72.00	7.05

x—Traded flat.

Obligations municipales

Emission	Int.	Mat	Offre	Dem	Moy.
Halifax	3½	1965	95.00	97.00	3.78
Montréal	4½	1948	102.00	103.00	4.04
Montréal	5	1954	106.50	109.50	4.20
Comm Métrop.					
Montréal	4½	1961	101.00	102.00	4.30
Ottawa	5½	1954	99.00	102.00	5.35
Québec	4½	1960	101.25	103.25	4.17
Saint-Jean	4½	1971	103.00	105.00	4.22
Toronto	4½	1955	110.00	112.00	3.56
Vancouver	5	1969	89.00	91.00	5.61
Westmount	4½	1954	10.500	111.00	3.62
Winnipeg	4½	1960	90.00	93.00	5.01

Services publics

			Off.	Dem
Ass. Tel. & Tel.	5½	p.c. 1955	73½	75
Avalon Tel	5½	p.c 1948	101	
Beauharnois	5	p.c. 1978	65	67
Bell Tel.	5	p.c. 1935	113	115
Bell Tel.	5	p.c. 1937	118	120
Bell Tel.	5	p.c. 1960	123	124
B. C. Power	4½	p.c. 1960	98½	100½
B. C. Telephone	4½	p.c. 1961	104½	
Calgary Pow.	5	p.c. 1960	95	97½
Calgary Pow.	5	p.c. 1964	95	
Can. North Pow.	5	p.c. 1953	102½	104½
Can. Light	5	p.c. 1949	100	
Cedar Rapids	5	p.c. 1953	112	115
Dom. Gas	6½	p.c. 1945	74	77
East Kootenay P.	7	p.c. 1942	95	
Foreign Power	6	p.c. 1949	60	
Gatineau Power	5	p.c. 1956	102½	104½
GaGtineau Pow.	6	p.c. 1941 A	101	103
Gatineau Pow.	6	p.c. 1941 B	101	103
Hydro Elec. Bond	5	p.c. 1957	99	
Inter. Power	6	p.c. 1957	94	98
Inter. Power	6½	p.c. 1957	95	98
Inter. Hydro	6	p.c. 1944	71	73½
Lower St. Law. Pow.	5	p.c. '55	86	92
McLaren Que. P.	5½	p.c. 1961	102	104½
McLaren Que. P.	5½	p.c. 1964	101	103½
Mtl Island Pow.	5½	p.c. 1957	103	
Montreal Tram.	5	p.c. 1941	100	102
Montreal Tram.	5	p.c. 1955	72½	76
Mont. L. H. & P.	5½	p.c. 1956	100	102½
Mont. L. H. & P.	5½	p.c. 1972	94	96
Nan.-Duncan Ut.	5½	p.c. 1964	99½	102
Nova Scotia L.	4	p.c. 1957	97½	
National Light	6	p.c. 1949		87
Newfoundland L.	5½	p.c. 1971	100½	
N. W. Utility	7-6	p.c. 1949	84	87
Ottawa Electric	4½	p.c. 1950	97½	100
Ottawa Light	5	p.c. 1957	104	
Ottawa Valley P.	5½	p.c. 1970	105	
Power Corp.	5	p.c. 1957	102	
Power Corp.	4½	p.c. 1959	99½	101½
Prov. Light	5	p.c. 1946	105	
Quebec Power	4	p.c. 1962	94	96½
Que Tel. & Pow.	5	p.c. 1955	92	95
Saguenay Pow. "A"	4½	p.c. '66	99½	101½
Saguenay Pow. "B"	4½	p.c. '66	101½	104
Shawin. W. & P.	4½	p.c. 1970	102½	104½
Shawin. W. & P.	4	p.c. 1961	98	100½
Saguenay Elec	5½	p.c. 1953	99½	
Twin Cities Trans	5½	p.c. 1952	63	65
United Securities	5½	p.c. 1952	63	66
West. Pow.	5	p.c. 1949	104	
Winnipeg Elec.	4½	p.c. 1960	102	
Winnipeg Elec.	4-5	p.c. 1965 A	58	60
Winnipeg Elec.	4-5	p.c. 1965 B	40	42½

Obligations ferroviaires et maritimes

Can. Atl. Ry	4	p.c. 1955	94	96
Can. Steamships	5	p.c. 1957	72½	74½
C. P. R.	3	p.c. 1945	90½	92½
C. P. R.	3½	p.c. 1951	90½	92½
C. P. R.	4	p.c. 1949	94	96½
C. P. R.	5	p.c. 1954	101½	103½
C. P. R.	5	p.c. 1945	104½	106½
C. P. R.	4½	p.c. 1946	100	102
C. P. R.	4½	p.c. 1960	96	98

Immeubles

Acadia Apts	6½	p.c. 1939	44	
Dom. Square	6	p.c. 1948	53	56
Gleneagles Inv.	2½-5	p.c. 1955	68	72
Godfrey Realty	6	p.c. 1942	43	47
Montreal Apts	5½	p.c. 1948	60	63
Ogilvy Realty	5½	p.c. 1951	65	70
Queens Hotel	6	p.c. 1947		99½
Ritz-Carlton	5	p.c. 1942	55	60
St. Cath. Stan.	5-5½-4	p.c. '57	42½	
Sherbrooke St. R.	6½	p.c. 1940		41
Victoria Realty	6	p.c. 1948	100	
Windsor Hotel	6½	p.c. 1943		85
Windsor Hotel	6	p.c. 1947		32

Industrielles

Abitibi	5	p.c. 1953	59	61
Acadia Sug.	4½	p.c. 1955	92	
Alberta Pac. Gr.	6	p.c. 1946	62	
Ames Holden	7	p.c. 1943	102	
Ames Holden Inc.	7	p.c. 1943	93	
Atl. Sugar	4	p.c. 1951	98½	
British Am. Oil	4	p.c. 1945	102½	
B. C. Pulp	6	p.c. 1950	93	97
Brown Co.	5½	p.c. 1946	62	64
Bruck Silk	6½	p.c. 1945	93	97
Burns & Co.	5	p.c. 1958 inc.	54½	
Can Forgings	6	p.c. 1942	100	
Can Paper	4½	p.c. 1952	96	99
Can. Int. Paper	6	p.c. 1949	95½	97½
Can Locomotive	6	p.c. 1952	55	
Can. Vickers	6	p.c. 1947	94	
Cons. Pap.	5½	p.c. 1961, ex-st.	44	46½
Cumberland Ry	5	p.c. 1940	101	
Dom. Coal	4½	p.c. 1952	99½	101½
Dom. Steel & C.	6½	p.c. 1955	98	101
Dom. Tar	4½	p.c. 1951	99	101½
Dom Textile	4½	p.c. 1955	104½	
Donnacona	4-4½	p.c. 1956	76	78
Dryden Paper	6	p.c. 1949	94½	97
Eastern Dairies	6	p.c. 1949	50	55
Fam. Players	4½	p.c. 1951	95	97½
Federal Gr	6	p.c. 1949	84½	
Fraser Co.	6	p.c. 1950	99	101½
Gen. Steel Wares	4½	p.c. 1952	93	96
Gr Britain & Can. Invest	4½	p.c. 1959	70½	72½
Great Lakes Pap.	5	p.c. 1955	91	93½
Gypsum Lime	5½	p.c. 1948	98½	101
Halifax Harb.	3	p.c. 1928	99	
Ham. By-Prod C	5	p.c. 1955	98	101
Hamilton Cotton	5½	p.c. 1948	103	
How Smith Pap.	4½	p.c. 1951	102	104½
Int.-City W. Bak.	6½	p.c. 1950		99
Int. P P Nfld	5	p.c. 1968	101	102½
Kingston Elev.	6	p.c. 1950	94	97
Lake St. John P.	5½	p.c. 1961	95	98
Lake St. John P.	5	p.c. 1961	64	67
Maple Leaf Mill.	5½	p.c. 1940	40	45
Massey Harris	5	p.c. 1947	94	96½
McCormick's Ltd	5½	p.c. 1950	52	57
McColl-Front. Oil	6	p.c. 1949	103	105
Mercury Mills	5½	p.c. 1933		61
Mersey Paper Co.	5	p.c. 1937	95	98
Metrop. Corp.	6	p.c. 1947	88	92
Minn. Ont. P.	6	p.c. long term	32	35
Montreal Cotton	5	p.c. 1948	104	
Montreal Dry D.	6	p.c. 1945	75	
Montreal Coke	4	p.c. 1949	102	
Nat. Grocer	4	p.c. 1940-47	100	
N. S. Steel	5	p.c. 1959		56
N. S. Steel	6	p.c., débentures	16	19½
Paton Mfg Co.	4½	p.c. 1956	100	
Penman's	5½	p.c. 1951	111	
Price Bros.	5	p.c. 1957	96	98½
Prov. Paper	5½	p.c. 1947	101	104
Rolland Paper	4½	p.c. 1951	102½	
Restigouche Co.	6	p.c. 1948	97	100
Simpsons Ltd	4½	p.c. 1952	92½	95½
Standard Clay	6	p.c. 1942		85
Steel of Canada	6	p.c. 1940	103	
United Corp	5	p.c 1953	93	96
Viau Biscuit	6½	p.c. 1946	99	
Wabasso Cotton	4½	p.c. 1951	95	97
West Grain	6	p.c. 1949		80

Dernières nouvelles sur les mines

Dome Mines

Dans un rapport adressé au Curb de Montréal la Dome Mines Limited rapporte pour le mois de novembre une production de $612,625 en provenance de l'usinage de 48,200 tonnes de minerai. Le mois précédent, la production avait été de $625,815 et en novembre 1936 elle avait atteint $664,728.

Reno

La production de Reno Gold Mines durant le mois de novembre a été de $65,001 comparativement à $60,896 en octobre.

Acme Cadillac

Suivant un rapport de M. Ernest W. Sayer, président de l'Acme Cadillac Gold Mines Limited, la compagnie a conclu des arrangements avec la maison de courtage de New-York. J. O. Shepherd Company, pour prélever des capitaux supplémentaires qui permettront d'exécuter un programme de travaux d'exploration souterraine sur ses propriétés.

Trois cent mille actions sont souscrites au prix de 18 cents chacune et 400,000 actions sont sous option à 30 cents l'action. La compagnie s'engage par ailleurs à exécuter un programme de forage au diamant qui coûtera $12,000.

Les propriétés de l'Acme Cadillac sont situées dans le canton de Cadillac, d'un mille et demi au sud de la propriété d'O'Brien.

Bulolo Gold

La Bulolo Gold Dredging Limited a avisé le Curb de Montréal que sa production du mois de novembre s'est élevée à 8,703 onces d'or fin comparativement à 11,037 onces en octobre et à 12,318 onces le même mois de l'an dernier.

Le profit d'exploitation estimatif du mois de novembre se dresse à 6,865 onces d'or d'une valeur de $240,275 en monnaie canadienne au prix de l'or à $35 l'once. Le profit d'exploitation avait été de $281,120 en octobre et de $303,520 en novembre 1936.

Sladen Malartic

Vu le progrès rapide de sa construction, l'on s'attend à ce que le moulin de la Sladen Malartic Mines soit mis en marche vers le 1er janvier au taux de 250 tonnes par jour, suivant un rapport de l'ingénieur-conseil, M. Andrew Walz. Les travaux préparatoires à l'exploitation minière sont terminés et les travaux se poursuivent vers l'est aux niveaux de 350 et de 500 pieds. On projette de creuser le puits de 600 pieds de plus pour ouvrir quatre nouvelles galeries.

O'Brien

Il appert qu'on vient de découvrir un important gisement de minerai de haute teneur dans le nouveau puits no 3 de la mine O'Brien.

Au premier niveau de ce nouveau puits on a découvert du minerai de haute teneur 87 pieds à l'ouest du travers-banc. On a aussi trouvé du minerai de haute teneur au 4e niveau à 90 pieds au nord du travers-banc.

Le nouveau puits no 3 est creusé à environ 1,800 pieds à l'ouest du puits no 1.

South End Petroleum

NOTRE FAVORI NATIONAL
melchers
GIN CANADIEN
CROIX D'OR

Le Canada

16 MONTREAL, LUNDI 13 DECEMBRE 1937 VOL XXXV — No 213

Pour TELEPHONER au "CANADA"
Dans le jour: HArbour 5131
SOIR, DIMANCHE ET FETES:
Police, incendies, accidents ..... HA. 5131
Sport ..... HA. 5134
Directeur de l'Information ..... HA. 3461
Atelier de composition ..... HA. 1432
Service d'information ..... HA. 3507
Rédacteur en chef ..... HA. 8454
Circulation et expédition ..... HA. 5134

Un grand nettoyage à Québec ?

LE MAITRE

Se taira-t-il, devenant ainsi complice des... indélicatesses de ses valets ? Ou sévira-t-il, se condamnant ainsi lui-même ?

* * *

RENE LE TAPAGEUR

Maitre de cérémonies et du protocole de la Chambre, dictateur du bon goût et de la politesse... Se démettra-t-il ?

Les conservateurs sérieux exigent la démission de trois membres de l'Union Nationale

M. DUPLESSIS SUR LE GRIL

Un courant souterrain de colère et de honte va bientôt jaillir à la surface dans le monde politique. Dans les milieux conservateurs où n'a pas encore pénétré la corruption — il en reste — on s'indigne avec raison de la canaillerie ou de l'incompétence qui désagrègent rapidement le parti d'Union Nationale. Les torys de vieille souche, qui avaient vu dans la victoire de M. Duplessis l'occasion de reconstituer leurs rangs brisés par tant de défaites, sont aujourd'hui effrayés à la pensée qu'ils devront s'unir à une poignée de fripouilles, de parasites ou de simples incompétents. Est-ce déjà la zizanie?

QUAND ON A LES MAINS SALES...

(Avec toutes nos excuses à Bourgeois, de la "Presse")

DUPLESSIS — Moi aussi j'ai un lavage à faire et je voudrais bien ta recette.

HEPBURN — Ne garde pas tes mains sous ton tablier. On dirait que tu as honte de les montrer.

Est-ce déjà la panique? Plusieurs conservateurs influents ont exigé la démission de trois hommes publics, qui, par leur conduite, ont déshonoré la Chambre, leur parti et leur mandat. Voici donc M. Duplessis acculé à une alternative: nettoyer ses propres écuries et, par conséquent, fournir des montures à l'adversaire, ou garder le silence et se voir renié par ses partisans qui ont encore le sens de l'honneur et de la dignité. Que fera le premier ministre?...

TROIS DEMISSIONS

Trois hommes sont mis en cause: le député de St-Henri, René Labelle, pour son exhibitionnisme et sa polissonnerie à la Chambre; le député de Terrebonne, Hermann Barrette, pour son rôle dans le scandale de la sablière de St-Jérôme; et le Substitut du Procureur général à Montréal, Me Oscar Gagnon, pour son habileté à mêler la politique à l'administration de la justice.

Le premier, René Labelle, convaincu par les tribunaux d'avoir transformé la Chambre provinciale en une sorte de w.c. personnel (si l'on veut bien nous passer cette image dans le style de notre Secrétaire provincial), ne pourrait guère remettre les pieds à l'Assemblée législative sans éclabousser de sa présence tout le parti d'Union Nationale, le président de la Chambre et les spectateurs de la galerie. Si, en effet, M. Labelle reprenait sa place aux côtés de M. Duplessis, cela voudrait dire que le premier ministre et ses collègues acceptent, admettent, approuvent la conduite répréhensible du député de St-Henri... Mais comment M. Duplessis pourrait-il renier son député? C'est à son instigation même — le procès gagné par le CANADA l'a prouvé amplement — que René Labelle a joué son rôle déshonorable au Parlement. Il avait mission de chahuter les débats et de museler l'opposition libérale.

Quant au député de Terrebonne, M. Barrette, mêlé à la vente d'une sablière de St-Jérôme, les conservateurs réfléchis ne lui pardonneront jamais d'avoir compromis leur avenir politique, non seulement dans le comté de Terrebonne, mais dans toute la province... On sait qu'un organisateur de M. Barrette, du nom de Calvé, barbier de St-Jérôme, a persuadé une pauvre veuve de lui céder une sablière moyennant $400. Quelques jours après, le gouvernement provincial achetait la sablière de M. Calvé au prix exorbitant de $4,050. Les électeurs de M. Barrette se sont indignés avec raison de cette petite opération scandaleuse, si bien que le député de Terrebonne s'est réfugié à Montréal pour sauver sa peau et éviter une explication. Ici encore, M. Duplessis se débat avec un problème. S'il se tait, il ratifie un scandale. S'il le désavoue, il se désavoue lui-même et condamne sa propre politique.

Reste le substitut du Procureur général. Aux yeux de ses confrères, Me Oscar Gagnon est un organisateur électoral fourvoyé dans l'administration de la justice. Il ne jouit pas de la confiance du public. Il est trop enclin à transformer son office en instrument politique... Mais que peut faire le premier ministre? Plusieurs conservateurs influents lui ont demandé la démission de Me Gagnon. Hélas, Oscar Gagnon n'est que l'interprète, l'homme à tout faire de Maurice Duplessis. N'est-ce pas Me Gagnon que M. Duplessis a spécialement chargé d'enquêter sur l'affaire Gagalas pour découvrir "qu'il n'y avait rien là-dedans"? N'est-ce pas Me Gagnon qui a préparé les dossiers de René Labelle contre le CANADA et qui a vu s'écrouler tous ses rêves de représailles?... N'est-ce pas Me Gagnon qui, au cours du procès contre Gravel et Vachon, s'est prêté à un travesti de la justice en refusant de faire la preuve soumise en détail par le plaignant, en insultant la magistrature et en se constituant

(Suite page trois)

OSCAR LE FAVORI

A introduit un élément "nouveau" dans l'administration de la justice. Se démettra-t-il ?

* * *

HERMANN L'ENSABLE

Expert en "pit" bon marché et partisan du juste bénéfice... Se démettra-t-il ?

Félicitations à la Jeunesse Libérale pour son banquet

M. C.-O. Bousquet les propose au Club libéral St-Henri, hier après-midi

Comparaisons

Le Club libéral Saint-Henri se réunissait, hier après-midi, en son local habituel, au 3407 de la rue St-Jacques ouest, sous la présidence de M. C.-O. Bousquet, le président. Le comité était présent, au complet, et plusieurs visiteurs distingués composaient l'assistance.

M. Bousquet a ouvert l'assemblée en adressant des félicitations à la Jeunesse Libérale de Montréal pour l'initiative qu'elle a eue d'organiser la grande manifestation de solidarité libérale qui fit le succès de son banquet du 6 décembre dernier. L'orateur attire particulièrement l'attention de ses auditeurs sur les déclarations de l'hon. P.-J.-A. Cardin concernant les promesses de travaux publics à Montréal.

M. Bousquet en profite pour établir des comparaisons entre l'administration libérale et l'administration conservatrice. Pour mieux illustrer sa pensée, il donne un exemple plus frappant et démontre que depuis que M. Duplessis est au pouvoir les dettes ont augmenté considérablement, ainsi que le déficit de la province.

"Ce qui fait, ajoute-t-il, que nous sommes déjà en présence d'une augmentation de taxes provinciales. Par contre, du côté libéral de l'administration fédérale, nous avons la foi des déclarations de l'hon. Charles Dunning à l'effet que le budget sera prochainement balancé, les dettes diminuées, opérations qui entraîneront probablement une diminution de taxes.

M. Bousquet termine en disant que les libéraux se sont toujours signalés par des services de cette nature à la population depuis la Confédération.

M. Paul Vézina, président de la section des Jeunes de l'Association libérale St-Denis-Dorion, a aussi porté la parole. Le jeune orateur dit que l'harmonie entre tous les libéraux est nécessaire dans St-Henri, pour "garder un bloc libéral solidaire dans l'élection complémentaire du 17 janvier". Ont aussi parlé MM. René Joly, président de la section St-Jacques de la Jeunesse Libérale; Réal Viel, président de la section St-Laurent-St-Georges; Albert McCaughan, Z.-A. Côté, Victor Lacombe, Adrien Pharand, Armand Rousseau, Arsène Bonnier, René Charbonneau, Amédée Marcotte, Josaphat Morin. Tous les orateurs furent très applaudis.

L'Advertising Club

Le déjeuner-causerie de l'"Advertising Club" de Montréal aura lieu le 15 décembre, à midi trente, à l'hôtel Mont-Royal. Le conférencier sera M. Spalding Black, gérant de la publicité pour le département de la cellophane des Canadian Industries Limited.

Contre les débits d'essence sur les rues résidentielles

La Ligue des Propriétaires de Montréal s'élève contre le projet du conseil municipal pour amender les règlements municipaux de façon à permettre la construction de débits d'essence rue Sherbrooke et boulevard Saint-Joseph

La Commission d'urbanisme

Le projet du conseil municipal pour amender les règlements municipaux en permettant l'établissement de débits d'essence sur le boulevard St-Joseph et la rue Sherbrooke, soulève de vives protestations de la part de la Ligue des Propriétaires de Montréal.

Les propriétaires basent leurs protestations sur le fait que la Ville a nommé il y a quelques années une commission d'urbanisme pour préparer un plan d'ensemble et établir des règles d'urbanisme pour Montréal. Cette commission a recommandé que certaines rues ou quartiers soient dites commerciales et d'autres, résidentielles. Le conseil municipal a adopté ces recommandations.

Le 13 janvier 1936, le comité exécutif adoptait un règlement défendant l'établissemenut des débits d'essence sur la rue Sherbrooke et le boulevard St-Joseph. Le 11 mai 1936, le conseil municipal le ratifiait. Un an plus tard, on apportait certaines modifications à ce règlement.

On est à la veille de proposer de nouveaux amendements pour permettre la construction de débits d'essence sur ces rues résidentielles.

Que devient alors la situation du propriétaire? La Ligue des Propriétaires soutient que la construction d'un magasin ou d'un débit d'essence sur une rue résidentielle diminue d'au moins le tiers la valeur des propriétés voisines.

Cela constitue en outre une entrave au commerce de l'immeuble, sans compter les dommages considérables qu'il en résulte pour les propriétaires.

La Ligue des propriétaires proteste contre le fait que l'on change trois fois en moins de deux ans un règlement municipal. Tous ces chambardements sont loin d'assurer la reprise du commerce de l'immeuble, surtout dans les quartiers résidentiels.

La Ligue des propriétaires a l'intention de lancer une grande campagne en faveur de l'observance des règlements municipaux.

La réorganisation du service de la police est commencée et s'effectue graduellement

La réorganisation du service municipal de la police s'effectue graduellement. Elle a commencé il y a quelques semaines et se poursuit de façon à ce que d'ici un an les policiers ayant dépassé un certain âge ou devenus incompétents, pour diverses raisons, soient remplacés par de plus jeunes et plus compétents.

Depuis quelques jours, la rumeur voulait que les officiers comptant plus de 25 ans de service soient mis à leur retraite et remplacés par de plus jeunes, ce qui donnerait l'occasion aux cadets de bénéficier de certaines promotions.

Il a été dévoilé que les intentions des autorités sont d'infuser "du sang nouveau et plus jeune" dans le corps policier de Montréal. On a décidé de procéder avec ordre, une douzaine des vieux agents devant être pensionnés et mis à leur retraite chaque mois, jusqu'à ce que la réorganisation soit complète.

Les journalistes n'ont pu faire confirmer cette nouvelle par le président du comité exécutif, M. Ovide Taillefer, qui a nié carrément que le comité exécutif ait donné ces instructions.

Malgré ce démenti, nous avons appris que, par ordre du comité exécutif ou non, la réorganisation se fait, se fera et sera menée à bonne fin.

Il est question aussi de réorganiser d'autres services municipaux. Il appert que la réorganisation du service des incendies se fera incessamment. Nous en parlons dans une autre colonne. Le Contentieux est destiné également à une réorganisation, l'une de ses divisions, celle des réclamations, devant l'être aussitôt que l'Exécutif aura eu le temps d'étudier le rapport soumis par Me J.-J. Penverne.

Gravement blessé en tombant d'une chaise

Guy Morency, âgé de trois ans, domicilié au 2322, rue Bourbonnière, s'est infligé un traumatisme au crâne et à la colonne vertébrale, de bonne heure, hier soir, en tombant d'une chaise ordinaire, une chute d'à peine deux pieds. On rapportait plus tard que l'état de l'enfant était médiocre.

Projet de sécurité

Le mardi 21 décembre, à 12 h. 30, dans le salon D de l'hôtel Mont-Royal, aura lieu un déjeuner de la Ligue de sécurité auquel assisteront plusieurs personnalités politiques. La Ligue leur soumettra un projet d'organisation municipale de sécurité qu'elle est à préparer.

Causerie de M. Reavely

Ce soir, à huit heures, à l'édifice de la biologie de l'université McGill, aura lieu une réunion générale des membres de la section de Montréal de la General Accountants Association. M. S. D. Reavely parlera de l'histoire et des progrès de la comptabilité.

M. Bennett à Ottawa

Ottawa, 12. (P.C.). — Le T. H. M. R.-B. Bennett, chef conservateur, est rentré à Ottawa samedi après un voyage prolongé dans l'Ouest.

Le médecin légal et les policiers

Le Dr Fontaine a prononcé, samedi, une conférence devant les membres de la police provinciale

Une conférence a été prononcée, samedi après-midi, devant les membres du département de la police provinciale, par le Dr Rosario Fontaine, médecin-légal de la province de Québec. Cette conférence faite dans le but de donner aux agents de cet important corps de police des notions scientifiques et techniques concernant la manipulation des armes à feu trouvées sur les lieux d'un accident ou d'un crime a obtenu un beau succès.

Le conférencier a démontré aux agents et aux officiers réunis les différentes façons de manier une arme à feu lors des enquêtes judiciaires. L'expert a expliqué comment bloquer le canon de l'arme trouvée, afin d'en prévenir l'échappement d'acide ou de poudre. Il a aussi traité d'un point des plus importants dans les enquêtes judiciaires : c o m m e n t transporter l'arme trouvée sur le théâtre d'un crime afin de n'en pas effacer les empreintes digitales.

La conférence de samedi faisait partie d'une série de conférences analogues.

M. Louis Francoeur chez les Anciens de Saint-Laurent

Ce soir, au souper-causerie des anciens élèves du collège de Saint-Laurent, qui aura lieu au collège même, le conférencier et hôte d'honneur sera M. Louis Francoeur, journaliste et publiciste de l'Office d'initiative économique de Montréal.

Déjeuner-causerie du Rotary Club

Le déjeuner hebdomadaire du Rotary Club de Montréal aura lieu mardi, 14 décembre, à midi trente, à l'hôtel Windsor. Le conférencier, M. Leslie N. Buzzell, B. Comm., C. A., parlera sur le sujet suivant: "A Young Man Looks Around".

1870 BOIS 1937
5,000 cordes d'érable
CHARBON
$5.00 et plus
Wilson Frères
Jos. Charlebois, prop.
CHerrier 2161

Faits Divers

Défigurée par un chien

Pauline Loyer, une fillette âgée de 7 ans, dont les parents habitent le 6361, rue Alma a été défigurée par un chien, samedi après-midi. L'enfant s'amusait paisiblement sur le trottoir près de chez elle, lorsqu'un chien lui sauta à la figure. Aux cris de la fillette, des passants mirent l'animal en fuite et la victime fut transportée en hâte à l'hôpital Ste-Justine. Les autorités de cette institution nous déclaraient, hier soir, que l'enfant souffrait de plaies contuses au nez et que le chien lui avait arraché la narine droite. On a ajouté cependant que l'on espérait pouvoir y greffer de la chair.

Blessé en glissant

Jacques Robillard, âgé de 11 ans, domicilié au 2271, rue St-Germain, s'est infligé une fracture à la jambe gauche, samedi soir, lorsque la traîne sauvage avec laquelle il glissait heurta un banc de neige. L'accident est survenu, rue Rouen, et l'enfant blessé a été transporté à l'hôpital Ste-Justine.

Trois morts subites

Mme Jeanne O'Brien, domiciliée au 1901 ouest, rue St-Jacques, est décédée subitement chez elle, dimanche matin. Elle était âgée de 70 ans.

Mme Jacob Harnovitch, domiciliée au 5908, rue Clark, une vendeuse de journaux sexagénaire bien connue dans le quartier nord de l'avenue du Parc, est décédée subitement, à 7 h. 15, samedi soir, dans son kiosque qui était situé à l'angle de la rue Beaubien et de l'avenue du Parc. Elle était âgée de 61 ans et occupait ce kiosque depuis de nombreuses années. Un client, s'étant approché du kiosque afin d'acheter un journal, ne reçut pas de réponse. Il constata cependant avec effroi que Mme Harnovitch le regardait fixement. Ne sachant que faire dans les circonstances, le client manda les pompiers qui essayèrent vainement de ramener la morte au moyen de la respiration artificielle.

M. Bazile Houde, domicilié au 185 rue St-Germain, est décédé subitement, samedi, au cours de son travail à l'île Ste-Hélène. Il était âgé de 61 ans.

Ces trois cadavres furent transportés à la morgue pour enquête.

Adieu...Chanteclerc

M. Félix Lavoie, de St-Joachim, a déclaré aux officiers de la police provinciale que des cambrioleurs se sont introduits dans son poulailler et ont pris la fuite avec quarante belles volailles de la race Chanteclerc.

Blessé dans une chute

Arthur Bernier, âgé de 13 ans, dont les parents sont domiciliés au 5266, rue Garnier, s'est infligé des blessures à la cuisse gauche, samedi soir, en tombant dans l'escalier, chez lui. Il a été transporté à l'hôpital Ste-Justine.

Léger accident

Mme Thomas McCarry, âgée de 35 ans, domiciliée au 7810, rue St-Denis, fut heurtée par une auto, samedi après-midi, au coin des rues St-Denis et Ste-Catherine. Elle a été transportée à l'hôpital St-Luc, où l'on nous rapportait, hier soir, que la victime s'est infligé une légère blessure au bras droit.

M. Poirier
Directeur de funérailles
EMBAUMEUR DIPLOME
6603 St-Laurent
CR. 5700
MONTREAL

LE PÈRE NOËL
-- en personne --
CHARGE DE CADEAUX
sera à la salle du
COLLEGE ST-HENRI
730, rue du Collège

C.-O. BOUSQUET
Propriétaire

Dimanche, 19 décembre 1937
A 2 HEURES

UN JOLI CADEAU A CHAQUE ENFANT

ADMISSION : 3 enveloppes ou étiquettes ou sacs de pain ou boites à gâteaux de Pain Suprême

ENCOURAGEZ LA GRANDE BOULANGERIE CANADIENNE-FRANÇAISE

PAIN SUPREME Limitée
CARON - MARTIN - PAQUETTE
3448, Saint-Antoine Tél.: WI. 7136

• Soyez présents •